

PLAN DU BASSIN DE QUEBEC

ET DE SES ENVIRONS

Par N.B. Ingénieur de la Marine .1744.



Echelle de Quinze cens Toises.



- a le Palais, ou logement
l'Intendant.
- b l'Hôtel-Dieu
- c Fort St Louis ou den
Gouverneur.
- d Paroisse N.Dam et
- e L'Evêché.
- f Les Jesuites.
- g Cul de Sac ou les barg



Recherche généalogique

Famille Laurent-Lortie

Tome 2

1751 à 1784

Réjean Lortie

Tome 2 - 1751 à 1784

Recherche généalogique famille Laurent-Lortie

Tome 2 - 1751 à 1784

Réjean Lortie

Édition 2023	11
Préface	12
Introduction.....	13
Arbre généalogique lignée paternelle des 8 familles de ce tome	14
Migration des familles de 1670 à 1784.....	20
1751-1784	22
L'invasion britannique de 1759 et la tentative américaine de 1775.....	25
Les recensements de Notre-Dame-des-Anges et de Notre-Dame à Québec.....	32
Pierre Laurent et Marie Louise Barbeau + Marie Thérèse Baugy	34
André Marie Laurens dit Hortye et Marie Joseph Herpin Potvin	64
Jean Baptiste de Laurent l'Orty et Louise Geneviève Chalifour	76
Charles Laurent dit Lortie et Charlotte Nadeau dite Lachapelle.....	98
Joseph Laurent et Marie Jeanne Giroux + Angélique Garnier	136
Dominique Orty dit Coquet et Marie Anne Choret + Francoise Parent.....	170
Pierre Lorty et Marie Magdeleine Gravelle + Marie Josephte Loson	198
Jean Baptiste Laurent dit Lortie et Marie Barbe Valiquette	224
Index des Sosas	236

Dépôt Légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec : 2023

ISBN pdf : 978-2-9820710-5-6 (tome 2-2023)

Illustration de la page couverture : Plan du Bassin de Québec et de ses environs - Jacques Nicolas Bellin et Guillaume Dheulland - 1744 - BANQ 0002663682 - domaine public.

Bibliographie.....	237
Sites consultés	238
Logiciels utilisés	239

Édition 2023

Une fois que la publication 2022 fût réalisée, j'ai eu la chance de recevoir les commentaires d'une lectrice assidue. Elle avait au préalable effectué la recherche des dates de naissance, de mariage et de décès des Lortie. Elle m'a généreusement fait parvenir des dates qui manquaient à mon travail. Après analyse et confirmation par des documents, je les ai ajoutées. Je remercie donc chaleureusement Ginette Lebel, dont la mère est une Lortie, de son aide durant les neuf derniers mois.

De plus, j'ai profité de ces modifications aux documents, pour découper les tomes. La société de généalogie de Québec et la BANQ, qui hébergent mes livres numériques, avaient trouvé nécessaire de les segmenter afin de diminuer le temps de téléchargement. J'ai donc décidé de transformer les trois tomes d'environ 600 pages chacun, en neuf tomes d'environ 200 pages.

Préface

L'histoire de la famille Laurent-Lortie débute en 1656 en Nouvelle France et se poursuit durant des centaines d'années jusqu'à aujourd'hui.

Parsemée de faits ordinaires et parfois d'évènements extraordinaires, cette histoire ressemble à celle des autres familles québécoises, composée de plusieurs facettes intéressantes. Ceux d'entre vous qui portent le nom Lortie apprendront dans ce livre leur ascendance et tous pourront être sensibles au courage de ces ancêtres ayant contribué au développement de la Nouvelle-France, puis du Québec.

Depuis que je suis enfant, je suis curieux. J'ai toujours voulu en savoir plus sur la famille Lortie. Impressionné d'entrer dans le hall de la maison où mon père a grandi, j'aurais aimé qu'on m'explique l'histoire de cette famille, tantes et oncles qui semblaient en connaître beaucoup. Le grand-père faisant partie de deux fanfares et la grand-tante qui jouait du piano comme ce que j'entendais à la télévision. Des meubles anciens dans une résidence du quartier Limoilou qui à ma vue était la plus riche de la rue. Autant d'éléments qui me questionnaient et qui sont restés dans mes arrière-pensées.

Il y a une vingtaine d'années, mon beau-frère Raynald Bernier, m'a initié à la généalogie et graduellement je me suis outillé et j'ai

lu de nombreux textes. Ma retraite de la fonction publique me donne le temps aujourd'hui de pousser plus loin ma recherche.

J'ai donc jeté mon dévolu sur les descendants de Jean Laurens dit le Basque, ayant porté les noms de Laurent, Laurent dit Hortie, Laurent dit l'Ortie et Lortie. Dans les sept dernières années, j'ai recensé près de dix mille individus et plusieurs dizaines de milliers de documents, afin de constituer cette histoire. Bien sûr, j'aurais aimé y inclure tous les descendants de ce pionnier (même ceux ne portant pas le nom de Lortie), mais il m'aurait fallu quelques années de plus.

Je tiens à remercier mon épouse et mon fils qui m'ont appuyé toutes ces années. Un grand MERCI !

Introduction

Le livre dont vous entamez la lecture aurait pu être une suite d'actes listant les évènements ayant touché les descendants de Jean Laurens dit le Basque, cela aurait été semblable à un répertoire. Je voulais plus de couleur, j'ai alors ajouté des données sur le contexte dans lequel ont baigné en leur temps, ces cellules familiales. J'ai tenté d'imager leur environnement avec les renseignements que j'ai glanés, au gré de mes recherches.

Force est de constater que de transmettre une masse d'information sur près de 10 000 individus identifiés, n'est pas facile et demandera un effort de la part du lecteur. J'ose espérer que le lien filial en motivera certains et la curiosité les autres.

Le second tome de cette série vous instruit sur 8 familles qui ont vécu au 18e siècle. Les mariages recensés de 1751 à 1784 vous mènent à l'histoire de ces familles.

À Québec et les alentours, il y en aura trois dans la paroisse Notre-Dame à Beauport et une dans Notre-Dame à Québec.

À Laval, il y en aura trois dans la paroisse Saint-Vincent-de-Paul.

Et ailleurs au Québec, il y en aura une dans la paroisse Saint-Ours sur le Richelieu.

Elles ont connu la vie en Nouvelle-France et l'arrivée de l'envahisseur anglais.

Parmi elles, des gens ordinaires pour lesquels on aurait aimé en savoir plus. À partir de chez moi via l'internet, j'ai trouvé des documents qui attisent ma curiosité. Certains ont donné des réponses, mais souvent généré plus de questions.

Cet ouvrage résulte de mes recherches à ce jour. Beaucoup restent à faire, d'autres pourront ajouter une brique à l'édifice.

Vous serez heureux de découvrir dans ce texte, des anecdotes, des écrits et même des paroles dites par ces bâtisseurs. Vous pourrez imaginer ce qu'ont été de petits bouts de vie de ces gens, vivant à une autre époque.

J'ai conservé une réserve quant aux informations, afin de respecter la vie privée de nos contemporains. Tout bon généalogiste en ferait autant.

Pour toute question concernant le livre, vous pouvez m'écrire à l'adresse familleslaurentlortie@gmail.com.

Bonne lecture !

Arbre généalogique lignée paternelle des 8 familles de ce tome

Afin de vous permettre de vous retrouver plus facilement dans la position relative des chefs de famille, je vous fournis une table de la composition de ses familles. À chaque individu est associé un sosa. Le “sosa” est un identifiant unique qui vous permettra de distinguer les uns des autres. Souvent les noms et prénoms ne sont pas suffisant pour y parvenir.

Les “sosa” des pères des 11 premières familles (en souligné les familles de ce tome) sont :

1. Sosa 1 - Jean Laurens dit le Basque;
2. Sosa 1.4 - Jean Baptiste Laurent;
3. Sosa 1.4.4 - André Marie Laurens dit Hortye;
4. Sosa 1.4.6 - Charles Laurent dit Lortie;
5. Sosa 1.8 - Jean Laurent;
6. Sosa 1.8.6 - Pierre Laurent;
7. Sosa 1.8.7 - Jean Baptiste de Laurent l’Orty;
8. Sosa 1.8.7.2 - Pierre Laurent;
9. Sosa 1.8.7.3 - Jean Baptiste Laurent dit Lortie;
10. Sosa 1.8.15 - Joseph Laurent;
11. Sosa 1.8.16 - Dominique Orty dit Coquet.

Voici donc cette table, vous pourrez y faire référence tout au long de votre lecture.

Jean Laurens dit le Basque (sosa 1)

Marie Magdeleine le Chardon (sosa 1.A)

1. Marie Anne Laurens (sosa 1.1)
2. Pierre Laurent (sosa 1.2)
3. Jean Baptiste Laurent (sosa 1.3)
4. Jean Baptiste Laurent (sosa 1.4)
 - a. Antoinette Bourré (sosa 1.4.A)
5. Jacques Laurent (sosa 1.5)
6. Vincent Laurens (sosa 1.6)
7. Marie Catherine Laurens (sosa 1.7)
8. Jean Laurent (sosa 1.8)
 - a. Marie Louise Choret (sosa 1.8.A)
9. Marie Joseph de Laurent (sosa 1.9)
10. Joseph Alexis Lorty (sosa 1.10)

Jean Baptiste Laurent (sosa 1.4)

Antoinette Bouré (sosa 1.4.A)

1. Marie Louise Laurens (sosa 1.4.1)
 - a. Louis Charlan (sosa 1.4.1.A)
2. Anonyme Laurens (sosa 1.4.2)
3. Marie Charlotte Laurent (sosa 1.4.3)
 - a. Jacques Rodier dit Lafleur (sosa 1.4.3.A)
4. André Marie Laurens dit Hortye (sosa 1.4.4)
 - a. Marie Joseph Herpin Potvin (sosa 1.4.4.A)
5. Jean Pierre Laurent dit Lortie (sosa 1.4.5)
6. Charles Laurent dit Lortie (sosa 1.4.6)
 - a. Charlotte Nadeau dite Laviolette Lachapelle (sosa 1.4.6.A)

7. Isidore Laurent (sosa 1.4.7)

André Marie Laurens dit Hortye (sosa 1.4.4)

Marie Joseph Herpin Potvin (sosa 1.4.4.A)

1. Marie André Laurent (sosa 1.4.4.1)
2. André Laurent (sosa 1.4.4.2)
3. Jean Baptiste Laurent (sosa 1.4.4.3)
4. Louis Laurent (sosa 1.4.4.4)
5. Marie Archange Laurent (sosa 1.4.4.5)
 - a. John Noody (sosa 1.4.4.5.A)
6. Louis Laurent (sosa 14.4.6)
7. Jean Baptiste Laurent (sosa 1.4.4.7)

Charles Laurent dit Lortie (sosa 1.4.6)

Charlotte Nadeau dite Laviolette Lachapelle (sosa 1.4.6.A)

1. Marie Angélique l’Ortie (sosa 1.4.6.1)
 - a. Jean Joseph Rollet (sosa 1.4.6.1.A)
2. Charlotte Angélique Laurent (sosa 1.4.6.2)
3. Marie Gilete Louise Laurent dit Lortie (sosa 1.4.6.3)
4. Louis Charles Laurent dit Lortie (sosa 1.4.6.4)
5. Joseph Lortis (sosa 1.4.6.5)
6. Catherine Lorty (sosa 1.4.6.6)
 - a. Jean Jonsthon (sosa 1.4.6.6.A)
7. Amable Lortie (sosa 1.4.6.7)
8. Marie Joseph Laurent dit Lortie (sosa 1.4.6.8)
9. Joseph Laurent dit Lortie (sosa 1.4.6.9)
10. Pierre Lortie (sosa 1.4.6.10)

- a. Félicité Parent (sosa 1.4.6.10.A)
- b. Françoise Morar dit Laforme (sosa 1.4.6.10.B)
- c. Marie Louise Bédard (sosa 1.4.6.10.C)
- 11. Jean Baptiste Lortie (sosa 1.4.6.11)

Jean Laurent (sosa 1.8)

Marie Louise Choret (sosa 1.8.A)

- 1. Marie Marguerite Laurent l'Ortie (sosa 1.8.1)
- 2. Louise Angélique Laurent (sosa 1.8.2)
 - a. Jacques Parent (sosa 1.8.2A)
- 3. Marie Louise Ignace Laurent (sosa 1.8.3)
- 4. Marie Joseph Laurens Lortie (sosa 1.8.4)
- 5. Louise Geneviève de Laurent (sosa 1.8.5)
 - a. Joseph Marcou (sosa 1.8.5.A)
- 6. Pierre Laurent (sosa 1.8.6)
 - a. Marie Louise Barbeau (sosa 1.8.6.A)
 - b. Marie Thérèse Baugy (sosa 1.8.6.B)
- 7. Jean Baptiste de Laurent l'Orty (sosa 1.8.7)
 - a. Louise Geneviève Chalifour (sosa 1.8.7.A)
- 8. Bathélémy du Laurent Lorty dit Coquot (sosa 1.8.8)
- 9. Marie Louise Laurent (sosa 1.8.9)
 - a. Jean Baptiste Druilhet Laleulere (sosa 1.8.9.A)
- 10. Louis DuLaurent (sosa 1.8.10)
- 11. Thimoté Laurent Lorty dit Coquot (sosa 1.8.11)
- 12. Marie Madeleine du Laurent dit Coquot (sosa 1.8.12)
 - a. Jean Mongon (sosa 1.8.12.A)
- 13. Antoine Clément Laurent Lorty (sosa 1.8.13)
- 14. Marie Elisabeth Laurent dit Lorty (sosa 1.8.14)
- 15. Joseph Laurent (sosa 1.8.15)
 - a. Marie Jeanne Giroux (sosa 1.8.15.A)

- b. Angélique Garnier (sosa 1.8.15.B)
- 16. Dominique Orty dit Coquet (sosa 1.8.16)
 - a. Marie Anne Choret (sosa 1.8.16.A)
 - b. Françoise Parent (sosa 1.8.16.B)

Pierre Laurent (sosa 1.8.6)

Marie Louise Barbeau (sosa 1.8.6.A)

- 1. Pierre Laurent (sosa 1.8.6.A1)
- 2. Anonyme Laurent (sosa 1.8.6.A2)
- 3. Marie Louise Joseph Laurent (sosa 1.8.6.A3)
- 4. Jean Baptiste Laurent (sosa 1.8.6.A4)
- 5. Marie Joseph Laurent (sosa 1.8.6.A5)
- 6. Pierre Clément Laurent (sosa 1.8.6.A6)
- 7. Marie Louise Laurent (sosa 1.8.6.A7)
 - a. Etienne Marcou (sosa 1.8.6.A7.A)
- 8. Marie Madeleine Laurent (sosa 1.8.6.A8)
 - a. Charles Roberge (sosa 1.8.6.A8.A)
- 9. Marguerite Lhorti (sosa 1.8.6.A9)
 - a. Joseph Marcoux (sosa 1.8.6.A9.A)
- 10. Anonyme Laurent (sosa 1.8.6.A10)
- 11. Simon Pierre Lhorty dit Laurent (sosa 1.8.6.A11)

Marie Thérèse Baugy (sosa 1.8.6.B)

- 1. Marie Angélique Laurent (sosa 1.8.6.B12)
- 2. Dominique Laurent (sosa 1.8.6.B13)
 - a. Marie Marceau (sosa 1.8.6.B13.A)
- 3. Marie Joseph Laurent (sosa 1.8.6.B14)
 - a. Jean Garnier (sosa 1.8.6.B14.A)

Jean Baptiste de Laurent l'Orty (sosa 1.8.7)

Louise Geneviève Chalifour (sosa 1.8.7.A)

- 1. Marie Louise Laurent (sosa 1.8.7.1)
- 2. Pierre Lorty (sosa 1.8.7.2)
 - a. Marie Magdeleine Gravelle dit Brindelière (sosa 1.8.7.2.A)
 - b. Marie Josephte Loson (sosa 1.8.7.2.B)
- 3. Jean Baptiste Laurent dit Lortie (sosa 1.8.7.3)
 - a. Marie Barbe Valiquette (sosa 1.8.7.3.A)
- 4. Joseph Laurent dit Lortie (sosa 1.8.7.4)
- 5. Sébastien Luran (sosa 1.8.7.5)
 - a. Marie Rivard dite Lanouette (sosa 1.8.7.5.A)
- 6. Jacques Laurent (sosa 1.8.7.6)
 - a. Marie Louise Beaudreau Graveline (sosa 1.8.7.6.A)
- 7. Joseph Marie Laurent (sosa 1.8.7.7)
- 8. Dominique Laurent dit Hortie (sosa 1.8.7.8)
- 9. Charles Laurent (sosa 1.8.7.9)
 - a. Marie Suzanne Gravelle (sosa 1.8.7.9.A)
- 10. Dominique de Laurent l'Orty (sosa 1.8.7.10)
- 11. Ignace Laurent dit Horty (sosa 1.8.7.11)

Pierre Lorty (sosa 1.8.7.2)

Marie Magdeleine Gravelle dit Brindelière (sosa 1.8.7.2.A)

- 1. Pierre Laurent dit l'Horty (sosa 1.8.7.2.A1)
 - a. Marie Rose Quenneville (sosa 1.8.7.2.A1.A)
- 2. François Laurent (sosa 1.8.7.2.A2)
- 3. Jean Baptiste Laurent (sosa 1.8.7.2.A3)
- 4. Jean Laurent dit Hortie (sosa 1.8.7.2.A4)
- 5. Louis Laurent (sosa 1.8.7.2.A5)
 - a. Josephte Paquet (sosa 1.8.7.2.A5.A)

- 6. Jean Baptiste Laurent dit Lortie (sosa 1.8.7.2.A6)
- 7. Marie Magdeleine Laurent dit Lhorty (sosa 1.8.7.2.A7)
 - a. Charles Louis Paquet (sosa 1.8.7.2.A7.A)
- 8. Jean Baptiste Laurent Horty (sosa 1.8.7.2.A8)
 - a. Marie Thérèse Brazeau (sosa 1.8.7.2.A8.A)
- 9. François Laurent dit Hortie (sosa 1.8.7.2.A9)
- 10. Joseph Dominique Laurent (sosa 1.8.7.2.A10)
- 11. Marie Anne Laurent (sosa 1.8.7.2.A11)
 - a. Simon Rouselle (sosa 1.8.7.2.A11.A)
 - b. Jean Baptiste Paquet (sosa 1.8.7.2.A11.B)
- 12. Marie Geneviève Laurent Lortie (sosa 1.8.7.2.A12)
- 13. Charles Laurent Lorty (sosa 1.8.7.2.A13)
- 14. Marie Louise l'Horty (sosa 1.8.7.2.A14)
- 15. Marie Angélique l'Horty (sosa 1.8.7.2.A15)
- 16. Sigismond Camille l'Horty (sosa 1.8.7.2.A16)
 - a. Marie Louise Richard (sosa 1.8.7.2.A16.A)
- 17. André Laurent dit l'Horty (sosa 1.8.7.2.A17)
 - a. Charlotte Chartrand (sosa 1.8.7.2.A17.A)
- 18. Marie Angélique Laurent Lhorty (sosa 1.8.7.2.A18)

Marie Josephte Loson (sosa 1.8.7.2.B)

- 1. Noël Laurent dit l'Horty (sosa 1.8.7.2.B19)
 - a. Catherine Marcotte (sosa 1.8.7.2.B19.A)
- 2. Marie Reine Orty (sosa 1.8.7.2.B20)
- 3. Pierre Lorty (sosa 1.8.7.2.B21)
- 4. Joseph Laurent l'Horty (sosa 1.8.7.2.B22)
 - a. Marguerite Hotte (sosa 1.8.7.2.B22.A)
 - b. Marie Fournier (sosa 1.8.7.2.B22.B)
- 5. Georges l'Horty (sosa 1.8.7.2.B23)
- 6. Alexis l'Horty (sosa 1.8.7.2.B24)

- a. Louise Cabana (sosa 1.8.7.2.B24.A)
- 7. Antoine Laurent Horty (sosa 1.8.7.2.B25)
- a. Marie Sophie Paquet Lavallée (sosa 1.8.7.2.B25.A)
- 8. Marie Joseph Horty (sosa 1.8.7.2.B26)
- a. Godefroid Hogue (sosa 1.8.7.2.B26.A)

Jean Baptiste Laurent dit Lortie (sosa 1.8.7.3)

Marie Barbe Valiquette (sosa 1.8.7.3.A)

- 1. Jean Baptiste Laurent (sosa 1.8.7.3.1)
 - a. Francoise Bergeron (sosa 1.8.7.3.1.A)
- 2. Marie Louise Laurent l'Horti (sosa 1.8.7.3.2)
 - a. Charles Desnoyers (sosa 1.8.7.3.2.A)
- 3. Marguerite Laurent dit Lortie (sosa 1.8.7.3.3)
 - a. Henri Descotes (sosa 1.8.7.3.3.A)

Joseph Laurent (sosa 1.8.15)

Marie Jeanne Giroux (sosa 1.8.15.A)

- 1. Joseph Laurent (sosa 1.8.15.A1)
- 2. Marie Louise Laurent (sosa 1.8.15.A2)
 - a. Jean Vallée (sosa 1.8.15.A2.A)
- 3. Jean Baptiste Laurent (sosa 1.8.15.A3)
 - a. Godefroid Bernard (sosa 1.8.15.A4.A)
 - b. Augustin Noel de Tilly (sosa 1.8.15.A4.B)
 - c. René Mathieu (sosa 1.8.15.A4.C)
- 5. Marie Catherine Laurent (sosa 1.8.15.A5)
- 6. Marie Catherine Laurent (sosa 1.8.15.A6)
- 7. Louis Laurent (sosa 1.8.15.A7)
- 8. Jean Joseph Laurent (sosa 1.8.15.A8)

- a. Marguerite Parent (sosa 1.8.15.A8.A)
- 9. Marie Louise Laurent (sosa 1.8.15.A9)
 - a. Alexis Delille (sosa 1.8.15.A9A)
- 10. Charles Laurent (sosa 1.8.15.A10)
 - a. Louise Garnier dit Comtois (sosa 1.8.15.A10.A)
 - b. Marie Geneviève Fréchette (sosa 1.8.15.A10.B)
- 11. Dominique Laurent (sosa 1.8.15.A11)
 - a. Agathe Chamberland (sosa 1.8.15.A11.A)
- 12. Marie Anne Laurent (sosa 1.8.15.A12)
- 13. Marie Anne Laurent (sosa 1.8.15.A13)
- 14. Marie Janne Laurent (sosa 1.8.15.A14)
- 15. Jacques Laurent (sosa 1.8.15.A15)
- 16. Anonyme Laurent (sosa 1.8.15.A16)

Angélique Garnier (sosa 1.8.15.B)

- 1. Joseph Laurent (sosa 1.8.15.B17)
 - a. Angélique Giroux (sosa 1.8.15.B17.A)
- 2. Marie Angélique Laurent (sosa 1.8.15.B18)
- 3. Jean Baptiste Laurent (sosa 1.8.15.B19)
 - a. Joseph Gagnon (sosa 1.8.15.B19.A)
- 4. Marie Joseph Horty Laurent dit Ortie (sosa 1.8.15.B20)
- 5. Antoine Laurent dit Ortie (sosa 1.8.15.B21)
- 6. Jean Marie Laurent dit Lortie (sosa 1.8.15.B22)
 - a. Marguerite Connely (sosa 1.8.15.B22.A)
- 7. Marie Suzanne Laurent dit l'Horty (sosa 1.8.15.B23)

Dominique Orty dit Coquet (sosa 1.8.16)

Marie Anne Choret (sosa 1.8.16.A)

- 1. Dominique Laurent (sosa 1.8.16.A1)
 - a. Angélique Bissonnette (sosa 1.8.16.A1.A)

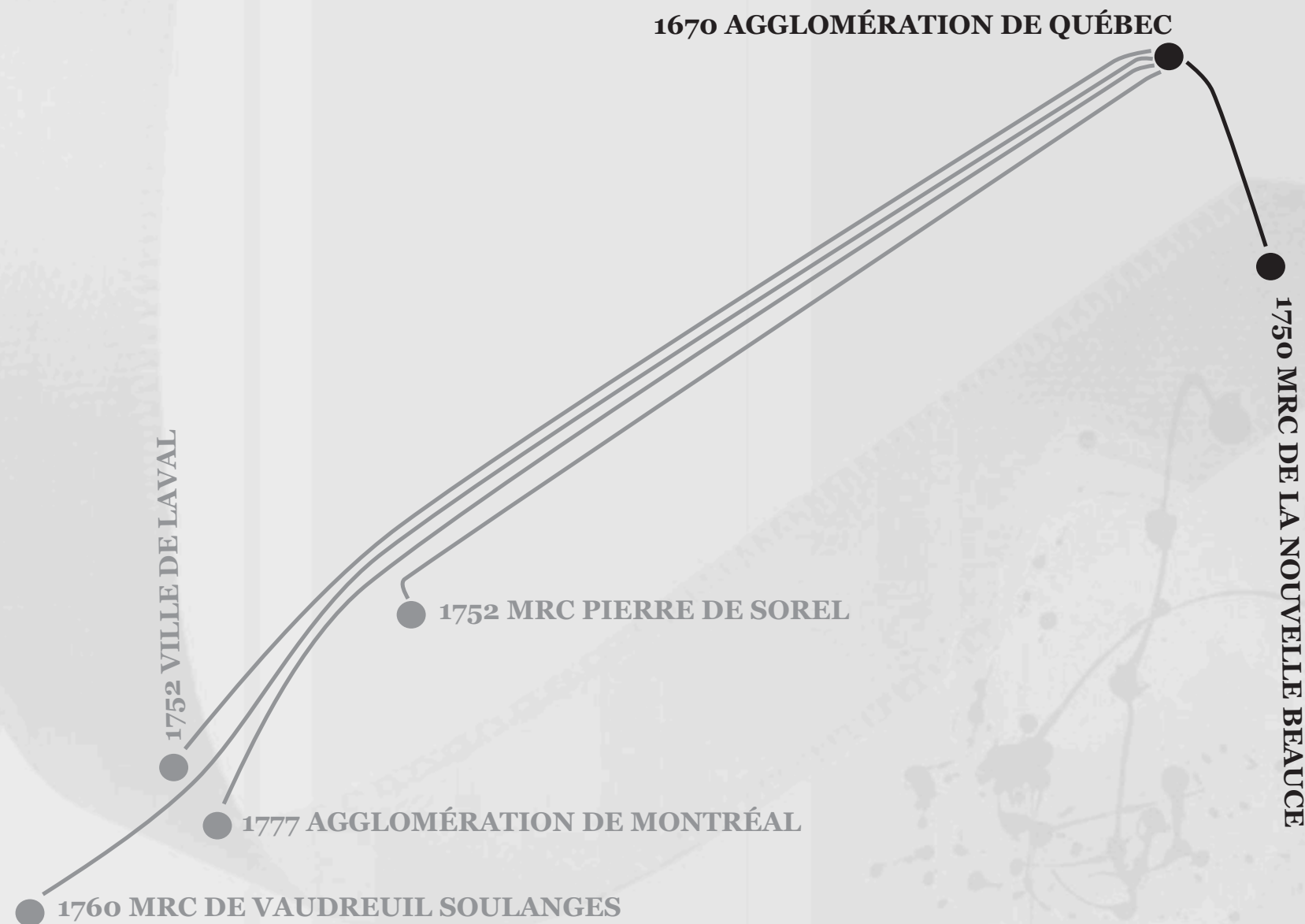
- 2. Jean Baptiste Laurent (sosa 1.8.16.A2)

Francoise Parent (sosa 1.8.16.B)

- 1. Jacques Laurent (sosa 1.8.16.B3)
 - a. Josette Cloutier (sosa 1.8.16.B3.A)
- 2. Jean Baptiste Laurent (sosa 1.8.16.B4)
- 3. Francois Régis Laurent (sosa 1.8.16.B5)
 - a. Pélagie Guilleboux (sosa 1.8.16.B5.A)
- 4. Antoine Francois Laurent (sosa 1.8.16.B6)
 - a. Marie Bellanger (sosa 1.8.16.B6.A)
- 5. Louis Mathieu l'Ortie (sosa 1.8.16.B7)
- 6. Marie Francois Laurent (sosa 1.8.16.B8)
 - a. Alexis Gravel (sosa 1.8.16.B8.A)
- 7. Marie Louise Laurent (sosa 1.8.16.B9)
 - a. Louis Déry (sosa 1.8.16.B9.A)
 - b. Prisque Lessard (sosa 1.8.16.B9.B)
- 8. Charles Laurent sosa (sosa 1.8.16.B10)
 - a. Marie Magdeleine Tessier (sosa 1.8.16.B10.A)
- 9. André Laurent (sosa 1.8.16.B11)
 - a. Marguerite Capaye Frédéric (sosa 1.8.16.B11.A)
- 10. Magdeleine Laurent (sosa 1.8.16.B12)
 - a. Joseph Leclerc (sosa 1.8.16.B12.A)
- 11. Jean Laurent (sosa 1.8.16.B13)
- 12. Barbe Chalifour (sosa 1.8.16.B13.A)

Migration des familles de 1670 à 1784

On sait que Jean Laurens dit le Basque est originaire de France et qu'il s'installa à Québec. Afin de vous donner un portrait global de la migration de ses descendants, j'ai fait un schéma qui résume les dates d'arrivée dans chacun des coins du territoire. Je les ai regroupé et identifié à partir de la dénomination actuelle. On s'entend que ces appellations n'étaient pas utilisées à ce moment. Voici donc ce schéma à la page suivante. En gris les déplacements de 1751 à 1784.



1751-1784

Elie Lortie

Le 29 mars 1752, un Elie Lortie s'embarque pour la Nouvelle-France. Il est capitaine du marquis de Malauze de Bordeaux, originaire d'Avalon. Il est accompagné de Jean Pedary qui est un homme d'affaires, natif de Villemeu près de Montauban. Avec eux, trois engagés : Jacob Dambourger, cordonnier du Béarn ; Francois Soulier, tailleur de pierre de Castelmoron ; Jean Fromenty, boulanger d'Aginois. Ce Lortie n'est pas parent avec Jean Laurens dit le Basque et ses descendants.

Lois et politiques

En 1753, une promulgation du Conseil d'État stipule que les résidants de Québec devront débourser annuellement 13 351 livres pour l'entretien des casernes.

En 1754, une ordonnance est émise pour contrôler les incendies à Québec. Les propriétaires de maison devront faire ramoner leurs cheminées et entretenir des échelles pour monter sur les toits.

En 1766, les propriétaires de tavernes (cabaretiers) doivent obtenir un permis de boisson.

Le 1^{er} mai 1775, l'Acte de Québec entre en vigueur.

Crime

En 1755, un incendie criminel allumé par deux matelots déjà condamnés en France détruit l'hôpital de l'Hôtel-Dieu de Québec.

La peur rôde

Dans la nuit du 22 novembre 1755, la terre tremble à Québec.

Maladies et accident

En 1756, la peste est déclarée à bord du vaisseau *Léopard* qui arrive à Québec. Pas moins de 280 malades sont amenés à l'Hôpital Général.

En mai 1758, huit navires chargés de 7 500 quarts de farine entrent à Québec, mettant fin au rationnement du pain touchant la population de Québec.

Le 13 avril 1760, Christophe-Hilarion Du Laurent meurt, il était l'ancien commis-greffier du Conseil supérieur. Il n'est pas descendant de Jean Laurens dit le Basque.

Le 27 avril 1761, sept habitants de Beauport se noient dans la rivière Saint-Charles.

En 1784, une épidémie de variole sévit à Québec. La population de Québec est maintenant de 6491 âmes.

Mauvaise température

De 1742 à 1789, le nombre de jours de pluie par année, varie de 42 à 102 jours. En comparaison, le nombre de jours de pluie de 1961 à 1990 est de 118 jours par année. Plusieurs années ont subi des sécheresses.

En 1752, une sécheresse touche Montréal. En 1756, des pluies torrentielles s'abattent dans les champs pendant une bonne partie de l'été. La disette est si grande que Bigot ne pourra éviter de faire mettre de l'avoine dans le pain et de faire battre le blé tout vert. L'année suivante, la récolte est également très mauvaise: les pluies continuelles ont brûlé et rouillé les grains. En 1758, la disette s'aggrave de jour en jour, au dire du gouverneur Vaudreuil, alors que la récolte s'annonce encore une fois très mauvaise.

En 1768, un printemps pluvieux et venteux de même qu'un été pluvieux conduisent à une très mauvaise récolte. La récolte de l'année 1769, n'est pas meilleure et, selon les ursulines, le blé manque au point où un grand nombre n'ont pas vu de pain depuis quatre ou cinq mois et en sont réduits aux herbages.

En 1778, la récolte est désastreuse, à la suite de chaleurs excessives. À l'été 1781, les chenilles mangent les récoltes dans la région de Québec.

En 1784, la toiture du Château Saint-Louis est arrachée par les vents. Cette année est exceptionnelle, on compte cinq ouragans à Québec alors qu'habituellement il n'y en a qu'un seul ou aucun.

Des quais sont arrachés, les navires sont brisés au Cul-de-Sac et sur la rivière Saint-Charles.

Construction d'infrastructure

La paroisse Saint-Joseph de Soulanges ouvre ses registres en 1752.

En 1762, le grand-voyer fait faire par les habitants des travaux considérables sur les chemins de Charlesbourg, Lorette, Sillery et Cap-Rouge.

En 1764, démarrage d'une imprimerie qui publiera le journal bilingue *La Gazette de Québec*.

En 1767, Sébastien Rocan dit Bastien est premier exploitant d'un traversier entre Saint-Vincent-de-Paul et Sault-au-Récollet.

En 1768, il y a 94 auberges à Québec.

En 1768, à Saint-Eustache de Deux-Montagnes, arrive le premier prêtre, François Petit. En 1769, un second curé est nommé, il s'appelle Félix Berey. Il assiste au début du développement de Saint-Eustache. C'est entre 1780 et 1783 que l'église de Saint-Eustache sera construite.

En 1768, le fils de Marie-Geneviève Joybert de Soulanges, Joseph-Dominique-Emmanuel Le Moyne de Longueuil devient seigneur de Soulanges.

La paroisse catholique de Saint-Martin est créée en 1774.

En 1779, le capitaine William Twist décide de construire un canal pour contourner les rapides. Il appelle les lieux *Cedar Rapids* (Saint-Joseph-les-Cèdres Soulanges).

De 1750 à 1850, le village de Saint-Vincent-de-Paul se structure en deux noyaux : le bas et le haut du village.

Population et immigration

En 1765, Québec compte 8967 habitants, incluant la garnison britannique.

En 1784, la population de Québec descend à 6491 habitants.

L'invasion britannique de 1759 et la tentative américaine de 1775

Les membres de la famille Laurent-Lortie ayant vécu l'invasion des Britanniques

Certains descendants de Jean Laurens dit le Basque ont vécu cet évènement troublant.

Marie Louise Laurens (sosa 1.4.1), épouse de Louis Charlan, habitait Québec, elle meurt peu de temps après en mars 1761.

Marie Charlotte Laurent (sosa 1.4.2) et son époux Jacques Rodier dit Lafleur, caporal, vivent aussi à Québec. Jacques aura sûrement pris part au combat.

André Marie Laurens dit Hortye (sosa 1.4.4) marié à Marie Joseph Herpin Potvin, vit à Saint-Ours depuis quelques années. Leur fille Marie Archange a 3 ans et épousera 18 ans plus tard, John Noody. Leur fils Louis a un an. Marie Joseph est enceinte de Jean Baptiste² qui naîtra en octobre 1759.

Charles Laurent dit Lortie (sosa 1.4.6) et Charlotte Nadeau dite Laviolette, acadienne qui a échappé au génocide acadien. Charles

est cabaretier à Québec et sa femme enceinte ira se mettre en sécurité à Montréal à l'automne 1759. Leurs enfants sont avec elle : Marie Angélique (4 ans) ; Charlotte Angélique (3 ans) ; Louis Charles (1 an). Marie Joseph est enceinte de Joseph qui naîtra en octobre 1759. Leur fillette Charlotte Angélique mourra en 1761.

Jean Laurent (sosa 1.8) ancien procureur fiscal de la seigneurie *Notre-Dame-de-Anges*, et son épouse Marie Louise Choret, vivent à *La Canardière*. Il est probable qu'ils ont été évacués comme les autres habitants de Beauport et de la haute-ville. Marie Louise mourra en 1768 tandis que Jean la suivra en 1770.

Louise Angélique Laurent (sosa 1.8) et son époux Jacques Parent vivent à Beauport.

Marie Louise Ignace Laurent (sosa 1.8.3) célibataire vit probablement chez ses parents, à *La Canardière*.

Louise Geneviève de Laurent (sosa 1.8.5) et son époux Joseph Marcou résident en Beauce, loin de l'action.

Pierre Laurent (sosa 1.8.6) et son épouse Marie Louise Barbeau habitent à Beauport. Leurs enfants sont avec eux : Marie Joseph (3 ans) ; Marie Louise (2 ans) ; Marie Madeleine (1 an). Marie Louise est enceinte de Marguerite qui naîtra en novembre 1759. Marie Louise mourra en novembre 1760, à la suite de la naissance de jumeaux.

Jean Baptiste de Laurent l'Orty (sosa 1.8.7) et son épouse Louise Geneviève Chalifour, vivent à Laval loin de l'action. Leurs enfants sont avec eux : Marie Louise (6 ans) ; Pierre (5 ans) ; Jean Baptiste (3 ans).

Marie Louise Laurent (sosa 1.8.9) et son époux Jean Baptiste Druilhet Laleulère, résident à Beauport. Jean Baptiste est acadien et disparaît peu après.

Joseph Laurent (sosa 1.8.15) et son épouse Marie Jeanne Giroux habitent à Beauport. Leur fils Joseph Laurent n'a que 9 mois lorsqu'il décède en septembre 1959.

Et finalement, Dominique Orty dit Coquet (sosa 1.8.16) est célibataire et âgé de 23 ans, il ne se mariera qu'en 1764. Il a probablement participé aux affrontements.

Invasion britannique

Ayant échappé à la déportation de 1755, des Acadiens atteignent Québec.

En 1755, les bataillons détachés des régiments français de la Reine, Guyenne, Béarn et Languedoc, mettent pied à Québec. Le nouveau gouverneur général Pierre de Rigaud de Vaudreuil de Cavagnal fait de même.

En 1756, Louis-Joseph de Montcalm commandant des troupes envoyées de France, arrive à Québec. Il est accompagné des bataillons détachés des régiments du Royal-Rousillon et de La Sarre.

En 1757, deux bataillons du régiment de Berry s'ajoutent. L'épidémie de *fièvre des vaisseaux* les frappe durement. Huit autres compagnies se joignent aux bataillons des régiments de la Reine et de Languedoc.

Une nouvelle arrive à Québec, selon laquelle une attaque anglaise contre Québec est imminente.

En 1758, Montcalm mène ses troupes à la conquête du fort Carillon. Il remporte, mais perd 12 officiers et 92 soldats.

En 1759, l'Angleterre se prépare à envahir la Nouvelle-France. Le 24 mai, Montcalm fait construire des retranchements près de la rivière Saint-Charles. Le 25 mai, on détecte les premiers bateaux anglais aux environs de l'île Barnabé (Rimouski). La flotte anglaise sera composée de 49 vaisseaux de guerre et 119 navires de transport, soit 8500 soldats et 13 500 marins et hommes d'équipage.

Le 29 mai, des renforts viennent de Trois-Rivières et Montréal.

Le 1^{er} juin, la paroisse de Beauport est évacuée vers Lorette. On demande aux habitants de la basse-ville et de la haute-ville de faire de même.

Le 26 juin, la flotte anglaise mouille à la pointe de l'Île d'Orléans. L'armée s'installe à Saint-Laurent sur l'Île.

Les militaires français lancent des brûlots, genre de petites embarcations en feu dirigées vers les navires ennemis, afin de les brûler.

Montcalm se place à Beauport, Lévis entre la rivière Beauport et la rivière Montmorency, Vaudreuil à *la Canardière*, afin d'empêcher les Anglais de débarquer.

Les Anglais mettent des canons à Pointe-Lévy, ils bombarderont la basse-ville de Québec.

Des canots français armés d'un canon, se rendent attaquées les installations à la Pointe-Lévy.

Le 9 juillet, les brigades de Murray et Townshend réussissent à se positionner du côté est de la rivière Montmorency.

Durant 15 heures le 12 juillet, les Anglais bombardent Québec. Le même jour, 1500 volontaires sous les ordres du major général Jean Daniel Dumas traversent le fleuve pour surprendre les Anglais à Pointe-Lévy, c'est un échec.

Le 15 juillet et le 23 juillet, les Anglais bombardent à nouveau, et les projectiles se rendent en haute-ville.

Le 27 juillet, 70 radeaux en feu sont envoyés par les Français, sans succès.

Le 31 juillet, Monckton débarque sur les berges de Beauport, Townshend et Murray enjambent à gué la rivière Montmorency. Une centaine de blessés chez les Français, environ 500 soldats anglais tués ou blessés, les Anglais retraitent.

Le 6 août, cinq détachements de troupes françaises vont s'installer à l'anse des Mères. Le 7 août, 200 Canadiens se rendent à l'anse au Foulon.

Le 9 août, 167 maisons de la basse-ville sont détruites par les bombardements. Le même jour, Lévis et 800 hommes laissent Québec pour Montréal, craignant l'arrivée de troupe anglaise du sud-ouest.

Du 8 au 25 août, les navires anglais attaquent les rives de Sillery.

Le 17 août, Bougainville repousse les Anglais à Neuville.

À la fin août, les Anglais quittent leur camp de la rivière Montmorency.

Le 13 septembre 1959 dans la nuit, Wolfe et ses troupes débarquent à l'anse des Mères. Ils marchent jusqu'à l'anse au Foulon et montent le sentier de la falaise. Donald McDonald parlant français, trompe le poste de garde. Au matin, 4800 Anglais sont sur les plaines d'Abraham. Montcalm se présente en face de Wolfe avec 3500 hommes, dont seulement

À la page suivante, un extrait d'une carte de 1759. Il illustre les opérations du siège de Québec par les Anglais. En 1, le quartier général de Montcalm. En 2 celui de Wolfe. En 3, celui de Lévis. En 4, celui de Vaudreuil. En 5, celui de Monckton. En 6, celui de Hardy. En 7, l'anse du foulon. En 8, les plaines d'Abraham. En 9, Québec protégée par les remparts. En 10 l'Île d'Orléans. Référence : Plan of the River St. Lawrence from Sillery to the Fall of Montmorency with the Operations of the Siege of Quebec (1759) - 1881 - Compagnie de lithographie Burland-Desbarats - domaine public.



4

1

3

2

8

9

7

5

6

10

2000 soldats et cinq canons. Vers 10 h, les Français s'élancent vers les Anglais. 640 Français sont tués ou blessés, 664 Anglais sont tués ou blessés. Montcalm et Wolfe sont blessés mortellement.

Quelques centaines de Canadiens et Acadiens ferment la route aux Fraser's Highlanders, protégeant ainsi la retraite des troupes françaises. Par la suite, les troupes françaises se rendent à la rivière Jacques-Cartier.

Les Anglais prennent possession de l'Hôpital Général.

Le 15 septembre, une requête des bourgeois de Québec incite le conseil de guerre à capituler.

Le 17 septembre, les troupes de Lévis sont de retour de Montréal, et rejoignent les soldats déjà retranchés à la rivière Jacques-Cartier. Le même jour, les troupes anglaises se préparent à attaquer les remparts de Québec. Ramezay sort le drapeau blanc et le major de Québec est envoyé au camp anglais avec l'acte de capitulation.

Le 19 septembre, Ramezay remet la ville à Townshend.

En octobre et novembre, chaque habitant de Québec (intramuraux) doit se présenter en personne devant des officiers britanniques et jurer qu'il ne prendra pas les armes contre le roi George II et ses troupes.

Le 23 octobre, toutes les armes des résidents sont remises aux capitaines de milice.

Le 26 octobre, les derniers navires anglais quittent Québec, 8 578 soldats anglais restent sur place.

Le 25 novembre 1759, la flotte française quitte une anse de Sillery et réussit à passer devant Québec malgré 3000 coups de canon, elle ira réclamer des renforts en France.

En avril 1760, les troupes de Lévis ayant hiverné à Montréal débarquent à Saint-Augustin. Le 27 avril, elles arrivent à Sainte-Foy. Le 28, elles avancent jusqu'au moulin Dumont (parc des Braves). Elles affrontent les troupes anglaises sorties des murs, l'affrontement dure deux heures. 800 Français sont tués ou blessés, 1200 soldats anglais sont tués ou blessés, les Anglais retraitent. Le 11 mai, les canons de Lévis bombardent les remparts. Le 12 mai, des navires anglais arrivent, Lévis retraite vers Montréal.

D'avril à octobre 1760, les curés de Charlesbourg et Beauport sont détenus par les Anglais.

Le 8 septembre 1760, Amherst arrive à Québec avec l'acte de capitulation de Montréal.

Le 21 octobre, 4000 prisonniers ainsi que certains bourgeois dont Mme de Pean et l'ex-intendant Bigot, repartent pour la France.

À l'hiver 1760-61, l'armée britannique est éprouvée par le froid, elle passe de 7500 à 4000 hommes valides.

Tentative américaine

En 1775, les troupes américaines de Bénédict Arnold, constituées de 700 hommes, arrivent à Pointe-Lévy. Elles traversent le fleuve et logent dans les bâtiments de ferme d'Henry Caldwell sur le chemin Sainte-Foy. Le 14 novembre, le conseil de guerre anglais ordonne la destruction du faubourg Saint-Jean afin que les envahisseurs ne puissent s'y cacher. Le 19 novembre, Arnold se replie à Neuville. Le 4 décembre, accompagné des troupes du général Montgomery venues lui porter main forte, ils s'installent près de la ville de Québec. Le 9 décembre, les canons américains bombardent les remparts. Le 31 décembre, les troupes américaines composées de 1200 hommes donnent l'assaut. Montgomery meurt ainsi que plusieurs de ses hommes. Le gouverneur Carleton ordonne de mettre le feu aux faubourgs Saint-Nicolas et Saint-Roch, afin d'empêcher l'envahisseur de se dissimuler.

En mars 1776, vu le blocus des troupes américaines, le bois de chauffage manque dans la ville de Québec et les vivres sont rares. Le 6 mai, 700 soldats britanniques viennent en renfort. Les Américains retraitent à Sorel, puis retournent aux É.-U.

Les recensements de Notre-Dame-des-Anges et de Notre-Dame à Québec

Recensement de 1781

Le recensement des Jésuites couvre l'ensemble de leurs seigneuries, dont celle de Notre-Dame-des-Anges. On recense :

À Charlesbourg, Dominique Lortie chez un Jean Baptiste Poulin. Terre de 118 arpents dont 40 en culture, 10 en prairie et 68 en bois debout. Une maison et une grange. Rente de 3,1,0 en argent tournoi et un chapon.

Dans le Trait-Carré à Charlesbourg, la veuve Vincent Beaumont. Terre de 40 arpents, dont 20 en culture, 3 en prairie et 17 en bois debout. Une maison et une grange. Rente de 3,4,0 en argent tournoi et deux chapons.

Pierre est le 4^e enfants s'étant rendu à l'âge adulte, de Jean Laurent et Marie Louise Choret. Pierre Laurent fait partie de la 2^e génération née en Nouvelle-France. Il a été élevé dans la seigneurie Notre-Dame-des-Anges, paroisse Notre-Dame à Beauport.

Signature et appellation

Dans l'acte de baptême, on le nomme *Pierre Laurent*. Selon la notation Aboville, son sosa est le (sosa 1.8.6). Dans les documents trouvés, on écrit son nom de différentes façons. La plupart du temps, on écrit *Pierre Laurent*, j'utiliserai cette appellation dans la suite du texte.

J'ai trouvé une signature de Pierre Laurent, elle est utilisée lors du mariage de sa sœur Marie Louise Laurent, lors du baptême de son fils Jean Baptiste Laurent et lors du mariage de son frère Jean Baptiste de Laurent l'Orty.

Métier

Pierre Laurent est le petit-fils de Jean Laurens dit le Basque, métayer de Jean Talon. Pierre est aussi le fils de Jean Laurent,

Génération	Nom de baptême	Métier principal
1	Jean Laurens dit le Basque (Sosa 1)	
2	Jean Laurent (Sosa 1.8)	
3	Pierre Laurent (Sosa 1.8.6)	

procurateur fiscal de la seigneurie *Notre-Dame-des-Anges*. On s'explique qu'il sache écrire, cependant je n'ai trouvé qu'une trace de son occupation dans les documents. En août 1759, Pierre Lorty apparaît sur la liste des fournitures du magasin du Roi. M. Chevalier de Montreuil lui commande le cuir pour fournir les selles de deux cavaliers. On écrit que Pierre est tanneur.

Relations familiales

Pierre Laurent fait partie d'une famille nombreuse dont les membres se sont installés à Beauport, Québec et Sainte-Marie en Beauce. Pierre a cinq sœurs : une célibataire à Beauport ; une mariée demeurant à Beauport ; une mariée résidant à Sainte-Marie en Beauce ; une mariée à un garde-magasin du Roi, habitant *Les Cèdres* ; et enfin une mariée à un tonnelier demeurant à Québec, morte précipitamment à 26 ans. Pierre a trois frères tous mariés : un résidant à Laval ; un autre, laboureur habitant Beauport ; et un dernier, cultivateur demeurant Beauport.

**Pierre Laurent et
Marie Louise Barbeau
+ Marie Thérèse Baugy**

1751

Le couple Laurent-Barbeau a eu neuf enfants, celui de Laurent-Baugy trois, donnant l'occasion à plusieurs d'être parrain ou marraine. Quatre parrains et trois marraines sont issus de la famille proche.

La marraine de Pierre Laurent est Marie Louise Choret, sa grand-mère. Le parrain de Marie Louise Joseph est Joseph Laurent (sosa 1.8.15), son oncle. Le parrain de Jean Baptiste est Dominique Orty dit Coquet (sosa 1.8.16), son oncle. La marraine est Louise Angélique Laurent (sosa 1.8.2), sa tante. Le parrain de Marie Louise est Pierre Parent, notaire. La marraine au baptême de Marie Angélique Laurent est Marie Angélique Laurent (possiblement Louise Angélique Laurent [sosa 1.8.2] tante de l'enfant). En 1764, le parrain au baptême de Dominique Laurent est Dominic Lortie (sosa 1.8.16), oncle de l'enfant. La famille est tissée serrée.

Le 24 novembre 1741, Pierre Laurent Lortie est présent au mariage de Jean Baptiste Paquet et Elisabeth Choret en l'église Notre-Dame à Québec.

Le 7 février 1752, Pierre Lorty est présent au mariage de Gilles Chalifour et Marie Renée Proteau en l'église Saint-Charles à Charlesbourg. Jean Lorty son frère est aussi présent.

Le 7 janvier 1758, Pierre Lorty est présent au mariage de Joseph DuCimetière et Marie DeLaune en l'église Notre-Dame à Québec.

Le 16 janvier 1760, Pierre Lortie est parrain au baptême de Pierre, fils de Jean Baptiste Lespérance et Louise Vallé en l'église Notre-Dame à Beauport.

En enfin, le 21 janvier 1760, Pierre Lorti est présent au mariage de Jean Baugy et Marie Jeanne Barbeau en l'église Notre-Dame à Beauport. Pierre est sûrement accompagnée de son épouse Marie Louise Barbeau parente de la mariée.






Lieu d'habitation

J'ai trouvé un recensement qui indique l'emplacement de leur habitation. De plus, les principaux événements entre 1751 et 1776 ayant tous eu lieu à dans la paroisse de Beauport, je déduis qu'ils y ont habité possiblement tout ce temps.

D'ailleurs, le 26 août 1754 en avant-midi, Pierre Laurent Lorty et ses parents reçoivent en leur demeure le notaire A. Genest. Les parents de Pierre: Jean Laurent Lorty procureur fiscal et Marie Louise Choret, sont présents. Ceux-ci cèdent à leur fils :

Un arpent et demy de terre De front Sur La profondeur a prendre Du Coste du Sud Est La dite profondeur Sur le bord Du fleuve St. Laurent Et allant et Continuant du Costé du nord ouest jusquen aux terres Des Parents Jumeaux Et aux desSus du ConcesSion qui Sont Sur La dite terre pareil front d'un arpent et demy Jusques au bout de La Profondeur que la dite terre Peut Contenir Le tout Scis au Lieu de Beauport fiefs de Sieur Monsieur Duchesnay Ecuyer Seigneur du dit

Enfants issus du mariage de Pierre Laurent et Marie Louise Barbeau (1 de 2)

	Nom	Début de vie	Union	Conjoint	Fin de vie
 9 semaines	1 Pierre Laurent	N - 5 novembre 1751 B - 6 novembre 1751 *1 P - Jean Baptiste Chamberlan M - Marie Louise Choret C - Chardon ptre			D - 9 janvier 1752 S - 10 janvier 1752 *1 C - Chardon ptre
 1 jour	2 Anonyme Laurent	N - 18 février 1753			D - 18 février 1753 S - 18 février 1753 *1 C - Chardon ptre
 4 semaines	3 Marie Louise Joseph Laurent	N - 8 juillet 1754 B - 8 juillet 1754 *1 P - Joseph Laurent M - Josette Lagroix C - Chardon ptre			D - 9 août 1754 S - 10 août 1754 *1 C - Chardon ptre
 7 semaines	4 Jean Baptiste Laurent	N - 12 juillet 1755 B - 13 juillet 1755 *1 P - Dominique Laurent M - Marguerite Rochereau C - Chardon ptre			D - 2 septembre 1755 S - 3 septembre 1755 *1 C - Chardon ptre
 > 37 ans	5 Marie Joseph Laurent	N - 13 août 1756 B - 14 août 1756 *1 P - Jacques Parent M - Marie Joseph Barbeau C - Chardon ptre			D > 1793

(*) Lieux des événements : 1 = Notre-Dame à Beauport

Lexique : N = Naissance; B = Baptême; P = Parrain; M = Marraine; C = Célébrant; D = Décès; S = Sépulture

Lieu Et Prendre Et détachée de plus grande Etendue de terre Scise au dit Lieu Et Joignant du Coste du nord Est a la Terre De charles Valé et d'autres Coste au Sud ouest a la terre qui Reste aux dit cedant...

La cession se fait au prix de 3 000 livres. Pierre leur remet 1 000 livres. Il devra partager les 2 000 livres restants avec ses frères et sœurs. Signature : *jean lorty; pierre laurent lorty; Marie Louïse choret.*

Le 16 janvier 1755, Pierre Laurent Lorty maître-tanneur vivant à Beauport, se rend à Charlesbourg chez le notaire A. Genest. Son épouse Marie Louise Barbot l'accompagne. Bien que marié depuis 1751, le couple désire contracter mariage.

Lors du recensement de 1762, Pierre vit avec son épouse Marie Louise Barbeau et leurs cinq filles : Marie Joseph ; Marie Louise ; Marie Madeleine ; Marguerite ; et une enfant que je n'ai pu nommer. Ils habitent la paroisse de Beauport.

Progéniture en premières noces

Le 23 janvier 1751, Pierre Lortie et sa future épouse Marie Louise Barbot, se rendent chez le notaire A. Genest au moulin *De La Dhumaine*, village Saint-Martin, paroisse de Charlesbourg. Ce village est aujourd'hui borné par le boulevard de l'Ormière, l'avenue Chauveau, la rivière Saint-Charles et l'avenue Banville. On y trouve aujourd'hui le parc Chauveau et le complexe de soccer Chauveau. Du côté de l'époux sont présents : son père







Jean Laurent Lortie, procureur fiscal des Seigneuries Notre-Dame-des-Anges, Saint-Gabriel, Sillery, Bélair, Saint-Ignace, Saint-Joseph et Saint-Augustin; sa mère Marie Louise Choret; sa soeur Marie Louise Laurent. On écrit que Pierre est âgé de plus de 27 ans, il en a 28. Marie Louise est mineure, elle a 19 ans. Du côté de l'épouse sont présents : son beau-frère Jean Baptiste Chamberlan, meunier au moulin *De La Dhumaine* qui remplace les parents défunts; sa soeur Marie Joseph Barbot. Marie Louise Barbot a été élevée *en la Coste St Antoine Seigneurie St Gabriel paroisse de Charlesbourg*. Pierre offre un douaire de 600 livres à sa future épouse. Pierre et son père signent : *pierrelaurent; jeanlaurent.*

Le premier fils survivant de Jean Laurent et de Marie Louise Choret, s'est marié la première fois le 25 janvier 1751 avec Marie Louise Barbeau, et s'est installé à Beauport. Les parents de l'épouse sont de Charlesbourg tandis que ceux de l'époux sont de Beauport. Jean le père, Marie Angélique, Marie Louise et Marie Madeleine, les sœurs de Pierre sont tous présents.

Le couple a eu onze enfants. Les enfants naissent entre 1751 et 1760, dont des jumeaux en 1757 et 1760. Un enfant naît en 1753, il est ondoyé à la maison et meurt le même jour. Marie Louise la jumelle de Pierre, est aussi ondoyée le jour de sa naissance, craignant qu'elle ne passe pas la journée.

On a vu plus haut que Pierre Laurent (sosa 1.8.6) et son épouse Marie Louise Barbeau habitent la paroisse de Beauport. Au moment du siège de Québec en 1759, leurs enfants sont avec eux :

Enfants issus du mariage de Pierre Laurent et Marie Louise Barbeau (2 de 2)

	Nom	Début de vie	Union	Conjoint	Fin de vie
 2 semaines	6 Pierre Clément Laurent	N - 7 août 1757 B - 8 août 1757 *1 P - Pierre Clément Choret M - Angélique Laurent C - Chardon ptre			D - 22 août 1757 S - 22 août 1757 *1 C - Chardon ptre
 45 ans	7 Marie Louise Laurent	N - 7 août 1757 B - 8 août 1757 *1 P - Pierre Parent M - Marie Louise Mailloux C - Chardon ptre	U - 20 janvier 1777 *1 C - Renauld ptre	Étienne Marcou N - vers le 14 déc 1753 D - 7 septembre 1808	D - 26 novembre 1802 S - 27 novembre 1802 *2 C - Villade ptre
 36 ans	8 Marie Madeleine Laurent	N - 24 août 1758 B - 24 août 1758 *1 P - Jean Baptiste Chamberlan M - Marguerite Rochereau C - Chardon ptre	U - 19 octobre 1778 *1 C - Renauld ptre	Charles Roberge N - vers le 19 sept 1749 D - 5 août 1824	D - 28 décembre 1794 S - 30 décembre 1794 *3 C - Le Courtois ptre
 48 ans	9 Marguerite Laurent	N - 14 novembre 1759 B - 15 novembre 1759 *1 P - Pierre Parent M - Marie Jane Barbeau C - Renauld ptre	U - 25 janvier 1779 *1 C - Renauld ptre	Joseph Marcoux N - vers le 10 octobre 1756 D - 20 juillet 1807	D - 11 mars 1808 S - 12 mars 1808 *1 C - O L Langlois ptre
 4 semaines	10 Simon Pierre Laurent	N - 11 novembre 1760 B - 11 novembre 1760 *1 P - Pierre Jean Baptiste Dubour M - Elisabeth Simon Lajus Almain C - Renauld ptre			D - 11 décembre 1760 S - 12 décembre 1760 *1 C - Renauld ptre
 3 jours	11 Anonyme Laurent	N - 11 novembre 1760			D - 13 novembre 1760 S - 14 novembre 1760 *1 C - Renauld ptre

(*) Lieux des événements : 1 = Notre-Dame à Beauport; 2 = Sainte-Marie en Beauce; 3 = Saint-Nicolas à Lévis

Lexique : N = Naissance; B = Baptême; P = Parrain; M = Marraine; C = Célébrant; D = Décès; S = Sépulture

Marie Joseph (3 ans) ; Marie Louise (2 ans) ; Marie Madeleine (1 an). Marie Louise est enceinte de Marguerite qui naîtra en novembre 1759.

Simon Pierre et son jumeau naissent en 1760. Malheureusement, le jumeau anonyme cesse de vivre après trois jours et Simon Pierre expire un mois plus tard, le 11 décembre 1760. Les funérailles ont lieu le lendemain en l'église Notre-Dame à Beauport. Dans le registre de la paroisse, il y a une inscription le 14 novembre 1760 qui indique l'inhumation d'un enfant décédé la veille. Cet enfant n'est cependant pas baptisé le 11 novembre comme son frère jumeau. Probable que sa vie ne tenait qu'à un fil.

Marie Louise la mère mourra en novembre 1760, à la suite de la naissance de ces jumeaux.

Du couple, trois filles se sont mariées ne laissant pas de descendance portant le nom Laurent-Lortie.

Vous trouverez dans les pages précédentes une synthèse des dates de baptêmes, mariages et sépultures, des enfants issus du mariage de Pierre Laurent et Marie Louise Barbeau.

Procès-verbaux concernant le couple Laurent-Barbeau

Le 25 octobre 1758, Pierre Lortie [Pierre Laurent] est cité dans le procès-verbal de la Cour seigneuriale. Comparait Jean Chamberlan meunier des Jésuites, veuf de Marie Joseph Barboux de Beauport. Celle-ci est la sœur de Marie Louise

Barbau, épouse de Pierre. Chamberlan désire faire élire un tuteur pour ses enfants mineurs. C'est pourquoi Pierre est interpellé, étant de la proche parenté. Charles Orties (sosa 1.4.6) ami de la famille est aussi présent. Ils choisissent Jean Chamberlan comme tuteur de ses propres enfants mineurs. Pierre Laurent agira en subrogé tuteur. Seuls Pierre et Charles, ainsi qu'un nommé Labranche, ont su signer.

Le 17 décembre 1758, Pierre Lortie [Pierre Laurent] est cité dans le procès-verbal de la Cour seigneuriale. La séance a lieu à *l'hôtel de la Cour*. Comparait Jean Baptiste Chamberlan meunier des Jésuites, veuf de Marie Joseph Barboux. Il désire procéder à la clôture de l'inventaire des biens de la défunte. Pierre agit comme subrogé tuteur des enfants mineurs afin de protéger leurs droits.

Voyons maintenant les événements qui ont touché les enfants du couple.

Marie Joseph Laurent

Elle naît en 1756 (sosa 1.8.6.A5). Parfois, elle se fait appeler Marie Louise.

Le 11 février 1785 en avant-midi, Marie Louise Laurent Lortie (Marie Joseph) se rend à Beauport, chez le notaire L. Miray. Marie Joseph demeure *en la Nouvelle Beauce*, probablement chez sa soeur Marie. Marie Joseph cède à sa soeur Marie et son beau-frère Etienne Marcoux, ses droits d'héritage de leur père Pierre Laurent Lortie. En échange le couple s'engage :

De Nourrir La dite donatrice à leur pot Et ordinaire de l'entretenir de hardes, linges Et Chaussures pour les dimanches Et festes Suivant Son Etat ainsy que pour les Jours ouvriers, de la Mener à leglise dimanche Et feste En voiture commode Et La Ramener En Son Logis, La Soigner de tous Soins Et Secours quelle aura aler Chercher le chirurgien, le Ramener, payer tous fraix Et Medicament, Et En cas de Maladie lui fournir...Et Boisson Et autre chose à ce NeceSsaires, à Eté expréSsement convenu par ces présentes que la dite donatrice ne pourra aller travailler ailleur a fin de ConServer Sa Santé...

Le 22 mars 1785 en après-midi, Marie Louise Laurent Lortie (Marie Joseph) se rend chez le notaire L. Miray. Elle demeure *en la paroisse Ste. Marie de la Nouvelle Beauce*. Elle nomme comme son procureur général, Jean Marcoux. Elle le charge de demander des comptes à son oncle Joseph Laurent Lortie, son tuteur, en regard de l'héritage des biens de ses parents.

Le même jour en après-midi, le 22 mars 1785, Etienne Marcoux se rend chez le notaire L. Miray. Etienne représente sa belle-soeur Marie Louise Laurent Lortie (Marie Joseph) qui est aussi présente. L'épouse d'Etienne est absente. Etienne vend au nom de sa belle-soeur, à Antoine Juchereau Duchesnay :

Un quatrieme dans Sept perches et demie de terre de front Sur la profondeur dséSignée dans lacte de partage...

Le prix de vente est fixé à 1200 livres, payées comptant. Comme l'épouse d'Etienne est absente, elle devra signer l'entente. Ce qu'elle fera le 14 avril en avant-midi.

En 1793, Marie Joseph Laurent est marraine de Joseph fils de son demi-frère Dominique Laurent (sosa 1.8.6.B13).

Je n'ai pas trouvé trace de mariage ni de décès la concernant. Elle a vécu au moins jusqu'à 37 ans.

Marie Louise Laurent et Étienne Marcou

Elle naît en 1757 (sosa 1.8.6.A7). Elle est *ondoier à la maison à cause du danger de mort*. Il est donc possible que la fille mariée par Étienne Marcou soit plutôt Marie Joseph et que celle qui a une santé fragile soit Marie Louise.

Le 11 janvier 1777 en après-midi, Marie Laurent et son futur époux Étienne Marcou, se présentent chez le notaire Jean Antoine Panet. Du côté de l'époux sont présents : sa mère Marie Angélique Maheux; son frère Jean Marcoux; son oncle paternel Joseph Marcoux; sa soeur Catherine Marcoux et son époux Jean Vallé. Du côté de l'épouse sont présents : sa belle-mère Marie Therese Beaugie; son oncle et tuteur, Joseph Laurent Lortie; Son oncle Dominique Lortie; son oncle et suborgé tuteur, Jacques Parent; ses amis Louis Beaugie et Jean Baptiste Drouin. Étienne Marcoux est propriétaire d'une terre de trois arpents de front sur quarante arpents de profondeur, située à Sainte-Marie en Nouvelle Beauce. Elle joint d'un côté la terre de Louis Grégoire,

de l'autre côté celle de François Provot. Quant à Marie Laurent, ses biens consistent en ce qui lui est échu par le décès de ses père et mère, dont le compte lui est encore dû. Étienne offre un douaire de 500 livres à son épouse. Signatures : *Joseph Laurent; Dominique Lorent.*

Le couple se marie le 20 janvier de la même année en l'église Notre-Dame à Beauport. Marie Louise a 17 ans et sa mère Marie Louise Barbeau qu'elle n'a pas connue, est décédée en 1760, lorsqu'elle n'avait que 3 ans. Son père Pierre Laurent, est mort accidentellement un mois auparavant, en décembre 1776. Marie Louise et son conjoint ont reçu une dispense vu le 4^e degré de consanguinité.

Comme elle a vécu adulte en Beauce on peut supposer, qu'elle était proche de sa tante Louise Geneviève de Laurent qui a épousé un Marcoux elle aussi.

Le 19 juin 1780, Etienne Marcoux et son épouse Marie Lortie, se rendent à Beauport, chez le notaire L. Miray. Le couple habite *la Nouvelle Beauce paroisse Ste Marie*. Il vend à Jean Langlois dit Travesy :

Trente trois pieds neuf pouces de terre de front ou Environ, Sise Et Situé au dit Beauport prenant par le devant au fleuve St Laurent Et par derriere En premier au deSert des jumeaux parent. Et EnSuite prenant au trait quarré Des troisieme Concessions du dit fleuve a Et a la ligne des prestre, joignant au Nordest La veuve de pierre Lortie Et au

Sudouest a Joseph Marcou, Circonstances Et dependances Sans auCune Retenu, que le terrain qu'il faudra pour faire un chemin de chareste conjointement avec la dite veuve de pierre Lortie Et ses cohéritiers, a prendre le dit chemin depuis la maison de la dite veuve Lortie a Et a la grange de la dite veuve donc il Sera libre au dit acquereur de passer Sur le dit chemin comme les autres Susnommés...

Le prix de vente est fixé à 1 200 livres. L'acheteur paie comptant la somme de 123 livres. Il compte rembourser : la somme de 370 livres en trois semaines; 300 livres avant mars 1781; 400 livres à la Toussaint 1781.

De 1782 à 1794, Marie Louise Laurent a baptisé cinq enfants en l'église Sainte-Marie en Beauce : le 26 janvier 1782, son fils Jean Marcoux ; le 29 juin 1786, son fils Pierre Marcoux ; le 20 juillet 1787, sa fille Marie Josephe Marcoux ; le 6 juillet 1788, son fils Joseph Marcoux ; le 6 juillet 1794, sa fille Victoire Marcoux .

Le 18 janvier 1783, Marie Louise Marcoux, fille de Marie Louise Laurent, meurt âgée de 2 ½ ans.

Le 26 août 1787, sa fille Marie Josephe Marcoux meurt âgée d'un mois.

Le 27 décembre 1787, Étienne Marcoux fils de Marie Louise Laurent meurt âgé de 9 ans.

Marie Louise meurt le 26 novembre 1802, âgée de 45 ans, quelques mois seulement après sa tante Louise Geneviève de

Laurent. Les funérailles ont lieu le lendemain en l'église Sainte-Marie en Beauce. On écrit qu'Étienne Marcoux, son beau-frère, est présent. Le célébrant a confondu le prénom de son époux Étienne Marcoux avec celui de son beau-frère Joseph Marcoux.

Le 7 septembre 1808 à Sainte-Marie en Beauce, Étienne Marcoux meurt âgé de 54 ans. Un inventaire après le décès d'Étienne Marcoux est fait le 24 janvier 1809 (voir notaire John Walsh).

Marie Madeleine Laurent et Charles Roberge

Elle naît en 1758 (sosa 1.8.6.A8).

Le 9 octobre 1778 en après-midi, Marie Madeleine Laurent et son futur conjoint Charles Roberge se présentent chez le notaire Jean Antoine Panet. Charles habite *Saint-Joseph Côte de Lauzon*. Sont présents du côté du futur époux : son père Joseph Roberge; sa mère Cecile Lefebvre; son frère Jean Roberge; son oncle Jean Lefebvre et son épouse Marie Anne Beaugie; son oncle Jean Baptiste Lefebvre. Sont présents du côté de la future épouse : Thérèse Beaugy sa belle-mère qui l'a élevée; son oncle et tuteur, Joseph Laurent Lortie et son épouse Marie Giroux; sa soeur consanguine, Marie Joseph; ses amis, Jean Baptiste Drouin et son épouse Marie Françoise Beaugie. Charles est propriétaire de:

Une terre de deux arpens de front sur quarante arpens de profondeur, située à St Joseph côte de Lauzon, joignant du côté du Nord Est à la terre de son pere et Sud ouest à Monsieur Allsopp representant Monsieur Cosse : sur laquelle

terre le futur époux a construit maison et grange depuis l'acquisition qu'il en a faite de Martin Diersenal.

Pour sa part Marie Madeleine a :

Une perche quinze pieds et neuf pouces de terre de front située à Beauport sur la profondeur qu'il peut y avoir.

Charles offre un douaire de 600 livres. Signature : *Joseph Lortie.*

Le couple se marie le 19 octobre en l'église Notre-Dame à Beauport. Les parents de son conjoint sont de la paroisse Saint-Joseph à Lévis. Marie Madeleine et son conjoint ont reçu une dispense vu le 4^e degré de consanguinité.

Le 11 janvier 1780, Charles Roberge et Marie Madeleine Laurent Lortie se rendent chez le notaire L. Miray. Le couple habite *la paroisse Saint-Joseph de La pointe Levy*. Le couple vend à leur beau-frère Joseph Marcoux :

Portion dans les Batimens Savoir MaiSon grange Et Etable à eux Echus par le décès de feu pierre Laurent Lortie leur père et Beaupere Sise Et Située au dit Beauport a prendre les dites part Et portions des dits Batimens par le dit acquereur Suivant Lacte de partage qui En a Eté fait par Nous dit Notaire...

Le prix de vente est fixé à 200 livres, que le couple reçoit des mains de Joseph Marcoux.

Le 26 février 1782 en avant-midi, Charles Roberge et Magdelaine Laurent Lorty se rendent chez le notaire M.A. Berthelot. Le couple habite *la paroisse Saint-Joseph de la seigneurie de Lauzon*. Le couple vend à Dominique Laurent Lorty :

Une perche, quinze pieds et neuf pouces de terre de front, Sur Environ cinquante arpens de profondeur plus ou moins, tenant par devant au fleuve St Laurent et par derriere a Jen Parent, dun Costé au nord'est a Joseph Marcoux et dautre Costé au Sud'ouest a marie Louise Laurent, etant En la Censive de Sieur Duchenaye propriétaire du trois quart du fief de Beauport, plus une perche quinze pieds et neuf pouces de terre En Bois debout de front Sur Vingt Cinq arpens plus ou moins de profondeur en pointe de chemiSe tenant par devan a Michel Grenier, et par derriere en haut a la ligne des prestre, dun Costé au nord'est a Joseph Marcoux et par derriere a la dite Marie Loüise Laurent; Etant en la Censive de Sieur de Sallabery propriétaire du quart du dit fief de Beauport, Et ainSy que les dites deux partie de terre se pourSuivent comportent et S'Etendent de fond en comble...

Comme Dominique n'a que 18 ans, sa mère doit l'autoriser. Le prix de vente est fixé à 2 450 francs, que Dominique paie comptant. En plus, Dominique s'engage à fournir aux vendeurs cet hiver, six minots et demi de bon blé froment pour semence.

Sur cette photo, le village de Saint-Nicolas vers 1890.
Référence : Saint-Nicolas - vers 1890 - Collection Magella Bureau - BANQ P547,S1,SS1,SSS1,D567

De 1779 à 1794, Marie Madeleine Horti (elle se fait appeler Horti) baptise cinq enfants : le 10 octobre 1779, son fils Charles Roberge en l'église Notre-Dame à Québec ; le 6 janvier 1781, son fils Louis Roberge en l'église Pointe-de-Lévy ; le 21 mars 1785, son fils Louis Joseph Roberge en l'église Saint-Nicolas ; le 15 mars 1793, sa fille Marie Marguerite Roberge en l'église Saint-Nicolas ; le 23 avril 1794, sa fille Marie Thérèse Roberge en l'église Saint-Nicolas.

Le 11 mai 1786, son fils Charles Roberge meurt âgé de 6 ans. Les funérailles ont lieu en l'église Pointe-de-Lévy.

Le 18 février 1793, Jean Roberge fils de Madeleine Laurent Lortie (Marie Madeleine Laurent), meurt âgé de 1 ½ an. Les funérailles ont lieu en l'église Saint-Nicolas.

En 1794, la famille réside dans la paroisse Saint-Nicolas.

Le 30 avril 1795, sa fille Marie Marguerite Roberge meurt âgée de 2 ½ ans.



Le 15 novembre 1794, sa fille Marie Thérèse Roberge meurt âgée de 7 mois.

Le 28 décembre 1794, Marie Madeleine Horti meurt à Saint-Nicolas, âgée de seulement 36 ans. Les funérailles ont lieu le 30 décembre en l'église Saint-Nicolas comté Lévis.

Le 2 août 1802 en avant-midi, sa fille Angèle Roberge et son futur époux Eustache Langlois, se rendent chez le notaire J.B. Plante afin de contracter mariage.

Le 8 août 1802, Charles Roberge se rend chez le notaire R. Lelievre. Louis Roberge est présent. Charles obtient quittance quant à un achat effectué auprès de Louis.

Le 30 novembre 1802, un acte concernant la famille de Marie Magdeleine donne de l'information sur la terre où elle a vécu. Elle habitait la paroisse *St. Nicolas* :

Une terre contenant en total trois arpents de front Sur Soixante et dix arpents de profondeur Bornée par devant au fleuve St Laurent et Par derriere au bout de la dite Profondeur Joignant d'un coté au Sud ouest a Sr Louis Huot et d'autre coté au nord est a Sr Basile Demers ensemble Leurs Parts indivise dans La maison et autre Batiments deSSus construit...

Le même jour le 30 novembre 1802 vers les 9 heures le matin, Charles Roberge avait reçu en sa demeure le notaire R. Lelievre, afin de faire l'inventaire de la communauté de biens qu'il a eu

avec feu son épouse Magdeleine Laurent dite Lortie. Charles est tuteur de ses quatre enfants mineurs. Eustache Langlois et son épouse Marie Angele Roberge sont présents et héritiers pour un sixième. Louis fils de Charles et Magdeleine est aussi présent, et héritier pour un sixième. Francois Gagnon subrogé-tuteur, est présent. Jean Baptiste Lainé dit Laliberté et Pierre Rellet estiment les biens.

Dans les bâtiments et la maison : *un chaudron de fer; une lampe; un seau et un demi minot; deux pioches et deux haches; deux pioches et une hache; une chaine de charru, une vieille serure et un coin de ferblant; une pioche et une pere de balance; deux terriere, une pele de fer et un rabot; deux vieilles faucilles, deux vielle faux et une binette; un fusil et une lisse de fer; un sceaux de charue et quatre fer a cheval; un grand auge de bois et un batoir; un panier et une peau de veau; trois auges de bois, un quart, une Gibelle et un saloir; un petit baril, une vieille peau et deux vieilles cruches; un petit tas de blé dinde et une binette; un etabli avec un banc; environ cinquante plache croute et madriers; sept vieille terrine et six assiettes de terre; un vase a boir de fer blanc, cinq cuilleres detain, une fourchette, un marteau, une paire de brosse; un petit chaudron de fer, une poele a frire et un seau; une cruche avec de lhuile a bruler, un vieux sot, un rouet et deux fer a flasque; une vieille couchet, une vieille paillasse, une vieille couverte et une huche; un vieux coffre, une table, onze chaises et un banc; un vieux poele de taule avec un vieux tuyau; quinze hepis de ble dinde; une charue garnie de ses ferements et ses Ruelle; une vieille charette; deux*

vieille traines avec trois paires de menoire avec ses chaines; trente madriers et croute; un vent et un rateau; un cheval agé de neuf ans sous poil gris; un oulin agé d'un an et demi sous poil gris; une paire de beuf agé de huit ans; une chache agée de onze ans sous poil rouge; une vache de deux ans; un taureau d'un an et demi sous poil rouge; un veau de lanné sous poil brun; quatre vieilles poule et deux poules; deux grand cochon d'un an; deux grand cochons du printemps; un vieux harnois complete; une vieille faux avec et une vieille charette avec ses roues; environ cent quatre vingt gerbes de blé; deux voyage ou environ de bois; environ trente gerbes davoine; environ cinquante bottes de paille; environ cents bottes de foin en tasser; une autre tasserie de foin; le lit garni du dit sr Charles Roberge a lui réserver par son contrat de mariage; cent gerbes de blé ou environ qui sont demeuré sans estimation , au tuteur pour subvenir a la nourriture des dits mineurs.

Dettes passives : à Francois Quantin pour l'achat d'un cheval, la somme de 180 livres; au docteur Ficher la somme de 200 livres; à Louis Roberge pour trois mois de salaire, la somme de 114 livres; à Theodore Paquet la somme de 300 livres; à messire Courtois pour du blé, la somme de 106 livres; à Antoine Frichet pour le sciage de bois, la somme de 3 livres 3 sous; à monsieur Cadoret pour arrérage dû sur une terre, la somme de 126 livres; à messire Courtois pour frais funéraires, la somme de 48 livres.

En immeubles :

Une terre contenant trois arpents de front sur quarante arpents de profondeur situé sur le bord du fleuve St Laurent en la dite paroisse St Nicolas borné par devant au fleuve St Laurent et par derriere au bout de la dite profondeur, ensemble une maison dessus construite, une grange et une étable dessus construite...

Une autre terre de trois arpents de front sur soixante arpents de profondeur situé en la seconde et troisième concession des terres de la dite paroisse St Nicolas, borné par devant au bout des terre de la seconde concession et par derriere au bout de la dite profondeur...

Un inventaire des documents est fait. Un de ceux-ci nomme les enfants mineurs : Ignace (18 ans); Joseph (16 ans); Monique (14 ans); Luce (12 ans).

Le 5 août 1824, Charles Roberge meurt âgé de 74 ans.

Paroisse Saint-Nicolas à Lévis

En 1647 arrive Guillaume Couture à Lauzon, premier établissement sur la Rive-Sud du Saint-Laurent. En raison du peu d'intérêt de ses premiers seigneurs, mais également à cause des violentes incursions iroquoises, la seigneurie de Lauzon, fondée en 1636, ne s'est colonisée que très lentement. Claude Bermen de La Martinière, agissant à titre de tuteur des enfants de Jean de Lauzon, a ouvert les premières terres à l'ouest de la rivière Chaudière et c'est Guillaume de Nevers qui mérite le titre de premier colon de Saint-Nicolas, s'y étant établi à la fin des années 1660.

Nous aurions tendance aujourd'hui à penser que l'agriculture est à l'origine des premiers établissements à l'ouest de la rivière Chaudière, car les terres en culture font partie du paysage ; pourtant, c'est plutôt la pêche qui a attiré les premiers colons à s'y installer. Les recensements démontrent une croissance lente, mais constante de la population. La carte de Gédéon de Catalogne réalisée en 1709 établit que tout le premier rang est concédé. Il faut toutefois comprendre qu'entre terres concédées et terres occupées, il existe une grande différence. En 1690, un moulin est construit à l'anse aux Hirondelles, elle prendra plus tard le nom d'anse du Vieux-Moulin. Elle est située plus à l'ouest du village actuel et est connue comme étant le foyer des premières implantations des colons. Une chapelle y fut construite dès 1690 et quatre ans plus tard, en décembre 1694, la paroisse est érigée canoniquement sous le vocable de Saint-Nicolas. La même année, les registres sont ouverts. Bermen de la Martinière est à l'origine de ce toponyme puisqu'il a attribué le nom de sa paroisse natale, Saint-Nicolas de la Ferté, à toute la partie de la seigneurie de Lauzon, sise à l'ouest de la rivière Chaudière.

Grâce à l'accroissement rapide de la population et au développement de l'agriculture, de nouveaux rangs sont ouverts. On compte parmi ceux-ci, Vire-crêpe, Vitcontent, Saint-Denis, Saint-Jean, Sainte-Élizabeth et Sainte-Anne. En 1728, une première église y est bénite. En 1759 lors du siège de Québec, elle sera gravement endommagée et coûtera 3000 livres en réparation.

Sous le régime britannique, l'essor de la paroisse s'accélère, notamment par la construction d'un moulin à l'embouchure de la rivière Aulneuse. Ainsi, on défriche des terres afin d'alimenter le moulin en bois qui, en produisant davantage, nécessite une plus grande main-d'œuvre et attire de nouveaux arrivants. Reliée par des chemins plus praticables, la marche vers le quatrième et le cinquième rang se fait progressivement. Vers 1780, un petit noyau se développe plus au sud, en bordure des méandres de la rivière Beaurivage. Il s'agit du village de Longues Pointes, où les riches terres ont attiré de nombreuses familles, dont plusieurs étaient d'origine allemande, irlandaise, écossaise ou anglaise.

La famille de Marie Madeleine Laurent et Charles Roberge s'y installent vers 1785.

De plus, l'inauguration du chemin Craig en 1810, qui relie Saint-Nicolas à Boston, amène un bon nombre d'arrivants à Longues Pointes. Ces habitants devaient parcourir de grandes distances pour remplir leurs devoirs religieux à l'église de Saint-Nicolas.

En 1861, les requêtes de quelque 110 familles sont entendues et une nouvelle paroisse est détachée de Saint-Nicolas, elle se nomme Saint-Étienne-de-Lauzon.

En 1845, la paroisse Saint-Nicolas devient une municipalité de paroisse et en 1912, elle devient une municipalité autonome. En 1962, elle devient une ville.

Comme dans bien d'autres endroits au Québec, le passage du chemin de fer entraîne de profondes transformations. On assiste

alors à la naissance de noyaux d'activités, notamment à la croisée des chemins. Ainsi apparaissent les localités Saint-Nicolas Station et Chaudière Mission, situées à la rencontre des réseaux de l'Inter-colonial et du Grand-Tronc. Chaudière Mission sera érigée canoniquement et civilement en 1919 sous le vocable de Saint-Rédempteur.

Plus près du fleuve, ce sont évidemment les activités maritimes qui marquent le paysage. Le chantier maritime de Basile Demers construit de puissants bateaux à vapeur et remorqueurs, utiles dans la région. La pêche à l'anguille fait vivre quelques familles, dont les Gingras perpétuent encore aujourd'hui cette activité. Le quai Baker assure une liaison par traversier entre Portneuf et Québec. Outre pour la pêche à l'anguille, il ne subsiste aucun vestige des autres activités de nos jours.

Le premier acte concernant la famille Laurent-Lortie, inscrit aux registres de cette paroisse, est le baptême en 1785 de Louis Joseph Roberge fils de Marie Madeleine Laurent et Charles Roberge.

Paroisse St-Nicolas

le vingt-et un mars mil sept cent quatre vingt cinq par nous prêtre soussigné curé de St Nicolat a été baptisé louis joseph né de ce jour du légitime mariage de charles roberge et de magdeleine laurent dite l'ortie; le parrain louis joseph lambert; la marène charlotte Boucher qui tous ont déclaré

ne savoir signé de ce enquit qui par l'ordonnance. Lecture approuvé.

gréault ptre

Marguerite Lhorti et Joseph Marcoux

Elle naît en 1759 (sosa 1.8.6.A9).

Le 21 janvier 1779 en après-midi, Marguerite Laurent Lortie et son futur époux Joseph Marcoux, se rendent chez le notaire J.A. Panet. Sont présents du côté de l'époux : son père Joseph Marcoux et son épouse Marie Louise Bruneau; son grand oncle Charles Beaugie; ses cousins germains Charles Grenier et Jean Marcoux. Sont présents du côté de l'épouse : sa soeur Marie Laurent Lortie et son époux Etienne Marcoux; sa soeur Magdeleine Laurent Lortie et son époux Charles Roberge; sa belle-mère Therese Beaugie; son oncle et tuteur, Joseph Laurent Lortie. Joseph Marcoux obtient en cadeau de mariage :

Trois perches de terre de front sur toute la profondeur qu'il peut y avoir en deux parties partant du fleuve à aller sur la profondeur de la seigneurie de Beauport, le centre de la profondeur étant interrompue, située à Beauport à prendre joignant au nord Est à francois Robert et d'autre côté au Sud Ouest à la veuve Pierre Laurent Lortie, sans bâtiment lesquelles trois perches de terre les dits Joseph Marcoux et Marie Louise Bruneau donnent par ces présentes au future époux...

Joseph Marcoux offre un douaire de 600 livres. Signature : *Joseph Lortie*.

Le 25 janvier 1779, Marguerite Laurent se marie à Joseph Marcoux, en l'église Notre-Dame à Beauport. Les parents de son conjoint sont de Beauport également. Les parents de Marguerite sont décédés depuis quelques années.

Le 26 juin 1780, Joseph Marcoux accompagné du notaire L. Miray, se rend à la demeure de Jean Langlois dit Traversy à Beauport. Joseph détient une procuration de son épouse Marguerite Laurent Lortie. Joseph désire annuler la vente effectué quelques jours plus tôt, entre Étienne Marcoux et Langlois. Etienne Marcoux accepte en autant qu'on le rembourse, ce qui est fait. Par la suite le 14 janvier 1782, Joseph Marcoux a complété le paiement du terrain à Etienne Marcoux.

Le 15 mars 1800, Marguerite Laurent dit Lortie et Joseph Marcoux se rendent chez le notaire A. Dumas. Le couple réside dans la paroisse de Charlesbourg. Il est question de leur fille Marguerite mariée à Jean Lefebvre. Marguerite fille est décédée et le couple dispense Jean leur gendre, de faire l'inventaire des biens de leur fille. Les parents de Marguerite demandent que Jean leur remette les hardes de la jeune femme.

Le 20 juillet 1807, Joseph Marcoux meurt âgé de 50 ans. Il est inhumé le 22 juillet en la paroisse Notre-Dame à Beauport. Un inventaire après décès des biens de Joseph Marcoux est fait le 24 août 1807.

Marguerite meurt le 11 mars 1808, à l'âge de 48 ans suivant ainsi son époux cultivateur trépassé l'année précédente. Les funérailles ont lieu le lendemain en la paroisse Notre-Dame à Beauport, un prêtre de l'Ange-Gardien célèbre la cérémonie.

Décès de Marie Louise Barbeau




Le 18 novembre 1760, Marie Louise Barbeau décède âgée de seulement 31 ans. Elle meurt seulement 7 jours après l'accouchement de son fils Simon Pierre, certainement une conséquence de celui-ci. Il était le 11^e enfant né en seulement 10 ans.

Progéniture en secondes noces

Sa première épouse morte à 33 ans, Pierre se marie une seconde fois. Il choisit Marie Thérèse Baugy qui à 26 ans, en est à son premier mariage. Pierre, Marie Thérèse et les 5 enfants issus du premier mariage habitent Beauport.

Le 9 janvier 1762, Pierre Laurent dit Lortis et sa future épouse Marie Therese Beaugie se rendent chez le notaire P. Parent. Ils désirent contracter mariage. Du côté de l'époux sont présents : son père Jean Lorant Lortis; ses frères Joseph et Dominique Laurent Lortis; son beau-frère Jean Baugie. Du côté de l'épouse: son frère Louis Baugie; son oncle Charles Baugie; son beau-frère Jean Lefebvre; son beau-frère Louis Maheux; son oncle Jean Baugie; son beau-frère Joseph Dinel. Pierre offre un douaire de 500 livres. Signatures : *jean laurent lortij; pierre laurent; joseph*

Enfants issus du mariage de Pierre Laurent et Marie Thérèse Baugy

	Nom	Début de vie	Union	Conjoint	Fin de vie
 3 ans	1 Marie Angélique Laurent	N - 31 octobre 1762 B - 31 octobre 1762 *1 P - Louis Baugy M - Marie Angélique Laurent C - Renauld ptre			D - 2 avril 1766 S - 3 avril 1766 *1 C - Renauld ptre
 80 ans	2 Dominique Laurent	N - 9 juillet 1764 B - 9 juillet 1764 *1 P - Dominic Laurent M - Marie Louise Baugy C - Renauld ptre	U - 17 février 1789 *2 C - Curé de la Ste-Famille à la demande du Curé de St-Jean	Marie Marceau N - 1773	D - 19 août 1844 S - 21 août 1844 *1 C - Geo L Lemoine ptre
 5 mois	3 Marie Joseph Laurent	N - 12 juin 1766 B - 12 juin 1766 *1 P - Jacques Parent M - Marie Janne Barbeau C - Renauld ptre	U - 19 novembre 1782 *1 C - Renauld ptre	Jean Garnier N - 5 août 1757 D - 8 septembre 1810	D - 3 septembre 1832 S - 4 septembre 1832 *1 C - Ch Bégin ptre

(*) Lieux des évènements : 1 = Notre-Dame à Beauport; 2 = Saint-Jean à l'Île d'Orléans

Lexique : N = Naissance; B = Baptême; P = Parrain; M = Marraine; C = Célébrant; D = Décès; S = Sépulture

laurent. Le 24 mars 1762, le contrat de mariage est signifié au registre de la prévoté de Québec.

Le 11 janvier, Pierre Laurent et Therese Baugy se marie à l'église Notre-Dame à Beauport. Sont présents : Louis Beaugi; Josette Beaugi; Louis Binet; Joseph Laurent; Jean Baugy; Jean Baptiste Chamberlant. Signature : *pierre laurent*.

Les enfants du second lit sont nés entre 1762 et 1766. Ils ont tous été baptisés à Beauport. Le couple a eu trois enfants, dont un fils a eu une descendance. Il a propagé le nom Laurent-Lortie dans les environs de Beauport.

Vous trouverez à la page précédente une synthèse des dates de baptêmes, mariages et sépultures, des enfants issus du mariage de Pierre Laurent et Marie Thérèse Baugy.

Marie Joseph Laurent et Jean Garnier

Elle en 1766 (sosa 1.8.6.B14).

Le 2 novembre 1782 en après-midi, Marie Joseph Laurent et son futur époux Jean Grignier (Garnier), se présentent devant le notaire Jean Antoine Panet. Du côté de l'époux sont présents: son père Jean Grignier; sa mère Marie Jeanne Vachon; son oncle Joseph Grignier. Du côté de l'épouse sont présents: son beau-frère Joseph Marcoux; ses oncles Joseph et Dominique Laurent Lortie. Marie Therese Beaugis cède à sa fille Marie Joseph :

Une perche quinze pieds et neuf pouces ou environ de terre de front situé à Beauport dans l'arpent et demi de la succession de feu son père...

En retour le nouveau couple doit payer la somme de 852 livres, la moitié en un an et le reste en deux ans. Cependant Marie Therese doit rembourser à sa fille sa part de l'héritage de son père qui se monte à 852 livres. Le futur marié offre un douaire de 1 000 livres. Signatures: *Marie Joseph Laurent; Joseph Laurent Lortie; Dominiquelorent.*

Le couple se marie le 19 novembre 1782 en l'église Notre-Dame à Beauport. Le père de Marie Joseph est alors décédé accidentellement en 1776. Joseph et Dominique Laurent, oncles

de l'épouse, sont présents au mariage. Les seigneurs de Salaberry et J. C. Duchesnay, sont aussi de la cérémonie.

Le 5 février 1784, Marie Joseph Laurent Lortie et son époux Jean Pierre Garnier, se rendent chez le notaire L. Miray. Le couple habite la paroisse Beauport. Par l'entremise de Marie Therese Beaugy la mère de Marie Joseph, le couple Garnier-Lortie cède à Dominique Laurent Lortie le frère de Marie Joseph, tous les droits successifs de Marie Joseph, suite au décès en 1776, de leur père Pierre Laurent Lortie. Cela inclut la propriété :

Cinquante deux arpens plus ou Moins de profondeur Sur la parties de Seigneurie de MonSieur Duchenay Et vingt Cinq arpens de profondeur Sur la parties de Seigneurie de Monsieur De Salaberry, Sans pouvoir deSigner la largeur au juste de ce Enquis...

Le prix de vente est fixé à 1 400 livres, dont 670 livres sont payées comptant. Dominique s'engage à payer 365 livres dans quatre ans. Le reste dans cinq ans. Comme Marie Joseph est mineure, elle devra ratifier le contrat une fois majeure. Le 12 mars 1788, Marie Joseph signe l'entente.

En 1809, Jean Garnier est cultivateur à Beauport.

De 1809 à 1826, Marie Joseph Laurent et sa famille habitent Beauport.

En septembre 1810, Jean Garnier meurt âgé de 53 ans. Les funérailles ont lieu en l'église Notre-Dame à Beauport.

Marie Joseph assiste aux mariages de ses enfants, tous en l'église Notre-Dame à Beauport, sauf le dernier en l'église Château-Richer : le 31 janvier 1809, son fils Jean Baptiste Garnier avec Catherine Clouet ; le 5 novembre 1816, son fils Joseph Grenier avec Marie Angélique Parent ; le 17 août 1819, son fils Alexis Grenier avec Adélaïde Rochereau Lespérance ; le 16 novembre 1819, son fils Augustin Grenier avec Geneviève Bergevin Langevin ; le 28 août 1821, son fils Francois Grenier avec Angèle Chatigny ; le 26 novembre 1822, son fils Jerome Grenier avec Rosalie Vallée ; le 14 novembre 1826, son fils Pierre Grenier journalier avec Marguerite Bélanger.

Le 3 septembre 1832, Joseph Lortie meurt âgée de 66 ans. Les funérailles ont lieu le lendemain en l'église Notre-Dame à Beauport.

Actes notariés concernant Pierre Laurent et Thérèse Baugy

Le 21 mai 1762, Pierre Lortie se rend chez le notaire P. Parent. Jean représente son épouse Thérèse Beaugie. Sont présents : Pierre Maheu époux de Caterine Beaugie; Josephe Dinel Marie Madeline Beaugie; Jean Lefevre époux de Marianne Bogie; Louis Valle époux de Marie Josephe Beaugie; tous héritiers de feu Louis Beaugie et Marianne Meteyer. Une ordonnance du Conseil militaire de Québec datée du 20 avril, est en cause. Elle ordonne la vente d'une propriété appartenant à la succession, à Louis Bourque et Marie Giroux. Le prix de vente est fixé à 320 livres.

Le 5 juillet 1762, Pierre Laurant Lortie fait une requête au notaire P. Parent. Pierre habite la paroisse Beauport. Il s'agit de la communauté de biens de Pierre et feu Louise Barbot. Pierre est tuteur de ses quatre enfants mineurs issus de son premier mariage. Jean Baptiste Chamberlant subrogé tuteur, s'était présenté le 3 juillet, à la cour du conseil militaire afin de demander la prise d'inventaire. Un inventaire est donc réalisé ce 5 juillet. Malheureusement l'acte est presque illisible, je ne peux fournir une liste des biens à l'intérieur de la maison.

À l'extérieur de la maison, on trouve : *une jument sous poil noire; une vache avec son vau; un grand porc; une petite charette monté sur les roues ; une grande charette a cheval.*

Une dette à Jean Laurent Lortie père de Pierre, la somme de 50 livres.

Propriété : *Un arpent et demi de terre de front dans le fief Dubuisson a prendre par devant à Elenne St Laurent en tout et longueur...cependant longée de deux concession de cinquante arpents sur laquelle...une maison construite de massonnerie contenant... Trente cinq pieds de large...deux cheminées une dans la chambre fabriqué de...une cheminée dans le pignon du nordet un four en brique...une grange étable construite.. contenant de long soixante pieds la grange construite en... Et clause en planches couverte de paille, l'étable construite en pierre couverte de paille...*

J'en conclus que Pierre avait peu de biens. Pierre signe *pierre laurent*.

Le 23 février 1765, Pierre Laurent Lortie et son épouse Therese Beaugie, se rendent chez le notaire Juchereau. Louis Beaugie est présent. Les deux parties font un échange. De la part du couple :

Vingt deux pieds de taires de front Sur Seise de profondeur du Seigneurs de beauport a prendre Et cherche dan La taire de feu Louis Et de feux marianne metayee leurs pere et mere audit Bailleurs Leurs appartenant des Sucetions des dit feu Beaugie et de la dite metayee Leurs pere et mere Retenant an plain fief de La Seigneurie du dit Beauport...

De la part de Louis Beaugie :

Vingt neuf pieds de taires de front, a prendre dans Le fief du Buisont tenant dun Cotte au nordet au dit Pierre Laurent Lortie dautre Cotte au Surois, a jossephe Laurent Lortie Et Par devant au fleuve St Laurent Le tout faisant Le contrat de vante qui a Ette faite Par jean Laurent Lortie Dont Contrat Pasée devant nous nottaire Sousigné...

Le même jour, un acte similaire est inscrit chez le notaire P. Parent. Pierre signe : pierre laurent.

Le 1^{er} septembre 1765 en avant-midi, un Laurent Lorty se présente chez le notaire F.E. Moreau. Ce Laurent Lorty est marchand-tanneur et habite à *La Canardière*. Joseph Gely habitant *La*

Pointe Levy est présent. Comme Jean Laurent Lorty est déjà en relation avec la famille Gely, il est possible que ce soit lui, mais comme ce Laurent Lorty est marchand-tanneur, je crois qu'il s'agit de Pierre, le fils de Jean. Jean Gely père défunt de Joseph Gely, a une dette de 21 livres 8 sols envers ce Laurent Lorty. Cette dette est rattachée à un prêt de 428 livres effectué le 26 décembre 1752. Après discussion, il est convenu que la dette d'arrérage de la rente est plutôt de 145 livres 18 sols, qui devra être remboursée le 1^{er} mai 1766. Par la suite Joseph Gely s'engage à poursuivre les paiements de la rente. Signature : *laurent lorty*.

Le 28 juin 1768 en avant-midi, Pierre Laurent Lortie et Marie Therese Beaugie se rendent chez le notaire P. Parent. Sont présents : Marie Agatte Beaugie et son époux Louis Maheu; Marie Madeleine Beaugie et son époux Josephe Binet; Marieanne Beaugie et son époux Jean Lefevre; Marie Josephe Beaugie et son époux Louis Vallé. Les héritières cèdent à leur père et tuteur, Louis Beaugie, leurs droits sur la succession de feu leur mère.

Le 20 janvier 1769 en avant-midi, Pierre Laurent dit Lorty se rend à Charlesbourg, chez le notaire A. Genest. Pierre habite Beauport et est veuf en premières noces de Marie Louise Barbot. Il est accompagné de sa 2^e épouse Marie Thérèse Beaugy. Le couple désire s'accorder une convention quant à leurs biens. À ce moment Pierre a la responsabilité de ses quatre filles issues du premier mariage : Marie Joseph; Marie Louise; Marie Madeleine; Marguerite. Du second mariage sont vivants : Dominique et Marie

Joseph. Il est décidé que Dominique sera l'héritier responsable de faire fructifier la terre paternelle.

Le 28 septembre 1773, Pierre Laurent Lorty, habitant la paroisse Beauport, se rend à Charlesbourg chez le notaire A. Genest. Son épouse Marie Thérèse Beaugi l'accompagne. Le couple convient d'une entente en regard de la communauté de biens qui les unit. À ce moment les enfants issus du premier mariage sont: Marie Joseph 17 ans; Marie Louise 16 ans; Marie Madeleine 15 ans; Marguerite 13 ans. Ceux du second mariage ont : Dominique 9 ans; Marie Joseph 7 ans. Il est décidé que les bien patrimoniaux reviendront à Dominique, seul fils de Pierre. En échange devra verser la somme de 700 livres à partager avec sa sœur et ses demi-sœurs. Signature : *pierre laurent*.

Décès des parents

Le 3 décembre 1776, Pierre Laurent meurt *par accident funeste*, âgé de 54 ans. Il est retrouvé dans la forêt.

Le 30 décembre 1776 vers 8 heures le matin, Thérèse Beaugi reçoit à sa résidence de la paroisse de Beauport, le notaire A. Genest. Elle demande que soit effectué un inventaire des biens de la communauté de feu son époux Pierre Laurent Lorty et elle même. À ce moment, Marie Joseph a 20 ans; Marie Louise a 19 ans; Marie Madeleine a 18 ans; Marguerite a 17 ans; Dominique a 12 ans; Marie Joseph issue du second mariage a 10 ans. Les enfants sont donc tous mineurs. Les quatre enfants issus du premier mariage sont représentés par leur tuteur Joseph Laurent Lortie.

Les deux enfants issus du second mariage sont représentés par leur tuteur Jacques Parant. Francois Robert et Jean Beaugy arbitrent l'inventaire., Tandis que Jacques Barbau est huissier. Dominique Lorty et Joseph Lorty sont présents. Signatures : *joseph Laurent; Dominique lorent*.

Dans la cuisine : *une cramaillere; une poele a feu avec lespinaire; une chaudiere de cuivre; une marmitte; une pouelle; une cuisiere a pot; un plat de terre fayance; six assiettes de terre fayance; six autres assiettes de terre fayance; quatre assiettes de terre avec un plat detain; dix cuilleres et dix fourchettes; deux plats de terre; un peu de ferraille; trois vieilles Cruches; deux vieilles haches; une terriere et deux cizeaux; deux terines; une pince et une masse; un pouelle de fer.*

Dans le grenier : *six cheses dassemblage; six autres cheses; six fossilles.*

Dans la chambre : *un armoire bois de pin a quatre panneaux deux trous dans le milieu; un vieux buffet a deux panneaux; une couverte; une bougrine; un gilet; une autre bougrine; un capot de couverte; une culote; une autre culote; une vieille culote; detoffe pour faire une veste; autre etoffe pour faire une veste; de vieille hardes; un bonnet; un casque; un vieux chapeau; une paire de souliers; une paire de bas; deux rasoirs avec une pierre; une...bouclé dargent; une cravatte noire avec un mouchoir; cinq chemise dont une de toille fine; quatre draps;*

deux chandeliers; deux fers a flasque; un miroir; deux gobelets d'argent; neuf bouteilles.

Dans la cour : une carriolle; une charrue garnie de ses ferres; une paire de roues ferrées; une autre paire de roues ferrées.

Dans la grange du bled et de l'avoine en quantité.

Les animaux : un cheval; deux bœufs dont un de cinq ans et l'autre de quatre ans; deux bœufs d'un an et demi; deux vaches; un veau de l'année; deux cochons; trois petits cochons fort maigres; huit poules; une mère dinde; un harnais a cheval.

Dettes passives : sieur Duchesnay, les cens et rentes seigneuriales; sieur Renault curé de la paroisse, la somme de 66 livres; Jacques Gerard forgeron, la somme de 33 livres 9 sols; sieur Rainville, la somme de 43 livres; Louis Aubin, la somme de 48 livres; Jean Pasquet forgeron, la somme de 21 livres; Gelee Scillee, la somme de 24 livres; sieur Larche, la somme de 8 livres 10 sols; sergent Dubois, la somme de 18 livres; Normand Bouche, la somme de 15 livres; Louis Corbin, la somme de 15 livres; George Pepin, la somme de 42 livres; sieur gautié, la somme de 43 livres; Jacques Parant, la somme de 2 livre 8 sols; Jean Drouin, la somme de 144 livres; Joseph Binet 30 livres 6 sols; mada,e Dumont, la somme de 6 livres; la fabrique de la paroisse, la somme de 9 livres; au notaire, la somme de 8 livres 8 sols; sieur Cambry, la somme de 4 livres; Michel Parant, la somme de 8 livres.

À droite, une partie de l'acte notarié de 1776. On y voit une liste de biens ayant appartenu à Pierre Laurent et Marie Thérèse Beaugi. Référence : Archives des actes notariés à la BANQ.

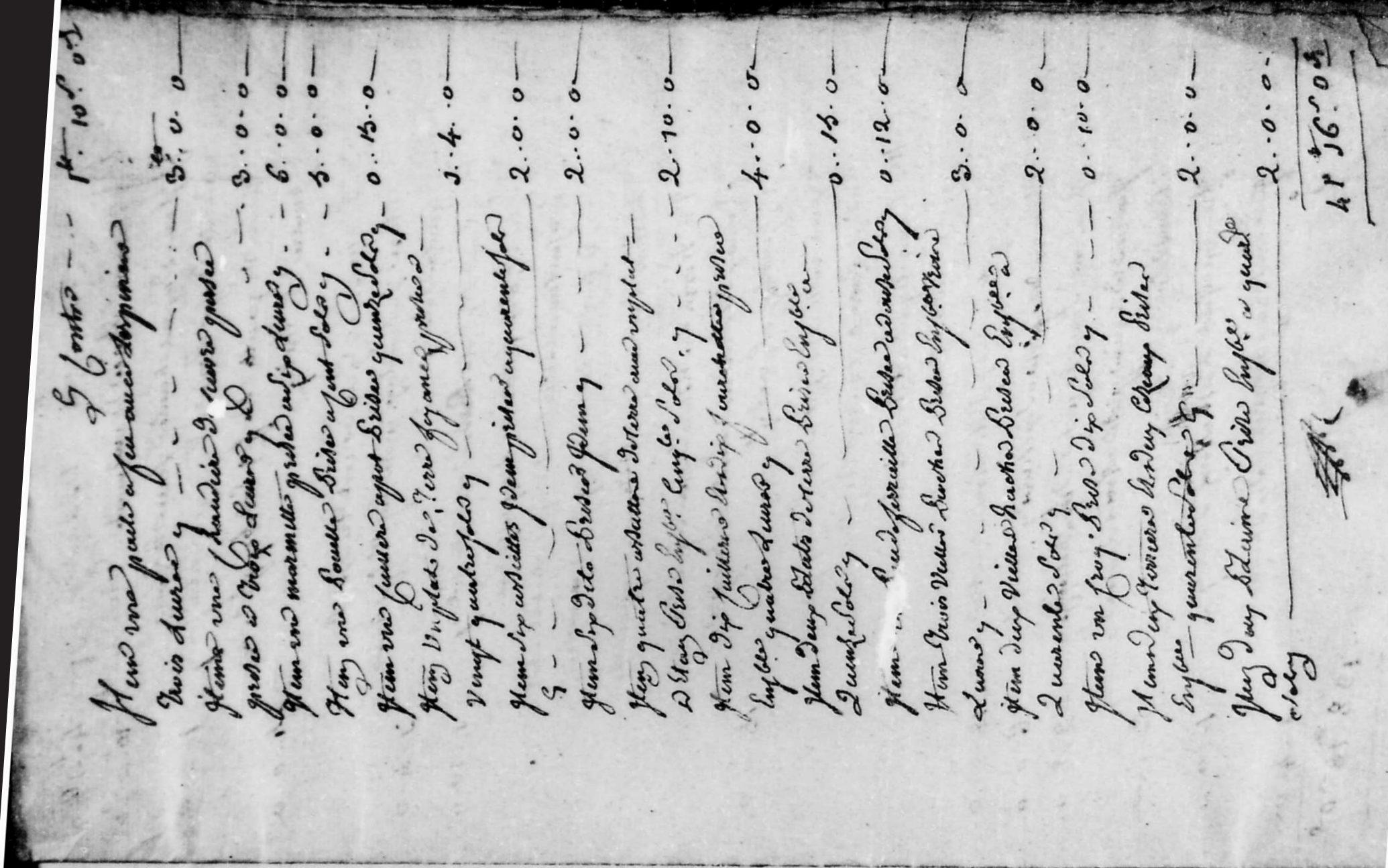
Le couple avait beaucoup de dettes.

Le 3 février 1777 en après-midi, les héritiers de Marie Louise Barbeau et de Pierre Laurent Lortie, se rendent chez le notaire J.A. Panet. La rencontre vise le partage des biens, autant de la première communauté que de la seconde.

En ce qui concerne la première communauté : Il est écrit que Pierre avait reçu de ses parents, une terre en échange de la somme de 3000 livres, dont seulement 1000 livres ont été payés. Aussi Marie Louise Barbeau avait reçu de ses parents, une terre qui lui est propre.

Le notaire fait les comptes de la première communauté de biens entre Pierre et Marie Louise Barbeau:

Au chapitre des recettes : l'inventaire des biens est estimé à 718 livres 6 sols; déduction du *preciput* à Pierre Laurent de 300 livres; restant des meubles estimé à 104 livres 11 sols 6 deniers; remboursement de l'acompte suite à la cession d'une terre des



parents de Pierre, soit 1000 livres; total des recettes 1522 livres 17 sols 6 deniers.

Au chapitre des dépenses : dette à Jean Laurent Lortie quant au prix d'une jument, soit 50 livres; au notaire Parent pour les frais de l'inventaire, 20 livres; au greffe pour l'inventaire, 7 livres 10 sols; pour l'acte de liquidation de la communauté, 30 livres; total des dépenses, 107 livres 10 sols.

Montant nette à partager de 1415 livres 7 sols 6 deniers. La moitié revenant aux héritiers de Marie Louise Barbeau, soit 707 livres 13 sols 9 deniers. Chacun des quatre enfants issus du premier mariage ont droit à 176 livres 18 sols 5 deniers.

Ensuite, le notaire fait les comptes de la seconde communauté de biens entre Pierre et Marie Thérèse Beaugie:

Il est écrit que le couple s'est marié en communauté de biens et qu'un douaire de 500 livres, a été offert par l'époux. Marie Thérèse Beaugie a reçu en héritage de ses parents la somme de 764 livres que Pierre aurait utilisée afin d'agrandir la maison. Le testament de Pierre stipule que son épouse obtiendrait l'usage de tous ses biens durant son vivant, mais cela est *prohibé selon la coutume usitée en ce pays*.

Outre les nombreuses dettes mentionnées dans l'inventaire, la communauté doit à Jean Baptiste Dumont négociant, la somme de 450 livres 10 sols et la valeur de trois moutons, dette que Marie Thérèse ignorait.

Au chapitre des recettes : Estimé des biens vendus de l'inventaire, 1493 livres 6 sols; Estimé du reste des biens, 273 livres 6 sols 6 deniers; total des recettes de 1366 livres 12 sols 6 deniers.

Au chapitre des dépenses : dettes passives de la somme de 732 livres 17 sols; à Jean Baptiste Dumont, la somme de 451 livres 10 sols; les trois moutons, 21 livres; frais d'inventaire, 48 livres; greffe d'inventaire, 7 livres; acte de liquidation, 30 livres; total des dépenses, 1290 livres et 7 sols.

Au chapitre des reprises : l'héritage des enfants du premier mariage, la somme de 707 livres 13 sols 9 deniers; héritage des parents de Marie Thérèse Beaugie, 764 livres; total des reprises, 1471 livres 13 sols 9 deniers.

Il en résulte que les enfants issus du premier mariage ont avantage à se contenter de l'héritage de leur mère (707 livres 13 sols 9 deniers) et laisser tomber l'héritage de leur père. Marie Thérèse s'engage à les payer dès qu'ils atteindront leur majorité. Jean Drouin se porte garant.

Pour ce qui est de la terre paternelle, les enfants issus du premier mariage en auront la moitié nord-ouest, tandis que Marie Thérèse et ses enfants propres auront le reste. Les bâtiments seront aussi partagés moitié-moitié.

Signatures : *joseph Laurent; Dominique lorent.*

Le 5 février 1777 en avant-midi, Marie Therese Beaugi reçoit chez elle le notaire A. Genest. Dominique Laurent Lorty subrogé-tuteur

des enfants issus du premier mariage de Pierre Laurent Lortie, est présent. Therese demande la vente des biens inventoriés plus tôt.

Plusieurs connaissances achètent : Philibert Gautier; Dominique Lorty; la Joseph Moreau; Jacques Parant; Henry bouré; Etienne Marcou; Jean Maheu; Jean Paradis; Jacques Vallaire; la Marcou; Pierre Binet; Pierre Baugis; Joseph Marcou; Louis Doyon; Paul Rainville; Vincent Giroux; Jean Drouin.

Marie Thérèse Beaugi conserve certains biens: de la vaisselle, du linge, une armoire, une cariole, deux chevaux, deux petits cochons, une vache et deux bœufs.

Le 15 février 1777, Joseph Laurent dit Lortie se rend chez le notaire J.A. Panet. Il est tuteur de Marie Louise, Marie Magdelaine et Marguerite Laurent Lortie. Il déclare que :

Depuis plusieurs années Marie Thérèse Beaugie veuve en secondes nœces dudit Pierre Laurent Lortie auroit eu beaucoup de soin et d'attention pour les trois mineures susnommées. Qu'elle les auroit nourries et entretenues à ses frais depuis le décès de leur père. Que les dites filles mineures encore jeunes et faibles de Santé ne seroient point en état ni obligées de se mettre en service, leur bellemère ayant offert de les garder en sa maison et de les nourrir et entretenir comme ses propres enfans pour le revenu de leur part de terre seulement. Et les dites filles ayant prié leur tuteur d'acquiescer à la dite proposition; ledit Joseph Laurent Lortie comme tuteur a par ces présentes fait cession et abandon pur et simple

à la dite Marie Thérèse Beaugie veuve de Pierre Laurent Lortie demeurante à Beauport, à ce présente et acceptante, c'est à savoir, de la jouissance des trois quarts qui appartiennent aux dites trois filles mineures dans la moitié d'une terre contenant en totalité un arpent et demi de front située à Beauport suivant la designation faite par le partage passé devant Me Panet...

Une fois majeures, les trois filles reprendront leur propriété.

Le 20 février 1777 en avant-midi, Marie Louise Laurent dit Lortie et Étienne Marcoux reçoivent des mains de Marie Thérèse Beaugie, la somme de 176 livres 18 sols 5 deniers. Ils lui donnent quittance.

Le 3 avril 1777 en après-midi, Marie Therèse Beaugie se rend chez le notaire Berthelot. Elle confirme une obligation qu'elle a envers Joseph Marcoux. Celui-ci lui prête la somme de 100 piastres d'Espagne. Marie Thérèse a employé l'argent à rembourser ses dettes et l'achat de blé pour ensemer. Elle doit le rembourser avant mars 1778. En garantie, elle hypothèque sa propriété:

Un quart dans un arpent de terre de front Sur la profondeur quil peut avoir, Scitué au dit Beauport a elle appartenant, tenant par devant au fleuve St Laurent et par derriere a la ligne des MeSsieure du Seminaire de québec qui les Separe davec la dite Seigneurie de Beauport, dun Costé au Surouest

aux mineurs Lorty et d'autre Costé au nord est a Francois Robert...

Le 12 mars 1778 en après-midi, Marie Thérèse obtient quittance.

Le 11 juin 1777 en après-midi, Marie Thérèse Beaugy se rend chez le notaire J.A. Panet. Elle emprunte à Joseph Vocel entrepreneur en maçonnerie, la somme de 106 piastres d'Espagne. Elle a trois ans pour rembourser. En garantie, elle hypothèque ses biens. En plus, Jean Drouin se porte garant et hypothèque sa propriété de Charlesbourg. Le 12 mars 1778 en après-midi, elle retourne chez le notaire afin de confirmer son obligation. Le 3 juin 1778, Marie Thérèse obtient quittance.

Le 16 juillet 1777 en après-midi, Marie Thérèse Beaugie se rend chez le notaire J.A. Panet. Elle cède à Marie Louise Laurent Lortie et Etienne Marcoux, les parties de terre qui leur reviennent en héritage. Etienne devra loger, nourrir et entretenir, ses belles-soeurs Marie Magdeleine et Marguerite.

Le 18 janvier 1778 en avant-midi, Marie Thérèse Beaugie se rend chez le notaire Berthelot. Jacques Joseph Villere bourgeois de Beauport est présent. Villere prête à Thérèse, deux bœufs sous poils rouge, âgés de trois ans. Elle devra les rendre après quatre années. En échange Marie Thérèse donnera deux journées de labour à chaque année.

Le 5 mai 1778, Joseph Laurent Lorty se rend chez le notaire A. Genest. Joseph est tuteur des enfants mineurs issus du premier

mariage de Pierre Laurent Lorty. Étienne Marcoux époux de Marie Louise Laurent Lorty, est présent. Ils reconnaissent avoir vendu à Simon Leboeuf:

Portion de terre Enclavée Dans La terre quil Possede Coste de Grand St antoine Seigneurie St Gabriel Laquelle este plus increuSe que profitable aux dits héritiers Estant sans Bois que fredochés qui La rendoient Inculte pourquoy Il est tres avantageux dun consessus de vente Pour Eviter Les frais que y a affaire tant pour cloturer que autres frais quil y a Entretenir Delaquelle...un quart darpent de front ou Environ dix Sept arpents de profondeur Pour Le prix Et Somme de quatre piastres Despagne...

Le 30 mai 1778 en après-midi, Marie Therese Beaugie se rend chez le notaire Berthelot. Elle vend à Joseph Marcoux qui est probablement son futur gendre :

Trois perches de terre de front a prendre et détacher du costé du nord est dune terre de sept perches et demi de front Sur la profondeur quelle peut avoir Scitué en la Dite paroiSse, tenant pardevant au fleuve St Laurent, par derriere a la fin de la profondeur de la Seigneurie de Beauport, d'où costé au nord est a Francois Roberge, et d'autre au Surouest a Etienne marcoux et ainsy que les dittes trois perches de terre de front, Sur la profondeur a prendre au fleuve St Laurent Jusqu'en fin dicelle de la ditte Seigneurie de Beauport, Se poursuivent Comporte et S'Etendent de fond en comble...

Marie Therese se réserve *les foins et les graines de la récolte prochaine*. Le prix de vente est fixé à 1 750 livres. Marie Therese reçoit 1 362 livres comptant. Le 13 novembre 1778, Marie Therese obtient le solde et donne quittance.

Le 3 juin 1778 en avant-midi, Joseph Lortie tuteur Magdeleine et Marguerite Laurent Lortie, se rend chez le notaire J.A. Panet. Il reçoit des mains de Thérèse Beaugie, la part des deux filles, soit 353 livres 16 sols 10 deniers. Thérèse obtient quittance.

Le 20 juillet 1778 en avant-midi, Marie Therese Beaugie se rend chez le notaire Berthelot. Son gendre Etienne Marcoux est présent. Il lui vend :

Le huitième d'une maison Batie en pierres d'Environ trente deux pieds de Long Sur Vingt quatre pied ou Environ de profondeur, Comme auSsy le huitième dans une grange batie en Bois ayant trente pieds de Long ou Environ Sur vingt pieds de Largeur et d'aut une Etable batie en Pierre, de trente pieds de Long Sur vingt de Largeur, Scitués en la dite paroiSse de Beauport, et Construite Sur une terre de quinze perches de front, Sur la profondeur quelle peut avoir, tenant dun Costé au nordEst à Francois Robert, et d'autre Costé au Sudouest à la dite acquéreur par devant au fleuve et par derriere a la fin de Sa profondeur...

Marie Lorty épouse d'Etienne avait obtenu ce huitième dans l'héritage de son père. Le prix de la vente est fixé à 250 livres (une

livre vaut 20 sols). Le 1^{er} août 1778, Marie épouse d'Etienne approuve la transaction.

Le 23 janvier 1779 en avant-midi, Charles Roberge époux de Magdeleine Laurent Lortie, se rend chez le notaire J.A. Panet. Le couple habite Saint-Joseph côte de Lauzon. Le couple reçoit des mains de Joseph Laurent Lortie, la somme de 185 livres 14 sols 5 deniers. Il s'agit de la part de Magdeleine plus les intérêts. Joseph obtient quittance.

Le 26 février 1779 en avant-midi, Joseph Marcoux époux de Marguerite Laurent Lortie, se rend chez le notaire J.A. Panet. Le couple habite Beauport. Le couple reçoit des mains de Joseph Laurent Lortie, la somme de 185 livres 14 sols 5 deniers (une livre vaut 20 sols). Il s'agit de la part de Marguerite plus les intérêts. Joseph obtient quittance.

Le 30 mai 1780 en avant-midi, Marie Therese Beaugie se rend chez le notaire J.A. Panet. Elle est tutrice de ses deux enfants propres. Elle emprunte à Jean Baptiste Dumon négociant, la somme de 25 livres monnaie de Québec égale au cours d'Halifax, pour marchandises fournies:

Vingt une livres dix neuf shellins avant le décès du dit Pierre Laurent dit Lortie son mari et le surplus depuis le décès de son dit mari, ainsi que pour balance et solde de tous comptes entre le dit Sieur Dumont et elle...

Elle a trois ans pour rembourser. Le taux d'intérêt annuel est de 6%. En garantie, elle hypothèque :

Une portion de six perches de terre de front, sur la profondeur qu'il peut y avoir depuis le bord du fleuve St Laurent à Beauport jusqu'à l'extrémité de la profondeur de la Seigneurie de Beauport, joignant du côté du Nord-Est à Joseph Marcoux et du côté du Sud-Ouest à Etienne Marcoux; laquelle portion de terre ainsi que moitié des bâtimens qui sont sur la part de terre de Charles Roberge qui a épousé Marie Magdelaine Lortie est échue à la dite veuve Lortie...

Le 31 décembre 1780, les héritiers de Pierre Laurent Lorty se rendent chez le notaire L. Miray. Sont présents : Marie Therese Bogis; Joseph Laurent Lortie tuteur de Marie Louise Lortie; Marie Madeleine Laurent Lortie et son époux Charles Roberge; Marguerite Laurent Lortie et son époux Joseph Marcou. Marie Laurent Lortie et son époux Etienne Marcou sont absents ayant vendu leurs part à Marie Therese Bogis. Celle-ci a maintenant droit à la moitié et quart des biens de son ex-époux.

La maison en pierre mesure 33 pieds de long sur 24 pieds de largeur et Marie Therese Bogis a droit à la moitié sud-ouest de la maison. Les héritiers s'entendent pour effectuer les réparations de la cuisine, de la grange et de l'étable. Ils se séparent les coûts entre eux : les enfants pour le 3/4, le reste à la charge de Marie Therese Bogis.

Le 15 avril 1781, Marie Therese Bogis se rend chez le notaire L. Miray. Elle emprunte à Pierre Giroux, la valeur de 293 livres. Soit des grains et un boeuf. Elle doit le rembourser avant la fête Saint-Michel de 1784. Joseph Laurent Lortie est témoin. Signature : *Joseph L. Lortie*. Le 18 novembre 1784, elle obtient quittance.

Le 7 mars 1782 en avant-midi, Marie Therese Baugie se rend chez le notaire M.A. Berthelot. Elle déclare devoir à Jean Garnié, la somme de 2 000 livres et six minots de blé froment qu'elle a reçu le 26 février. Cela lui a permis de rembourser une dette de 2 450 livres et six minots de blé que son fils Dominique avait engagé pour l'achat d'un terrain, auprès de Charles Roberge. Le 3 avril 1783, Marie Thérèse rembourse 1 100 livres. Jean Garnié lui donne un délai supplémentaire pour le solde. Elle doit payer 300 livres le 1^{er} mai 1784, 300 livres le 1^{er} mai 1785 et 300 livres restants le 1^{er} mai 1786. Le taux d'intérêt annuel est fixé à 6%. En novembre de la même année Jean Garnié épousera la fille de Marie Therese Baugie.

Le 3 novembre 1782, Marie Therese Bogi se rend chez le notaire L. Miray. Elle emprunte la somme de 400 livres à Louis Michel DeSalaberry. On écrit :

Laquelle a cédée Et constitué Et promet garantir de tous troubles Et Empechemens Généralement quelconques, fournir Et faire valoir les principal Et arrérages, a Monsieur Louis Michel DeSalaberry, Ecuyer, Seigneur Du Sault Mont Morency, Resident en Son chateau Et Manoir Seigneurial du dit Beauport...

Elle s'engage à lui remettre 24 livres à chaque année, à partir du 1^{er} avril 1784, afin de le rembourser. En garantie, elle hypothèque la terre où elle habite.

Le 3 avril 1783 en avant-midi, Marie Therese Beaugie se rend chez le notaire M.A. Berthelot. Elle vend à son gendre Joseph Marcoux:

Seize pieds et dix pouces et demi de terre de Largeur Sur Environ Cinquante arpens de profondeur plus ou moins Scituée En la dite paroisse de Beauport tenant par devant au fleuve St Laurent ou il y a moins de Largeur, et par derriere à Louis Vallée, dun Costé au nord'est au dit acquereur et dautre Costé au Sud'ouest a la dite vendereSse, Etant En la Censive de Mr Duchesnaye propriétaire du fief de Beauport, plus, Seize pieds deux pouces et demi de terre de Largeur En bois de Bout Sur Vingt Cinq arpens de profondeur plus ou moins allant En pointe de Chemise Scituée En la dite paroisse de Beauport tenant par le bas a michel grenier et par derriere En haut à la Ligne des pretre, dun Costé au nord'est au dit acquereur et d'autre Costé auSud'ouest a la dite VendereSse Etant En la Censive de Mr de Sallabery propriétaire du quart du dit fief de Beauport et ainSy...

Le prix de vente est fixé à 900 livres, qu'elle reçoit comptant de l'acheteur.

Le 5 février 1784 en avant-midi, Marie Therese Bogis se rend chez le notaire L. Miray. Au nom de son fils Dominique qui a

alors 20 ans, elle emprunte au seigneur Juchereau Ducesnay, la somme de 700 livres. Dominique a trois ans pour rembourser et le taux d'intérêt annuel est fixé à 6%. Joseph Binet beau-frère de Marie Thérèse, porte caution.

Le même jour 5 février 1784 en avant-midi, Marie Therese fait une déclaration :

lesquels ont reconnu qu'à leur prière Et pour leur faire plaiSir, Sr Joseph Binet leur Beau frere Et oncle habitant du dit Beauport, c'est Conjointement Et Solidairement avec Eux Envers MonSieur Huchereau duchesnay Ecuyer Seigneur du dit Beauport...

Avec l'argent prêté Marie Therese et son fils sont en mesure de rembourser son gendre Jean Pierre Garnier et sa fille Marie Joseph Lortie.

Le 29 avril 1784 en après-midi, Marie Therese Bogis et Dominique Laurent Lortie se rendent chez le notaire L. Miray. Dominique habite chez sa mère, dans la maison paternelle. Ils empruntent à nouveau une somme à monsieur Juchereau duchesnay, cette fois 300 livres. Cette argent servira à rembourser Jean Pierre Garnier son beau-frère. Le taux d'intérêt annuel est fixé à 6%, il a trois ans pour rembourser.

Beaucoup plus tard, en août 1819 Marie Thérèse Baugy décède âgée de 83 ans.

André Marie est le 3^e enfants s'étant rendu à l'âge adulte, de Jean Baptiste Laurent et Antoinette Bouré. Pierre Laurent fait partie de la 2^e génération née en Nouvelle-France. Il a été élevé à *Gros-Pin*, paroisse Saint-Charles à Charlesbourg.

Signature et appellation




Dans l'acte de baptême, on le nomme *André Marie Laurens dit Hortye*. Selon la notation Aboville, son sosa est le (sosa 1.4.4). Dans les documents consultés, on écrit son nom de deux façons: la plupart du temps *André Laurent*. J'utiliserai cette appellation dans la suite du texte. Je n'ai trouvé aucune signature à son nom.

Métier

André Laurent est le petit-fils de Jean Laurens dit le Basque, métayer à la ferme de Jean Talon. André est aussi le fils de Jean Baptiste Laurent cultivateur, décédé en 1733 bien avant le mariage d'André. Comme André s'est installé loin de chez lui, dans le patelin de son épouse, je crois qu'il a dû être proche de ses beaux-parents. Je ne connais pas l'occupation de son beau-père. Étant donné la disponibilité des terres près du Richelieu, il est fort possible qu'il ait exercé le métier de cultivateur.

Relations familiales

André Laurent fait partie d'une famille peu nombreuse dont les membres se sont tous installés près de Québec, sauf lui. Comme André s'est établi loin de sa parenté on comprend qu'il n'y ait eu aucun parrain et marraine issus de sa famille. Le couple Laurent-

Génération	Nom de baptême	Métier principal
1	Jean Laurens dit le Basque (Sosa 1)	
2	Jean Baptiste Laurent (Sosa 1.4)	
3	André Marie Laurens dit Hortye (Sosa 1.4.4)	

Herpin a eu sept enfants, donnant l'occasion à plusieurs connaissances d'être parrain ou marraine.

Le 20 décembre 1750, André Lortie et Marie Josephe Herpin Potdevin sont parrain et marraine de Jacques, fils de Pierre Guertain et Marie Anne Tetro, en l'église Saint-Denis sur le Richelieu.

Le 6 février 1758, André Marie Laurant Horty est parrain au baptême de Joseph Marie, fils de Pierre Bergeron et Marie Angélique Godouin, en l'église Saint-Ours sur le Richelieu.

Lieu d'habitation

Le 16 juin 1751, André Marie Laurent Lorty habitant Saint-Ours, se rend chez le notaire C. Monmerqué dit Dubreuil. Joseph Guérin est présent. André Marie lui vend une propriété. L'acte étant presque illisible, je ne peux en connaître le détail. Il semble que ce Guérin fait partie ou est en relation avec la garnison de Chambly. Peut-être que Marie André s'est retrouvé dans l'armée ce qui expliquerait sa présence si loin de chez lui.

André Marie Laurens dit Hortye et Marie Joseph Herpin Potvin

1751

Je n'ai trouvé aucun recensement qui aurait pu indiquer l'emplacement de leur habitation. Les principaux événements entre 1752 et 1760 ayant tous eu lieu à Saint-Ours sur le Richelieu, je déduis qu'ils y ont habité le temps de fonder leur famille. Comme Marie Joseph Herpin Potvin est décédée à Vaudreuil, il est possible qu'ils aient déménagé en ce lieu, entre 1760 et 1802.

Le 12 août 1754 en avant-midi, Joseph Saintonge se rend chez le notaire J.C. Panet à Québec. Il représente les intérêts d'André Lauren Lortie habitant la rivière Chambly, d'après une procuration signée le 26 janvier 1754. Jean Penisson de Charlesbourg est présent. Penisson remet à Saintonge 150 livres, partie de 600 livres dues à André, provenant d'un jugement concernant le douaire de sa mère Antoinette Bouré. Jean Penisson obtient quittance. Jean habite la Côte Saint-Jean sur le bord de la rivière Chambly, paroisse de l'Immaculée Conception, il s'était déplacé à Verchère à l'étude du notaire Duvernay, pour signer la procuration.

Le 20 février 1758 vers les 8 heures du matin, André Hortie et Marie Josephe Harpin se rendent à la résidence paternelle, située à la Rivière Richelieu. Sont présents le notaire J. Crevier et les héritiers Harpin : Antoine Harpin tuteur de son frère Joseph et de ses sœurs Marie et Marie Marguerite; Pierre Harpin; Marie Amable Harpin et son époux Seraphin Brien Derocher. Tout comme Marie Josephe, ils sont chacun, détenteurs d'un septième de l'héritage de Pierre Harpin et Marguerite Truchon leur père et mère. André et Josephe de par leur contrat de mariage ont droit

Sur cette photo, le vieux moulin de Saint-Ours. Référence :
St-Ours, le Vieux Moulin - BANQ - domaine public.

à 200 livres à prélever de l'héritage. La vente des biens meubles a rapporté 796 livres 7 sols. Une fois l'inventaire fait, la vente des biens meubles et le paiement des dettes, il reste à partager la somme de 1 368 livres 9 sols 6 deniers. Cela fait pour chacune des sept parts : 195 livres 9 sols 11 deniers.

Paroisse de l'Immaculée-Conception-de-Saint-Ours sur le Richelieu

Voici une description de la seigneurie de Saint-Ours ouvert à la colonisation en 1672, tirée du livre *Histoire de la famille et de la seigneurie de St-Ours* :

« La seigneurie de Saint-Ours, ainsi que son augmentation, est située au sud du St-Laurent; une petite partie est dans le comté de Surrey, et le reste dans celui de Richelieu. Elle est bornée au sud-ouest par les seigneuries de Contrecoeur, de St Denis et de St Hyacinthe, au nord-est par celles de Sorel et de Bouchemin, et au fond par la rivière Yamaska; elle a deux lieues de largeur sur un peu plus de sept de profondeur. Le terrain est partout d'une bonne qualité, et varié d'une manière propre à toute espèce de culture. La rivière de Richelieu, qui traverse diagonalement la partie supérieure, est navigable, depuis le St-Laurent pour des bateaux de 150 tonneaux; l'Yamaska, à



l'extrémité la plus basse, est aussi navigable; ces deux rivières lui procurent dans un degré éminent la facilité d'un prompt transport par eau; joint à cela, elle est arrosée par trois rivières non navigables, appelées La Prade, La Plante et Salvayle. Ces dernières portent les noms d'anciens colons de la seigneurie. »

On écrit qu'à la limite de la seigneurie avec celle de Saurel, Pierre Herpin dit Poitevin occupe une terre de six arpents sur 30, avec sept arpents de prairie naturelle. Comme 3^e voisin, il a Jean Baptiste Herpin, qui possède quatre arpents sur 28 arpents de terre labourable. De plus, Jean Baptiste a un arpent de prairie et possède une grange. Celui-ci a comme 2^e voisin : Pierre Harpin qui possède quatre arpents sur 68 arpents de terre labourable. Ce Pierre Harpin a un arpent de prairie, une maison, une grange et une étable. Celui-ci a comme 6^e voisin : Antoine Harpin qui a un petit lot de huit perches sur trois arpents de terre labourable.

André Marie Laurens dit Hortye s'installe à Saint-Ours vers 1751. Dix en plus tôt en 1741, Christophe Hilarion Du Laurent notaire à Québec, avait servi l'un des héritiers du seigneur de Saint-Ours, Pierre de Saint-Ours. Comme l'oncle d'André Marie connaissait ce notaire, cela aurait-il favorisé son arrivée vers cette seigneurie?

Le 11 janvier 1751, André Marie Laurens dit Hortye épouse Marie Joseph Herpin Potvin. L'acte de mariage ne fait pas mention du nom des parents. Antoine Arpin est présent au mariage, ce pourrait être celui qui possède un petit lot. Une Marie Marguerite Joseph Herpin est baptisée à Contrecoeur en juillet 1733, elle a comme père Pierre Herpin qui pourrait être le père de






l'épouse d'André Laurent. Ce Pierre pourrait être celui à la limite de la seigneurie. Aussi, un Paul Guertin syndic, est parrain de cette Marie Marguerite Joseph Herpin et un homme du même nom est présent au mariage d'André Marie Laurens et de Marie Joseph Herpin.

La seigneurie a du mal à se peupler durant les 50 premières années, dû au manque d'intérêt du seigneur à y parvenir.

La paroisse est la 2^e plus ancienne après Sorel, dans le diocèse de Saint-Hyacinthe. Les registres de la paroisse s'ouvrent en 1681. On verra plus loin que plusieurs baptêmes des enfants du couple André et Marie Joseph sont célébrés par un nommé Youville. Les parents de celui-ci sont : Francois Madeleine d'Youville, écuyer, sieur de la Découverte; et Marie Marguerite Dufrost de la jemmerais (Marguerite d'Youville). Celle-ci, une fois veuve, fonde l'Hôpital Général de Villemarie et la communauté des Sœurs de la Charité dite sœurs grises. Le curé Youville a fait ses études à Québec et arrive à Saint-Ours comme premier curé, à l'automne 1750. Il y poursuivra sa carrière durant 27 ans. Le premier baptême qu'il célèbre est le 9 octobre 1750 et concerne la famille Herpin. Lorsqu'André et Marie Joseph font baptiser leur 1^{er} enfant le 18 décembre 1751, Youville est présent depuis environ un an. Il fera de même pour chacun des enfants jusqu'en 1759.

Au début, il n'y a qu'une chapelle qui sert aussi de presbytère. En 1726, une première église est construite en bois. La deuxième église est construite en 1761.

Enfants issus du mariage d'André Laurent et Marie Joseph Herpin Potvin (1 de 2)

	Nom	Début de vie	Union	Conjoint	Fin de vie
 1 an	1 Marie André Laurent	N - 18 décembre 1751 B - 18 décembre 1751 *1 P - Jean Baptiste Sanssoucie M - Marguerite Truchon C - Youville ptre			S - 1 ^{er} janvier 1753 *1 C - Youville ptre
	2 André Laurent	N - 24 août 1753 B - 25 août 1753 *1 P - Pierre Potvin M - Madame Demeule C - Youville ptre			D > 1767
 6 semaines	3 Jean Baptiste Laurent	N - 13 octobre 1754 B - 13 octobre 1754 *1 P - Jacques Halere M - Marie Antoine Emery C - Youville ptre			S - 29 novembre 1754 *1 C - Youville ptre
 2 jours	4 Louis Laurent	N - 24 novembre 1755 B - 24 novembre 1755 *1 P - Louis tibault M - Marie Catherine Desautels C - Youville ptre			D - 26 novembre 1755 S - 26 novembre 1755 *1 C - Youville ptre
 > 65 ans	5 Marie Archange Laurent	N - 16 octobre 1756 B - 16 octobre 1756 *1 P - Jacques Lamoureux M - Marie Geneviève Blanchau C - Youville ptre	U - 8 octobre 1777 *2 Protestants	John Noody	D > 1821

(*) Lieux des évènements : 1 = Saint-Ours sur le Richelieu; 2 = Montréal

Lexique : N = Naissance; B = Baptême; P = Parrain; M = Marraine; C = Célébrant; D = Décès; S = Sépulture

En 1764, il y a 794 personnes, 260 familles dont 44 résidents dans le Grand Saint-Ours et 116 familles au Petit Saint-Ours. Les habitants du Grand Saint-Ours possèdent 5057 arpents de terre et ont ensemencé 740 minots de grains. On compte 81 chevaux, 34 bœufs, 102 vaches, 137 moutons, 134 porcs et 76 bovins. Ceux du Petit Saint-Ours ont 10 649 arpents de terre, 189 chevaux, 121 bœufs, 251 vaches, 289 moutons, 330 porcs et 137 bovins.

Le vieux moulin banal existe encore en 1766, mais il tient à peine debout. En 1775, on débute la construction d'un nouveau.

Une autre personne originaire de la région de Québec prend de l'importance à Saint-Ours. Il s'agit de Joseph Etienne Demeule, tonnelier.

La seigneurie a aussi accueilli plusieurs familles acadiennes vers 1766. À noter que Charles Laurent dit Lortie cabaretier et frère d'André Laurent, a épousé avant la conquête, Charlotte Nadeau dite Laviolette Lachapelle, Acadienne originaire de Louisbourg.

Avant la construction du chemin de fer, les habitants du fond de la seigneurie devaient se rendre sur les rives du Richelieu, afin de vendre les produits de leurs fermes. Les vieilles paroisses absorbaient tout le commerce. Saint-Ours comme Saint-Denis faisait alors un grand trafic de foin, de grains et de denrées de toute espèce. On vantait la fertilité du sol des vallées de Chambly et de la Yamaska. On pouvait récolter 40 minots par arpent. Des voitures amenaient la récolte jusqu'à Saint-Ours et des goélettes chargées partaient pour Québec. Durant la belle saison, Saint-Ours avait toujours une ligne de bateaux qui, deux fois la

semaine, font un service régulier entre Montréal et les paroisses du Richelieu.



Au moment où le curé Youville est en poste à Saint-Ours, une seule école existe et le professeur est Hippolyte Amelotte de Québec. Par la suite, Étienne Rancourt prit la relève. Plus tard, une autre école s'ajoute dans la paroisse, probablement sur le rang de la rivière, le plus peuplé. Ces écoles étant situées à égale distance de chaque côté de l'église.

Le plus ancien chemin de la seigneurie fut établi le long du fleuve Saint-Laurent, il passait à Sorel, à Saint-Ours et allait à Contrecoeur. Avant cela, il y avait le chemin qu'empruntaient les Amérindiens, qui porta le nom de *Chemin du Portage*. Dès le défrichage des terres situées sur la rive sud du Richelieu et l'établissement du Petit Saint-Ours, un chemin fut tracé entre Saint-Denis et Saint-Ours, ceci eut lieu vers 1750. Les autres chemins furent construits vers 1787.

En 1831, la paroisse est érigée canoniquement, elle devient municipalité de paroisse en 1845. La ville de Saint-Ours est incorporée en 1866. Le village est situé à 3 milles de la station Saint-Roch, sur le parcours du chemin de fer *Quebec, Montreal and Southern*.

En 1837, une assemblée des *Fils de la Liberté* adopte la déclaration de Saint-Ours contenant douze résolutions. Celle-ci suscita de violentes réactions et fut l'un des éléments déclencheurs de l'insurrection des Patriotes.

Enfants issus du mariage d'André Laurent et Marie Joseph Herpin Potvin (2 de 2)

	Nom	Début de vie	Union	Conjoint	Fin de vie
 10 ans	6 Louis Laurent	N - 16 avril 1758 B - 16 avril 1756 *1 P - Louis ? M - Marie Renard C - Youville ptr			S - 18 septembre 1768 *1 C - Youville ptr
 4 mois	7 Jean Baptiste Laurent	N - 13 octobre 1759 B - 13 octobre 1759 *1 P - Jean Baptiste Halé M - Marie ? C - Youville ptr			S - 16 février 1760 *1 C - Youville ptr

(*) Lieux des événements : 1 = Saint-Ours sur le Richelieu

Lexique : N = Naissance; B = Baptême; P = Parrain; M = Marraine; C = Célébrant; D = Décès; S = Sépulture

Le premier acte concernant la famille Laurent-Lortie, inscrit aux registres de cette paroisse, est le mariage en 1751 d'André Marie Laurens dit Hortye et Marie Joseph Herpin Potvin.

Paroisse St Ours

L'an mil sept cent cinquante et un le onze janvier après la publication de trois bans aux messes paroissiales de l'église de la Conception dans Chambly entre André laurent et marie josephite potvin sans quil se soit trouvé aucun empchement, je soussigné missionnaire de la dite paroisse au reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale selon la forme prescrite par

notre mere Ste eglise en presence de louis poulin, pierre guertin, francois viel, jean louis emery, antoine langdoc, jb reneau, paul guertin, antoine arpin, youville qui ont déclaré ne savoir signer de ce enquis faisant l'ordonnance.

Progéniture

L'aîné des fils de Jean Baptiste Laurent et d'Antoinette Bouré se marie à Saint-Ours, très loin du lieu de son enfance. Le 11 janvier 1751, André Marie Laurens dit Hortye âgé de 30 ans, épouse Marie Joseph Herpin Potvin âgée de 17 ans, en l'église Saint-Ours sur le Richelieu. Des bans sont publiés à Chambly et un Antoine Langdoc signe. Est-ce que cet Antoine fait partie du

régiment de Languedoc ? Des soldats de ce régiment arrivent à Québec en 1755, donc 4 ans après le mariage, il s'agit donc d'un habitant originaire du Langedoc et non en rapport avec le régiment. Le troisième fort Chambly est construit en 1702. Est-ce qu'André y a travaillé avant de se marier à Saint-Ours ? Aurait-il été militaire durant quelques années, il se marie à 30 ans, ce qui n'est pas très jeune.

Le couple a eu sept enfants. Les enfants sont nés entre 1751 et 1759. Marie Joseph Herpin Potvin a eu des grossesses très rapprochées, 7 enfants en 8 ans, ce qui n'a pas dû aider à la survie des enfants. Il en résulte un seul fils, potentiellement propagateur du nom Laurent-Lortie, mais sans que j'aie pu en avoir la preuve.

Vous trouverez dans les pages précédentes une synthèse des dates de baptêmes, mariages et sépultures, des enfants issus du mariage d'André Laurent et Marie Joseph Herpin Potvin.

Marie Archange Laurent et John Noody

Elle naîten 1756 (sosa 1.4.4.5).

En octobre 1777, Marie Archange Laurent âgée de 20 ans, épouse John Noody, en une église protestante de Montréal. Le nom de l'époux de Marie Archange est souvent maltraité, on écrit « Monde », « Mode », « Mondy », « Moday », « Moody ». Je ne sais qu'elle est la bonne appellation.

En 1801, Jean (John) Noody est potier.

De 1779 à 1791, Marie Archange Horty (elle se fait appeler Horty) a baptisé sept enfants en l'église la Visitation à Sault-au-Récollet, sauf le premier, en l'église de Saints-Anges à Lachine, et le dernier en l'église de Rivière-des-Prairies : le 26 janvier 1779, son fils Jean Mondy ; le 9 novembre 1781, son fils Simon Mode ; le 31 mars 1784, son fils Jacques André Monde ; le 28 juin 1785, son fils Pierre Mode ; le 9 octobre 1787, son fils Thomas Monde. Il est ondoyé à la maison et baptisé sous condition. On écrit que le père n'est pas catholique, mais qu'il a promis de faire élever son fils dans la religion catholique ; le 7 octobre 1789, sa fille Louise Archange Mode ; le 3 août 1791, son fils Philippe Mode.

Le 8 janvier 1782, son fils Simon Mode meurt âgé de 2 mois. Bien que le père soit protestant, les funérailles ont lieu en l'Église catholique la Visitation à Sault-au-Récollet.

Le 16 mai 1784, son fils Jacques André Monde meurt âgé de 16 jours. Les funérailles ont lieu dans la même église.

Le 4 juin 1792, son fils Philippe Mode meurt âgé de 10 mois. Les funérailles ont lieu au même endroit.

Le 15 février 1801, son fils Pierre Mode meurt âgé de 16 ans. Les funérailles ont lieu le lendemain aussi dans la même église.

Le 17 septembre 1804, sa fille Louise Archange Mode meurt âgée de 14 ans. Les funérailles ont lieu le lendemain en l'église de Vaudreuil.

Le 6 février 1821, Archange Laurent Lortie est présente au mariage de son fils Charles Moday avec Madeleine Chrétien en l'église Notre-Dame à Québec. Il semble que les enfants d'Archange ont été élevés en français.

Je n'ai pas trouvé trace d'un décès de Marie Archange Laurent.

Paroisse la-Visitation-du-Sault-au-Récollet

Le lieu est nommé ainsi en souvenir de la noyade du Père missionnaire récollet Nicolas Viel dans la rivière des Prairies en 1625, en compagnie d'un jeune Français surnommé *Ahountsic*. La mission appelée Nouvelle-Lorette menée par les Sulpiciens et débutée en 1696, y demeurera jusqu'en 1721.

Une digue et les moulins sont édifiés en 1726 par les sulpiciens. La digue relie l'île de Montréal et l'île de la Visitation. La même année, une scierie est installée. Par la suite, on érige un moulin à farine en pierre.

En 1736, les registres de la paroisse la-Visitation-du-Sault-au-Récollet sont ouverts.

En 1749, on débute la construction de l'église de la Visitation de la Bienheureuse-Vierge-Marie.

Le couple Marie Archange Laurent et John Noody s'y installent vers 1779.

En 1798, les sulpiciens font bâtir le moulin du Gros-Sault ainsi qu'un canal qui forme l'île Perry.

En 1834, la paroisse est érigée canoniquement et en 1846, elle devient une municipalité de paroisse. En 1910, la municipalité du

village du Sault-au-Récollet est érigée, puis devient une ville en 1914. En 1915, elle adopte le nom de Montréal-Nord. Certaines portions ont été détachées: en 1897, le village d'Ahuntsic; en 1896, le village de Villeray; en 1898, le village de Saint-Joseph-de-Bordeaux.

Bien que la famille Noody se soit installée en ce lieu, le premier acte concernant la famille Laurent-Lortie, inscrit aux registres de cette paroisse, est le baptême en 1768 de Dominique fils de Jean Baptiste de Laurent l'Orty et de Louise Geneviève Chalifour.

Paroisse de la Visitation de-la-B-U-M Sault-au-Récollet

Le vins six aoust mil sept cens soixante huit je sousigné ai baptisé dominique fils Legitime de jean baptiste Lorti et de Marie Louise Lorti ses pere et mere son parain a ete etienne thibaut et la maraine marie agnes monet qui ont déclaré ne savoir signer

Pertuis ptr.M

Actes notariés concernant André Laurent et Marie Joseph Herpin Potvin

Le 3 février 1767 en après-midi, Marie Joseph Herpin se rend à Montréal chez le notaire P. Panet de Méru. Elle est veuve d'André Ortie et mariée à Thomas Cocker possiblement protestant. Marie Joseph veut faire engager son fils auprès de Francois Berthelot dit Savayare demeurant à Sainte-Catherine. Son fils qu'elle appelle André Ortie, aurait environ 14 ans. Elle l'engage pour une

période de 5 ans. Berthelot s'engage à le traiter humainement. Il doit le vêtir le nourrir et l'héberger. Il s'agit d'André né en 1753. Marie Joseph ne sachant signer fait un X.

Le 29 août 1769 en avant-midi, Marie Josephe Arpin et Thomas Cocker Pothier se rendent chez le notaire P. Mézières. On écrit que Marie Josephe est veuve d'André Hortys. Le couple demeure à *La Chine*. Ils vendent à Jean Grant négociant :

Un arpent et demy de terre de front Sur trente arpent de profondeur, Scitué a la Seigneurie de Saint ours tenant par devant Sur la rivière de richelieu par derriere aux nommés Bte Marie et Jacques Lamoureux, tenant d'un coté a marque Boivin d'autre aux Enfants mineurs du premier mariage de latendreSse vendu outre La Juste moitié du dit bâtiment qui Sont Sur l'Autre terre qui Est de trois arpent...

Le prix de vente est fixé à 1 000 schillings. Le 17 novembre, le couple donne quittance.

Décès des parents

Je n'ai pas trouvé trace de document de décès concernant André Laurent. André serait mort vers 1763, Marie Joseph Potvin elle, aux environs du 13 juin 1802.

Sur cette photo, l'église de Sault-au-Récollet vers 1900. Référence : Église de la Visitation-du-Sault-au-Récollet - Laprès & Lavergne - 1900 - BANQ P748,S1,P1364 - domaine public.



Jean Baptiste est le 5^e enfants s'étant rendu à l'âge adulte, de Jean Laurent et Marie Louise Choret. Jean Baptiste de Laurent l'Orty fait partie de la 2^e génération née en Nouvelle-France. Il a été élevé dans la seigneurie Notre-Dame-des-Anges, paroisse Notre-Dame à Beauport.

Signature et appellation

Dans l'acte de baptême, on le nomme *Jean Baptiste de Laurent l'Orty*. Selon la notation Aboville, son sosa est le (sosa 1.8.7). Dans les documents trouvés, on écrit son nom de différentes façons, la plupart du temps, on écrit : *Jean Baptiste Laurent dit Hortie* et *Jean Baptiste Laurent*.

J'ai trouvé trois signatures de Jean Baptiste Laurent : la première, en 1750 lors du mariage de Joseph Laberge et Thérèse Lamadeleine. Il signe *jean baptis te lorty* ; la 2^e en 1752, lors de son mariage avec Louise Geneviève Chalifour. Il signe *jean baptiste laurent*. J'utiliserai cette appellation dans la suite du texte. La 3^e en 1768, devant le notaire. Il signe *Jean Baptiste laurent lorty*.

Métier

Jean Baptiste Laurent est le petit-fils de Jean Laurens dit le Basque, métayer à la ferme de Jean Talon. Jean Baptiste est aussi le fils de Jean Laurent, cordonnier, et procureur fiscal à la seigneurie Notre-Dame-des-Anges.

Jean Baptiste Laurent est le second de la grande famille des Laurent-Lortie, à se poser loin de Beauport. Il est le cousin d'André Marie Laurens dit Hortye (sosa 1.4.4) dont on a parlé plus tôt. Comme il se marie à Québec deux ans après son cousin, il est possible qu'il ait été proche et qu'il l'ait suivi. En 1768, il est maître-tanneur à Laval.

Génération	Nom de baptême	Métier principal
1	Jean Laurens dit le Basque (Sosa 1)	
2	Jean Laurent (Sosa 1.8)	
3	Jean Baptiste de Laurent l'Orty (Sosa 1.8.7)	



Jean Baptiste de Laurent l'Orty et Louise Geneviève Chalifour

1752

Dans les notes des archives de Notre-Dame à Beauport, on écrit :

Jean Baptiste Laurent Marguillier en 1748 a fait venir tout le bois de charpente du jubé gratis; a fait construire le jubé; a fait faire la guirlande de fleurs qui sert de niche; la couronne impériale qui est audessus en diamans; la couronne royale qui sert au Soleil aussi diamans. Et garni le Soleil de diamans à double rang, Ces 4 derniers articles concernant la niche et le Soleil ont couté des deniers de l'Eglise... 65 fr.

Jean Baptiste était généreux.

Relations familiales

Jean Baptiste Laurent fait partie d'une famille nombreuse dont les membres se sont tous installés à Beauport et Québec, sauf lui.

Jean Baptiste a cinq sœurs : une célibataire à Beauport ; une mariée demeurant à Beauport ; une mariée habitant à Sainte-Marie en Beauce ; une mariée à un garde-magasin du Roi, habitant *Les Cèdres* ; et enfin une mariée à un tonnelier demeurant à Québec, morte précipitamment à 26 ans. Pierre a trois frères tous mariés : tous trois résidants à Beauport, deux cultivateurs et un laboureur.

Le 12 août 1748, un Jean Lortie dit Laurent est patient à l'Hôtel-Dieu-de-Québec. Il a 16 ans. Le plus près est Jean Baptiste Laurent qui a pourtant 24 ans. Est-ce lui ?

Comme Jean Baptiste s'est installé loin de sa parenté on comprend qu'il n'y ait eu aucun parrain et marraine issus de sa

famille. Le couple Laurent-Chalifour a eu onze enfants, donnant l'occasion à plusieurs connaissances d'être parrain ou marraine. En outre Louis, Pierre et Basile Paquet, cette famille étant proche des Laurent-Chalifour. En fait Louis Paquet est cousin de Genevieve Louise Chalifoux. Jean Baptiste Laurent a aussi été parrain à au moins trois occasions.






Le 30 juin 1750, Jean Baptiste Lortie (Jean Baptiste Laurent) est présent au mariage de Joseph Laberge et Thérèse Lamadeleine en l'église Notre-Dame à Montréal. Louis Lortie est aussi présent, il s'agit probablement de son frère Louis du Laurent (sosa 1.8.10).

Le 7 janvier 1751, Jean Baptiste Lorty (Jean Baptiste Laurent) est présent au mariage de Jean Baptiste Boursier et Marie Anne Bourbot en l'église de Châteauguay. Gaspard Auger et Pierre Primot sont aussi présents. Je ne sais pour quelle raison Jean Baptiste aurait pu se retrouver à cet endroit.

Le 7 février 1752, Jean Lorty (Jean Baptiste Laurent) est présent au mariage de Gilles Chalifour et Marie Renée Proteau en l'église Saint-Charles à Charlesbourg. Son épouse Louise Geneviève Chalifour est certainement présente. Pierre Lorty (sosa 1.8.6) son frère est aussi présent.

Le 15 juin 1753, J. B. Laurent dit Lortie (Jean Baptiste Laurent) est parrain au baptême de Jacques Paquet, enfant de Jacques Paquet et Marie Poitdevint, en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval.

Enfants issus du mariage de Jean Baptiste Laurent et Louise Geneviève Chalifour (1 de 2)

	Nom	Début de vie	Union	Conjoint	Fin de vie
 20 ans	1 Marie Louise Laurent	N - 3 mai 1753 B - 3 mai 1753 *1 P - Louis Paquet M - Angélique Monarque C - Renoyer ptre			D - 19 mai 1773 S - 20 mai 1773 *1 C - Renoyer ptre
 61 ans	2 Pierre Laurent	N - 20 juillet 1754 B - 20 juillet 1754 *1 P - Pierre Paquette M - Marie Agnès Chalifoux C - Renoyer ptre	U1 - 4 juillet 1774 *1 C - Renoyer ptre U2 - 3 juin 1799 *1 C - Consigny ptre	Marie Magdeleine Gravelle dit Brindelière N - vers le 28 mai 1755 D - 5 août 1797 Marie Josephte Loson N - vers le 14 février 1769 D - vers le 7 sept 1822	D - 5 août 1815 S - 7 août 1815 *1 C - Ch Bégin ptre
 86 ans	3 Jean Baptiste Laurent dit Lortie	N - 23 décembre 1756 B - 24 décembre 1756 *1 P - Pierre Paquet M - Marie Josette Roy C - Renoyer ptre	U - 16 octobre 1780 *1 C - Renoyer ptre	Marie Barbe Valiquette N - 16 août 1760 D - 22 octobre 1845	D - 10 avril 1843 S - 12 avril 1843 *1 C - R Mercier ptre
 4 mois	4 Joseph Laurent dit Lortie	N - 9 mai 1758 B - 10 mai 1758 *1 P - Jean Baptiste Chorette M - Marie Anne Vézina C - Renoyer ptre			D - 1 ^{er} septembre 1758 S - 2 septembre 1758 *1 C - Renoyer ptre
 65 ans	5 Sébastien Lauran	N - 8 février 1760 B - 8 février 1760 *1 P - Fabien Allier M - Marie Janne Drapault C - Ch Baudoin ptre	U - 23 novembre 1789 *2 C - L Dézéry ptre	Marie Rivard dite Lanouette N - 8 octobre 1767 D - 1 ^{er} juillet 1834	D - 12 décembre 1825 S - 14 décembre 1825 *2 C - Jos Gaboury ptre

(*) Lieux des évènements : 1 = Saint-Vincent-de-Paul à Laval; 2 = Notre-Dame à Montréal

Lexique : N = Naissance; B = Baptême; P = Parrain; M = Marraine; C = Célébrant; D = Décès; S = Sépulture

Le 23 septembre 1753, Jean Baptiste Lortie (Jean Baptiste Laurent) est parrain au baptême de Marie Amable Paquet, fille de Louis Paquet et Madeleine Gatbois, en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval.

Le 2 juin 1756, Jean Baptiste Hortie (Jean Baptiste Laurent) est présent au mariage de Jacques Paquet et Marie Jeanne Vesina, en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval. Jean Baptiste est le seul qui sait signer.

Le 27 juillet 1758, Jean Baptiste Laurent Hortie (Jean Baptiste Laurent) est parrain au baptême de Jean Baptiste Parisseaux, enfant de Martin Parisseaux et Marie Louise Lépine, en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval.

Le 27 juin 1759, Jean Hortie (Jean Baptiste Laurent) est présent à l'inhumation de Thérèse, fille de Joseph Boisvint et Thérèse Lalande.

Le 19 janvier 1761, Jean Hortie (Jean Baptiste Laurent) est présent au mariage de Jean Auclair et Françoise Grenon, en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval. Louis Paquet est aussi présent.

Le 24 septembre 1764, J. B. Lorty (Jean Baptiste Laurent) est présent au mariage de François Chatran et Catherine Paquet, en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval. Louis Paquet, capitaine, et Ignace Paquet sont aussi présents.

Lieu d'habitation

Je n'ai trouvé aucun recensement qui aurait pu indiquer l'emplacement de leur habitation. On sait que Jean Baptiste Laurent a demeuré en juin 1751, à la maison de sieur Pillette Fèvre à *la Chine*.







Le 25 juillet 1750, son frère Louis achète d'Auguste Lalongé, une terre de trois arpents de front sur trente sept arpents de profondeur, par devant *le chemin du Roy*, située en la Cote St Elzeart.

Quelques années plus tard en février 1755, Louis cède à son frère Jean Baptiste, la terre qu'il n'avait pu payer. Louis rembourse ainsi une obligation de 500 livres dû à son frère. Il rendra officiel le transfert seulement en février 1755. Chez le notaire, Jean Baptiste signe : *jean baptiste laurent lortij*.

Il semble que Jean Baptiste ait occupé et opéré cette ferme bien avant 1755. En 1751, cette propriété est décrite comme suit:

Une terre Scise et Scitué dans La dit Ile JeSus a la cote St Elzearre de La contenance de trois arpant de front Sur Environ trente sept arpant de profondeur, tenant par devant au chemin du Roy par deriere au terre non concedé, d'un coté Louis paquet, d'autre coté a Jean Sire, avec une petite maison, ensembles Ses...terre Labourables et non Labourables, ainsi que Le tout Se pourSuit et comporte Circonstance et dependance...

Enfants issus du mariage de Jean Baptiste Laurent et Louise Geneviève Chalifour (2 de 2)

	Nom	Début de vie	Union	Conjoint	Fin de vie
 62 ans	6 Jacques Laurent	N - 19 janvier 1762 B - 19 janvier 1762 *1 P - Basile Paquet M - Marie Anne Queneville C - Renoyer ptre	U - 10 octobre 1785 *2 C - Fortin ptre	Marie Louise Beaudreau Graveline N - vers 1765 D - 27 octobre 1839	D - 2 octobre 1824 S - 4 octobre 1824 *3 C - Paquin ptre
 26 ans	7 Joseph Marie Laurent	N - 16 juin 1763 B - 16 juin 1763 *1 P - Joseph Gravelle M - Elisabeth Coulombe C - Renoyer ptre			D - 19 novembre 1789 S - 20 novembre 1789 *1 C - Renoyer ptre
 2 ans	8 Dominique Laurent dit Hortie	N - 5 janvier 1765 B - 5 janvier 1765 *1 P - Pierre Paquet M - Marie Paquet C - Renoyer ptre			D - 10 septembre 1767 S - 11 septembre 1767 *1 C - Renoyer ptre
 90 ans	9 Charles Laurent	N - 26 juillet 1766 B - 26 juillet 1766 *1 P - Baptiste Thibault M - Marguerite Vadandaique C - Renoyer ptre	U - 2 août 1790 *1 C - Chenêt ptre	Marie Suzanne Gravelle N - vers le 20 juin 1772 D - 9 octobre 1839	D - 6 juillet 1857 S - 8 juillet 1857 *1 C - S Piette ptre vic
 8 ans	10 Dominique de Laurent l'Orty	N - août 1768 B - 26 août 1768 *2 P - Etienne Thibaut M - Marie Agnès Monet C - Pertuis ptre			D - 25 novembre 1776 S - 26 novembre 1776 *1 C - Renoyer ptre
 8 mois	11 Ignace Laurent dit Horty	N - 9 octobre 1769 B - 10 octobre 1769 *1 P - Ignace ? M - Félicité ? C - Renoyer ptre			D - 10 juin 1770 S - 10 juin 1770 *1 C - Renoyer ptre

(*) Lieux des événements : 1 = Saint-Vincent-de-Paul à Laval; 2 = La-Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie à Sault-au-Récollet; 3 = Saint-Eustache à Deux-Montagnes

Lexique : N = Naissance; B = Baptême; P = Parrain; M = Marraine; C = Célébrant; D = Décès; S = Sépulture

En 1755, elle est décrite de façon plus précise:

Une terre Scise et Scitué dans La dit Ile Jesus a La cote St elsearre de trois arpent de front Sur quarante de profondeur tenant par devant a la cote St francois par deriere au terre non concedé dun coté Louis paquet dautre cotée Jean Cire ainsi que Le tout Se poursuit et comporte Circonstance et dependance...La dit terre en la Censive de La Seigneurie de La dit Ile Jesus...

Les principaux événements entre 1753 et 1815 ayant tous eu lieu à Saint-Vincent-de-Paul à Laval, je déduis qu'ils y ont habité une partie de leur vie.

Le 29 août 1765 en avant-midi, Jean Baptiste Lortie (Jean Baptiste Laurent) marchand-tanneur, se rend chez le notaire C.F. Coron, résidant *l'Isle Jesus*. Jean Sirre et son épouse sont présents. Ils vendent à Jean Baptiste:

Un arpent de terre de front Sur trente sept arpent de profondeur Scise et Scituée dans le dit Isle Jesus a la cote St elsearre tenant par devant a la cote St. Francois par derriere a la cote St. Rose dun cote a laquereur dautre cote aux dits vendeurs avec Les...terres labourables et non labourables, ainsi que le tout ce poursuit et comporte...

Le prix de vente est fixé à 500 livres. Jean Baptiste signe : *jean baptiste lortij.*

Sur ce dessin, l'Île Jésus et les paroisses sur son territoire. En 1, la paroisse Saint-François-de-Sales fondée en 1721. En 2, la paroisse Sainte-Rose-de-Lima en 1740. En 3, la paroisse Saint-Vincent-de-Paul en 1743. En 4, la paroisse Saint-Martin en 1774. En 5, le nouvel emplacement de la paroisse Sainte-Rose-de-Lima en 1780. En 6, le nouvel emplacement de la paroisse Saint-François-de-Sales en 1844. En 7, la paroisse Sainte-Dorothée fondée en 1869.

Le 3 août 1768, Jean Baptiste Lorty (Jean Baptiste Laurent) maître-tanneur demeurant *en la Cote St Elzeard*, se rend chez le notaire J.A. Foucher. Pierre Paquet et son épouse Marie Josephte, habitant la *Cote St Elzeard paroisse St Vincent de Paul en l'isle Jesus*, sont présents. Le couple vend à Jean Baptiste :

Un arpen et demy de terre de front Sur trente Quatre de profondeur Environ...cy trouwe Scis et Situé En La dite Cote St Elzeare joignant d'un Bout par devant Le Chemin du Roy et en profondeur La terre de Charles Roi dun coté au nord est Jean Crete au Sudouest Les dit vendeurs propriétaires de pareille quantité de terre faisant avec L'arpen et demu Sus vendu Le tout d'une Concession avec une petite maison En pierre le tout et Environ quinze pieds En Carré Sans autre bâtiment...



Le prix de vente est fixé à 362 livres 13 sols. Jean Baptiste signe : *jean baptiste lorty*. Il obtient quittance le 18 février 1769.

En 1768, on écrit que la famille habite la paroisse Saint-François à Laval, mais cette paroisse fut abolie un certain temps. Il n'ont pas eu à déménager pour pratiquer dans cette paroisse.

Paroisse Saint-Vincent-de-Paul à Laval

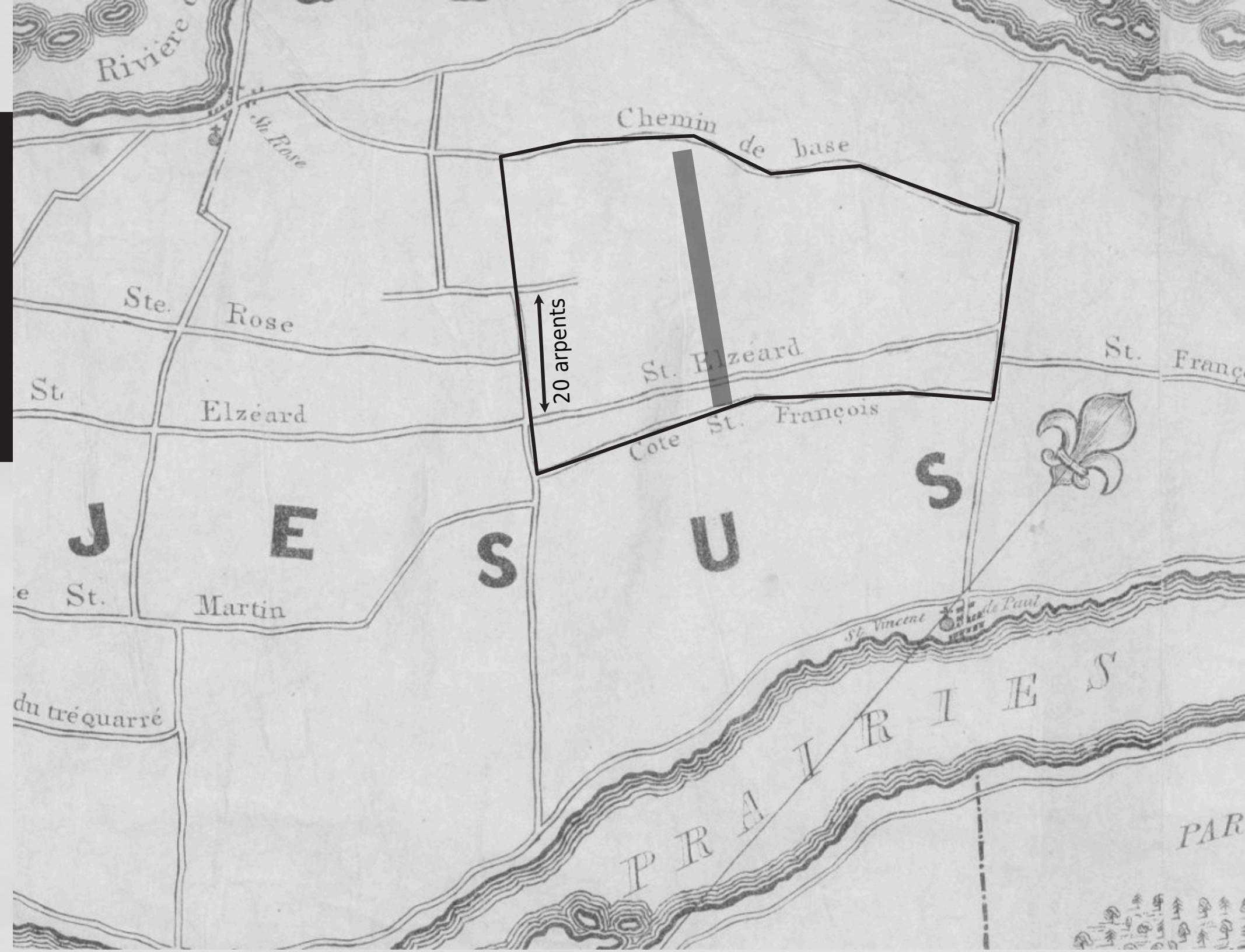
Il semble que la pointe est de l'Île, située à la jonction des deux affluents de la rivière Outaouais que constituent les rivières des Prairies et des Mille-Îles, à proximité du fleuve Saint-Laurent, ait été, même avant l'arrivée des Français, un lieu de rencontre important pour les autochtones. On rapporte, en effet, que ces derniers s'y arrêtaient, lorsqu'ils empruntaient ces cours d'eau pour accéder à leurs territoires de chasse, situés plus à l'ouest ou plus au nord.

En 1636, la Compagnie des Cents associés cédait l'Île aux Pères Jésuites. La colonisation s'amorce quelques décennies après sa fondation. Le peuplement progresse d'est en ouest, selon la topographie et la nature des sols. Débuté sur les côtes nord et sud, il avance ensuite vers l'intérieur des terres. Puis en 1675, l'Île Jésus devint la propriété de monseigneur de Laval, évêque de Québec. Cinq ans plus tard Monseigneur, transporta ses droits au Séminaire de Québec, qui devint le quatrième et dernier seigneur de l'Île. Le Séminaire assumait alors les responsabilités administratives jusqu'en 1845.

Sur cette carte, l'Île Jésus vers 1834. On sait que l'une des terres de Jean Baptiste Laurent mesurait 3 arpents sur 40 arpents et était située sur la Côte Saint-François. Le polygone donne la zone potentielle. Le rectangle gris donne la superficie occupée par la terre. Comme la moitié à l'est est d'une profondeur insuffisante, j'en déduis que la terre se trouvait dans la moitié ouest. Référence : Carte de l'Île de Montréal désignant les chemins publics, les paroisses les fiefs et les villages qui s'y trouvent, le canal de Lachine, les différentes parties de l'île qui ne sont pas encore en état de culture - André Jobin - 1834 - BANQ 0000083791 - domaine public.

En 1739, Jean Baptiste Quévillon acquiert une terre sur le ruisseau de la Pinière pour y construire un moulin à scie, tout près de la montée Saint-François. Le 24 février 1743, la paroisse Saint-Vincent-de-Paul est fondée peu avant l'arrivée de Jean Baptiste Laurent, le second fils survivant de Jean Laurent et Marie Louise Choret. À ce moment, un chemin nommé *Montée Masson* traverse l'Île Jésus. À ces extrémités, la traverse de Terrebonne et celle de Saint-Vincent-de-Paul.

L'église est érigée de 1744 à 1749 sur *le penchant de la Côte des Écores*, le terme *écore* signifiant une pente fortement inclinée. Les registres de la paroisse ouvrent dès 1744.



La famille de Jean Baptiste Laurent et Louise Geneviève Chalifour s'y installent vers 1753.

De 1750 à 1850, le village se structure en deux noyaux : le bas et le haut du village. En 1767, Sébastien Rocan dit Bastien est premier exploitant d'un traversier entre Saint-Vincent-de-Paul et Sault-au-Récollet.

Ambroise Renoyer, fut curé de la paroisse, pendant 43 ans, de 1747 à 1790. Il semble avoir été un homme d'une rare énergie et le chef incontestable de son troupeau. Acadien, né à Louisbourg en 1720 et ordonné prêtre à Québec en 1745, il ne s'en laissait pas imposer par les autorités anglaises, avec lesquelles il eut maille à partir. Monsieur le curé refusait tout bonnement de tenir les registres en partie doubles, au bénéfice de l'administration civile. Il célébra plusieurs événements religieux des Laurent-Lortie.

En 1841, la paroisse est érigée canoniquement et la municipalité de paroisse le sera en 1845. En 1851, 2385 personnes habitent la paroisse.

Norbert Lavallée, curé de 1853 à 1881 fût lui aussi, un prêtre d'un extraordinaire dynamisme et d'une clairvoyance peu commune. D'une générosité proverbiale, il était la providence des pauvres et des malheureux. C'était un homme bâti en athlète et de taille imposante. Portant fièrement la tête il n'avait cependant rien de guindé ni d'austère. Sachant garder ses distances il pouvait néanmoins se faire simple et accueillant pour tous. Fin causeur et merveilleux orateur par surcroît il parvenait, grâce à son savoir et à sa vaste culture, à communiquer facilement avec les gens. Tous

ceux qui l'ont connu le vénéraient et, dans la paroisse, on parlait encore de lui comme d'un être extraordinaire, cinquante ans après sa mort. S'il ne fut pas l'administrateur dont certains eussent rêvé, puisqu'on dit qu'il ne parvint pas à liquider toutes les dettes de la paroisse, il dota néanmoins celle-ci d'une magnifique église. On construisit également le couvent des sœurs de la Providence (1862) et le Collège Laval. L'église, qu'on plaça sur le haut du coteau de la Pinière, et non plus au bord de l'eau, fut achevée vers 1875.

En 1861, on aménage un pénitencier à partir d'un édifice acheté des Soeurs du Sacré-Coeur. Il est incendié en 1864 et est reconstruit l'année suivante. En 1873, le pénitencier fédéral est ouvert et reçoit plusieurs centaines de prisonniers provenant de Kingston. Il devient le plus grand centre pénitentiaire du pays.

À partir de 1878, la mise en service de la première ligne de chemin de fer, devenue le Canadien Pacifique en 1885, vient toutefois concurrencer le travail des passeurs. Malgré tout, en 1908, un terminus de tramways sera construit à la hauteur du Sault-au-Récollet pour répondre à l'achalandage de la traverse de Saint-Vincent-de-Paul.

La carrière de la *Montreal Crushed Stone* entreprend sa production en 1919, l'usine de concassage atteint 300 tonnes à l'heure. Dû à la crise économique, elle ferme ses portes en 1932, le terrain sera réhabilité en 1970 pour y aménager le Centre de la nature de Laval.

Le premier acte concernant la famille Laurent-Lortie, inscrit aux registres de cette paroisse, est le baptême en 1753 de Marie Louise, fille de Jean Baptiste de Laurent l'Orty et Louise Geneviève Chalifour. En voici la retranscription :

*Paroisse St-Vincent-de-Paul comté Laval
L'an mil sept cent cinquante trois le trois de mai a été
baptisée par nous prêtre soussigné curé de cette paroisse
Marie Louise née d'aujourd'hui du mariage de Jean
Baptiste Laurent et de Louise Chalifour sa femme le
parrain a été Louis Paquet la marraine Angélique
Monarque lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce enquis
suivant l'ordonnance.*

Renoyer prte.

Deux curés nommés « Charles Bégin » signent plusieurs actes concernant les Laurent-Lortie, l'un à Saint-Vincent-de-Paul et l'autre à Beauport. Voici leurs origines :

- L'abbé Charles Bégin né à Saint-Joseph-de-Lévis le 26 novembre 1757, fils de Charles Bégin et Marthe Turgeon. Il fit ses études à Québec et fut ordonné le 2 novembre 1788. Desservant de la Pointe-aux-Trembles-de-Québec (1788-1791); curé de Saint-Nicolas (1791-1894), de Saint-Constant (1794-1804), de Saint-Vincent-de-Paul-de-l'Île-Jésus (1804-1824), où il est décédé le 1^{er} juillet 1824.
- L'abbé Charles Bégin né à Saint-Joseph-de-Lévis le 30 juin

1797, fils de Francois Bégin et Agathe Guay. Il fut ordonné le 30 septembre 1821. Vicaire à Notre-Dame de Montréal (1821-1823); curé de Cacouna avec desserte de Fraserville (1823-1825); curé de Beauport (1825-1838), de la Rivière-Ouelle (1838-1872), où il décède le 16 juin 1872. Archiprêtre.

Dès 1812, le curé Charles Bégin de Saint-Vincent-de-Paul-de-l'Île-Jésus, a mis sur pied deux écoles élémentaires, une pour les garçons et l'autre pour les filles.

Progéniture

Le 23 janvier 1752, Jean Baptiste Laurent dit Lorty se rend à la demeure des parents de sa future épouse, sise à *la Canardière*. Ils y attendent le notaire G. Boucault de Godefus. Jean est majeur et est âgé de 27 ans. Genevieve Louise Chalifour est mineure, âgée de 16 ans.

Du côté de l'époux sont présents : son père Jean Laurent dit Lorty procureur fiscal de la juridiction de *Notre Dame des Anges*; sa mère Marie Louise Choret demeurant dans la paroisse Beauport; son frère Pierre Laurent dit Lorty; sa soeur Marie Angélique Lorty et son époux Jacques Parant.

Du côté de l'épouse sont présents: son père Joseph Chalifour officier de milice; sa mère Marguerite Veronique Parant habitant *la Canardière paroisse Notre Dame de Québec*; son oncle Jean Chalifour de la Canardière; sa tante Louise Chalifour et son époux Pierre Pilote, *huissier au Conseil Supérieur de Quebec*; son frère

Joseph Chalifour et son épouse Marie Louise Thibouto; sa soeur Marie Françoise Chalifour résidant dans la *paroisse Notre Dame à Québec*; sa soeur Magdeleine Chalifour et son époux Pierre Thibault; sa soeur Marguerite Chalifour et son époux Estienne Thibault demeurant en la *seigneurie de Demaure paroisse St Augustin*.

L'époux détient une somme de 605 livres : dont 350 livres en trois ordonnances de 100 livres et une de 50 livres. Ces ordonnances sont payables par *Trésor de la Marine*; et 255 livres en *Monnaie de Cartes*. À ce moment, Louis le frère de Jean Baptiste lui doit toujours la somme de 500 livres. Jean Baptiste possédait donc 1 105 livres, une petite fortune. Jean Baptiste offre un douaire de 600 livres. Signatures : *jean baptiste laurent; jean laurent; pierre laurent; marie angelique lorrent parante*.

Le 31 janvier 1752, le second fils survivant de Jean Laurent et Marie Louise Choret, Jean Baptiste Laurent épouse Louise Geneviève Chalifour en l'église Notre-Dame à Québec. Les parents des conjoints sont de Beauport. Jean Baptiste a 27 ans et Louise Geneviève 16. Le père de Jean Baptiste, son frère Pierre et sa sœur Marie Magdeleine sont présents au mariage. Le couple part s'installer très loin de leurs parents.

Le couple a eu onze enfants, ils sont nés entre 1753 et 1769. Marie Louise est la seule fille que le couple aura. Quatre fils ont eu une descendance. Cela explique le grand nombre de Laurent-Lortie se trouvant aux alentours de Laval.

Vous trouverez dans les pages précédentes une synthèse des dates de baptêmes, mariages et sépultures, des enfants issus du mariage de Jean Baptiste Laurent et Louise Geneviève Chalifour.

Voyons maintenant l'histoire des enfants du couple.

Joseph Marie Laurent

Il naît en 1763 (sosa 1.8.7.7).

Lorsque son père décède en 1770, Joseph Marie n'a que sept ans. Quelques années plus tard en 1773, sa mère se remarie à François Semur.

Malheureusement la santé de Joseph Marie est fragile. C'est ainsi que le 13 novembre 1789, le notaire Augustin Châtellier vient lui rendre visite. Joseph Laurent Lorty réside à la Côte Saint-François, paroisse Saint-Vincent-de-Paul à Laval. Il est alité et malade, mais saint d'esprit, mémoire et jugement. Il énonce ses dernières volontés. 1^{ère} : il recommande son âme à Dieu; 2^e : il ordonne que ses dettes soient payées. 3^e : Il désire être inhumé dans le cimetière de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul et faire chanter six messes basses de requiem après un an. 4^e : il lègue tout ce qu'il possède à sa mère Geneviève Louise Chalifou, pour la récompenser des peines et soins qu'elle a eu et aura après lui pour sa présente maladie. Il nomme son frère Pierre Laurent Lorty, exécuteur testamentaire.

Le 19 novembre 1789, Joseph Laurent dit Hortie meurt âgé de 26 ans. Les funérailles ont lieu de lendemain en l'église Saint-

Vincent-de-Paul à Laval. Il est inhumé dans le cimetière de la paroisse. Pierre Paquet est présent, il a habité chez les parents de Joseph Marie pendant un temps.

Charles Laurent et Marie Suzanne Gravelle

Il naît en 1766 (sosa 1.8.7.9).

Son père meurt alors qu'il n'a que 4 ans. Il aura surtout connu son beau-père.

Le 22 juin 1790, Charles Laurent Horty se rend chez le notaire Augustin Châtellier à Saint-Vincent-de-Paul à Laval. Charles est menuisier et habite la *Côte Saint-François* à Saint-Vincent-de-Paul, Isle Jésus. Charles Labrèche de la *Côte Saint-Elzéard*, est aussi présent. Celui-ci vend à Charles Laurent Lorty une terre située en la *Côte Saint-Elzéard*. Elle mesure 12 arpents de front sur 37 arpents de profondeur. Elle est bornée par devant aux terres de la *Côte Saint-François*, attenant par derrière à celles de la *petite Côte Sainte-Rose*, tenant des deux côtés aux héritiers Horty. Des bâtiments sont construits dessus. Cette terre fut acquise de Louis Armand Chartrand. Le prix de vente est fixé à 1200 chelins anciens. Charles remet 200 chelins comptant. Charles s'engage à payer 200 chelins en octobre 1790, 200 chelins en janvier 1791, 400 chelins en janvier 1792, 200 chelins en janvier 1793. Charles Laurent Horty ne sait signer. En février 1793, Charles reçoit quittance.

Le 17 juillet 1790, Charles Laurent dit Lorty et sa future épouse Suzanne Gravel, se rendent chez le notaire Augustin Châtellier, à Saint-Vincent-de-Paul. Charles est menuisier et habite la Côte Saint-François sur l'Isle Jésus. Suzanne est aussi de la paroisse. La mère de Charles ainsi que son époux François Semur sont aussi présents. Pierre Laurent, Jean Baptiste et Jacques, ses frères sont là. Son oncle Joseph Chalifoux, ainsi que ses amis Louis Couvillon et Charles Labrèche font acte de présence. Le douaire de l'épouse par l'époux est de 600 chelins, qu'elle pourra revendiqué sur les biens de la communauté, au décès de Charles.

Le 2 août 1790, Charles Laurent âgé de 24 ans, épouse Marie Suzanne Gravelle âgée de 18 ans, en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval. Celle-ci est la sœur de Marie Magedeleine Gravelle dit Brindilière mariée en 1774 à Pierre Laurent le frère aîné de Charles. Pierre le frère de Charles est présent au mariage.

Le 3 janvier 1792, Charles Horty et Suzanne Gravel se rendent chez le notaire Augustin Châtellier, à Saint-Vincent-de-Paul. Le couple habite la Côte Saint-François, Isle Jésus. Pierre Laurent Horty qui habite le même lieu, est aussi présent. Le couple vend ses droits successifs reçu en héritage lors du décès de Jean Baptiste Laurent Horty (père de Charles), à Pierre le frère aîné de Charles. Plus précisément sur une terre située sur la *Côte Saint-Elzéard*. Elle mesure 4 arpents de front sur 37 arpents de profondeur. Elle est bornée par devant au *Chemin du Roy*, par derrière aux terres de la *petite Côte Sainte-Rose*, d'un côté à la terre de Charles Laurent Lorty, de l'autre à celle de Joseph

Gravelle. Des bâtiments sont construits dessus. Le prix de vente est fixé à 450 chelins anciens, que le couple reçoit des mains de Pierre, comptant. Charles et Suzanne ne savent signer. Pierre signe *pierre lauran lortie*.

Le 8 janvier 1794, Charles Laurent Lorty se présente devant le notaire Augustin Châtellier, à Saint-Vincent-de-Paul. Charles habite la *Côte Saint-Francois*, Isle Jésus. Les héritiers Sire habitants la paroisse Sainte-Rose, sont présents. Ceux-ci donne quittance à Charles d'une dette contractée lors du metayage de la terre de leur père Jean Sire. Charles leur remet 5 livres (schilings) chacun et obtient quittance.

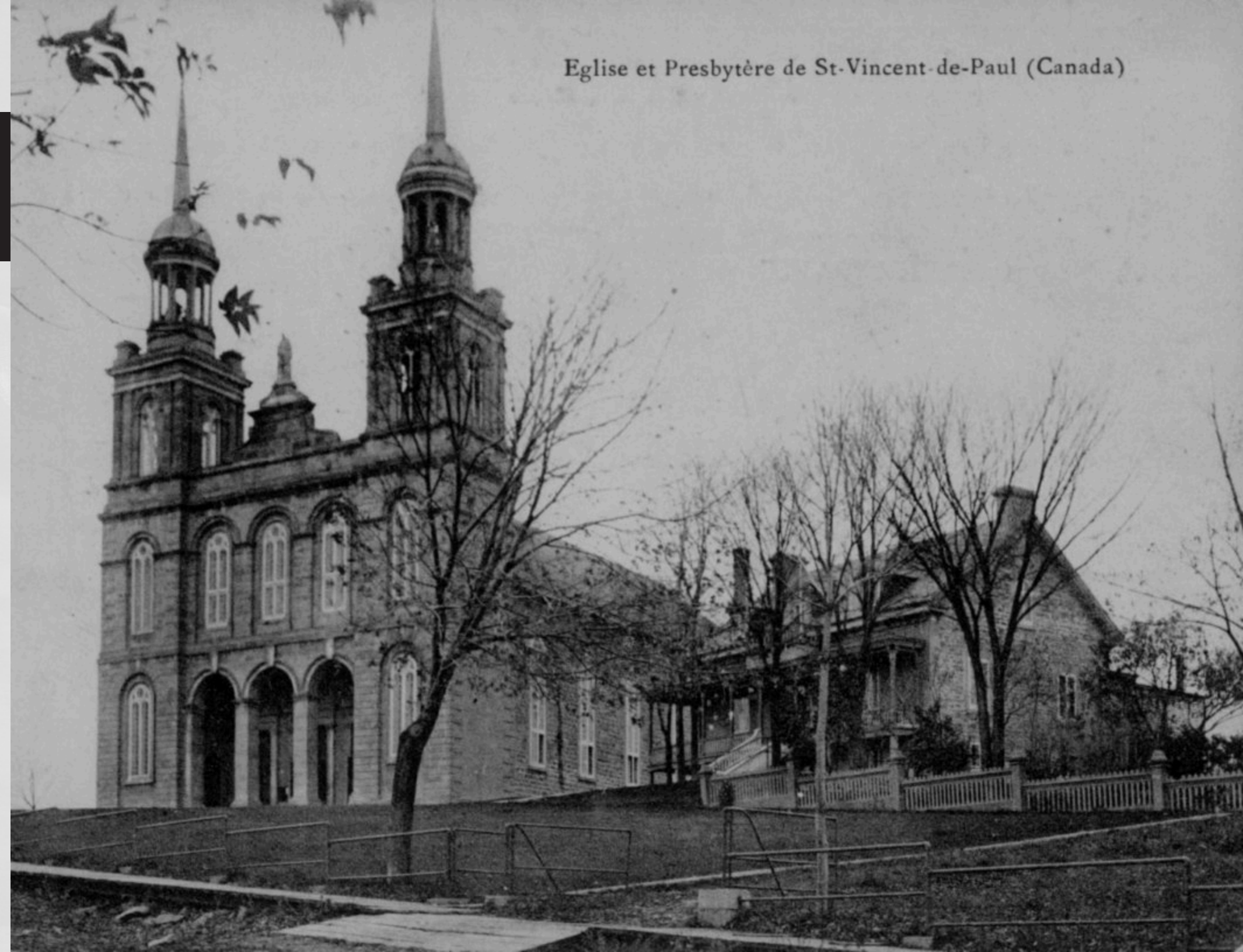
Le 17 septembre 1794, Charles Laurent Lorty et son épouse Susane Gravelle, se rendent chez le notaire Augustin Châtellier, à Saint-Vincent-de-Paul. Charles et Susane habitent la paroisse Saint-Vincent-de-Paul, Isle Jésus. Charles est cultivateur. Jean Marie Quenneville et son épouse Marie Gravelle du même lieu, sont aussi présents. Les Quenneville donnent aux Laurent Lorty, une terre située dans la paroisse Saint-Vincent-de-Paul. Elle mesure 3 arpents de front sur 26 arpents dans une ligne et 28 arpents sur l'autre ligne, en profondeur. Elle est bornée par devant au bord de la rivière des prairies, par derrière aux terres de Marchand et Joseph Charbonneau, d'un côté par la terre d'Augustin Dazé et de l'autre à celle de Bouc. Une maison et d'autres bâtiments sont construits dessus. La terre a été acquise de Jean Baptiste Desjardins. Les donateurs se réservent l'usage de la chambre de la maison ainsi que le côté sud-ouest de la maison, depuis la cave

Sur cette photo, l'église de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul à Laval vers 1914. Référence : Église et presbytère de St-Vincent-de-Paul (Canada) – Pierre Fortunat Pinsonneault – entre 1903 et 1914 – BANQ 0003712744 – domaine public.

jusqu'au grenier. De plus ils se réservent l'usage du jardin et un logement pour le cheval et deux vaches, ainsi que le fourrage nécessaire. Ceci leurs vies durant. En échange Charles s'engage à donner aux donateurs annuellement: 30 minots de blé; un cochon maigre d'un an; 10 minots de pois; 20 minots d'avoine; 200 bottes de foin. À leurs décès Charles devra faire chanter 25 messes basses de requiem pour chacun. Charles ne sait signer, il fait une marque.

Le 21 septembre 1794 en avant-midi, Charles Laurent Lorty se rend chez le notaire Augustin Châtellier, à Saint-Vincent-de-Paul. Charles est cultivateur et habite la Côte Saint-Elzéard, paroisse Saint-Vincent-de-Paul. Joseph Gravelle du même lieu, est aussi présent. Charles loue (bail à ferme) à Joseph, pour trois années, une terre située sur la Côte Saint-Elzéard. Elle mesure 2 arpents de front sur 35 arpents de profondeur. Elle est bornée par devant au chemin du Roy de la dite Côte, par derrière aux terres de la petite Côte Sainte-Rose, d'un côté à la terre de Pierre Laurent Lorty, d'autre côté François Saumur. Une maison et d'autres bâtiments en bois sont construits dessus. Charles se réserve

Eglise et Presbytère de St-Vincent-de-Paul (Canada)



l'usage des bâtiments jusqu'en mars 1795. En échange Charles demande annuellement, 30 minots de blé, 24 minots d'avoine, 12 minots de pois et la moitié du foin que produira la terre. Le locataire s'engage à entretenir en bon état les clôtures, les fossés, la maison et les autres bâtiments. Charles ne sait signer, il fait une marque. Le 28 septembre 1795, les deux hommes d'un commun accord mettent fin au bail. Le 21 août 1796, Charles donne quittance à Joseph, après avoir reçu les quantités devant être remises après la première année.

Charles et Marie Suzanne n'auront aucun enfant, il semble qu'il passe une vie tranquille.

Le 11 novembre 1802 en avant-midi, Charles Laurent dit Lorty et Marie Suzanne Gravelle se rendent chez le notaire Augustin Châtellier, à Saint-Vincent-de-Paul, Isle Jésus. Charles est cultivateur dans la paroisse. Leur engagé Jean Baptiste Paquet, est aussi présent. *Considérant les bons services que Jean Baptiste Paquet leur engagé leur a rendu depuis plusieurs années; désirant l'en récompenser et lui donner des marques de l'affection qu'ils ont pour lui*, le couple font donation d'une terre située en la seigneurie de *Lachenaye* à l'endroit appelé *laplaine*. Elle mesure 3 arpents de front sur 20 arpents de profondeur. Elle est bornée par devant à la rivière du dit lieu, par derrière aux terres non concédées, d'un côté à la terre de Pierre Charbonnau, de l'autre à celle d'Ignace Girard. Une maison et une grange en bois sont construites dessus. La terre fut obtenue de Pierre

Pengmann seigneur de Lachenaye. Charles et Suzanne ne savent signer, ils apposent leur marque.

Lors du recensement de 1831, Charles Lortie est rentier. Il est locataire d'une maison dans la paroisse Saint-Vincent-de-Paul, comté Terrebonne. La famille est composée de deux personnes : un homme de 60 ans et plus ; une femme mariée de 45 ans et plus. Ils sont catholiques. La famille subvient à ses besoins par l'agriculture.

Le 9 octobre 1839, Marie Suzanne Gravelle meurt âgée de 67 ans. Les funérailles ont lieu le 11 octobre en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval.

Rendu veuf et âgé de 90 ans, Charles décède le 6 juillet 1857. Les funérailles ont lieu le 8 juillet, en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval, ce qui laisse croire qu'il a vécu toute sa vie à Laval.

Actes notariés concernant Jean Baptiste Laurent et Louise Geneviève Chalifour

Le 14 juin 1754, Jean Laurent Lorty père de Jean Baptiste et beau-père de Geneviève Louise Chalifour, se rend au domicile de feu Joseph Chalifour à *La Canardière*. Le notaire G. Boucault de Godefus, le rejoint. Jean représente le couple lors de la prise d'inventaire des biens de feu Joseph Chalifour père de Geneviève Louise. Le couple habite alors à Laval.

Quelques jours plus tard le 18 juin, Jean Laurent Lorty se rend chez le notaire G. Boucault de Godefus. Marguerite Veronique

Paran veuve de Joseph Chalifour est présente. Jean représente Jean Baptiste Lorty et Geneviève Louise Chalifour. Geneviève Louise hérite d'un huitième des terres partagées. Jean Laurent Lorty signe : *jean laurent*.

Le 1^{er} mars 1755 en avant-midi, Jean Laurent Lorty père de Jean Baptiste, se rend chez le notaire G. Boucault de Godefus. Il représente son fils et sa bru, qui demeurent à *l'Isle Jesus*. Le couple vend à Joseph et Gilles Chalifour, habitant *La Canardière*:

La part et portion dans Les Immeubles terres et Batiments afferant et appartenant a la dite Geneviève Louise Chalifour, et a elle Eschues pour son huitieme du Chef et Sucession de feu Joseph Chalifour Vivant habitant du dit Lieu de la Canardiere Son pere...

Le prix de vente est fixé à 600 livres dont 300 livres sont remis à Jean. Les 300 livres restants devront être payés avant le décès de leur mère, Marguerite Veronique Parent. Jean signe : *jean laurent*.

Le 3 mai 1755, Jean Baptiste Lortie marchand-tanneur, se rend à Montréal chez le notaire C.F. Coron. Jean Baptiste demeure sur *l'Isle Jesus*, il représente Paule Pilotte de par la procuration reçue le 13 octobre 1754. Jean Baptiste vend au nom de Paule Pilotte, à Martin Parisaux, une terre située *en la cote St. Elaearre Isle Jesus*. Jean Baptiste signe : *jean baptiste laurent lorty*.

Le 9 août 1763, JeanBaptiste achète à Jean Cyre, une terre d'un arpent de front sur trente sept de profondeur. Notaire Coron.

Le 6 avril 1768 en après-midi, Jean Baptiste Laurent Lorty reçoit chez lui le notaire Jacques Dufault. Jean Baptiste est maître-tanneur à *St. François*. Pierre Paquet qui habite chez Jean Baptiste est aussi présent. Pierre en mauvaise santé, mais sain d'esprit, lui fait donation de tous ses biens, s'il venait à mourir. Pierre le fait vu

«les bons et agréables denrées qu'il a reçu par le passé du dit Jean Baptiste Laurent Lorty et qu'il espère en recevoir et pour le bon soin qu'il a eu pendant sa maladie et qu'il a encore aujourd'hui de la présence desquels voulant lui donner des marques... de reconnaissance...».

Signature : *Jean baptiste laurent lortij*.

Le 27 septembre 1768, Jean Baptiste Laurent Lorty et son épouse Marie Geneviève Chalifour, se rendent chez le notaire Jacques Dufault. Jean Baptiste est tanneur à Saint-Francois. Le couple vend à Pierre La Breche, du même lieu, une terre de 2 arpents de front par 39 arpents de profondeurs. Elle est située sur la côte Saint Elzéar, bornée par devant à la Côte Saint-Francois, par derrière aux terres du bord de cette Isle, d'un côté à Michel Réaume et de l'autre à Joseph A Morin. Des bâtiments sont construits dessus. Cette terre fut acquise par donation de Pierre Paquet le 6 avril 1768. Le prix est fixé à 600 livres, dont 500 livres

sont payées immédiatement. Jean Baptiste signe *jean baptis laurent lorty*.

Le 3 avril 1771 vers 7 heures le matin, Genevieve Louise Chalifour se rend chez le notaire J.M. Chatelier. Genevieve demeure à la Cote St Francois en lisle Jesus. On écrit que feu Jean Baptiste Laurent dit Lortie était marchand-tanneur de son vivant. À ce moment six garçons et une fille, sont vivants : Marie Louise a 17 ans, Pierre a 16 ans; Jean Baptiste fils a 14 ans; Fabien Sébastien a 11 ans; Jacques a 9 ans; Joseph Marie a 7 ans; Charles a 4 ans; Dominique a 2 ans. Le 20 septembre 1770, Genevieve avait été nommé tutrice de ses enfants et Jean Baptiste Chauret, subrogé-tuteur. Gevenieve demande à faire l'inventaire des biens.

Dans la tannerie : *une cramailiere; une chaudiere cuivre rouge; une plaque de fer et tuyaux de poelle; une grande cuve; une autre cuve; une paire de tenaille; trois coutteaux a parer le cuire; une peaux de vache; une chaudiere de cuivre.*

Dans la cuisine : *une poele a frire; une marmitte; une cuillere a pot; un couvert de marmitte; deux chaudiere fer blanc; un gril; une terriere; une vieille chaudiere; une tourtiere et sous trois pieds; une romaine; onze livres de plomb; trois vieilles haches; deux crochets de cramailiere; un marteau; une truelle; une petite marmitte et son couvert; une ferrée; une planne; un faux; cinq livre detain; un plat et cuillere; six onces d'argent en deux vieux gobelets et une paire de boucles; une assiette de fayance et de terre; Un terrine et plat de terre; un*

fanal; un couloir fer blanc; deux fers à flasques; six bouteilles et six flacons; un sciaux ferré; deux vieilles haches.

Dans la chambre : *un poëlle de fer avec son tuiaux et trois pieds; une pelle de fer; une serrure et sa clef; un miroir a cadre; trois haches; deux pots de fer blanc; un chamellion de cuivre; une selliere; une lampe de fer battu; deux cruches de terre; quinze fourchette de fer; deux tinette; deux sacs; un demi minot; deux salloirs; un baril de quatre pots; une huche; un coffre avec ferrure; deux bergeres et sept chaises empaillée.*

Dans le cabinet: *un lit de plume couvert de tout, couchette, paillasse, traversin et draps; un lit de cottonié; un petit coffre avec ferrure; six nape toille du pais.*

Autour de la maison: *une pioche; une charrue complete de ses ferment; une cariolle garnie; le ferment d'une calleche; une chaine de traine; deux charrette et une parie de roüe; une robe de paux de mouton et un oreiller de caleche; deux harnois pour chevaux; deux boeufs; une vache sous poil brun; une vache sous poil rouge; une autre vache; et une autre vache; trois taures; deux torreaux; une taure; trois veaux; seize moutons; six cochons; une pouille dinde; un cheval; deux douzaines et demie de pouilles et un coq.*

Dettes actives : Joseph Iagroix, la somme de 57 livres; Seigneurs de l'isle Jesus, la somme de 40 livres; Augé, la somme de 48 livres; à la fabrique de St Vincent de paul pour droits funéraires, la somme de 43 livres.

Les immeubles :

Une terre de quatre arpents de front Sur trente Sept arpents du Coté du nordouet de profondeur et trente six au Surouet tenant d'un Coté a louis Paquet et dautre cotré a Jean Cyr dautre dix arpent de proffondeur Sur la ditte Largeur et au Bout cinq arpent de haut Sur deux et demi de Large terre de valleur. Sur lieux sont construit une maison de pierre de trente deux pieds de front Sur trente de proffondeur. Planchers haut et Bas chaSsis porte vitré, contrevant et ferrures, couverte En Bardaux avec trois armoires, un dreSsoin dans les murailles le tout en Bon Etat. Une vieille grange de Bois, Et une Etable de vingt pieds Sur vingt huit, Six pieds de hauteur en maçonne le reste en Bois le tout couvert en Paille.

Une maison de Pierre Servant de tannerie de vingt deux Pieds Sur Toutes faces, un plancher Den haut, porte, contrevant et ferrure, couverte En planche.

Un arpent et demi de terre de front Sur trente Cinq Proffondeur aboutissant la Devanture au Chemin du roy d'autre Bout aux terres de la Petite côte Ste rose tennant Dun Coté a Jean Cyr et d'autre Coté a Pierre Rose fils Dont onze arpents De haut terre En valleur le reste en Bois de clotures neuve tant a la ligne Du nordouet qu'a celle du surouet.

Et il Se trouve Sur la totalité de la terre de Quatre arpents, deux arpents et demi De Bonnes clotures à la ligne du nordouet et Six arpents au milieu de la terre et cinq arpents à la ligne du surouet, toutes les autres clotures a relever En neuf et tout Les fossés à faire Sur les deux terres nen ayant point dutout.

Plusieurs documents sont inventoriés. Signatures : *pierre lorrant; marie louise laurent*. Le 6 octobre 1774, Pierre fils a 20 ans. Le partage des biens entre lui et son beau-père a lieu. Pierre reçoit des objets d'une valeur de 412 livres 5 sols, tandis que Francois Saumure en reçoit pour 515 livres et 5 sols. Pierre accapare :

Quinze pouilles; trois cochons; huit moutons; un vau; douze torraux; deux taures; une vache; une autre vache; un harnois pour chevaux; une paire de roüe et une petite charette; une chaine de traine; un soc; deux napes; un petit coffre ferré; un lit de plume; des chaises et bergere; un baril de quatre pot; un salloir; un demi minot; une tinette; des fourchettes de fer; un chandellier de cuivre; des pots de fer blanc; des haches; des bouteilles et flacons; un fer a flasque; des terrines; des assiettes fayance; un goblet d'argent; une petite boucle d'argent; une faux; une ferrée; un marteau; une truelle; onze livres de plomb; une romaine; une tourtiere et trois pieds; un gril; une chaudiere fer blanc; une marmitte et son couvert; trois coutteaux a parer le cuire; une paire de tenaille; une

cuve; une plaque de poëlle et tuyaux; une cramaillere; une grande chaudiere cuivre rouge.

Le 26 juin 1771, Louise Geneviève donne à son frère Joseph Chalifou, un document contenant une déclaration. Elle est alors veuve de Jean Baptiste Lorty. Elle écrit qu'elle reconnaît avoir reçu de Joseph Chalifou son frère, la somme de 300 livres (schelings), en paiement de sa part de l'héritage de ses parents, Joseph Chalifou et Marguerite Véronique Parent. Louise Geneviève ne sait signer et y appose sa croix. Joseph fils la transmet le premier juillet, au notaire Simon Sanguinet.

Pauline Poulin auteure du livre Lortie 1656-2006 décrit en détail l'inventaire après décès du couple Laurent-Chalifour. On apprend qu'ils habitaient la Côte Saint-François et que le bout du terrain donnait sur la petite côte Sainte-Rose. Jean Baptiste était propriétaire d'un atelier de tannerie voisin de sa maison. Il contenait:

une crémaillère; une chaudière en cuivre rouge; une plaque de fer et tuyau de poêle; une grande cuve; une paire de tenailles; trois couteaux à parer le cuir; une chaudière de cuivre; une cuve; une peau de vache; deux cruches de terre; quinze fourchettes de fer; deux tinettes; deux vases; deux pots saloirs; une huche; un coffre avec ferrure; deux bergères; 7 chaises empaillées.

Elle liste les effets dans la maison et dans les alentours. La famille possède une terre:

Une terre de quatre arpents de front sur trente sept arpents de côté du nord ou de profondeur et trente six au... Tenant d'un côté à Louis Paquet et l'autre côté à Jean Cyr...sont sonstruit une maison de pierre de trente deux pieds de front sur trente de profondeur, planchers haut et bas, châssis... Vitrés contrevent et ferrures couverte de bardeaux aux trois armoires dans les murailles le tout en bon état, une vieille grange de bois et une étable de vingt pieds sur vingt huit, six pieds de hauteur en mâcon, le reste en bois le tout couvert de paille en margé.

Décès des parents

Jean Baptiste Laurent meurt le 16 août 1770 à l'âge de 46 ans. Il est inhumé le lendemain en la paroisse Saint-Vincent-de-Paul à Laval.

Le 9 janvier 1773, Genevieve Louise Chalifoux et son futur époux Francois Semure, se rendent chez le notaire J.M. Chatelier. Ils désirent contracter mariage. Sont présents du côté de l'époux : ses frères Pierre et Basile Semur; son ami Joseph Thibaut. Du côté de l'épouse : Pierre Lorent; Marie Louise; Jean Bte Lorent; son frère Joseph Chalifoux; sa soeur Marie Anne Chalifoux; ses cousins Jean Bte Choret et Louis Paquet; ses neveux Pierre et Jacques Paquet; Marie Claire Druillet; son ami Jean Bte Drapeau. Signatures : *pierre lorti; marie lorent.*

Quelques jours plus tard, le 25 janvier 1773, Louis Geneviève Chalifour épouse Francois Semur en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval.

Genevieve Louise décède beaucoup plus tard, le 18 septembre 1819 à l'âge de 84 ans. Les funérailles ont lieu le 20 septembre en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval. Sigismond Lhorty (sosa 1.8.7.2.A16) son petit-fils est présent.

Charles est le 4^e enfants s'étant rendu à l'âge adulte, de Jean Baptiste Laurent et Antoinette Bouré. Charles Laurent dit Lortie fait partie de la 2^e génération née en Nouvelle-France. Il a été élevé à *Gros Pin*, paroisse Saint-Charles à Charlesbourg.

Signature et appellation

Dans l'acte de baptême, on le nomme *Charles Laurent dit Lortie*. Selon la notation Aboville, son sosa est le (sosa 1.4.6).

Dans les documents consultés, on écrit son nom de différentes façons : à quelques reprises « Charles Laurent dit Lortie » et « Charles Lortie ».

J'ai trouvé deux signatures de Charles: La première est utilisée devant le notaire en 1856, il signe *charlelortie*. La seconde en 1760, il signe *charles lortis*. J'utiliserai cette appellation dans la suite du texte. Par contre lors du baptême de sa fille Charlotte Angélique, Charles Laurent déclare ne savoir signer.

Génération	Nom de baptême	Métier principal
1	Jean Laurens dit le Basque (Sosa 1)	
2	Jean Baptiste Laurent (Sosa 1.4)	
3	Charles Laurent dit Lortie (Sosa 1.4.6)	

Métier

Charles Lortis est le petit-fils de Jean Laurens dit le Basque, métayer à la ferme de Jean Talon. Charles est aussi fils de Jean Baptiste Laurent cultivateur à *Gros-Pin*. Charles Lortis opte plutôt pour le métier de cocher puis de cabaretier et devient prospère au point d'être appelé *bourgeois de Québec*. Cette appellation était utilisée en général pour distinguer les gens en affaire et les rentiers.

Le métier de cabaretier remonte à 1577, lorsque le roi Henri III édicta des règlements communs aux marchands de vin, aux taverniers, aux cabaretiers, et aux hôteliers. À la différence des taverniers qui ne pouvaient vendre que du vin à emporter, les cabaretiers pouvaient vendre le vin au détail, mais aussi donner à manger. À partir de 1680, une déclaration royale permit aux taverniers de vendre des viandes qui avaient été cuites à l'avance, ce privilège s'étendit aux marchands de vin. Pour être cabaretier, il fallait être catholique romain. Ils ne devaient recevoir personne chez eux le dimanche pendant les offices et les trois derniers jours

Charles Laurent dit Lortie et Charlotte Nadeau dite Lachapelle

1754

de la semaine sainte. En cas de contravention, les cabaretiers étaient passibles de fortes amendes voire de peines corporelles lors de récidive.

De 1754 à 1759, Charles Horty est cocher de l'intendant Bigot. En décembre 1759, l'épouse et les enfants semblent réfugiés à Montréal. Comme cocher de l'intendant Bigot, Charles a dû connaître des secrets juteux.

En 1763 et 1774, devant le notaire, on écrit qu'il est maître de poste.

Relations familiales

Charles Lortis a deux sœurs, elles sont mariées et demeurent à Québec : l'une est dame de la Sainte-Famille et l'autre est mariée à un caporal. Charles a un seul frère, celui-ci est marié et cultivateur à Saint-Ours. Charles fait partie d'une famille peu nombreuse dont les membres se sont installés à Québec et Saint-Ours. Les transports de ce temps-là étant beaucoup moins performants qu'aujourd'hui, on comprend que Charles et son frère André ne se sont pas vus souvent au cours de leur vie.

Charles occupe un métier qui lui permet de faire beaucoup de rencontres, il a certainement un grand réseau de connaissances.

Le couple Lortis-Lachapelle a eu dix enfants, donnant l'occasion à des connaissances parfois illustres, d'être parrain ou marraine. Aucun parrain et marraine ne sont issus de la famille proche. Le parrain de Charlotte Angélique Laurent est Antoine Breault, chirurgien du roi. La marraine est Angélique Desmeloizes Pean, bourgeoise, dont on parlera plus loin. Malheureusement,

Charlotte Angélique meurt le 2 décembre 1761 à l'âge de 5 ans. Le parrain de Marie Gillette Louise est M. Louis, écuyer sieur Dumolaise, officier dans les troupes de la colonie. La marraine est demoiselle Gillette Daine. Le parrain de Louis Charles est Louis Antoine de Lusignan fils, lieutenant d'artillerie. La marraine est Élisabeth Rocbert. Le parrain de Marie Josephe est Joseph Fourné et la marraine est Marie Mora Lorain. L'année précédente, ceux-ci avaient choisi Charles Laurent et Charlotte Lachapelle comme parrain et marraine de l'un de leurs enfants. Probable que le fait d'habiter le *Palais de l'intendant*, lui a permis de cotoyer ces gens.







Le 28 septembre 1750, Charles Laurent est présent au mariage de Joseph Godereau et Marie Constancinau, en l'église Notre-Dame à Québec. Ce Joseph Godereau était le second époux de la mère de Charles, Antoinette Bouré. Rappelons que le père de Charles était décédé en 1733. Au moment de la mort de son père, Charles n'a que 5 ans, il a surtout connu son beau-père. Antoinette avait marié ce Joseph en 1734, et elle est morte en 1749.

Le 22 février 1751, Charles Lorty est parrain au baptême de Geneviève fille de Jean Baptiste Sansoucy Bureau et Marie Madeleine Cochon, en l'église de l'Ancienne-Lorette.

Le 21 mai 1753, Charles Laurent est parrain au baptême de Louis, fils de Pierre Raté et Louise Crépeau. La cérémonie est *suppléée* c.-à-d. qu'elle a lieu même si l'enfant a été ondoyé à la maison, le jour de sa naissance.

Le 5 novembre 1755, Charles Laurent est présent au mariage de Michel Chartier et Marie Josephe Dufau en l'église Notre-Dame à Québec. Francois Martel DeBrouague, commandant pour le Roi

Enfants issus du mariage de Charles Lortis et Charlotte Nadeau dite Laviolette Lachapelle (1 de 2)

	Nom	Début de vie	Union	Conjoint	Fin de vie
 60 ans	1 Marie Angélique l'Ortie	N - vers mars 1755	U - 23 novembre 1778 *1 C - Lefebvre ptre	Jean Joseph Rollet N - vers le 17 déc 1744 D - vers le 19 mars 1828	D - 20 février 1815 S - 23 février 1815 *1 C - Dufresne ptre
 5 ans	2 Charlotte Angélique Laurent	N - 25 janvier 1756 B - 25 janvier 1756 *1 P - Antoine Breault M - Angélique De Meloise dame Pean C - Virien vic			D - 2 décembre 1761 S - 2 décembre 1761 *1 C - Gravé vic
	3 Marie Gillette Louise Laurent dit Lortie	N - 5 octobre 1757 B - 6 octobre 1757 *1 P - Louis Ecuyer sieur Desmeloizes M - Gillette Daine C - J F Rêcher curé			
 58 ans	4 Louis Charles Laurent dit Lortie	N - 8 novembre 1758 B - 8 novembre 1758 *1 P - Louis Antoine de Luvignan M - Elisabeth Rocbert C - J F Rêcher curé			D - vers le 11 oct 1817
 1 mois	5 Joseph Lortis	N - 30 octobre 1759 B - 31 octobre 1759 *2 P - Joseph Potin M - Menotte Selignot C - Greitte ptre			D - 1 ^{er} décembre 1759 S - 2 décembre 1759 *2 C - Robert
 37 ans	6 Catherine Lorty	N - 27 novembre 1760 B - 28 novembre 1760 *1 P - Frenchy Duval M - Catherine Mora C - Recher curé	U - 18 décembre 1783 *3 C - Fortin ptre	Jean Jonsthon N - vers 1750 D - vers le 24 avril 1819	D - 30 juin 1798 S - 2 juillet 1798 *1 C - Alys Dorval ptre

(*) Lieux des évènements : 1 = Notre-Dame à Québec; 2 = Notre-Dame à Montréal; 3 = Notre-Dame à Ste-Foy

Lexique : N = Naissance; B = Baptême; P = Parrain; M = Marraine; C = Célébrant; D = Décès; S = Sépulture

de la Côte du Labrador, est aussi présent. N'oublions pas qu'en 1754 Charles a marié Charlotte Lachapelle originaire de Louisbourg. Charles est ami de l'époux.

Le 14 avril 1755, Charles Lortie est présent au mariage de Jean Marie Leroux et Marie Josephe Goasin en l'église Notre-Dame à Beauport. Charles est cousin de l'époux.

Le 4 août 1756, Charlotte Lachapelle est marraine de Marie Charlotte fille de Thomas Barbeau et Francoise Masse en l'église Notre-Dame à Québec.

Le 27 juin 1757, Charles Laurent est parrain de Marie Marguerite fille de François Drapeau et Louise Masse, en l'église Notre-Dame à Québec.

Le 21 janvier 1760, Charles Lorty est présent au mariage de Jean René Thebaut et Marguerite Barbeau en l'église Notre-Dame à Montréal.

Le 14 octobre 1760, Charles Laurent est présent au mariage de Jean Labbé et de Geneviève Petitclair. Ce Labbé est chef de cuisine de l'intendant Bigot. L'intendant et le chanoine vicaire général Briand sont aussi présents. Charles est ami de l'époux.

Le 7 décembre 1761, Charles Laurent et Charlotte Lachapelle sont parrain et marraine de Charles, fils de Joseph Fouré, maître tailleur, et Marie Mora Lorain, en l'église Notre-Dame à Québec.

Le 25 juillet 1763, Charles Laurent est présent au mariage de François Guillot et Marie Rateau en l'église Notre-Dame à Québec. Charles est ami de l'époux.

Le 23 avril 1765, Charles Laurent est parrain de Marie Anne, fille de Louis Phalardau et Angélique Normand, en l'église Notre-Dame à Québec.

Le 7 août 1765, Charle Laurent est parrain au baptême d'Henri, fils de Claude Beaupré et Geneviève Martin, en l'église Notre-Dame à Québec.

Lieu d'habitation






J'ai trouvé deux recensements postérieurs à la vie de Charles Lortis et un en 1762. De plus, les principaux événements entre 1754 et 1807 ayant tous eu lieu à Québec, je déduis que le couple y a habité une bonne partie du temps. Ceci excepté au moment du siège de Québec par les Anglais et lors d'un recensement à Beauport.

Certains actes notariés et rapports de séances de la prévôté, nous donnent de l'information sur leurs propriétés.

Le 28 avril 1754 en après-midi, Charles Laurent Lorty se rend chez le notaire P.A.F. Lanouillier. Henry Hiché conseiller et procureur du Roy, siégeant à la prévôté et amirauté de Québec, est présent. Il habite son hôtel rue *Saint-Vallier*. Il est propriétaires des terrains de la *pointe aux Lièvres*, dépendante de la maison *Blanche*, située près du *Palais de l'Intendant*. Charles et sa famille demeurent alors au Palais. Charles achète de Hiché :

D'un Emplacement Contenant Cinquante cinq pieds de terre de front Sur Soixante quinze de terre de profondeur Scis a quebec Rüe des Prairies, tenant par devant au Sud a la dite

Enfants issus du mariage de Charles Lortis et Charlotte Nadeau dite Laviolette Lachapelle (2 de 2)

	Nom	Début de vie	Union	Conjoint	Fin de vie
 12 jours	7 Amable Lortie	N - vers le 18 septembre 1761			D - 30 septembre 1761 S - 1 ^{er} octobre 1761 *2
	8 Marie Joseph Laurent dit Lortie	N - 8 juin 1762 B - 8 juin 1762 *1 P - Joseph Favre dit Lesperance M - Marie Mance dite Lorrain C - Gravé vic			
	9 Joseph Laurent dit Lortie	N - 10 décembre 1763 B - 11 décembre 1763 *1 P - Joseph Dupont M - Elisabeth Laine C - J F Recher ptre curé			
 62 ans	10 Pierre Laurent	N - 4 août 1765 B - 5 août 1765 *1 P - François Guillot M - Thérèse Chevalier C - J Félic Rêcher curé	U1 - 30 octobre 1792 *1 C - J O Plessis ptre U2 - 10 janvier 1820 *1 C - Signay ptre curé U3 - 27 décembre 1789 *3	Francoise Morar dit Laforme N - vers le 12 mars 1773 D - vers le 26 janvier 1819 Marie Louise Bédard N - vers le 25 juillet 1782 D - vers le 1 ^{er} juillet 1839 Félicité Parent D - vers 1792	D - 27 novembre 1827 S - 29 novembre 1827 *1 C - Chs Dion ptre
 6 mois	11 Jean Baptiste Lortie	N - 4 août 1768 B - 4 août 1768 *1 P - François Delisle M - Charlotte Angélique Lorthy C - Corbin vic			D - 29 janvier 1769 S - 30 janvier 1769 *1 C - Corbin vic

(*) Lieux des événements : 1 = Notre-Dame à Québec; 2 = Notre-Dame à Montréal; 3 = Contrat de mariage notaire Charles Voyer selon Pistard BANQ

Lexique : N = Naissance; B = Baptême; P = Parrain; M = Marraine; C = Célébrant; D = Décès; S = Sépulture

rüe des prairies, par derriere au nord aux terres non concedées de monsieur hiché, Borné et mitoyen Scavoir, du Costé du nord Est a Lemplacement de martial Vallet, et du Costé du Sud ouest a Celuy de charles Boimiers ainsy que le dit Emplacement se poursuit Et comporte...

On écrit que Charles y habite depuis un an. On indique que Charles ne peut vendre la propriété tant que le montant de la vente ne sera payé. Charles ne sait signer.

Le même jour, le 8 juin 1754, l'acte est signifié dans le registre de l'Intendant. D'abord un extrait du contrat de vente d'une propriété de Henry Hiché à Charles Laurent Lorty qui demeure au palais de l'Intendant. Puis une trace des frais de lods et ventes. Un droit de lods et ventes de 57 livres 5 sols 10 deniers est appliqué à cette transaction, le prix de vente étant fixé à 1 031 livres 5 sols 10 deniers. Ce droit est la redevance qu'un seigneur censier a droit de prendre sur le prix d'un héritage vendu dans sa censive. Charles remet ce montant à l'Intendant.

D'avril 1756 à décembre 1759, Charles est cocher de l'intendant Bigot et la famille habite le palais comme probablement tout le personnel de l'intendant.

D'ailleurs le 8 avril 1756, Charles Laurent Lortye et son épouse Marie Charlotte La Chapelle, se rendent chez le notaire Simon Sanguinet. Philibere Malisson journalier aux Magasins du Roy, demeurant sur la *rue Saint-Vallier* à Québec, est aussi présent. Charles et son épouse demeurent au *Palais de l'intendant*. Le couple vend à Philibere Malisson:

Voici un extrait d'une carte de la ville de Québec, en 1822. En 1, le palais de l'Intendant où Charles Laurent Lorty a habité de 1754 à 1759. En 2, la rue des Prairies sur laquelle se situe la propriété de Charles, achetée d'Henry Hiché. En 3, l'emplacement de la propriété achetée de Jacques Deguise, située au coin de Palace street (rue des Pauvres) et Barrack street (rue des nouvelles cazernes). Référence : City of Quebec - Edward Bennet - 1822 - domaine public.

Un emplacement mesurant 55 pieds de front sur 75 pieds de profondeur. La propriété est située sur la rue des Prairies, dans le quartier Saint-Roch. Borné par devant au sud par la rue des Prairies, par derriere au nord par la terre d'Hiché. Borné, au sud-ouest par Charles Boimier, au nord-est par Martial Vallet. Une petite maison en bois construite pièce sur pièce, couverte de planche simple de 20 pieds de long par 26 pieds de large, avec une cheminée de pierre et solage de pierre. La maison est divisée en trois appartements chambre, cuisine et cabinet, cave en dessous et grenier au dessus. De plus une allonge de bois de charpente de pièce sur pièce, d'une dimension de 20 pieds de long sur 26 pieds de large. Un écurie de foin construite pièce sur pièce couverte de planche simple de 6 pieds sur une face et douze pieds sur l'autre.



Cet emplacement avait été acheté par Charles à M. Hiché le 28 avril 1754 devant les notaires Lanouillier et Boucault. Le prix est fixé à 1325 livres.

Le même jour le 8 avril 1756, Charles Laurent Lorty se présente à la séance de la *Prévôté de Québec*. Il y a dépôt d'un acte d'acquisition d'une propriété par Philibert Malison. Cette propriété appartient à Charles et son épouse Marie Charlotte Lachapelle. Il s'agit d'une maison de pièce sur pièce, d'une allonge en bois de charpente et d'une petite écurie de pièce sur pièce, sise rue des Prairies, dans le quartier Saint-Roch à Québec.

Quelques jours plus tard, le 14 avril 1756, l'acte est inscrit dans le registre de l'intendant.

Pauline Poulin auteure du livre *Lortie 1656-2006* nous apprend que Charles se fait construire une maison en 1756 par Jacques Deguise, mais ne l'a probablement pas habitée:

Il érige un pignon mitoyen, en pierre, à deux étages, sur trois pieds de terrain appartenant à son voisin, côté nord, Pierre Renaud dit Canard. La convention stipule que, chacun de leur côté, ils pourront faire dans le dit pignon les armoires et cheminées nécessaires; cheminées et niche de l'armoire peuvent être vues encore aujourd'hui plus de deux cent ans plus tard. Grâce aux documents on a pu identifier la maison en pierre à deux étages, à pignons mitoyens. ...on a pu découvrir quelques détails de la construction originale: des foyers en pierre de taille, un four en briques, une structure de plancher en grumes posées

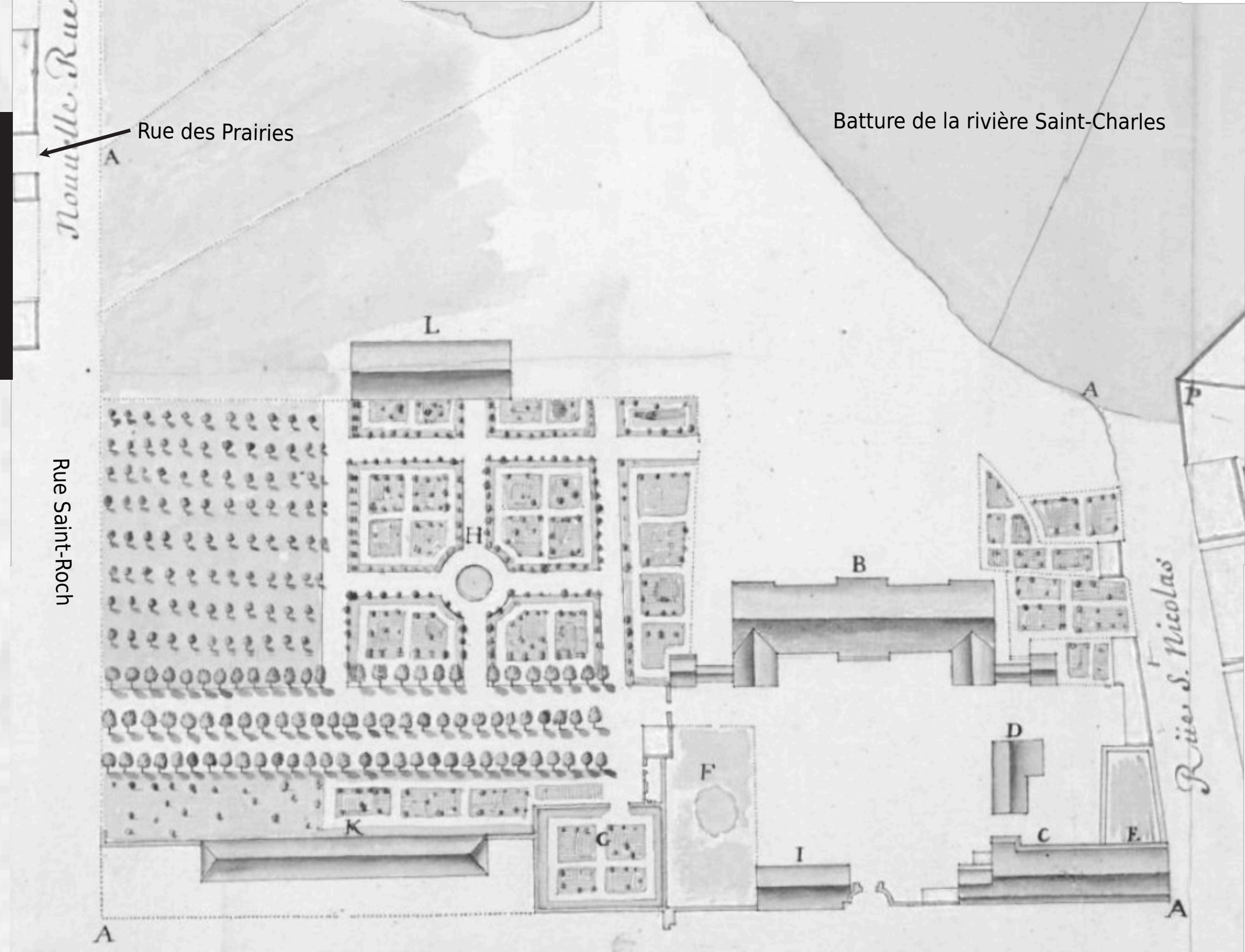
À droite, une partie d'une carte de 1716, montrant le palais de l'intendant. En B, le palais. En C, le magasin du Roy. En D, le bureau du magasin. En E, la prison. En F, la basse-cour. En H, le grand jardin. En I, l'écurie. La rue Saint-Nicolas correspond aujourd'hui à la Côte du Palais. La rue des Prairie correspond à peu près au boulevard Charest. Référence : Détail d'un plan de la ville de Québec, vue sur le site du deuxième palais de l'intendant - Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry - 1716 - Archives nationales d'outre-mer - domaine public.

côte à côte au rez-de-chaussée, une autre en poutrelles hourdiées à l'étage et des linteaux de fenêtres aux motifs peints à l'huile.

...voyant le coût de la maçonnerie s'élever à 3495 livres, incapable de payer, le sieur Laurent dit Lortie doit céder, en 1757, le tout à son entrepreneur, Jacques Deguises...

Le 17 juin 1756 en avant-midi, un acte est signé chez le notaire J.C. Panet. Il s'agit d'un acte de vente, possiblement la prise de possession de la maison décrite par Pauline Poulin. Jacques Deguise dit Flamand entrepreneur en maçonnerie, est présent. Jacques vend à Charles :

Un emplacement Scise en cette ville rue des Pauvres Borné d'un côté a la Dame Veuve LaVoix d'autre a la rue des nouvelles Cazernes et tel qu'iceluy appartient au dit Sieur flamand Pour luy avoir eu adpayé par...de la Prevoté du Dix Huit May mil sept cent Cinquante...



Le prix est fixé à 4000 livres. Charles donne 500 livres comptant. Charles doit remettre 750 livres durant l'année 1757 et 750 livres durant 1758. Les 2000 livres restants doivent être remboursés via une rente qui a débuté le 8 mai 1756.

Le 25 juillet 1756, Charlotte Lachapelle se rend chez le notaire DuLaurent. Pierre Renaud dit Canard et Jacques Deguise, entrepreneurs d'ouvrage de maçonnerie, sont présent. Renaud est voisin mitoyen du couple Laurent Lortie, rue des Pauvres. Renaud cède trois pieds de terre de front sur la rue des Pauvres, jusqu'au fond du terrain, au couple Laurent Lortie. Cela permettra d'inclure l'emplacement d'un pignon en pierre à deux étages, à construire par Deguise.

Le 18 avril 1757 en après-midi, Charles Laurent Lorty se rend chez le notaire J.C. Panet. Jacques DeGüise dit Flamand est présent. Charles est toujours *cocher de Monseigneur l'Intendant*. Deguise est maître-entrepreneur de maçonnerie. Ne pouvant rembourser la dette de 3495 livres, Charles est obligé de négocier un arrangement.

Dix jours plus tard, le 28 avril 1757, un acte d'échange est signé au bureau du notaire J.C. Panet. Deguise donne un terrain situé sur la rue *St. Jean*:

À droite, un dessin du Palais de l'Intendant vers 1760. Charles y a habité quelques années auparavant. Référence : A view of the Intendant's palace - Richard Short - vers 1760 - BANQ 0005503907.

Un emplacement de Vingt Sept pieds de terre de front sur quatre Vingt pieds ou environ de profondeur et plus S'il Cy trouve Scise en cette ville... Borné par devant au Niveau de la ditte rue , par derriere au bord et Niveau de celle de Saint henry, d'un coté du Sud ouest a la rue ou chemin regnant outre les terres près des fortiffications de cette ville a le dit emplacement d'autre coté au nord est a l'emplacement et maison du Sieur Laurin ensemble la maison en pierre... Sur le dit emplacement avec les autres batiments construits Sur iceluy...

Charles donne en retour :

Un emplacement Scise en cette ville rue des Pauvres Borné d'un coté à la dame Veuve LaVoie, d'autre à la rue des Nouvelles Cazernes...

Charles cède donc la maison qu'il avait acquise en juin 1756, afin de diminuer sa dette.



En octobre 1759, on retrouve Charlotte Lachapelle accouchant à Montréal et en janvier 1760, Charles est présent à un mariage aussi dans cette ville.

Lors du recensement de 1762, Laurent Lorty vit avec son épouse Charlotte Lachapelle et leurs cinq filles : Marie Angélique ; Charlotte Angélique ; Marie Gillette Louise ; Catherine ; Marie Joseph. On écrit qu'un garçon de plus de 15 ans vit avec eux, je ne peux le situer. Cependant, leur fils Louis Charles qui n'a que 4 ans n'est pas listé. Ils sont paroissiens de Notre-Dame à Beauport.

Le 24 novembre 1762, Charles Lorty et Charlotte LaChapelle se rendent chez le notaire J.C. Panet. Jacques DeGuise dit Flamand maître-entrepreneur de maçonnerie, est présent. Le couple déclare qu'ils sont débiteur d'une somme de 1 400 livres envers Deguise. Le couple mentionne qu'ils ont 15 000 livres en lettres de change sous l'ancienne forme. La conquête anglaise a affecté les finances des bourgeois français. Le couple obtient quittance en autant qu'ils rendent les lettres de change. Charles et son épouse signent: *Lortis; lachapelle*.

Le recensement de 1792, des paroissiens de Notre-Dame à Québec, nous indique que Charlotte Lachapelle réside au 30 rue Saint-Jean en haute-ville. Elle n'est pas seule, une autre personne est avec elle.

Le recensement de 1798, des paroissiens de Notre-Dame à Québec, nous indique que Charlotte Lachapelle habite seule sur la rue Saint-Georges dans le faubourg Saint-Jean. Elle a comme voisins : Joseph Crête, scieur ; et Jean Baptiste Galerneau,

À droite, l'extrait d'une carte de la ville de Québec en 1822. En 1, les ramparts séparant l'intérieur des murs (à gauche), du faubourg Saint-Jean (à droite). En 2, la rue Saint-George où Charlotte Lachapelle a habité en 1798. Référence : City of Quebec - Edward Bennet - 1822 - domaine public.

boulangier. On écrit qu'elle est paroissienne catholique et qu'elle est communiant.

Progéniture

Le 29 juin 1754, Charles Laurent dit Lorty et sa future épouse Charlot Nadau dit la Chapelle, se rendent chez le notaire J.A. Saillant. Ils désirent contracter mariage. Charles est *premier cocher de l'Intendant* et demeure au Palais. Ses parents habitaient *Gros Pin*. Le père de Charlotte était aubergiste à Louisbourg. Malheureusement l'acte est difficile à lire, mais je décède que l'intendant est présent.

Charles épouse une Acadienne, une année seulement avant la déportation des Acadiens.

Le 1^{er} juillet 1754, Charles Laurent dit Lortie épouse Charlotte Nadeau dite Laviolette Lachapelle, en l'église Notre-Dame à Québec. Charles a 26 ans et Charlotte en a 23. On y écrit que ses parents habitaient Québec du temps de leur vivant et que l'épouse vit aussi dans la ville. Les parents décédés de Charlotte habitaient



Louisbourg en Acadie, aujourd'hui l'Île du Cap Breton et cela depuis 1730. Louisbourg était une forteresse construite en 1713, qui fut prise par les Anglais en 1758. Marie Louise sœur aînée de Charles assiste à la cérémonie. Était aussi présents des gens de prestige, dont Dame Angélique Desmeloise, épouse de M. Péan.

Les six premiers enfants sont nés au moment où l'envahissement de la colonie par les Anglais faisait rage. L'un d'eux a même été baptisé à Montréal en 1759, au moment où Québec est pris, mais non Montréal. Il est probable que la famille ait fui pour se réfugier en lieu sûr en compagnie de l'intendant.

Les enfants sont nés entre 1755 et 1768. Le couple a eu dix enfants, dont seulement un fils a eu une descendance. Il a transmis le nom Laurent-Lortie dans les environs de Québec.

Charlotte Angélique naît en 1756 et meurt en 1761 âgée de 5 ans. En 1759, Joseph Lortis naît à Québec, il meurt la même année. Son frère Amable naît en 1761 et meurt après quelques jours. Est-ce que la guerre a joué un rôle dans la mort de ces trois enfants?

Vous trouverez dans les pages précédentes une synthèse des dates de baptêmes, mariages et sépultures, des enfants issus du mariage de Charles Lortis et Charlotte Nadeau dite Laviolette Lachapelle.

Voyons maintenant l'histoire des enfants du couple.

Marie Angélique l'Ortie et Jean Joseph Rollet

Elle naît vers 1755 (sosa 1.4.6.1).

Le 22 novembre 1778 en après-midi, Angélique Lortie et son futur époux Jean Joseph Rollet, reçoivent le notaire J.A. Panet, en la demeure des parents d'Angélique, rue Saint-Jean. Le couple désire contracter mariage. Jean Joseph est navigateur. Sont présents du côté de l'époux : sa mère Marie Therese Grenet; son demi-frère Jean Baptiste Bouchet; sa demi-soeur Marie Louise Bouchet et son époux Louis Joseph Bourbeau.

Sont présents du côté de l'épouse : son père Charles Lortie; sa mère Charlotte Lachapelle; sa soeur Catherine Lortie; son frère Joseph Lortie; ses amis Charles Liard et Joseph Migneron. Jean Joseph Rollet offre un douaire de 600 livres. Signatures : *angelique Lortij; catherine Lortij; Joseph Lorti.*

Le 23 novembre 1778, Marie Angélique l'Ortie épouse Jean Joseph Rollet, bourgeois de Québec, elle a 23 ans et son époux 33. Ils se marient en l'église Notre-Dame à Québec.

De 1790 à 1793, Joseph Rolet est marchand. Au recensement de 1790, Joseph Rollet époux de Marie Angélique l'Ortie, est *shopkeeper* (marchand) au 4 *Market Place* en basse-ville de Québec.

Le 11 septembre 1790 en après-midi, Joseph Rollet marchand et Angélique Laurent Lorty son épouse, se rendent chez le notaire Louis Descheneaux. Pierre Pagé navigateur et Geneviève Damien son épouse, sont présents. Le couple Pagé vend à Joseph Rollet :

Un emplacement et maison deSSus construite en pierre à deux étages; lequel emplacement contient vingt Six pieds ou environ

plus ou moins de front au niveau de la rue de la montagne en la côte de la haute à la Basse ville de Quebec, sur soixante ou environ soixante dix pieds de profondeur, allant vers et jusques au penchant du cap audeSSous du Chateau Saint Louis; joignant dun côté au Sieur Joseph Crette, qui n'a aucun droit de mitoyen dans le pignon de ce côté de la maison présentement vendue, mais bien dans le mur qui sépare la cuisine de la maison présentement vendue de celle du dit Sieur Crette et dans le mur de cloture que le dit sieur crette a fait batir par derriere la dite cuisine, et qui est mitoyen ainsi que le mur de la dite cuisine, entre lacquereur et le dit Sieur Crette, ... Et joignant les dits emplacements et maison susvendus dautre côté au Sieur François Griaault dit Lariviere, avec le pignon de ce côté est mitoyen de la largeur de la maison du dit Sieur Griaault dit Lariviere, le Surplus du pignon de la maison Susvendue ayant été fait aux frais des auteurs des dits vendeurs...les dits Sieur et Dame Pagé vendent et garantiSSent comme cideSSus expliqué au dit Sieur et Dame acquereurs, ce acceptants, tout le terrain que le dit Sieur François griaault dit Lariviere avoit et pouvoit avoir et prétendre derriere Sa maison Située Sue la rue de la montagne attenante à celle présentement vendue; à prendre le dit terrain présentement vendu de quelque etendue qu'il puiSSe être depuis le mur qui est entre le dit Sieur François la Riviere et les acquereurs de l'emplacement Sus designé, en ligne directe au prochain coin de la maison du Sieur Louis amiot, représentant le Sieur Delrenne actuellement représenté par le Sieur Etienne Griaault dit Lariviere et en profondeur jusques

au terrain du Sieur Michel Cornu. Lequel terrain est actuellement vendu...

Le prix de vente est fixé à 308 livres 6 shilling 8 deniers. De cette somme une partie doit être remboursée à Jean Arial, soit 54 livres 9 deniers, le taux d'intérêt étant fixé à 6%. D'autres sommes doivent être payé à court terme afin de couvrir les dettes des vendeurs : 143 louis 2 schillings, à remettre à Michel LeVitré; 52 livres à Jacque Denechaud chirurgien. Dans l'immédiat, Charles et Charlotte donnent aux vendeurs la somme de 59 livres 3 shillings 11 deniers. Angélique signe : *angelique Lorty rolet.*

En 1793, la famille habite la paroisse Notre-Dame à Québec. Elle y a probablement demeuré toute leur vie de couple.

De 1779 à 1794, Marie Angélique l'Ortie baptise 14 enfants en l'église Notre-Dame à Québec : le 14 août 1779, sa fille Marie Suzanne Rollet, Charles Lorty (sosa 1.4.6) grand-père de l'enfant, est parrain ; le 20 septembre 1780, sa fille Marguerite Angélique Rolet ; le 24 septembre 1781, son fils Jean Joseph Rolet; le 8 janvier 1783, sa fille Julie Rolette ; le 11 décembre 1783, ses fils Hippolyte et Jean Baptiste Rolet ; le 24 septembre 1785, son fils Frederic Rolet ; le 21 janvier 1787, sa fille Marie Anne Rolette. Elle est ondoyée à la maison puis baptisée sous condition. Elle meurt le 14 août ; le 4 février 1788, son fils Hyppolyte² Rollet ; le 21 mars 1789, sa fille Luce Nolet (Rollet); le 9 août 1790, sa fille Marguerite Adélaïde Rolette. Elle est ondoyée à la maison puis baptisée sous condition ; le 17 septembre 1791, sa fille Angèle Elisabeth Rolet ; le 7 février 1793, son fils Laurent Rolet ; le

7 juillet 1794, son fils Flavien Rolet. Joseph Rolet le frère de l'enfant est parrain. Angélique Rolet la sœur de l'enfant est marraine.

Le 27 août 1784, son fils Hippolyte meurt âgé de 9 mois. Il est inhumé dans le cimetière Sainte-Famille à Québec.

Le 14 août 1787, sa fille Marie Anne Rolette meurt âgée de 7 mois. Les funérailles ont lieu en l'église Saint-Augustin.

Le 6 août 1794, un enfant d'Angélique Lhortie meurt et les funérailles ont lieu en la paroisse Saint-Charles à Charlesbourg.

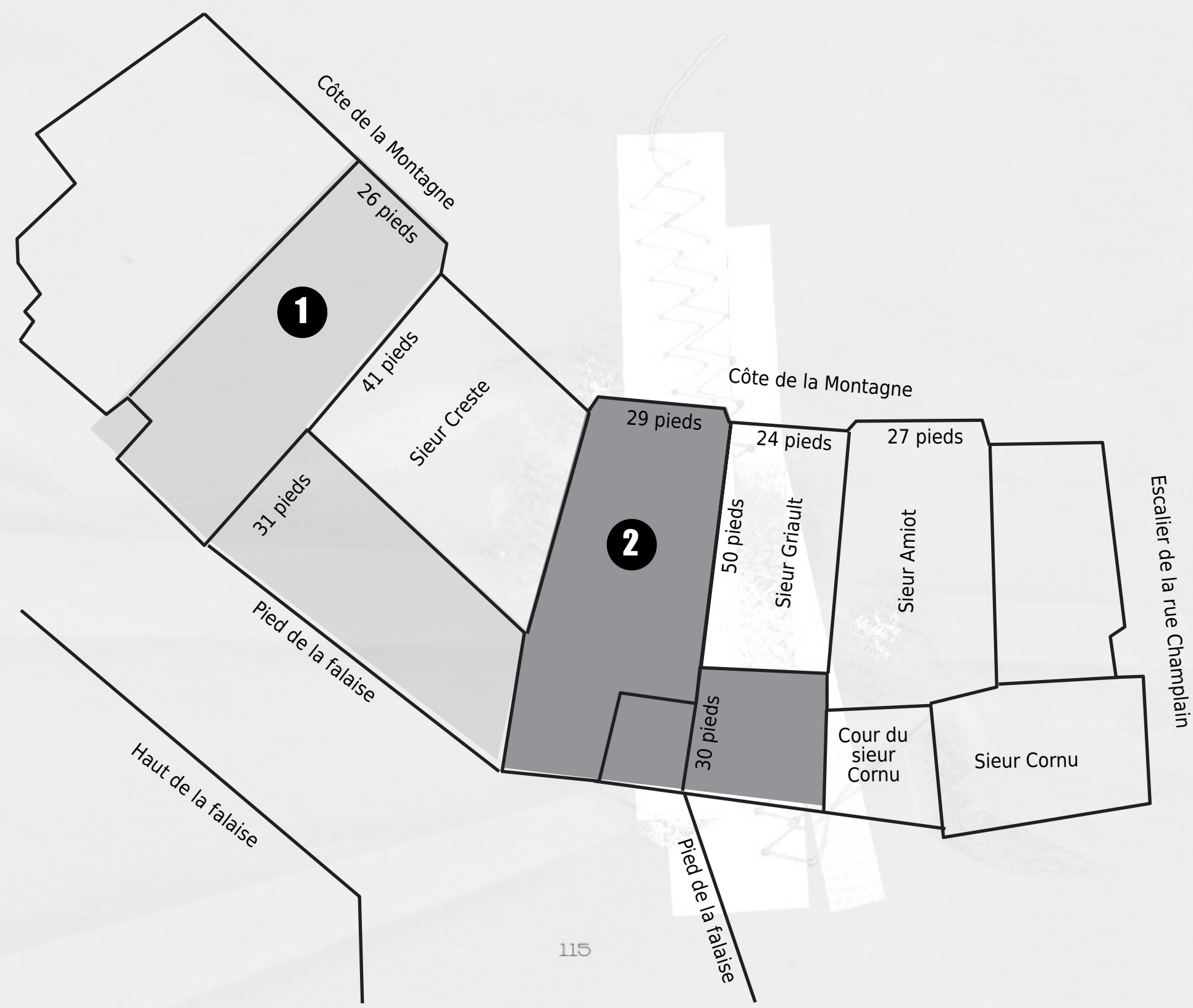
Le 7 mai 1795, Joseph Rollet et Angélique Laurent Lorty se rendent chez le notaire R. Lelièvre. Joseph est marchand à Québec et habite la rue de la Montagne. Le couple doit à Thomas Dunn, la somme de 302 livres 5 shellings 11 deniers. Cette dette fait suite à l'achat d'une propriété le 11 septembre 1790. Le couple emprunte à nouveau 200 livres, il s'engage à rembourser le tout dans cinq ans. Le taux d'intérêt est fixé à 6%. Signatures : *jh Rolet; angelique Lorty rolet.*

Le 13 septembre 1795, Théophile Rolette fils de Marie Angélique Lhorty, meurt âgé de 15 jours. Les funérailles en l'église Saint-Charles à Charlesbourg.

Le 17 janvier 1800 en après-midi, Joseph Rollet et Angélique Laurent Lorty se rendent chez le notaire F. Tetu. Joseph est marchand et habite la rue de la Montagne. Le couple vend à Thomas Dunn *jugé en la cour du banc du Roy de ce District de Quebec :*

À droite, un dessin des propriétés au sud de la Côte de la Montagne. On sait que Joseph Rollet avait un terrain de 26 pieds de front sur cette côte, sur 60 à 70 pieds de profondeur. Il était adossé à la falaise donnant sur le Château Saint-Louis. La maison partageait des murs mitoyens de chaque côté. D'un côté on a le sieur Creste, de l'autre Francois Griault. De plus Joseph Rollet acquiert le terrain derrière la maison de Griault. Le voisin de Griault est le sieur Amiot et le terrain se rend en profondeur jusqu'à celui de sieur Cornu. À partir de ces informations je déduis qu'il est possible que le terrain de Joseph Rollet soit celui que j'identifie par le chiffre 1 (gris pâle) ou celui par le chiffre 2 (gris foncé). En 1, le terrain respecte les mesures de largeur et de profondeur, cependant je ne vois pas comment le second terrain acheté du voisin pourrait joindre celui du sieur Cornu. À mon avis le terrain de sieur Cornu donne sur l'escalier Champlain. J'opte donc pour le no 2.

Un emplacement et maison de ssus construite en pierres à deux étages. Lequel emplacement contient vingt Six pieds ou environ plus ou moins de front au niveau de la dite rue de la Montagne Sur soixante ou soixante et dix pieds ou environ de profondeur, allant vers et Jusques au penchant du cap au de ssous du Chateau Saint Louis; Joignant d'un coté à Paul Dorion représentant Joseph Crette, qui na aucun droit de mitoyen de ce coté de la maison présentement vendue, mais bien dans le mur qui sépare la cuisine de la maison présentement vendue, de celle du dit Paul Dorion et dans le



mur de clôture cy devant construit par le dit Sieur Crette, derriere la dite cuisine et qui est auSSI mitoyen entre le dit Sieur acquéreur et le dit Sieur Paul Dorion... Et Joignant les dits emplacement et maison Susvendus d'autre coté au Sieur Francois Griault dit Lariviere ou ses représentans avec qui le pignon de ce coté est mitoyen de la largeur de la maison du dit Sieur Griault ou ses représentans, le Surplus de la maison Susvendue... Tout le terrain que le dit Francois Griault pouvait avoir & prétendre derriere La maison Située Sur la rue de la Montagne attenante à celle présentement vendue, à prendre le dit Terrain présentement vendu de quelque étendue qu'il puisse être, depuis le mur qui est entre le dit Sieur Griault ou ses représentans et les acquéreurs de l'emplacement Susdésigné en ligne directe au prochain coin de la maison du Sieur Louis Amiot ou ses représentans, représentans le Sieur Delrenne actuellement représenté par Sieur Francois Laurent, et en profondeur Jusques au Terrain du nommé Jacobs représentant Michel Cornud, lequel terrain est actuellement vendu...

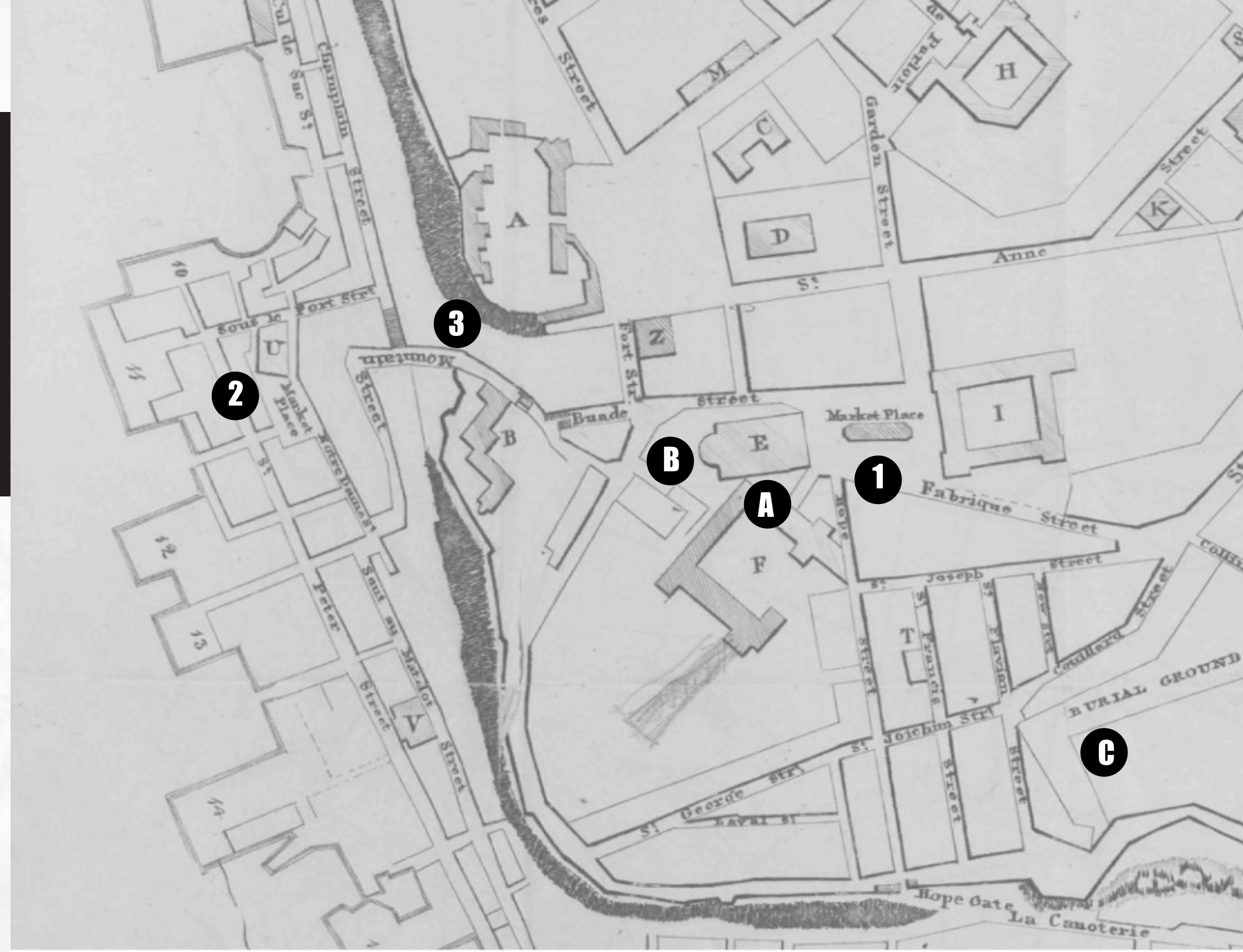
Rollet avait obtenu ce terrain de Pierre Pagé le 11 septembre 1790. Le prix de vente est fixé à 400 livres payés comptant. Signatures : Jh Rolet; angélique Laurent Lorty rolette.

Le 10 septembre 1800 en après-midi, Joseph Rollet et Angélique Laurent Lorty accueillent en leur demeure le notaire F. Tetu. Le couple habite la rue de la Montagne. Il semble que Thomas Dunn n'a pas respecté le contrat précédent. Le couple revend à Thomas Jacobs marchand, habitant rue Notre Dame :

À droite, un extrait d'une carte de la ville de Québec en 1822. Deux marchés sont en fonctions: En 1, celui de la haute-ville, au croisement de Buade street et Fabrique street. En 2, celui de la basse-ville, sur la rue Notre-Dame. En 3, l'emplacement approximatif de la résidence de Marie Angélique l'Ortie et Jean Joseph Rollet, sur la rue de la Montagne, de 1790 à 1800. Il y a au moins trois cimetières : En A, celui de Sainte-Anne, situé entre la cathédrale et la chapelle du Séminaire. En B, celui de Sainte-Famille, situé à l'est de l'église Notre-Dame soit derrière la cathédrale. En C, celui des Picotés situé entre la rue Couillard, la rue Saint-Flavien, la rue des Remparts et la rue Hamel. Référence : City of Quebec - Edward Bennet - 1822 - domaine public.

Un emplacement et maison deSSous construite en pierres à deux étages, lequel emplacement contient vingt Six pieds ou environ plus ou moins de front au niveau de la dite rue de la Montagne Sur soixante ou Soisante et dix pieds ou environ de profondeur allant vers et Jusque au penchant du Cap au deSSous du Chateau St Louis, Joignant d'un coté à Paul Dorion représentant Joseph Crette qui na aucun droit de mitoyen de ce coté de la maison présentement vendue, mais bien dans le mur qui sépare la cuisine de la maison présentement vendue...

Le couple avait obtenu cette propriété de Pierre Pagé le 11 septembre 1790. Le prix de vente est fixé à 615 livres cours de la



À droite, une photo du haut de la Côte de la Montagne vers 1895. Référence: Quartier Vieux Québec, Côte de la Montagne à l'angle de la rue Port-Dauphin, vue éloignée de l'enfilade des résidences aux numéros 2 à 6 - vers 1895 - BANQ P600,S6,D1,P344.

province. Le couple se réserve le droit d'habiter le premier étage jusqu'au 1^{er} mai 1801. Signatures : angélique Laurent Lorty rolette; Jh Rolt. Le 3 octobre 1800, le couple donne quittance à l'acheteur.

Marie Angélique l'Ortie meurt le 20 février 1815 à l'âge de 59 ans.

Aux environs du 19 mars 1828, Joseph Rolet conjoint de Marie Angélique, meurt âgé de 88 ans. Les funérailles ont lieu le 21 mars à Nicolet.

J'ai trouvé de l'information détaillée concernant la famille Rollet.

Jean Joseph Rolette époux d'Angélique

Joseph Tassé parle de Jean Joseph Rolette époux d'Angélique et du père de celui-ci, dans le livre Les Canadiens de l'Ouest.

Jean Joseph Rolette [père de l'époux d'Angélique], chef de famille canadienne de

ce nom, vint s'établir en ce pays vers le milieu du dix-huitième siècle. Epris des armes, des aventures, il s'enrôla dans les troupes françaises, qui, à cette époque, traversaient l'Océan en bien trop petit nombre pour pouvoir lutter avantageusement contre les forces écrasantes de l'Angleterre. La guerre terminée, il ne songea pas à retourner en France, et il se fixa permanemment dans le pays, qui venait de trouver un nouveau maître.

Jean-Joseph Rolette avait à cette époque trois enfants : deux fils et une fille. L'aîné portait ses prénoms [l'époux d'Angélique], et, tout jeune encore, il se dirigea vers les pays d'en haut, où il passa plusieurs années à faire la traite. Ce commerce lui réussit parfaitement, et il revint à Québec, après avoir fait des bénéfices considérables.

A l'âge de trente ans, Rolette, second du nom, épousa Angélique Lortie, et il eut de cette union plusieurs enfants : Jean-Joseph, l'objet de cette esquisse biographique, - Charles-



Frédéric, Hyppolyte, Laurent, Lucie, Julie, et une autre fille dont le nom de baptême nous est inconnu.

Lorsque la guerre éclata avec les Etats-Unis, Rolette [époux d'Angélique] ne fut pas lent à offrir ses services aux autorités militaires, et il se distingua comme officier dans les milices canadiennes, qui contribuèrent si vaillamment à repousser l'invasion. Au commencement du siècle, il vint s'établir à Nicolet, où il mourut le dix-neuf mars 1828, à l'âge avancé de quatre-vingt-dix ans.

Marie Josephte Rolette belle-soeur d'Angélique

La fille cadette, Marie-Josephte [belle-soeur d'Angélique], épousa un officier important de l'armée anglaise. D'une beauté remarquable, d'une grande distinction de manières, Mlle Rolette avait su inspirer une passion ardente au major Holland. Celui-ci demanda la main de la jeune et belle Canadienne; mais son père ne voulut pas consentir à une alliance avec un homme qui, naguère encore, avait fait verser le sang français sur les plaines d'Abraham. Tout au contraire de la demoiselle canadienne mentionnée par M. De Gaspé, et qui refusa, dans de semblables circonstances, la main d'un riche officier de l'armée de Wolfe, Mlle Rolette, écoutant plutôt sa flamme que les répugnances patriotiques de son père, persista dans ses amours, et un enlèvement en fut le résultat.

...Le major Holland occupait, près de Québec, une magnifique résidence, connue encore aujourd'hui sous le nom de Holland House, où il aimait à exercer une large hospitalité. Il se lia d'amitié avec le duc de Kent, durant son séjour au Canada - de 1791 à

1794 - il reçut fréquemment sous son toit ce prince, le père de la reine Victoria.

S'étant réconcilié, quelques temps après son mariage, avec la famille Rolette, il lui proposa l'honneur d'avoir plus d'une fois la visite du duc de Kent. Le nom de Joseph Rolette se trouve au bas de l'adresse qui fut présentée au prince royal par un grand nombre de citoyens de Québec, le quatre février 1794, à l'occasion de son départ pour la Nouvelle-Ecosse.

Joseph Rolette fils d'Angélique

Joseph Rolette [fils d'Angélique] naquit à Québec, le vingt-trois septembre 1781. Il entra de bonne heure au séminaire de cette ville, et il y fit avec succès un cours complet d'études.

Lorsqu'il lui fallut se choisir un état, ses parents espérèrent lui voir embrasser la vie sacerdotale; mais il ne voulut pas entrer dans une carrière qui demande une vocation si prononcée. Il caressait plutôt le projet d'aller braver les dangers de la mer, et de se faire une réputation de marin intrépide. Il fit part plus d'une fois de ce plan à son père, mais celui-ci refusa de consentir à son départ.

Comme le jeune aventurier redoublait d'obsessions pour mettre à exécution son idée favorite, son père l'enferma une bonne fois dans sa maison, et l'y tint pendant dix jours au pain et à l'eau. Il ne goûta guère les charmes de ce régime ascétique, et il parvint à s'échapper de la maison paternelle, puis à s'embarquer furtivement à bord d'un bâtiment en partance pour l'Europe. Son père, soupçonnant son escapade, réussit, en faisant exécuter les signaux voulus, à faire revenir au port le bâtiment,

qui s'en éloignait rapidement, de sorte que Rolette dut, bon gré mal gré, renoncer à son projet de courir les mers.

Rolette quitta Québec, pour aller s'établir à Montréal, au mois d'octobre 1803, où il se livra au commerce, avec un dénommé Dominique Lacroix, jusqu'au mois d'avril 1805. Il émigra ensuite au Détroit, puis à Sandwich, paroisse toute française, située sur la rivière Détroit, à l'extrémité ouest de la province d'Ontario. Toutefois, il ne demeura pas longtemps dans ces deux localités.

De Sandwich, Rolette alla se fixer à la Prairie-du-Chien, où il dirigea les affaires de Murdoch Cameron, traiteur important, qui demeurait d'ordinaire au Lac-qui-Parle, sur les bords de la rivière Saint-Pierre. Il s'initia en peu de temps à tous les secrets du commerce, et fit bientôt la traite pour son propre compte avec les Sioux et les autres tribus des alentours...

La guerre de 1812 interrompit brusquement les opérations commerciales de Rolette, et ne lui laissa pas d'autre alternative que d'y prendre une part active. Comme la plupart des traiteurs canadiens, il se rangea du côté de l'Angleterre, et assista à plusieurs engagements qui furent couronnés de succès.

Le lieutenant-colonel Mackay dit: Je dois prendre la liberté d'attirer spécialement votre attention sur les services qu'ont rendus les capitaines Rolette et Anderson; le premier a fait preuve d'une grande activité dans bien des occasions, mais surtout durant le combat. L'action ayant commencé inopinément, il accourut en toute hâte avec sa compagnie, de l'autre extrémité du village, au milieu d'un feu très-vif, pour recevoir des ordres, et il a beaucoup contribué, avant et depuis

le combat, à empêcher les Sauvages de piller les propriétés des particuliers. Le lieutenant Porlier, de la compagnie du capitaine Anderson; les lieutenants Graham et Brisebois, du département des Sauvages, et autres, ont tous montré beaucoup de courage et d'Activité. Les interprètes se sont aussi fort bien conduits, spécialement MM. Saint-Germain, du Saut-Sainte-Marie, et M. Rainville, interprète des Sioux : Ils ont réussi à empêcher les Sauvages de se livrer au pillage. Le commissaire des vivres, M. Honoré, a tenu un compte fort exact des approvisionnements...

Dans une lettre datée de Michillimakinac, le vingt et un août 1814, le lieutenant-colonel Mackay annonçait qu capitaine Anderson que Rolette allait se charger, à son retour à la Prairie-du-Chien, de l'approvisionnement des troupes, et qu'il devait faire les plus grands efforts pour se ménager l'appui des tribus avoisinantes...

Le vingt-trois septembre, le lieutenant-colonel McDouall écrivait à Anderson ce qui suit: M. Rolette a fait un contrat pour approvisionner la garnison, composée de soixante hommes, pendant un an... Un acompte de deux cents louis a été payé à M. Rolette, en vertu de son contrat, dont les conditions, que je vous communique, doivent être scrupuleusement observées.

Après la paix, Joseph Rolette alla demeurer de nouveau à la Prairie-du-Chien, cédé aux américains, faisant partie par la suite de l'état du Michigan.

Au commencement de l'année 1817, Rolette fut douloureusement frappé dans ses affections les plus chères par la mort de sa digne compagne, qui l'avait courageusement aidé

à supporter la vie pénible et pleine de périls, que lui avaient faite les événements de la dernière guerre...

Pour se venger de son attitude durant la dernière guerre, ou, mieux encore, pour écarter peut-être un rival dangereux dans la traite, les ennemis de Rolette réussirent à obtenir du lieutenant-colonel Chambers son expulsion de la Prairie-du-Chien. Rolette fut non-seulement banni de la localité, mais il reçut ordre d'aller habiter une île déserte, située à environ dix-sept milles du village, où il passa un long et ennuyeux hiver en 1819. Cette île porte son nom, en souvenir du séjour forcé qu'il y fit.

Rolette protesta contre cet acte de tyrannie auprès des autorités américaines à Washington, et il reçut, au mois d'avril 1819, une lettre du ministre de la guerre, l'honorable J.C. Calhoun, qui lui permettait de retourner à la Prairie-du-Chien.

En 1820, Rolette devint membre et agent principal de la compagnie de traite fondée par le célèbre Astor, le Crésus américain. Comme l'un des postes les plus importants de la compagnie était la Prairie-du-Chien, il dut entreprendre des opérations énormes, où il lui fallut déployer toute son activité et son intelligence des affaires. Il fit bâtir de vastes hangars de pierre, dans lesquels s'entassèrent d'immenses quantités de marchandises, que des milliers de Sauvages venaient sans cesse échanger contre les produits de leur chasse.

Les indigènes, avec lesquels Rolette faisait d'ordinaire la traite, l'appelaient Ahkayzaupitah, ou Cinq de plus, parce que, disaient-ils, offrez-lui n'importe quel nombre de peaux en échange de ses marchandises, et il en exigera toujours cinq de plus.

Un jour, une dame lui dit: - Ah! M. Rolette, je ne voudrais pas m'occuper du commerce des pelleteries, il me semble que c'est un moyen trop facile de voler ces pauvres Sauvages. - Laissez-moi vous dire, madame, répliqua-t-il avec une grande naïveté, que cela n'est pas aussi facile que vous le croyez; j'ai essayé la chose pendant vingt ans, mais sans succès.

Rolette se fit, par l'étendu de son commerce, une position importante, qui lui valut une influence considérable. Si l'on en croit le juge James H. Lockwood, il se servait de son pouvoir jusqu'à l'abus, et ses ordres, dictés sur un ton impérieux, étaient non moins prestement exécutés que ceux de Napoléon à ses soldats.

Lockwood cite un exemple de son ascendant sur ses employés, qui, selon lui, le redoutaient plus que la mort. Un jour, le feu éclata dans les hangars de la Compagnie. Comme il y avait à proximité des flammes une certaine quantité de poudre, Rolette, pour prévenir une explosion désastreuse, commanda à ses employés de l'enlever; et, malgré le danger imminent, ils transportèrent la poudre à travers l'incendie jusqu'à la rivière, faute d'autre issue.

Rolette n'était pourtant pas aussi rigide pour ses employés que pourrait le faire croire le récit de Lockwood. Doué d'une nature bouillante et énergique, il aimait, sans doute, à voir ses employés s'inspirer de son activité. Mais il n'avait jamais recours aux mauvais traitements pour faire exécuter ses ordres. Ses employés se montraient non-seulement dociles, mais aussi fort dévoués,

car il pourvoyait à tous leurs besoins et s'intéressait à leur sort comme s'ils eussent été ses enfants.

Il se faisait en outre remarquer par son esprit d'entreprise, étant toujours au premier rang, lorsqu'il s'agissait de faire progresser la Prairie-du-Chien, d'en activer le commerce, ou d'y introduire quelque utile amélioration.

Rolette mourut à la Prairie-du-Chien, le premier décembre 1842, d'une attaque d'apoplexie. Il repose dans le cimetière catholique de cette ville.

Charles Frédéric Rolette fils d'Angélique

Pendant que Rolette se rendait ainsi utile à la cause anglaise, son frère cadet, Charles-Frédéric, se distinguait par des actes de bravoure, qui lui valent une place au premier rang parmi les héros de la guerre de 1812-14.

Né à Québec, en 1783, Frédéric Rolette partit fort jeune à bord d'un vaisseau de guerre et s'engagea dans la marine anglaise. Comme on le voit, il exécuta le projet même que son frère aîné caressa vainement dans sa jeunesse, faute de pouvoir vaincre la résistance paternelle.

Il eut bientôt l'occasion de montrer son courage, en assistant à plusieurs batailles. Le sentiment du devoir le força ainsi de combattre un drapeau que ses ancêtres avaient noblement défendu.

Après sept ans de service sur mer, Rolette revint au pays, et, le quatre octobre 1807, il fut nommé second lieutenant dans la

marine provinciale. Il fut promu, le vingt-cinq avril 1812, au grade de premier lieutenant et de commandement du brigantin Hunter qui devait croiser sur le lac Érié. La guerre américaine, qui éclata quelques semaines après, lui permit de faire servir son courage et son expérience militaire à la défense de son pays.

Esquissons brièvement ses exploits. Le trois juillet 1812, Rolette s'empara, par surprise et par un acte d'audace étonnant, avec six hommes seulement, montés dans un canot, de la goëlette américaine Cayuga Packett, qui avait à son bord cinq officiers et environ trente-trois soldats, outre l'équipage. La capture de ce bateau était d'autant plus importante qu'il était chargé d'approvisionnements pour l'armée du général Hull.

Au combat de la rivière Raisin, le vingt-deux janvier 1813, Rolette servit comme officier d'artillerie. Les Américains furent défaits, après une lutte acharnée, dans laquelle les vainqueurs eurent environ deux cents hommes tués ou blessés. Rolette se battit comme un lion et fut blessé gravement à la tête par une balle de mousquet.

Ce brave officier canadien pris part à différents autres engagements, notamment au funeste combat du dix septembre 1813, sur le lac Érié, où la flotte anglaise, écrasée par des forces supérieures, dut se rendre. Le capitaine de la goëlette Lady Prevost ayant été blessé au commencement de l'action, Rolette prit le commandement; et ce n'est qu'après avoir été meurtri au côté gauche et avoir été sérieusement brûlé par une explosion de poudre, qu'il rendit son vaisseau tout désemparé et sur le

point de couler à fond. Sans les instances réitérées de son cousin nommé Morin, il l'eût fait sauter.

Rolette fit, pendant cette guerre, dix-huit prises. Il déploya en toutes circonstances un courage et une audace qui n'ont pas été surpassés.

Citons-en quelques preuves. Lors de la prise de Détroit, le général anglais Brock lui fit les plus grands éloges de sa conduite: Je vous ai observé pendant le combat, lui dit le général. Vous avez un regard de Lion, et je me souviendrai de vous. La fin prématurée de cet intrépide général ne lui permit malheureusement pas de reconnaître des services aussi signalés.

Blessé au combat de la rivière Raisin, Rolette refusa énergiquement de s'éloigner du théâtre de la lutte. J'ai été choisi, répondit-il, pour diriger le feu de ce canon, et ce serait une honte éternelle pour moi que de m'absenter.

Le commandant Barclay, qui avait le commandement de la flotte anglaise sur le lac Érié, en 1813, a dit de Rolette : Pendant tout le temps qu'il servit sous mes ordres, sa belle conduite mérita ma plus vive approbation, et je n'ai qu'à me féliciter de lui comme marin.

Après la guerre, un sabre d'honneur fut présenté à Rolette par les citoyens de Québec, pour attester sa conduite héroïque dans tant de combats. Ce sabre coûta cinquante guinées.

Frédéric Rolette est mort à Québec, le dix-sept mars 1831, à l'âge de quarante-huit ans, des suites de ses glorieuses blessures, qu'il

Sur cette carte, les Grands Lacs vers 1787. En 1, l'emplacement du fort Michillimakinac. Référence : Partie occidentale du Canada, contenant les cinq Grands Lacs, avec les pays circonvoisins - Bonne Rigobert André Gaspard - 1787 - domaine public.

n'avait jamais pu guérir entièrement. Il avait épousé une demoiselle Bouchette, sa cousine, qu'il laissa ainsi que plusieurs enfants dans un état voisin de la misère. Plus tard, une pension de plus de trois cents piastres fut accordée à sa veuve.

Laurent Rolette fils d'Angélique Lortie

Il tenta plusieurs fois le commerce des pelleteries, avec l'aide de son frère, mais il n'eut guère de succès. Il fit pendant plusieurs années la traite au lac Drummond, en société avec un nommé Berthelot.

Hyppolyte Rolette fils d'Angélique Lortie

Il émigra d'abord à Saint-Louis, puis à Galena, où il est mort.

Julie Rolette fille d'Angélique Lortie

Elle épousa, à la Prairie-du-Chien, Jean Brunet, natif de Gascogne, qui fut nommé juge et forma partie de la législature du Wisconsin.



Lucie Rolette fille d’Angélique Lortie

Elle se maria à un protestant du nom de Grant, dont elle n’eut que des mauvais traitements.

Angèle Rolette fille d’Angélique Lortie

Elle termina ses jours à la Prairie-du-Chien.

Revenons à la famille de Charles Lortie et Charlotte Lachapelle.

Louis Charles Laurent dit Lortie

Il naît en 1758 (sosa 1.4.6.4).

En 1776, un Charles Lorty fils, participe à un blocus sur la rue Saint-Jean. Il est milicien et commis. Il est le seul Charles fils que j’ai recensé à Québec, pour cette année.

Une autre liste du 15 mars 1776, donne un Lorty père, comme faisant partie de la milice, membre d’une compagnie établie pour la garde des prisonniers. Il s’agirait alors du père. Le père et le fils étaient miliciens.

Le 15 novembre 1776 en avant-midi, Charles Lortie fils se rend à la demeure de sieur Lester, rue Saint-Pierre. Il y rencontre le notaire J.A. Panet et Isaac Todd négociant de Montréal. Charles fils s’engage pour une durée de trois années auprès d’Isaac Todd *commissaire des vivres pour le Roy*. L’engagement débutera le 1^{er} mars 1777. Charles fils agira à titre de commis de John Aitkin. Il partira en février pour être à Montréal le 1^{er} mars. De là il doit se rendre à *MichilimaKina*. Aitkin paiera les frais de voyage de

Québec à destination. Il devra le nourrir, le loger, le chauffer, l’éclairer, blanchir son linge et le traiter humainement. Charles sera payer : 30 livres cours d’halifax la première année; 40 livres la seconde; 50 livres la troisième. Charles signe : *Ch Lorty fils*.

Le 18 février 1777 en avant-midi, Charles Lortie se rend chez le notaire J.A. Panet. Francois Tourangeau du faubourg Saint-Roch, est présent. Tourangeau s’engage auprès d’Isaac Tod négociant de Montréal. Il devra amener Charles à Montréal avant le 15 avril. Par la suite ils partiront vers le *Lac Supérieur*. À Montréal les engagés recevront : *une couverte de traite, une paire de mitanes et deux chemises de cotton*. Charles signe : *Ch Lorty fils*.

En 1786, Charles est dans *les pays d’en haut*.

Charles Lortie fils, meurt aux environs du 11 octobre 1817.

Catherine Lorty et Jean Jonsthon

Elle naît en 1760 (sosa 1.4.6.6).

Le 15 décembre 1783, Catherine Lorty et son futur époux John Johnston, se présentent chez le notaire François Dominique Rousseau. John est négociant et ses parents, feu John Johnston et Ellisabet Ogilvi, sont de *la ville Daberdein en Europe*. Du côté de l’époux sont présents : son ami Allan Macdonald. Du coté de l’épouse sont présents : sa mère Charlotte Lachapelle; sa soeur Angélique Lortie et son époux Joseph Rollet, navigateur. Le futur époux offre un douaire de 12 000 livres, ce qui montre la richesse de ce négociant. Catherine signe *catherine Lortie*. John y ajoute une belle signature.

Le 18 décembre de la même année, âgée de 23 ans, Catherine épouse Jean Jonsthon en l’église Notre-Dame à Sainte-Foy. Jean est maître d’école et originaire d’Aberdeen en Écosse. Pierre Lortie le frère de la mariée est présent au mariage. Le père de Catherine est mort plus tôt dans l’année.

Le 10 juillet 1786, Catherine Lorty baptise son fils Jean Joseph Jonston en l’église Notre-Dame à Québec. Angélique Lorty (sosa 1.4.6.1) tante de l’enfant, est marraine. Le 8 novembre 1786, Jean Joseph meurt âgé de 4 mois. Il est inhumé dans le cimetière Sainte-Anne à Québec.

Le 28 août 1787, Catherine Lortie baptise sa fille Louise Cécile Johnston en l’église Notre-Dame à Québec. Pierre Lortie (sosa 1.4.6.9) oncle de l’enfant, est parrain. Le 14 octobre 1787, l’enfant meurt âgée de 1 ½ mois. Les funérailles ont lieu en l’église L’Ancienne-Lorette.

Atteint de la varicelle, Catherine Lorty meurt en 1798 à l’âge de 37 ans. Elle est enterrée dans le cimetière des picotés. Jean Johnston se marie en secondes noces à Marguerite Casgrain le 22 septembre 1803. Jean meurt le 22 avril 1819 à Rivière-Ouelle.

Joseph Laurent dit Lortie

Il naît en 1763.

En 1786, il est dans *les pays d’en haut* avec son frère Charles.

Je n’ai pas trace de décès le concernant.

Actes notariés concernant Charles Lortis et Charlotte Lachapelle

Le 19 août 1753 en avant-midi, Charles Laurent dit Lortie se rend chez le notaire J.C. Panet. Jean Guisson est présent. Il rembourse à Charles, la somme de 150 livres. On écrit que Charles ne sait signer.

Le 17 mars 1762, le registre du conseil militaire de Québec mentionne une cause. Charles Laurent Lorty est demandeur et Jean Baptiste Bélanger est défendeur. Jean Baptiste est condamné à payer les 102 livres qu’il doit à Charles.

Le 30 septembre 1763, Charles Lortie maître de poste, se rend chez le notaire J.C. Panet. Louis Perreault négociant, est présent. Charles le nomme procureur général. Louis Perreault est *sur son départ à la Louisianne*. Charles lui demande de lui rapporter les 1500 livres en lettres de change, qu’il a confié à dame Péan et qu’elle a emporté en 1760. Louis est chargé de remettre la demande à Sieur Morin qui se rend en France. Celui-ci devra faire la demande de poursuite à sieur Coquet à la Rochelle. Charles signe : *Lortis*.

Le 20 janvier 1765 en avant-midi, Charles Lortie et Charlotte Lachapelle se rendent chez le notaire J.C. Panet. Jacques DeGuise du Flamand est présent. Le couple remet les lettres de change à Deguise. Après une dizaine d’années, Charles et Charlotte obtiennent enfin quittance de cette dette.

Le 24 novembre 1769, Charles Lortie se rend chez le notaire J.C. Panet. Nicolas Broillet et son épouse, sont présents, ils habitent une maison située sur la rue Saint-Jean. Charles est propriétaires d'une maison voisine. Nicolas est marchand et est accompagné de son avocat sieur Olery. L'écoulement des eaux crée un problème et un procès est en cours depuis le 24 octobre 1761. Les deux parties désirent conclure une entente. Charles déclare qu'il n'a aucun droit de servitude sur la maison de Broillet. Qu'il n'entend pas faire une ouverture dans le mur mitoyen. Qu'il s'oblige de bien crépir le mur de son côté et bien l'enduire de terre glaise. Broillet s'oblige de faire de même de son côté du mur. Celui-ci donne une compensation à Charles, pour les frais de procédure. Une somme de 30 livres est remis à Charles. Il signe : *chars lortis*.

Le 1^{er} juillet 1774 en après-midi, Charles Lorty et Charlotte Lachapelle se rendent chez le notaire J.A. Panet. Charles est maître de poste. Pierre Jacques négociant est présent. Le couple emprunte à Pierre la somme de 56 livres 13 schellins 16 copres, argent de Québec, soit l'équivalent de 1 133 schellins 16 sols courant. Jean Baptiste Lecompte Dupré négociant est aussi présent. Le couple lui emprunte la somme de 34 livres 17 schellins 16 copres, argent de Québec. Les deux emprunts totalisent 1 831 schellins 12 sols. Le couple s'engage à rembourser le tout le 1^{er} juillet 1775. En garantie, ils hypothèquent :

Un Emplacement à eux appartenant, situé en la haute Ville de Québec, Rue St. Jean, borné au Nord Est au sieur Grillot La Riviere, représentant feu Lorain, et au Sud ouest au terrain des fortifications de cette ville en ce que le dit Emplacement

Sur cette carte, une partie de la Haute-ville de Québec vers 1777. Le terrain de Charles et Charlotte situé sur la rue Saint-Jean, était borné : au sud-ouest par la rue des Fortifications (aujourd'hui d'Auteuil); au nord-est par le terrain de sieur Grillot et plus tard sieur Langlois; au nord à la rue St-Henri (aujourd'hui McWilliam). Le rectangle donne l'endroit approximatif de son emplacement. Référence : Environs de Quebec : Bloque par les Americains du 8 decembre 1775 au 13 mai 1776 - Georges-Louis Le Rouge - 1777 - WikiCommons.

peut consister tant en front qu'en profondeur sans en rien reserver : hipotequent aussi les deux Maisons et autres Batiment qui sont actuellement sur le dit Emplacement: ainsi que le tout leur appartient pour l'avoir acquis de Jacques Deguise dit flamant par contrat passé devant Mtre Panet, il y a environ dix huit ans.

Charles a de la difficulté à signer : *Lorent di lorti*.

Le 2 août 1780, Charles Laurant Lorty et Charlote Lachapelle se rendent chez le notaire J.N. Vaucour. Le couple emprunte à Jacques Donuhou, chirurgien et exécuteur testamentaire de Barthelemy Cotton, la somme de 2 400 livres. Une partie de cette somme, soit 1 831 livres 12 sols, permettra de rembourser une dette envers Jacques Duprac, datée de juillet 1774. Le couple a sept ans pour rembourser le nouveau prêt, à un taux d'intérêt annuel de 6%. En garantie, il hypothèque:



Une Emplacement Et maison Dessus construite a eux appartenant Scis et Situé en cette haute Ville de Quebec Rue St Jean, Borné au nord Est au Sieur Grilot La Riviere Representant feu Lorin, Et au Sud ouest terrain des fortifications de Cette dite Ville, en ce que Le dit terrain Et Emplacement peut Consister tant en front quen Profondeur Sans en rien...ny Retenir en façon quelconque Ensemble Les Deux maisons et autres Batismnt presentement Batie...

Le couple avait acquis cette propriété le 8 avril 1757. Signatures : lorti; lorti.

Le 8 mai 1781 en avant-midi, Charles Lortie et Charlotte Lachapelle se rendent chez le notaire J.A. Panet. Le couple habite la rue Saint-Jean. Michel Dubord curateur de la succession de Gabriel Chartier et Marie Jeanne Coutance, est présent. Charles et Charlotte empruntent à la succession la somme de 2 000 livres. Ils doivent le rembourser dans cinq ans, le 8 mai 1786. Le taux d'intérêt annuel est fixé à 6%. En garantie le couple hypothèquent:

Un emplacement de vingt sept pieds de front rue St. Jean en la haute ville de Québec, sur quatre vingt pieds de profondeur et plus s'il s'y trouve au niveau de la rue St. Henry, joignant du côté du Sud-ouest au chemin des fortifications et du côté du Nord-Est à Thomas Langlois représentant Lorain; ensemble la maison construite en pierre à un étage et mansarde au dessus et une autre maison de bois auprès d'icelle dependante du dit emplacement. Le tout appartenant aux dits Sieur Lortie et sa femme par échange passé avec le

Sieur Jacques Deguise dit flamand devant Mtre Panet notaire à Québec le vingt huit avril mil sept cent cinquante sept...

Pour plus de sûreté, leur gendre Jean Joseph Rollet navigateur, porte pleine et entière caution. Charles signe : Lortis.

Le 10 juillet 1781, Charles Lorty bourgeois et Charlotte Lachapelle, se rendent chez le notaire J.N. Pinguet de Vaucour. Leur gendre Joseph Rollet navigateur, est présent. Le couple reconnaît devoir à Joseph, la somme de 16 livres 6 schillinge. Ils l'auraient emprunté le 12 mai 1779. Le taux d'intérêt annuel était fixé à 6%. Charles et Charlotte signent : lortis; charlelachapel.

Décès des parents

Atteint de la varicelle, Charles Lortis meurt le 16 avril 1783, à l'âge de 55 ans. Les funérailles ont lieu le lendemain en la paroisse Notre-Dame à Québec. Il est inhumé dans le cimetière des picotés.

Le matin du 16 juin 1786, Charlotte Nadeau dite Lachapelle reçoit en sa demeure, le notaire Pierre Louis Descheneaux. On écrit que son époux Jean Laurent dit Lorti (Charles), était aubergiste à Québec et que la résidence du couple est située sur le terrain des remparts, près la porte Saint Jean. Ses fils Charles et Joseph sont absents car étant aux pays d'en haut. Sont présents : sa fille Angelique Laurent Lorty et son gendre Joseph Rollet; sa fille Chatherine Laurent Lorti et son gendre John Johnston écrivain au secrétariat de cette province; son fils Pierre Laurent Lorti. Chaque enfant est héritier d'un cinquième des biens de leur père.

La prise d'inventaire est effectuée par Mathieu Lafrance huissier priseur. Signatures des deux soeurs : angelique Lortie rolet; Catherine Lorty joh Johnston.

Dans la maison : un buffet double et petits tiroirs; six chaises vieilles; un fauteuil vieil; une petite table de pin; une huche de bois de pin demi usé; une petite chaudiere de cuivre jaune; une petite poelonne de cuivre jaune; une poele; une moyenne marmitte; deux fers à flasques; un seau cerde en fer vieux; quatre plats de faillance a la Reine; une theiere et un sucrier de terre rouge; deux petits quarts cerde en fer; un moulin à poivre.

Aucun argent n'est trouvé.

Dettes passives : en 1783, tous les biens meubles et immeubles furent vendus à la suite de la poursuite de Pierre Drummond contre Charles Laurent Lorty. À la mort de Charles en 1783, ses avoirs ont donc été liquidés.

Le 17 juin 1786, Charlotte Nadeau dit Lachapelle se rend chez le notaire Louis Descheneaux. Elle renonce à la communauté de biens qui a été entre elle et feu Charles Lortie. Le 8 août 1787, ne pouvant rembourser, Charlotte cède la maison de la rue Saint-Jean.

Le 17 avril 1802, Charlotte Lachapelle veuve de Charles Lortie, se rend chez le notaire J. Voyer. Alexander Menut représentant à la Chambre de l'Assemblée pour le comté de Cornwallis, est présent. Elle lui vend les lots de terre qui sont dus à feu son époux:

Tels lots, parts, portions ou quantités de terre qui lui seront ou pourront être accordés, par sa très Gracieuse Majesté Le Roy, pour et en considération des services que le dit défunt son Mari a rendu au gouvernement en qualité de Soldat Milicien, durant le Blocus de cette dite ville de Quebec en Mil sept cent soixante et quinze et seize, sans du tout rien réserver retenir ni excepter...

Le prix de vente est fixé à 6 livres du cours actuel de Quebec, payé comptant par Menut. Charlotte nomme Pierre Vincent Potier comme son procureur personnel, dans cette affaire. Le 26 juillet 1802, le même acte est rédigé en anglais. On précise alors les lots que Charlotte aurait obtenu : *Lots number twenty one in the said fourteenth range, and number twenty eight in the said fifteenth range of the said township of Windsor*. Charlotte ne sachant signer, elle fait sa marque.

Frappée comme son époux de varicelle, Charlotte Nadeau meurt le 9 avril 1807. Les funérailles ont lieu le lendemain en la paroisse Notre-Dame à Québec. Elle est inhumée dans le cimetière des picotés. Cette dame a eu une vie bien remplie, d'origine acadienne épargnée de la déportation, mère de famille avec de jeunes enfants lors de la prise de Québec par les Anglais, et enfin en accointance avec la bourgeoisie de Québec.

Dame Angélique Renaud d'Avènes des Méloizes

Elle est née en 1722 à Québec, elle est issue de la noblesse et côtoyait la haute société. Elle est la fille de Nicolas-Marie Renaud d'Avènes des Méloizes et d'Angélique Chartier de Lotbinière. Elle

Sur cette photo, une des propriétés de Michel Jean Hugues Péan et Angélique des Méloizes. On l'appelle la maison Arnoux car ce chirurgien du Roi, l'a achetée de M. Péan. Montcalm serait mort dans cette maison à la suite de la bataille d'Abraham. En médaillons, le couple de bourgeois en accointance avec l'intendant Bigot. Référence : Maison Arnoux et portrait de Michel Jean Hugues Péan et Angélique des Méloizes - Guy Diné, « PÉAN, MICHEL-JEAN-HUGUES », dans Dictionnaire biographique du Canada, vol. 4, Université Laval/University of Toronto, 2003—http://www.biographi.ca/fr/bio/pean_michel_jean_hugues_4F.html.

étudia au pensionnat des Ursulines de Québec et épousa en 1746 le chevalier de Livaudière. Celui-ci, Michel-Jean-Hugues Péan de son nom, était aide-major à Québec et devint le bras droit de l'intendant Bigot à son arrivée en Nouvelle-France.

Madame de Péan et son mari appartenaient donc à la haute société et habitaient une grande maison de pierres à l'angle sud-ouest des rues Saint-Louis et du Corps-de-Garde, dans la haute ville de Québec. Cette maison était une des plus majestueuses de Nouvelle-France et la jeune épouse Péan y tenait un fameux salon fréquenté par plusieurs figures célèbres. Cette demeure comptait parmi les endroits les plus réputés pour les réceptions à Québec, seconde après le palais de l'intendant. Comme le nota l'annaliste du pensionnat des Ursulines de Québec :

« C'était une personne très remarquable pour sa beauté, ses agréments et son esprit. »

De plus, elle s'attira les faveurs de nombreux gentilshommes, dont l'intendant Bigot, au point où elle fut sa maîtresse.

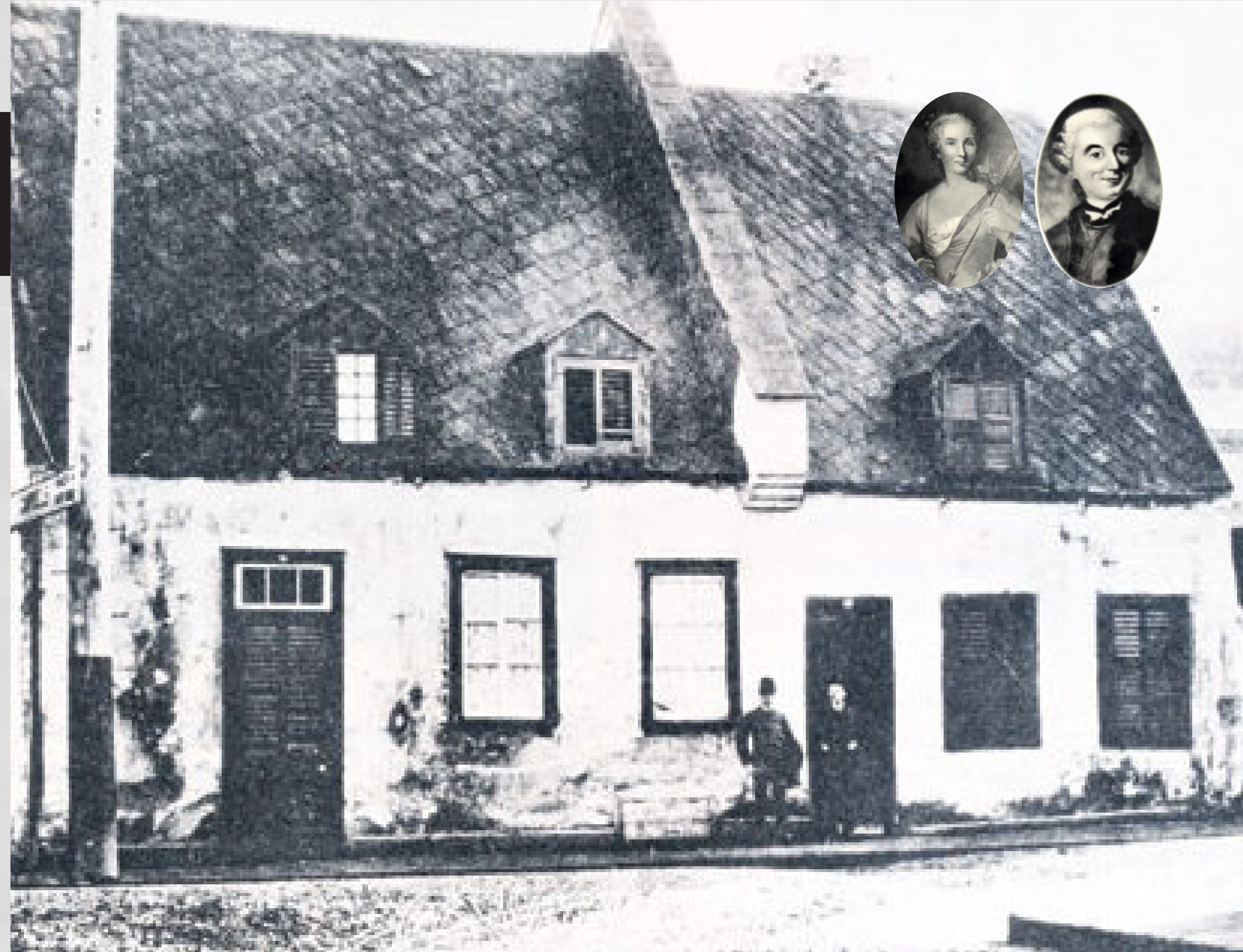
Dame Magdeleine de Lézy épouse de M. de Repentigny, est aussi présente à Québec en ce temps là. Il est possible que ce

Repentigny ait comme ancêtre Pierre LeGardeur, sieur de Repentigny, mort en 1648 et dont les descendants ont hérité de la seigneurie près de Montréal.

Au moment de la prise de la Nouvelle-France en 1760, les nobles français et les dirigeants de la colonie française réfugiés à Montréal quittent pour la France. C'est ainsi que l'intendant Bigot et toute sa suite se retrouve sur le même navire. On rapporte que :

Cet intendant devait faire sa traversée avec toute la satisfaction que lui procurait la cour la plus brillante; car il avait à sa suite la dame de Péan, l'idole de son cœur, la dame Repentigny, la dame de Lino, la dame Mercier, etc. Et comme les Anglais savaient aussi bien que nos colons, les amours de l'intendant, ces dames furent nommées unanimement dames du sérail de M Bigot; d'autres moins honnêtes, s'exprimèrent en termes plus durs.

La fortune accumulée en Nouvelle-France par ces gens est énorme : Bigot, intendant de 1752 à 1758, 29 millions ; le marquis de Vaudreuil, gouverneur général de 1755 à 1760, 23 millions ; sieur de Péan, major de la colonie de 1752 à 1758, 7 millions ; sieur Le Mercier, commandant l'artillerie de 1755 à 1759, 1,8 million ; sieur de Lotbinière, neveu de Vaudreuil, ingénieur de 1754 à 1760,



1,4 million ; sieur St-Luc La Corne, capitaine de la marine de 1737 à 1760, 1,2 million ; sieur de Villers, contrôleur de 1758 à 1760, 1,2 million.

Au retour en France Vaudreuil et Bigot furent accusés de corruption, on rapporte :

Le sacrifice de M le marquis de Vaudreuil fit de sa gloire en faveur du salut public lui valut en quelque manière le rétablissement de sa réputation parmi les colons, et fit juger que, s'il n'avait par fait mieux, ce n'était qu'à son peu d'expérience qu'on devait s'en prendre. Il n'en fut pas de même de M Bigot. Il peut compter sur leur haine à jamais. Il eut des talents, il est vrai, mais il les corrompit par le vice le plus horrible pour un homme de son rang; sa voracité, son avidité pour les richesses l'ont déshonorées à jamais, de même que son aveuglement pour la dame de Péan, pour laquelle il a eu des déférences, et ceux qu'elle protégeait, qui lui ont fait commettre les plus grandes injustices. Il a eu la barbarie de voir expirer des malheureux mourant de faim, sans en être touché. Quels reproches n'est-on pas en droit de lui faire? On le vit partir avec joie. Les colons ne peuvent établir la situation de leur fortune; car il a mis la cour dans le cas de ne pouvoir acquitter les engagements dont il les a remplis.

Il faut rappeler que l'intendant Bigot avait rationné le blé pour en revendre une partie à son profit, provoquant la disette chez les habitants de Québec et même la révolte de certaines femmes s'étant rassemblées devant la maison de l'intendant pour se plaindre. On rapporte également que la famille de Péan est la famille bourgeoise la plus riche de Paris.

Joseph est le 9^e enfants s'étant rendu à l'âge adulte, de Jean Laurent et Marie Louise Choret. Joseph fait partie de la 2^e génération née en Nouvelle-France. Il a été élevé dans la seigneurie Notre-Dame-des-Anges, paroisse Notre-Dame à Beauport.

Signature et appellation

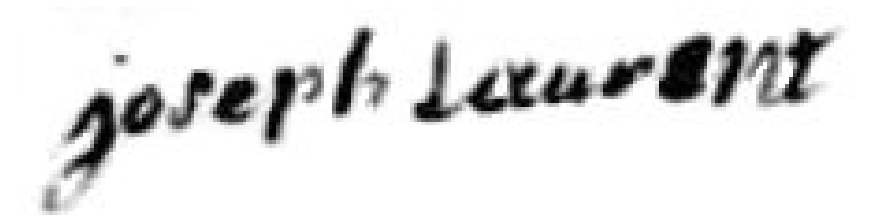
Dans l'acte de baptême, on le nomme *Joseph Laurent*. Selon la notation Aboville, son sosa est le (sosa 1.8.15). Dans les documents consultés, on écrit son nom de différentes façons : la plupart du temps *Joseph Laurent*. J'utiliserai cette appellation dans la suite du texte.

J'ai trouvé quatre signatures de Joseph Laurent. La 1^{re} signature est utilisée lors de son mariage. Il signe *Joseph Laurent*.

La 2^e signature est utilisée lors du mariage de son fils Dominique Laurent. Il signe *Joseph Lorti*.

La 3^e signature est utilisée lors du mariage de Marie Madeleine Laurent, la fille de son frère Pierre Laurent. Il signe *Joseph Laurent*.

La 4^e signature est utilisée à deux reprises : d'abord lors de son second mariage et puis lors du mariage de son neveu Jacques Laurent fils de son frère Dominique Laurent. Il signe *Joseph Laurent*.



Métier




Joseph Laurent est le petit-fils de Jean Laurens dit le Basque, métayer à la ferme de Jean Talon. Joseph est aussi le fils de Jean Laurent cordonnier et procureur fiscal de la seigneurie Notre-



Joseph Laurent et Marie Jeanne

Giroux + Angélique Garnier

1757

Génération	Nom de baptême	Métier principal
1	Jean Laurens dit le Basque (Sosa 1)	
2	Jean Laurent (Sosa 1.8)	
3	Joseph Laurent (Sosa 1.8.15)	

Dame-des-Anges. À l'image de son grand-père, Joseph opte pour un métier de la terre, il est laboureur.

Relations familiales

Joseph a cinq sœurs : une célibataire à Beauport ; une mariée demeurant à Beauport ; une mariée habitant à Sainte-Marie en Beauce ; une mariée à un garde-magasin du Roi, résidant à *Les Cèdres* ; et enfin une mariée à un tonnelier demeurant à Québec, morte précipitamment à 26 ans. Pierre a trois frères tous mariés : deux habitants à Beauport, dont un cultivateur ; et un cultivateur à Laval.

Joseph Laurent fait partie d'une famille nombreuse dont les membres se sont installés à Beauport, à Québec, à Laval et Les Cèdres. Le couple Laurent-Giroux a eu seize enfants, celui de Laurent-Garnier sept enfants, donnant l'occasion à certains d'être parrain ou marraine. Quatre parrains et trois marraines sont issus de la famille proche. Le parrain de Joseph Laurent fils

est Pierre Laurent (sosa 1.8.6), oncle du nouveau-né. Le parrain de Marie Louise Laurent est Dominique Laurent (sosa 1.8.16), oncle du nouveau-né. La marraine de Jean Baptiste Laurent est Marie Louise Laurent (sosa 1.8.9), tante du nouveau-né. La marraine de Marie Anne Laurent (la seconde) est Marie Louise (sosa 1.8.15.A2), sa sœur qui a maintenant 19 ans. Le parrain de Marie Janne Laurent est Dominique Laurent (sosa 1.8.16), oncle du nouveau-né. La marraine de Jacques Laurent est Angélique Laurent (sosa 1.8.15.A4) maintenant âgée de 18 ans, la sœur du nouveau-né. Le parrain de Joseph est Dominique (sosa 1.8.16), oncle du nouveau-né.

Le 26 juin 1769, Joseph Lorti est présent au mariage de son cousin Francois Robert avec Cathrine Lamotte, en l'église Notre-Dame à Québec. Francois est de Beauport.

Lieu d'habitation

J'ai trouvé un recensement qui indique l'emplacement de leur habitation. De plus, les principaux évènements entre 1758 et 1784, au moment du décès de Marie Jeanne Giroux, ayant tous eu lieu à Beauport, je déduis qu'ils y ont habité tout ce temps.

Un événement porte à croire que Joseph était fermier sur des terres dont ils n'étaient pas propriétaires. Le 20 avril 1753, Joseph Lortie se présente à la séance de la *Prévôté de Québec*. La cause le concernant a comme demandeur : Étienne Jayat est négociant et curateur à la succession de feu Jacques Gourdeau, de son vivant seigneur des fiefs Beaulieu et Lagroisardière, situés

à l'Île d'Orléans. Joseph est défendeur et fermier, il habite Saint-Michel paroisse Beauport. Il doit rendre compte des revenus des terres en question, et de fournir les pièces justificatives.

Lors du recensement de 1762, Joseph Lorty vit avec son épouse Marie Jeanne Giroux et leur fille Marie Louise. Avec eux une domestique. Ils habitent Beauport.

Le 20 juillet 1764, Jean Laurent Lortie et Marie Jeanne Giroux se rendent chez le notaire P. Parent. Le couple habite *La Canardière Seigneurie Notre Dame des Anges*. Ils vendent à leur fils Joseph :

Une sancive on ses perches de taires de frond Sur Seise de prodondeur telle que Le dit Vendeur La possede actuellement Sise En La Seigneurie De Beauport Dan Le fief Du Buisont...Des dites onses perches thenant Dun Cotte au Surois a Dame marianne Coullard Veuve Des Lavierre Dautre Cotte au nordet au dit Vendeurs, Et par devant au fleuve St Laurent Et par En aut La profondeur, avec le dit Vendeur...

Le prix de vente est fixé à 1 800 livres. Signatures : *jean laurent lortij; joseph Lortie*.

Le 25 février 1769, Josephe Laurant Lortie se rend chez le notaire P. Parent. Josephe Marcoux époux de Jennevieve Laurent Lortie habitants *la nouvelle Bosse*, est présent. Il détient une procuration de son épouse, datée du 17 février, signée devant le curé Verreau de la paroisse de la Nouvelle Beauce. Ils vendent à

Dominique Lauran Lortie leurs parts de terre obtenues de la succession de feu Louise Chaurette. Le prix de vente est fixé à 800 livres. Signature : *joseph Lortie*.

Le 5 novembre 1784 en avant-midi, Joseph Laurent Lortie habitant Beauport, se rend au chateau du seigneur de Beauport. Il y rencontre le notaire L. Miray. Il vend à Antoine Juchereau Duchesnay seigneur de Beauport :

Une perche de terre de front, faiSant parties de Neuf perches de front, Situés au dit Beauport, prenant par le devant au fleuve St. Laurent Et par derrière à La profondeur cy après déSignée, Joignant les dits Neuf perches du Côté du Nord'est à Joseph Marcoux pere Et du côté du Surouest à La terre du dit Sieur acquéreur...jusqu'à La ligne ou trait quarré de la terre des parens jumeaux...Sur reServe le dit vendeur Le terrin ou La dite perche pourroit paSser dans Son jardin ainsy que Ses Batimens...

Le prix de vente est fixé à 700 livres, payées comptant. Signature: *joseph laurent lortie*.

En 1786, lors du décès de leur fille Josephte, on écrit que les funérailles ont lieu en l'église Saint-Jean à l'Île-d'Orléans. Elle est inhumée dans le cimetière de la paroisse de Saint-Francois à l'Île-d'Orléans.

Le 12 novembre 1787 en après-midi, Joseph Laurent dit Lortie et Marie Angélique Garnier, se rendent au chateau du seigneur de

Beauport. Il y rencontre le notaire L. Miray. Il vend à Antoine Juchereau Duchesnay seigneur de Beauport :

Trois perches de terre de front Sur neuf arpens ou Environ de profondeur, Sis Et Situé au dit Beauport, a prendre Et detacher du terrain appartenant aux dits vendeurs qui est de trois perches de front, le dit terrain Susvendu, vulgairement appelé la Preserve, dont Le dit Sieur acquereur prendra le dit terrain Sus vendu par le devant a la Clôture de la dite Preserve Et par derrière Est terminé au trait quarré de la terre des Jumeaux parents joignant au nord est à la ligne du dit Sieur acquereur Et du Côté du Sud'ouest a la ligne des héritiers du dit vendeur...

Le prix de vente est fixé à 350 livres, payées comptant. Signature: *joseph lortie.*

En 1801 au mariage de leur fille Marie Louise, ils sont paroissiens de Saint-François à l'Île d'Orléans.

Comme les baptêmes entre 1792 et 1796 se sont passés à Sainte-Famille de l'Île-d'Orléans, on peut penser qu'ils ont vécu en ce lieu pendant ces trois années. De plus, une terre appartenant à des Grenier est située à Sainte-Famille, il est possible qu'Angélique accouchât chez ses parents, mais que sa résidence permanente fût à Saint-François.

Paroisse Sainte-Famille à l'Île d'Orléans

Sainte-Famille fut fondée en 1661, elle est la deuxième plus ancienne paroisse de la colonie et la plus ancienne de l'Île d'Orléans. Elle est connue d'abord comme la paroisse de l'Île. C'est ici que l'on retrouve la plus importante concentration de maisons de pierres datant du régime français, notamment la Maison Drouin qui est une des seules à avoir été épargnée par les troupes du général Wolfe, en 1759.

La paroisse située du côté du nord de l'île, a deux lieues d'étendue, depuis la rivière Pot-au-Beurre jusqu'à la terre de Louis Guérard, qui la sépare de Saint-François. Elle a été longtemps la paroisse la plus peuplée de l'île : c'est là que s'est porté d'abord le gros de la population, et pour cette raison, elle fut fournie d'église et eut son curé résidant plusieurs années avant les autres paroisses.

Les registres de la paroisse ouvrent en 1666, et les autres paroisses diminuent la superficie de Sainte-Famille vers 1675. La paroisse est érigée canoniquement en 1684 et la municipalité paroisse *La Sainte-Famille Isle d'Orléans*, en 1845.

La première église de la Sainte-Famille, bâtie en pierre dès 1671, avait 80 pieds de longueur par 36 de largeur, mais elle était couverte en paille. En 1686, cette couverture de chaume fut renouvelée par une autre en planches. La première pierre de l'église actuelle a été posée en 1745.

À proximité de l'église on retrouve deux autres bâtiments historiques soient le Couvent de Sainte-Famille et l'ancien

presbytère. Dans les environs on trouve la route du Mitan, le ruisseau du Pot au Beurre et la côte de la Croix. Les soeurs de la congrégation de Notre-Dame établissent un couvent dès 1685. En 1683, on dénombre 51 familles et 384 âmes dans la paroisse.

La devise de la Municipalité de Sainte-Famille est *Donner du fruit en son temps*. Grâce à la générosité légendaire de ses terres, sa vocation agricole ne s'est jamais démentie. Sainte-Famille conserve, aujourd'hui encore, le cachet bien particulier des villages en ligne de la campagne québécoise. Ses vergers en fleurs et son magnifique point de vue sur les Laurentides offrent un spectacle des plus émouvant.

Le premier acte concernant la famille Laurent-Lortie, inscrit aux registres de cette paroisse, est le baptême en 1792 des jumeaux Marie Joseph et Antoine enfants de Joseph Laurent et Angélique Garnier.

Paroisse Ste-Famille IO

Le quatorze février mil sept cent quatre vingt douze par nous prêtre soussigné a été baptisé Marie Joseph et Antoine nés du légitime mariage de joseph laurent dit orti et de angelique grenier. Le parrain de marie josephite a été louis dompierre et la marraine marie josephite pepin dite lachance le parrain d'antoine a été jean plante et la marraine marie josephe doyon épouse du parrain lesquels le père absent ont déclaré ne savoir signer.

Gatien ptrre

Paroisse Saint-François-de-Sales à l'Île d'Orléans

Fondée en 1679, les registres s'ouvrent la même année. La paroisse est érigée canoniquement en 1714 sous le vocable de Saint-François-de-Sales. La paroisse comprend le fief d'Argentenay.

La dénomination retenue célèbre le souvenir de François Berthelot, comte de Jouy et de Saint-Laurent, conseiller de Paris au Parlement et seigneur de l'île d'Orléans (1675) au moment de la création de la paroisse.

Cette appellation a été transférée telle quelle à la municipalité de paroisse établie en 1855, laquelle n'est exclusivement identifiée que sous le nom abrégé de Saint-François. En 2003, la municipalité de la paroisse de Saint-François devenait la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

Saint-François-de-l'Île-d'Orléans se déploie sur plus de 30 kilomètres carrés, en fait il est le plus petit village de toutes les municipalités de l'Île-d'Orléans, mais à l'instar d'autres villages de l'île, il conserve aussi plusieurs bâtiments historiques qui témoignent du passé de l'endroit. La municipalité se distingue par ses paysages champêtres charmants et par les vues qui s'ouvrent sur le fleuve, sur la région de Charlevoix et sur la Côte-de-Beaupré.

Saint-François se situe à l'extrémité est de l'île, formant ainsi la pointe de l'île à 30 kilomètres en aval de la ville de Québec. Le

Sur ces photos, l'église et le presbytère de la paroisse Sainte-Famille Île d'Orléans, vers 1891. Référence : Église et presbytère de la paroisse Sainte-Famille (Isle d'Orléans) - G Belleau, Armstrong - 1891 - BANQ 0002749416 et 0002749418 - domaine public.

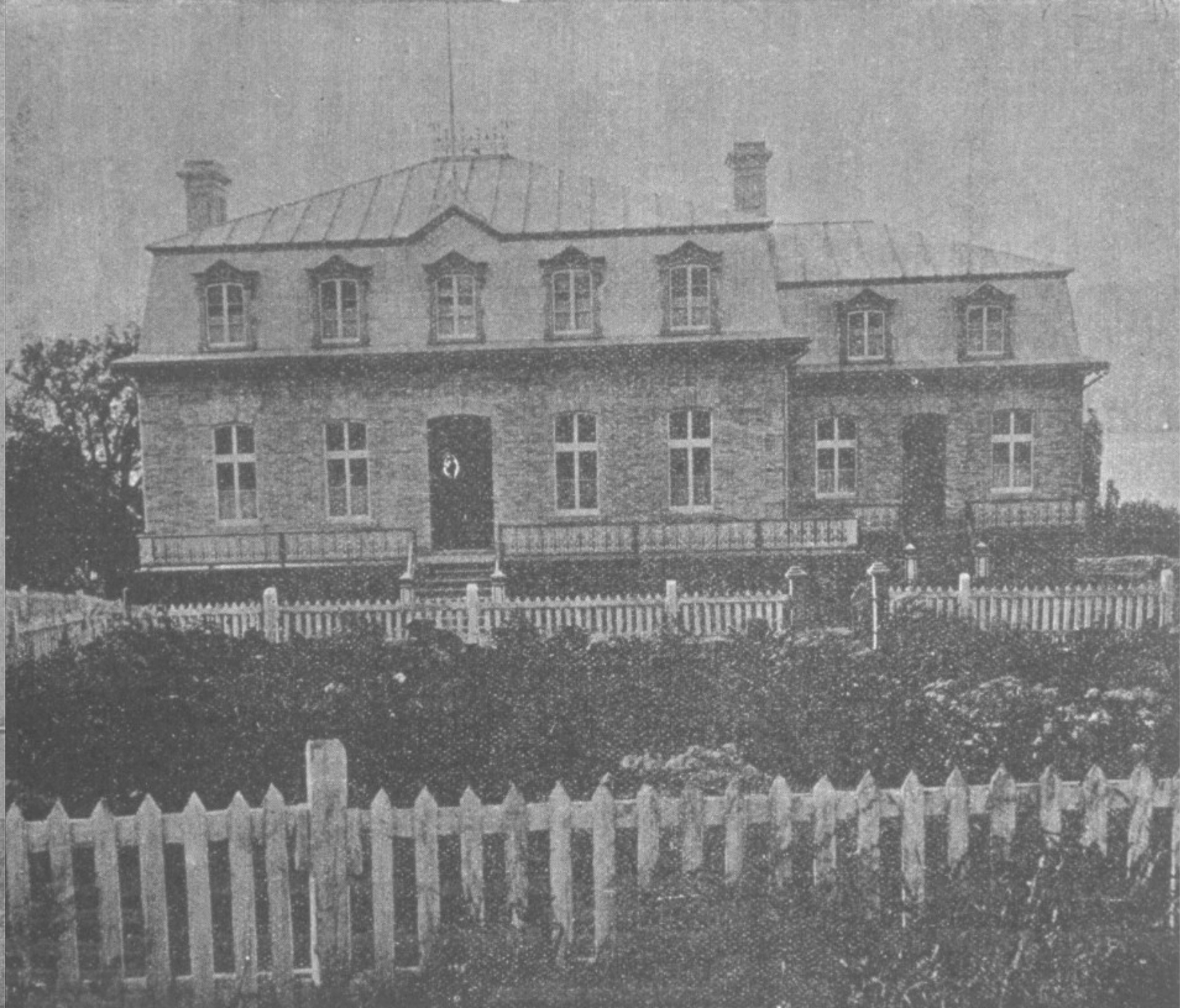
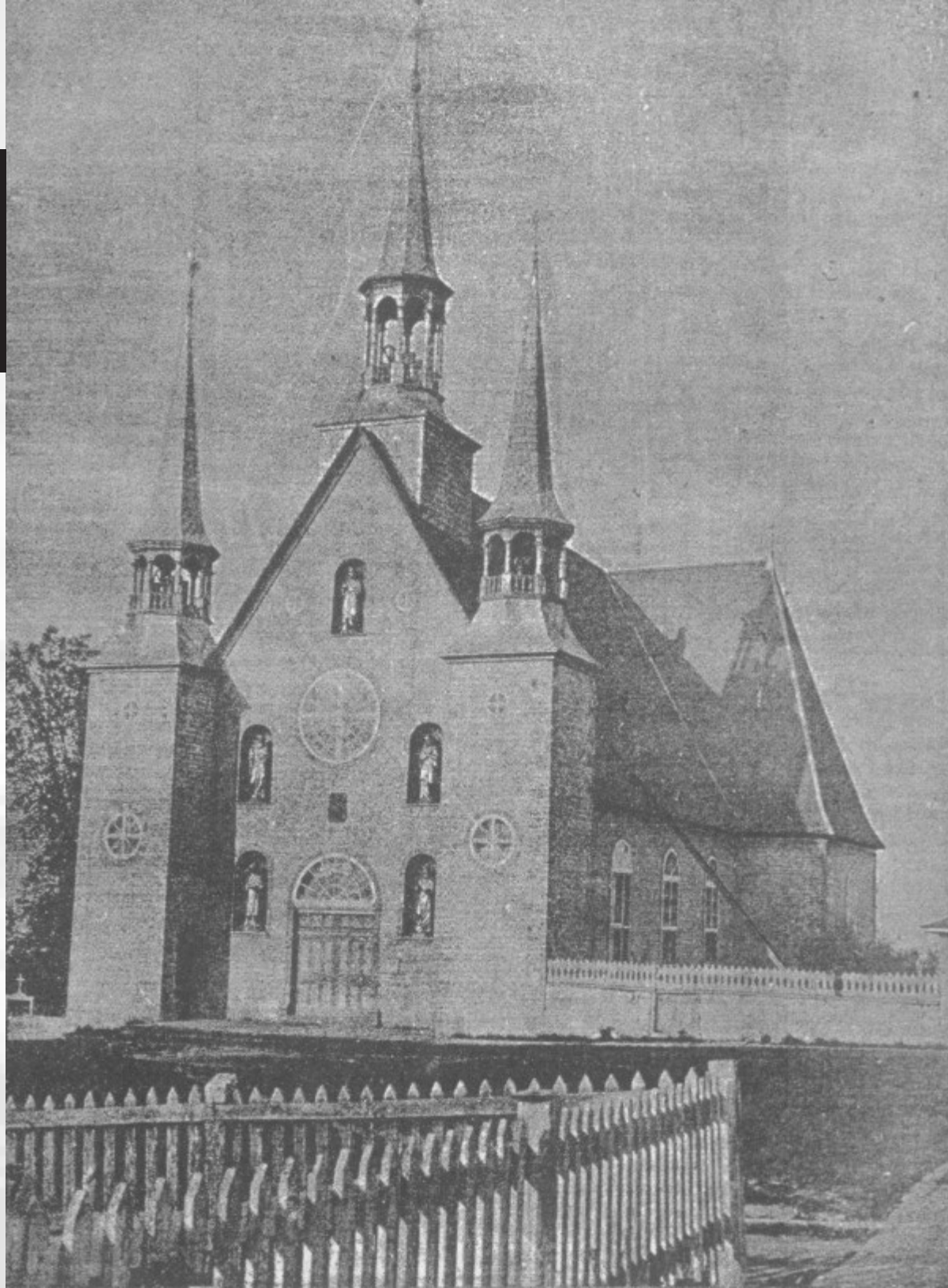
territoire de la municipalité comprend également l'arrière-fief d'Argentenay ainsi que les Îles Madame et les îles aux Ruaux.

Selon la légende locale, la vigne sauvage locale qu'on voit à côté du village est la même qui a valu à l'Île d'Orléans son premier nom l'Île de Bacchus, donné par le même Jacques Cartier.

L'église locale, qui date de 1734, a été témoin de plusieurs événements historiques, par exemple, lors du siège de 1759, elle a servi d'hôpital aux troupes anglaises.

Au cœur du village, entre l'église et le centre communautaire, est sise la plus vieille école de Fabrique du Québec, construite en 1869.

Bien qu'en 1801, le couple Joseph Laurent et Marie Jeanne Giroux se trouvent en ce lieu, le premier acte concernant la famille Laurent-Lortie, inscrit aux registres de la paroisse, est le mariage en 1849 de Charles L'Horty et Justine Lemelin.



Paroisse St-Francois Ile d'Orléans

Le Dix huit Septembre, mil huit cent quarante neuf, après une seule publication de ban de mariage faite au prône de notre messe paroissiale, ainsi que de celle de la paroisse de Beauport, comme il appert par le certificat du curé du lieu en date du seixième jour du présent mois, & après la dispense de deux autres bans de mariage accordé par Sa grâce, l'Archevêque de Québec, en date du treizième jour du même mois; Entre Charles Laurent dit Lortie, agriculteur fils majeur de feu Jean Laurent dit Lortie & de défunte Barbe Chalifour, de la paroisse de Beauport, d'une part; Et Justine Lemelin, fille mineure de Joseph Lemelin & de défunte Marguerite Drouin de cette paroisse d'autre part: Ne s'étant découvert aucun empêchement, nous prêtre curé soussigné avons reçu leur mutuel consentement de mariage, du consentement du père de la fille & leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Herménégilde Lortie, frère de l'Époux, de Charles Chalifour; Et Joseph Lemelin, père de l'Épouse, de Joseph Lemelin, frère, de André Lemelin, Ecuyer, de Francois Saint Michel, beaufrère, de Pierre Vaillancourt, beaufrère; lesquels n'ont su signer, à l'exception de deux.

*André Lémelin, Herméenegilde lhortie, Pierre Vaillancour,
J Belleau ptré*

Sur cette carte, l'île d'Orléans et ses paroisses. En 1, la paroisse Sainte-Famille (1684). En 2, celle de Saint-Pierre (1714). En 3, Saint-Paul devenue Saint-Laurent (1714). En 4, Saint-Jean-Baptiste devenue Saint-Jean (1714). En 5, Saint-François-de-Sales devenue Saint-François (1714). En 6, Sainte-Pétronille (1870).

Progéniture de Joseph Laurent et Marie Jeanne Giroux

Le 27 janvier 1757, Joseph Laurent Lortie et sa future épouse Marie Giroux, se rendent chez le notaire P. Parent, afin de contracter mariage. Joseph et ses parents demeurent en la *Cote des Révérends Pères Jésuites*. Sont présents du côté de l'époux : son père Jean Laurent Lorti; sa mère Marie Louise Chauret; son frère Pierre Luran Lortie; sa soeur Marie Louise Luran Lortie et son époux Druillette; sa soeur Genevieve Luran Lortie et son époux Josephe Marcou; son oncle Pierre Chauret. Du côté de l'épouse, sont présents : sa mère Jeanne Marcou; son frère Michel Giroux; son oncle Joseph Giroux; son oncle Jean Giroux; sa soeur Marguerite Giroux et son époux Charles Garnier; son oncle Jean Marcou, lieutenant de milice; son oncle Ignace Marcou sergent de milice; son oncle Joseph Marcou; Jeanne Baugi veuve de Noel Marcou; de son cousin Francois Vesinat. Joseph offre 600 livres de douaire. Signatures : *joseph Laurent Lorti; jean laurent lortij; pierre laurent.*



Le 31 janvier, le troisième fils survivant de Jean Laurent et de Marie Louise Choret se marie la première fois avec Marie Jeanne Giroux et s'installe à Beauport. Les conjoints ont obtenu une dispense en raison d'un 4^e degré de consanguinité. Pierre le frère de Joseph est présent.

Les enfants sont nés entre 1758 et 1784. Ils ont tous été baptisés à Beauport. Le couple a eu seize enfants, dont trois fils ont eu une descendance, ils ont transmis le nom Laurent-Lortie dans les environs de Québec.

En 1764, Marie Catherine Laurent naît à Beauport. Comme un deuxième enfant portant le même prénom naît l'année suivante, on peut croire que la première Marie-Catherine est morte avant d'avoir un an.

En 1766, Louis Joseph naît à Beauport. La veille, dans la même église avait été baptisée Marie Joseph fille de Pierre Laurent et de Marie Thérèse Baugif.

Vous trouverez dans les pages connexes une synthèse des dates de baptêmes, mariages et sépultures, des enfants issus du mariage de Joseph Laurent et Marie Jeanne Giroux.

Voyons maintenant l'histoire des enfants du couple.

Marie Louise Laurent et Jean Vallée

Elle naît en 1760 (sosa 1.8.15.A2). Marie Louise est parfois appelée Marie Jeanne, ce qui expliquerait qu'il y ait eu une seconde Marie Louise née en 1771.






Le 25 janvier 1783 en après-midi, Marie Louise Laurent Lorty et son futur époux Jean Vallée se présentent devant le notaire Michel Amable Berthelot Dartagny. Marie Louise a 22 ans et Jean en a 27. Du côté de l'époux sont présents : son père Alexandre Vallée; ses oncles Jean Vallée et Nicolas Parent; son cousin Louis Marcoux. Du côté de l'épouse sont présents : son père Joseph Laurent Lorty; sa mère Marie Jeanne Giroux; son oncle Dominique Laurent Lorty; son grand oncle Joseph Marcoux; son cousin Michel Parent. L'époux offre un douaire de 600 livres. Le couple reçoit en cadeau d'Alexandre Vallée, le quart de tous ses biens. Ils pourront en avoir usage au moment du décès, la première moitié lors de son décès et l'autre lors de celui de son épouse. En échange, le nouveau couple habitera chez les parents de l'époux et les entretiendra. Signatures : *Joseph Laurent lortie; Dominiquelorentlorti.*

Le couple se marie le 11 février 1783 en l'église Notre-Dame à Beauport. Les conjoints obtiennent une dispense en raison d'un 3^e et 4^e degré de consanguinité. Joseph, le père de Marie Louise, est présent au mariage.

Le 4 juin 1790, Alexandre Vallée et Marie Laurent Lorty se rendent chez le notaire L. Miray. Jean Joseph Laurent Lorty le frère de Marie, est présent. Ils vendent à Antoine Juchereau Duchesnay seigneur de Beauport :

Un Septieme d'immeuble Et Batimens Echus à la dite Marie laurent Lortie Et au dit Jean Joseph laurent Lortie du Chef

Enfants issus du mariage de Joseph Laurent et Marie Jeanne Giroux (1 de 3)

	Nom	Début de vie	Union	Conjoint	Fin de vie
 9 mois	1 Joseph Laurent	N - 9 décembre 1758 B - 10 décembre 1758 *1 P - Pierre Laurent M - Marguerite Giroux C - Chardon ptre			D - 2 sptembre 1759 S - 3 septembre 1759 *1 C - Renauld ptre
 31 ans	2 Marie Louise Laurent	N - 4 août 1760 B - 4 août 1760 *1 P - Dominique Laurent M - Marie Marcoux C - Renauld ptre	U - 11 février 1783 *1 C - Renauld ptre	Jean Vallée N - vers le 9 avril 1753 D - 15 mai 1822	D - 24 septembre 1791 S - 25 septembre 1791 *1 C - Renauld ptre
 5 mois	3 Jean Baptiste Laurent	N - 31 mars 1762 B - 31 mars 1762 *1 P - Charles Garnier M - Marie Louise Laurent C - Renauld ptre			D - 4 setembre 1762 S - 5 septembre 1762 *1 C - Renauld ptre
 53 ans	4 Marie Angélique Laurent	N - 17 sptembre 1763 B - 17 septembre 1763 *1 P - Jacques Parent M - Marie Angélique Maheux C - Renauld ptre	U1 - 12 novembre 1781 *1 C - Renauld ptre U2 - 18 janvier 1785 *1 C - Renauld ptre U3 - 8 novembre 1814 *2 C - L Th Bédard ptre	Godefroid Bernard N - vers le 12 mars 1741 D - 23 septembre 1783 Augustin Noel de Tilly N - vers le 22 nov 1754 D - 17 août 1812 René Mathieu N - vers le 6 avril 1740 D - 25 juin 1824	D - 13 mars 1817 S - 14 mars 1817 *2 C - P Clément ptre
	5 Marie Catherine Laurent	N - 16 janvier 1764 B - 16 janvier 1764 *1 P - Francois Girouxl M - Catherine Marcoux C - Renauld ptre			D < janvier 1765

(*) Lieux des évènements : 1 = Notre-Dame à Beauport; 2 = Notre-Dame à Québec

Lexique : N = Naissance; B = Baptême; P = Parrain; M = Marraine; C = Célébrant; D = Décès; S = Sépulture

de feu Marie Giroux leur mère, Sans aucune chose En Excepter, Retenir NireServer En facon quelconques...

Le prix de vente est fixé à 48 piastres .

Le 24 septembre 1791, Marie Louise Laurent meurt à l'âge de 31 ans. Elle venait d'accoucher le 15 septembre d'un enfant mort à sa naissance. Les funérailles ont lieu le 25 septembre en l'église Notre-Dame à Beauport. Elle est inhumée dans le cimetière de la paroisse.

Un inventaire après décès est fait le 7 janvier 1793 devant le notaire Charles Voyer.

Le 10 janvier 1793 en avant-midi, Jean Vallée se rend chez le notaire P.L. Descheneaux. Le 3 janvier, Jean a obtenu la tutelle de ses deux enfants mineurs. Dominique Laurent Lorty oncle de Marie Louise, a été nommé subrogé-tuteur. François Boucher et François Laberge de même que Dominique, sont chargés d'évaluer l'indemnité à allouer aux enfants. Ils fixent à 120 livres chacun, la somme de l'indemnité à pourvoir, au moment de leur majorité. Signatures : *Jeanvalele; Dominiquelorentlorti.*

Le 12 janvier 1793 en après-midi, Jean Vallée et sa future épouse Marie Genevieve Binette, se rendent chez le notaire P.L. Descheneaux. Le couple désire contracter mariage. Du côté de l'époux sont présents : son père Alexandre Vallé; sa belle-mère Louise Parent; son oncle Nicholas Parent; son beau-frère Laurent Bédard; son cousin germain André Marcoux. Du côté de l'épouse sont présents : son père Joseph Binette; son frère

Joseph Binette fils; ses beaux-frères Ignace Girard et Joseph Filion; son cousin Michel Garnier. Le couple demeurera dans la maison des parents de Jean comme Marie Louise et Jean avaient fait auparavant.

Le 22 janvier 1793, Jean Vallée épouse en secondes noces Geneviève Binet. Il meurt à Beauport le 15 mai 1822, âgé de 66 ans.

Le 16 juillet 1816, Joseph l'Horty (sosa 1.8.15) grand-père est présent au mariage de son petit-fils Jean Vallée avec Barbe Bergevin en l'église Notre-Dame à Beauport.






Marie Angélique Laurent et ses trois époux

Elle naît en 1763 (sosa 1.8.15.A4). Marie Angélique Laurent se marie trois fois.

Âgée de seulement 18 ans, accompagnée de son futur époux Godfroy Bernard, elle se présente le 30 octobre 1781, devant le notaire Louis Miray. Godfroy est maître-farinier à Charlesbourg et veuf de Marie Marguerite Pageot. Est présent du côté de l'époux, son ami Jacques Paul Gillaireau. Sont présents du côté de l'épouse : son père Joseph Laurent Lortie; sa mère Marie Jeanne Giroux; Ses oncles Charles Garnier et Joseph Marcou. Godfroy offre un douaire de 150 livres. Signature du père de la mariée : *joseph Laurent.*

Le couple se marie le 12 novembre 1781 en l'église Notre-Dame à Beauport. Les conjoints obtiennent une dispense en raison d'un

Enfants issus du mariage de Joseph Laurent et Marie Jeanne Giroux (2 de 3)

	Nom	Début de vie	Union	Conjoint	Fin de vie
 13 mois	6 Marie Catherine Laurent	N - 16 janvier 1765 B - 16 janvier 1765 *1 P - Jean Marie Marcoux M - Magdeleine Langevin C - Renauld ptre			D - 13 février 1766 S - 14 février 1766 *1 C - Renauld ptre
 51 ans	7 Louis Laurent	N - 13 juin 1766 B - 13 juin 1766 *1 P - Louis Langevin M - Marie Angélique Laurent C - Renauld ptre			D - 12 octobre 1817 S - 13 octobre 1817 *2 C - P Clément ptre
 81 ans	8 Jean Joseph Laurent	N - 6 février 1769 B - 6 février 1769 *1 P - Jean Beaugif M - Thérèse Beaugif C - Renauld ptre	U - 22 mai 1798 *1 C - Renauld ptre	Marguerite Parent N - vers le 18 octobre 1777 D < 1850	D - 5 juin 1850 S - 7 juin 1850 *3 C - Cypr Tanguay ptre
 > 30 ans	9 Marie Louise Laurent	N - 2 octobre 1771 B - 2 octobre 1771 *1 P - Charles Beaugif M - Marie Louise Traversy C - Renauld ptre	U - 24 novembre 1801 *2 C - Tho Maguire ptre vic	Alexis Delille N - vers 1768 S - 7 juin 1818	D - 26 avril 1818 S - 30 avril 1818 *2 C - Clément ptre
 79 ans	10 Charles Laurent	N - 5 mars 1774 B - 5 mars 1774 *1 P - Charles Garnier M - Marie Jane Barbeau C - Renauld ptre	U1 - 8 février 1796 *2 C - J O Plessis ptre curé U2 - 2 février 1814 *2 C - Ch Migneault ptre	Louise Garnier dit Comtois N - vers le 29 octobre 1773 D - 24 septembre 1809 Marie Geneviève Fréchette N - vers le 14 mai 1786	D - 17 février 1854 S - 18 février 1854 *4 C - J Laberge ptre

(*) Lieux des événements : 1 = Notre-Dame à Beauport; 2 = Notre-Dame à Québec; 3 = Saint-Raymond de Portneuf; 4 = l'Annonciation de l'Ancienne-Lorette

Lexique : N = Naissance; B = Baptême; P = Parrain; M = Mairaine; C = Célébrant; D = Décès; S = Sépulture

3^e et 4^e degré de consanguinité. Joseph le père et Dominique le frère de Marie Angélique, sont présents au mariage. Godefroid Bernard est âgé de 40 ans.

En 1781, Godefroid Bernard est meunier à Château-Richer.

Le 7 décembre 1782, Marie Angélique Lortie baptise sa fille Marie Angélique Bernard en l'église Saint-Ambroise à Loretteville. Joseph Laurent Lortie (sosa 1.8.15) le grand-père de l'enfant est parrain.

Godefroid Bernard meurt à Charlesbourg le 23 septembre 1783, après seulement deux ans de mariage.







Le 20 octobre 1783 vers 1 heure l'après-midi, Marie Angélique Laurent Lortie se rend à la demeure d'Etienne Chamberland forgeron, près de la Jeune-Lorette. C'est à cet endroit que les biens d'Angélique ont été transporté, après le décès de son époux. Cela s'explique par le fait qu'un meunier habite à la meunerie. Une fois Godefroy décédé, un autre meunier a pris sa place et a emménagé au moulin. Les biens ont dû sortir.

Angélique rejoint donc le notaire J.B. Panet à la résidence de Chamberland. À la demande de Francois Breton, un inventaire des biens du couple Lortie-Bernard est effectué. Francois Breton habite l'Ancienne Lorette et est chargé de pouvoir de Louis Bernard *maître-meunier au moulin de la pointe au Tremble*. Celui-ci est tuteur des enfants mineurs de feu Godefroy Bernard et feu Marie Marguerite Pajot, épouse en premières noces. Godefroy était de son vivant, *maître-meunier à la Jeune Lorette*.

Charles Pajot subrogé tuteur des enfants mineurs, est aussi présent. Paul Gillaizeau agit comme huissier-priseur.

Dans la boutique d'Etienne Chamberland : *Une marmitte avec son couvert; une grande chaudiere; deux chaudronts un de fer et l'autre de cuivre avec son couvert; une estier de cuivre rouge; deux vieux scieaux de bois cerclés en fer; un gril, une grambarriere et un trepied; trois vieilles haches; douze assiettes, cinq plats et un bavinin et un pot; un petit panier avec vingt deux cuillieres et dix neuf fourchettes; neuf terrines, trois plats et une moyenne soupier; trois bonnets et un petit bedard; un marteau et une paire de tenaigne; un poêle de fer du pay avec cinq ferailles de tuyeaux; trois couvertes de deux poins et demi; une meulle avec sa manivelle; un minot dorger avec un carre; un bodette; un autre bodette; un grille; une vieille robe de carriolle de beuf des Illinois; un vieux harnoit; une sie; deux fers à flasquer; un coffre fermant a clef; plusieurs vieilles paires de souliers; deux vieilles lampes; un paquet de corde; une égouine, un petit rabos et des mourais ferailles; un regeau, une poêle; une saillier, une petite casette de bois avec six moules à chandelier; trois mechantes paires de culottes avec deux vieilles bougrines et deux petits gilets; une casserole, deux mechantes équelles et une curapot; trois targetes de fer avec six pitons et une ronce; une petite casette, une paillasse, une livre de fil; deux cruches de gray; une uche et une tinette; un coffre fermant a clef; une plaque de fer avec d'autre morceaux et un bout de tuyeau;*

Enfants issus du mariage de Joseph Laurent et Marie Jeanne Giroux (3 de 3)

	Nom	Début de vie	Union	Conjoint	Fin de vie
 56 ans	11 Dominique Laurent	N - 26 octobre 1775 B - 26 octobre 1775 *1 P - ? M - Marie Louise Beaugif C - Renauld ptré	U - 27 janvier 1812 *2 C - Parant ptré	Agathe Chamberland N - vers le 25 mars 1778 D - 2 juillet 1840	D - 17 juin 1832 S - 17 juin 1832 *2 C - J F Baillaigé ptré
 7 mois	12 Marie Anne Laurent	N - 26 février 1778 B - 26 février 1778 *1 P - Francois Rainville M - Marie Aimé Choret C - Renauld ptré			D - 2 octobre 1778 S - 3 octobre 1778 *1 C - Renauld ptré
	13 Marie Anne Laurent	N - 15 avril 1779 B - 15 avril 1779 *1 P - Francois Poitevin M - Marie Louise Laurent C - Renauld ptré			
 4 mois	14 Marie Janne Laurent	N - 12 avril 1780 B - 12 avril 1780 *1 P - Dominic Laurent M - Marie Louise Garnier C - Renauld ptré			D - 31 juillet 1780 S - 1 ^{er} août 1780 *1 C - Renauld ptré
 2 ans	15 Jacques Laurent	N - 14 avril 1781 B - 14 avril 1781 *1 P - Jacques Girard M - Angélique Laurent C - Renauld ptré			D - 27 février 1784 S - 28 février 1784 *1 C - Renauld ptré
 1 jour	16 Anonyme	N - 8 mars 1784			D - 8 mars 1784 S - 8 mars 1784 *1 C - Renauld ptré

(*) Lieux des évènements : 1 = Notre-Dame à Beauport; 2 = Notre-Dame à Québec

Lexique : N = Naissance; B = Baptême; P = Parrain; M = Marraine; C = Célébrant; D = Décès; S = Sépulture

une paire de broce et des trouses; un fanal et un porte diné de ferblanc; une paire de carde à carder et une paire de mouchette; un oriliout de cariolle; une pasce pour cribler du bled; plusieurs vieux livres de dévotion; une monte d'argent à deux boutiers; deux couvertes; deux courtepointe de froguet; huit paires de draps; un drap seul; neuf napes; quatre rideaux, un morceaux de carrisé et un bonets de coton blanc; un couloir, une équelle de ferblanc et un pot garni; un terrier, une pioche et une pleinne; un pot de terre, un antonnoir, un vieux moulin a caffè, cinq secouples, deux petites boites a tabac et une chopine de ferblanc; un coffre fermant a clef; un moulin a caffè; une douzaine d'assiettes de fayance; une douzaine d'assiettes partie de fayance et de terre, et un plat de fayance; un coffre dermant à clef; trois fusils; un petit lit de plume couvert de cottie; un plus petit lit de plume couvert aussy en cottie avec son traversin; un petit lit en cottie avec son traversin; un petit lit couvert de toile du païs, deux oreillers et une paillasse; une pailliasse et une couverte; un traversin couvert en cotie; une table avec ses plian; une table sant plian; une autre table; deux cuves; un salloir; cinq vieilles chaises et un vieux fauteuile; un rouette à filer; trois couchette de bois de pin; une carriolle et ses menoire; deux tinetes et une table; trois chapeaux; un violon avec son archete; un couvrepied de droguet; une selle; un violon et son archete; deux peaux de moutons avec la laine; cinq paires de vieux bas de laine; un mouchoire de soie avec une petite boette; trois chemises a homme vieilles; trois

chemises a homme finnes vieilles; douze chemises a homme vieilles; trois chemises a homme vieilles garnies; une bougrine de coton et un petit gilet; une bougrine de drap rouge; un vieux capot et un vieux gilet; une veste de felour; un capot de cady, une veste et un gilet; une paire de culotte de felour, deux gilets, un de camelot et l'autre de satin vieux; une paire de culotte de paine et un gilait sislé; une livre de laine; trois paires de bas; une sinture de laine carnie de rassalle et un collier de rassalle; deux paires de bas, une paire de soie et l'autre paire de coton; quatre rasoirs avec leguit et une pierre; un tribuchette pour peser l'or; une paire de boucle d'argent à homme de soulier et une paire de boucle d'argent à culotte; une paire de bouton d'argent; deux gobelets d'argent; une casque de l'oultre, une paire de miteine de drap; un mouchoir de soie, un mouchoir de coton, une paire de guant de cuir et un couteau de bois; deux cornes a poudre et un fouette; un coffre fermant a clef; un calumet, un bonnette de coton, des ferailles; un miroir d'un pied de glace d'orré; deux vieille mère moutonne; une mère moutonne de printemps; une paire de balance de bois, deux chandelliers, deux grands couteaux; un peau, une petite grache, tout de terre; un petit barry serclé en fer; une petite cassette fermant a clef; un blanchisoi; un vieux coffe s'ens érurre et des mauvaises ferrailles; un sourisier arsorre; un serran; cinq carre vides mauvais; un rouette cassé et une petite cure; trente planches tant bonne que mauvaises; soixante dix bottes de mauvais

foin à vache; une bouteilles vides; deux cochons mergre; cent trente botes de mauvais foin a vache.

Charles Roberge remet 48 livres, recette de la vente de deux cochons à la porte de l'église de la Jeune Lorette.

Les animaux : aucun.

Les dettes actives : par Marguerite Dupras, la somme de 192 livres; Jean Doucette, la somme de 33 livres; Joseph Falardeau, 23 livres 3 sols; Louis Martel de Sainte-Genevieve, 47 livres; Baptiste Savard, 8 livres; Louis Leureux de l'Ormière, 7 livres 15 sols; Joseph Renaud, 9 livres 12 sols; Charles le Cadien, 9 livres 10 sols; Thelie Barbeau, 8 livres 10 sols; Joseph Martel de la Misere, 15 livres; Garneaux pour bled a lui livré en différentes foy, 72 livres; Pierre Cardinal, 131 livres; André Geneste fils, 48 livres; Pierre Verret pour bled a luiourny, 120 livres; Louis Lebel père, 30 livres; Simon Helaine huron, 12 livres; Zacharie huron, 18 livres; Thanasce pour bled, 4 livres 10 sols; Louis Martel de Saint-Romain, 7 livres; Michel Frichet, 2 livres; Etienne Falardeau, 7 livres 10 sols; Baptiste Savard, 3 livres 12 sols; Simon Bourbon père pour un minot de bled a lui vendû, 9 livres; Joseph Reaume pour un minot et demi de bled, 13 livres 10 sols; Joseph Frichet, 4 livres 10 sols; Dupéré pour un minot de bled, 9 livres; Joseph Alard pour un minot de bled, 9 livres; Charles Lafond, 5 livres; Joseph Lafond, 14 livres; Louis Martel, 27 livres; un nommé le Tartre de la Petite Rivière, 73 livres 15 sols; Pierre Pajot, 12 livres; Joseph Martel de la Misere, 12 livres; Charles Pajot, 10 livres; la bonne femme Grenier, 48 livres;

Pierre Gaurreau de la Petite Rivière, 9 livres; Madeleine Dumas, 4 livres 16 sols; Francois Boutet, 15 livres; Louis Monique, 2 livres; Charles Savard fils, 20 livres; Le sieur Martin, 11 livres; André Geneste père, 36 livres.

Les dettes passives (ce que le couple doit) : au révérends Pères Jésuites pour la rente du moulin, la somme de 1800 livres; à Joseph Martel selon une obligation datée du 6 mai 1782, la somme de 356 livres; Jean Baptiste Audie, 302 livres; madame veuve Larche pour fourniture, 240 livres; Antoine Parent marchand à Québec pour marchandises à lui fournie, 690 livres 12 sols; Joseph Beaumon de Charlesbourg, 48 livres; Jacques Bernard son frère meunier au moulin de Saint-Vallier, 192 livres; Louis Bernard pour les frais d'enterrement, 30 livres; Charles Pajot subrogé tuteur pour le greffier, 6 livres; Chamberland forgeron de la Jeune Lorette pour s'être déplacé à la Pointe aux Trembles avertir Louis Bernard le tuteur, 6 livres 12 sols; Chamberland pour l'assemblée des parens et l'inventaire, 12 livres 3 sols; Francois Breton pour l'inventaire, 5 livres 8 sols; Paul Gillaizeau huissier pour l'inventaire, 16 livres 10 sols.

Les immeubles : une terre en bois debout de trois arpents de front située à St Gabriel côte St Michel...des R.P. Jésuites.. joignant d'un côté au nord-ouest à la terre de Jacques Paul Gillaizeau et du côté Sud-Est aux terres de la côte St Raphael...

Plusieurs documents sont inventoriés.

Le lendemain 21 octobre 1783, vers 9 heures le matin, le notaire J.B. Panet revient afin de procéder à la vente des biens inventoriés. Francois Breton *de l'Ancienne Lorette*, représentant de Louis Bernard maître-meunier du *moulin de la pointe au Tremble*, tuteur des enfants mineurs issus des premières noces de Godefroy Bernard, est de retour. Charles Pajot oncle et subrogé tuteur des enfants mineurs, est aussi présent. Le dimanche précédent, une annonce de la vente de ces biens est faite devant l'église de la Jeune Lorette et celle de Charlesbourg. Plusieurs citoyens se présentent et achètent : Louis Darveau; Jean Falardeau; Zacharie huron; femme d'Etienne huron; Francois Breton; Joseph Penison; Simon LeBoeuf; Joseph Savard et sa femme; femme de Michel Savard; Simon Savard; Joseph Baptiste Savard; Jean Baptiste Bedard; fille de Jean Etienne Bedard; Angélique Bedard fille; Jacques Bedard fils; Antoine Bedard; femme de Pierre Paquet; Jean Baptiste Paquet; Jean Langevin; Joseph Pagée; Charles Verret; femme de Jean Verrette; Pierre Verret et sa femme; Marie Jean Verret; Francois Falardeau; Charles Geneste; Charles Pajot; Jacques Pajot; Jean Baptiste Auclair; femme d'Etienne Auclair; Jean Baptiste LeClerc; Jacques Beaumon et sa femme; Louis LeBelle; Paul Gillaizeau; Joseph Laforme et sa femme; Etienne Chamberland et sa femme; la veuve Beaubien; femme de Francois Lereau; la veuve Brier; femme de Francois LaAit; Francois Villeneuve; femme de Louis Cyr; Jacques Durant; Jean Baptiste Audit.

Les violons sont attitrés à Joseph Savard et Jacques Bedard. C'est le premier inventaire où je vois apparaître cet item.

Le 20 novembre 1783 en avant-midi, Angélique Lortie veuve de Godefroy Bernard, se rend à Charlesbourg chez le notaire J.B. Panet. À ce moment Angélique habite à Beauport, chez son père. Joseph Laurent Lortie et Francois Breton, chargé de pouvoir des héritiers, sont présents. Angélique renonce à la communauté de biens qu'elle a eu avec feu Godefroy Bernard. Ambroise Bedard et Jean Auclair père, sont témoins. Signature : *joseph Laurent*.

En 1785, Marie Angélique Lorty est veuve depuis un peu plus d'un an, et âgée de 21 ans. Le 11 janvier 1785 en après-midi, elle se rend chez le notaire Pierre Louis Deschenaux, accompagnée de son futur époux Augustin Noël de Tilly âgé de 30 ans. Augustin habite la *paroisse Saint Pierre en L'Isle d'Orléans*. Du côté de l'époux sont présents : son oncle Jacques Noel; son frère Pierre Noel; son cousin germain Pierre Pichet. Du côté de l'épouse sont présents : son père Joseph Lorty; sa soeur Marie Louise Lorty et son époux Jean Alexandre Vallée; ses oncles Joseph Marcoux et Charles Grenier. L'époux offre un douaire de 500 livres. Signature : *joseph laurent lortie*.

Le couple se marie le 18 janvier en l'église Notre-Dame à Beauport. Joseph, le père de Marie Angélique est présent au mariage.

En 1785, Augustin Noël de Tilly est cultivateur à Saint-Pierre à l'Île-d'Orléans.

De 1785 à 1812, la famille habite la paroisse Saint-Pierre à l'Île-d'Orléans.

Le 31 mars 1786 en après-midi, Augustin Noël se rend en compagnie du notaire L. Miray, au chateau du seigneur Duchesnay. Augustin et sa famille habite *la paroisse St. Pierre de l'île D'Orléans*. Marie Angélique Laurent l'ortie est absente et devra ratifier l'entente ultérieurement, ce qu'elle fera le 11 avril. Au nom de Marie Angélique, Augustin cède à Antoine Juchereau Duchesnay:

Le Septième dans cinq perches de terre de frond, Sis Et Situés au dit Beauport, prenant par le devant au fleuve St. Laurent Et par derriere Savoir 1. Depuis Le dit fleuve Jusqu'au terrain des Jumeaux parent, 2. Depuis la cinture au trait quaré de vincent giroux a terminer a la ligne Seigneuriale des prestre du Seminaire de québec...

Le prix de vente est fixé à 300 livres, payées comptant. Signature: *joseph lortie*.

De 1786 à 1797, Marie Angélique Laurent baptise sept enfants en l'église Saint-Pierre à l'Île-d'Orléans : le 20 février 1786, sa fille Angélique Noel ; le 1^{er} mars 1788, sa fille Marie Geneviève Noel, le célébrant confond le prénom de l'enfant et celui de la mère ; le 23 août 1789, sa fille Angélique Noel (la seconde) ; le 29 mars 1791, sa fille Marguerite Noel ; le 15 février 1793, son fils Augustin Noel ; le 9 mars 1796, son fils Louis Noel ; le 29 novembre 1797, sa fille Marie Françoise Noel ;

Le 10 mai 1786, sa fille Angélique Noel meurt, âgée de deux mois.

Le 7 septembre 1807, Angélique Laurent Lorty est présente au mariage de sa fille Geneviève Noël avec Joseph Delisle en l'église Saint-Pierre à l'Île-d'Orléans.

Le 11 février 1811, Geneviève Laurent Lorty (Marie Angélique Laurent) est présente au mariage de sa fille Marguerite Noël avec Louis Langlois en l'église Saint-Pierre à l'Île-d'Orléans.

Augustin Noel meurt le 17 août 1812, âgé de 57 ans. Il est retrouvé mutilé, mort par accident ce matin-là, sur le grand chemin de Saint-Pierre. On écrit sur l'acte

« avec warrant [mandat] de Mr Blakston coronnaire ».

Marie Angélique se retrouve veuve à nouveau.

Le 8 novembre 1814, Marie Angélique Laurent âgée de 51 ans, se marie à René Mathieu âgé de 74 ans en l'église Notre-Dame à Québec. René veuf de Marie Louise Galerneau. Jean Lorty, beau-frère de Marie Angélique, est présent au mariage. Il est possible qu'il s'agisse en fait de son demi-frère, Jean Baptiste âgé de 25 ans et cordonnier à Québec, issue du remariage de son père. Louis Noël l'un des fils de Marie Angélique Laurent est présent à la cérémonie.

De 1814 à 1817, René Mathieu est journalier.

Le 13 mars 1817, Marie Angélique décède âgée de 53 ans. Les funérailles ont lieu en l'église Notre-Dame à Québec. Elle est inhumée dans le cimetière des picotés.

Le 25 juin 1824, René Mathieu meurt à l'Hôpital-Général à Québec âgé de 84 ans.

Paroisse Saint-Pierre à l'Île d'Orléans

Fondée en 1679, c'est l'une des six municipalités de l'Île d'Orléans, située tout juste au seuil du pont, à 10 minutes du centre de Québec.

La rivière au nom curieux de Pot-au-Beurre traverse le territoire de la municipalité, ainsi que les rivières du Moulin et Maheu.

C'est en 1679 que la paroisse Saint-Pierre-et-Saint-Paul est érigée canoniquement, mais son territoire était beaucoup plus vaste que celui de la municipalité actuelle. En effet, il englobait alors également le territoire de la municipalité de Sainte-Pétronille et celui de Saint-Jean.

La première chapelle du village fut ouverte en 1662, soit sept ans avant la constitution de la paroisse. Elle fut agrandie en 1673. En 1717, une des églises les plus anciennes du Québec y est édifiée.

En 1714, la paroisse est érigée canoniquement et en 1722, elle l'est civilement.

Lors de la guerre de Sept Ans, les troupes britanniques s'installent sur le territoire de la paroisse pour y disposer des batteries, face à la capitale de la Nouvelle-France. Ils occupent l'église et endommagent lourdement le presbytère.

La famille d'Angélique Laurent et Augustin Noel de Tilly s'y installent en 1785.

En 1845, la municipalité paroisse est créée sous l'appellation Saint-Pierre-Isle-d'Orléans. En 1855, elle redevient Saint-Pierre-et-Saint-Paul.

Pendant longtemps, le village, qui n'était composé que de quelques dizaines de familles, a conservé son caractère rural.

En 1935, on construit le pont de l'île-de-Saint-Orléans. Après cet événement, la localité se développe rapidement. Des projets résidentiels y voient le jour, et de nombreux citoyens de la capitale de la province s'y établissent.

Sur le plan économique, les Saint-Pierrais se font connaître au Québec par leur fromage au goût très délicat. De plus, on y exploite des érablières et des vergers. Du cidre de glace, des terrines et confits, du beurre de pomme, de la liqueur de cassis et d'autres produits du terroir sont exportés.

Le premier acte concernant la famille Laurent-Lortie, inscrit aux registres de cette paroisse, est le baptême en 1786 d'Angélique Noel, fille de Marie Angélique Laurent et Augustin Noel de Tilly.

Paroisse St-Pierre Ile d'Orléans

Le vingt février mil sept cent quatre vingt six par nous prêtre vicair de monseigneur de Québec a été Baptisée angélique née aujourd'huy du Légitime mariage de augustin noel et de angélique Laurent dite Lorty. Le parain a été pierre noel la maraine marie Thècle noel lesquels avec le père ont déclaré ne savoir signer de ce requis suivant L'ordonnance.

A hamel ptré

Louis Laurent

Il naît en 1766 (sosa 1.8.15.A8).

Le 23 janvier 1790 en avant-midi, Louis Laurent dit Lortie se rend chez le notaire L. Miray. Louis est majeur et âgé de 23 ans, il habite la paroisse Beauport. Il vend à Antoine Juchereau Duchesnay seigneur de Beauport :

Tous droits Succésifs immobilier Et parts de batimens Echus au dit Louis Laurent Lortie, du chef de Marie Giroux Sa mère, Sis Et Situé au dit Lieu de Beauport...

Le prix de vente est fixé à 12 livres. Louis ne sait pas signer.

Le 2 novembre 1815 en avant-midi, Louis se rend chez le notaire Charles Huot, à Québec. Louis est sans métier et demeure à Beauport. Il s'engage volontairement à travailler une année chez Patrick Sonnet, un agriculteur de Gaspé. Le contrat débute le 4 novembre. Il devra obéir à son maître sans s'absenter de la propriété. En échange Patrick Sonnet s'engage à le loger, coucher, nourrir, chauffer, éclairer, blanchir et raccommoder. En plus il lui donnera la somme de 12 livres 10 chelins en salaire pour l'année. Louis ne sait signer, il fait une marque.

Louis meurt accidentellement le 11 octobre 1817, âgé de 51 ans. Les funérailles ont lieu le 13 octobre en la paroisse Notre-Dame à Québec.

Il semble être resté célibataire toute sa vie. Il était journalier. Avec l'acte on fournit un document du coroner. On écrit :

« DISTRICT OF QUEBEC. WHEREAS I, with my Inquest, on the day and the year here under-written, have taken a view of the Body of Louis Lorti who died from the effects of intoxication, and the inelemency of the... and now lies dead in this Parish, and have proceeded therein according to Law. Then are therefore to certify that you may lawfully permit the Body of the said Louis Lorti to be buried. And for your so doing this is your Warrant. Given under my hand and Seal, at Quebec this 11th day of October 1817. Blackston Coroner. À Messire Signay Curé de Quebec. ».

On écrit que Louis est mort après avoir passé la nuit, exposé aux intempéries et en état d'ébriété. Le froid est très intense pendant la nuit du 10 au 11 octobre 1817.

Marie Louise Laurent et Alexis Delisle

Elle naît en 1771 (sosa 1.8.15.A9).

En 1794, Marie Louise habite à *Saint François Isle d'Orléans*.

Le 5 mars 1800 en après-midi, Louise Lortie se rend chez le notaire A. Dumas. Augustin Noel beau-frère de Louise et habitant la *paroisse St. Pierre Isle dorleans*, est présent. Louise lui prête la somme de 43 piastres d'Espagne, qu'il s'engage à remettre aussitôt qu'elle le demandera.

Le 24 novembre 1801, Marie Louise Laurent âgée de 30 ans, et Alexis Delisle se marient en l'église Notre-Dame à Québec. Les parents des conjoints habitent tous à Saint-Francois Île

d'Orléans, tandis que les époux résident à Québec. Dominique et Charles, les frères de Marie Louise, sont présents au mariage.

De 1802 à 1809, Marie Louise Laurent baptise cinq enfants en l'église Notre-Dame à Québec : le 13 septembre 1802, son fils Alexis Delisle ; le 31 août 1803, son fils Joseph Delisle ; le 12 décembre 1804, sa fille Marie Louise Delisle ; le 22 juin 1808, son fils Joseph Delisle (le second) ; le 9 septembre 1809, son fils Jean Marie Delille.

De 1802 à 1809, Alexis Delisle est journalier. En 1810, il est charpentier. En 1814, Alexis est *galfat* (Galefat : charpentier et fabricant de navires, barques, bateaux). Peut-être a-t-il toujours travaillé au port de Québec.

Le 8 février 1804, son fils Alexis meurt âgé de 6 ½ mois.

Le 20 août 1808, son fils Joseph (le second) meurt âgé de 2 mois. Les funérailles ont lieu le lendemain en l'église Saint-Pierre à l'Île-d'Orléans.

Le 19 septembre 1810, son fils Jean Marie meurt âgé de 12 mois. Il est inhumé le lendemain en la paroisse Notre-Dame à Québec.

Le 10 mars 1814, Angélique Delisle fille de Louise Laurent Lorty meurt âgée de 7 ans. Les funérailles ont lieu le lendemain en l'église Notre-Dame à Québec.

Le 26 avril 1818, Marie Louise Laurent décède âgée de seulement 46 ans. Les funérailles ont lieu le 30 avril en l'église Notre-Dame à Québec.

Quelques mois plus tard, le 6 juin 1818, Alexis Delisle meurt pendu, âgé d'un peu plus de 50 ans. Les funérailles ont lieu le lendemain en la paroisse Notre-Dame à Québec. Il est inhumé dans le cimetière des picotés. Le coroner produit un mandat où il est écrit :

« *DISTRICT DE QUEBEC. WHEREAS I, with my Inquest, on the day and year here under written, have taken a view of the Body of Alexis Delisle dit Malbouf, who not being of sound mind, memo... understanding, but lunati and distracted, on the day of June instant, hanged himself, and now lies dead in this Parish, and have proceeded therein according to Law. Then are therefore to certify that you may lawfully permit the Body of the said Alexis Delisle dit Malbouf to be buried. And for your so doing this is your Warrant. Given under my hand and Seal, at Quebec, this 6th day of June 1818. Blackston coroner. À Messire Signay Curé de Quebec.* ».

On écrit qu'Alexis n'était pas sain d'esprit, mais lunatique et hagard et qu'il s'est pendu. L'a-t-il fait à cause de sénilité ou bien de la perte de son épouse, quelques mois plus tôt ?

Acte notarié concernant Joseph Laurent et Marie Jeanne Giroux

Le 27 février 1758, Joseph Lortie se rend chez le notaire C. Barolet. Sont présents : Jean Baptiste Giroux habitant la seigneurie de Beauport. Se sentant malade, l'oncle de Marie

Jeanne, cède ses biens à ses frères, soeurs, neveux et nièces. Jean Baptiste donne à: Marguerite Giroux et son époux Charles Grenier; Marie Giroux et son époux Joseph Lortie; Michel Giroux; Francoise Giroux; Marguerite Giroux; Marie Giroux; Jeanne Marcou veuve de Michel Giroux.

Neuf perches et Six pied de terre de front Sur Cinquante arpent de proffondeur...Scise en la dite Seigneurie du dit Beauport au Village St Michel avec aussy La maison et tout autre Batiment construit Sur la Susdit terre qui Est Bornée d'un Costé au Sudoiest a la terre de Vincent Dauphin de lautre au NordEst a la terre de la veuve Michel Giroux par devant a lhabitation de Jean Toupin par la profondeur aux terres de la dite Seigneurie...

Joseph signe : *joseph laurent lortie*.

Ce même jour le 27 février, une transaction de vente se joint à la première. Jean Baptiste vend aux mêmes personnes :

Les quatre cinquième que le dit vendeur du trois perche et deux pieds de terre de front Sur Environ cinquante arpent de profondeur Scise et Scituée en la dite Seigneurie du dit Beauport au village de St Michel a les prendre et detacher Des Susdit trois perches deux pieds de terre de front que la Susdit proffondeur qui...au dit vendeur...

Le prix de vente est fixé à 150 livres. Joseph est le seul à signer : *joseph laurent lortie*.

Le 24 juillet 1758, Marie Giroux et Joseph Laurent Lortie se rendent chez le notaire P. Parent. Sont présents : Charles Garnier tuteur des enfants mineurs de feux Michel Giroux et Jeanne Marcoux. Il représente aussi son épouse Marguerite Giroux. Des précisions sur le partage des terres de Jean Baptiste Giroux sont fournies.

Ce même jour le 24 juillet, le couple reçoit des mains de Charles Garnier la somme de 3060 livres qui correspond à la part de l'héritage destiné à Marie Jeanne Giroux épouse de Joseph. Joseph signe : *joseph laurent*.

Le 21 octobre 1760, Marie Giroux et Joseph Laurent Lortie se rendent chez le notaire P. Parent. Sont présents : Charles Garnier tuteur des enfants mineurs de feux Michel Giroux et Jeanne Marcoux. Il représente aussi son épouse Marguerite Giroux. Joseph acquière les droits de la succession de feu Michel Giroux pour ce qui est de :

Une terre Sise En La Seigneurie de Beauport que les dit feu giroux et la dite feux marcoux avait acquise de feu francois parant.

En échange, Joseph et Marie laisse tout autre droit sur cette succession.

En 1764, Joseph Lortie de Beauport, conteste une décision de la succession de Jean Lortie son père, M. Duschesnay est mis en cause.

Le 19 juillet 1764, Joseph Laurent Lortie et Marie Giroux se rendent chez le notaire P. Parent. Le couple vend à Charles Garnier et Marguerite Giroux, une propriété issue de l'héritage des Giroux. Le prix de vente est fixé à 700 livres.

Le même jour par l'intermédiaire du même notaire, le couple vend à Pierre Rodrigue :

Un demie arpent de taires de frond Sur Vingt Cinq arpents de profondeur Sise Et Situe En La Seigneurie De Beauport au vilage de Ste Theresse, thenant Dun Cotte au nord est au dit aquereur et dautre Cotte au Surois a francois giroux par devant au Ceinture Des Thaires de St michel Et par En haut a autre concetion daudessus au dit Vendeur...

Le prix de vente est fixé à 300 livres.

Le 20 juillet 1764, Joseph Laurent Lortie se rend chez le notaire Parent. Joseph achète quelque chose à Jean Laurent Lortie, je n'ai pas le détail.

Le 13 septembre 1765, Josephe Lhaurent Lortie et Marie Jeanne Giroux se rendent chez le notaire P. Parent. Charles Garnier et son épouse Marguerite Giroux, sont présents. Un échange de propriété est transigé. Joseph et Marie Jeanne offre :

Deux perches de taires de frond apprendre au fleuve de St Laurent En montant a La profondeur du Seigneur Sise En La dite Seigneurie de Beauport, tenant Dun Cotte au nordet a au dit josephe Laurant Lortie Dautre Cotte au Surois au mineurs de feu michel giroux provenant des propres de La

dite marie jeanne giroux Son epouse Ettan En La Sansive Du Domaine De La Seigneurie du dit Beauport...

Charles Garnier et Marguerite offre :

Un Demie arpent de taire de frond Sur Vingt Cinq arpent de profondeur Sise En La Seigneurie De Beauport au vilage de Ste Theresse, tenant Dun Cotte au nordet a francois giroux Dautre Cotte au Surois Louis giroux Et par devant au Sainture des taire de St Michel, Et par en haut au Sainture des taires de St Ignace, Ettant En La Sansive du Domaine de La Seigneurie de Beauport...

Joseph et Marie Jeanne doivent déboursés 150 livres en compensation.

Le 13 novembre 1765, Josephe Laurent Lortie et Marie Jeanne Giroux se rendent chez le notaire P. Parent. Ils vendent à Pierre Rodrigue :

Un Demie arpent de taires de frond Sur Vingt Cinq arpents de profondeur Sise Et Situe En La dite Seigneurie De Beauport au vilage de Ste Theresse, thenant Dun Cotte au nordet a francois giroux Dautre Cotte au Surois a Louis giroux Et par devant au Sainture des taires de St Michel, Et par en haut au Sainture de St Ignace au dit Vendeurs...

Le prix de vente est fixé à 500 livres. Le 23 juin 1766, Joseph donne quittance à Pierre Rodrigue.

Le 19 juillet 1766, Josephe Lauran Lortie et Marie Janne Giroux se rendent chez le notaire P. Parent. Ils vendent à leur beau-frère

Charles Garnier, une propriété ayant appartenu aux parents de Marie Jeanne. Signature : *joseph Lortie*.

Le 27 juin 1771 en après-midi, Joseph Laurent Lortie et son épouse Marie Jeanne Giroux, se rendent chez le notaire P. Parent. Ils cèdent leurs droits de succession des parents de Joseph, à Dominique son frère. Signatures : *joseph Lortie; Dominique lorent lorti*.

Le 31 octobre 1781 en après-midi, Joseph Laurent Lortie et Marie Jeanne Giroux se rendent chez le notaire J.A. Panet. Le couple cède leur droits à l'héritage des parents de Marie Jeanne, à Charles Garnier et Marguerite Giroux. Marguerite est la soeur de Marie Jeanne. En échange, Charles Garnier leur remet comptant 700 livres. En plus, Charles leur remettra 300 livres. Signature : *joseph larent lortie*. Le 25 mars 1782, Joseph et Marie Jeanne recoivent le solde de 300 livres.

Le 19 mai 1783, Joseph Laurent Lortie et son épouse Marie Jeanne Giroux, se rendent chez le notaire L. Miray. Ils vendent à Joseph Marcoux père, possiblement le père de l'époux de sa nièce Marguerite Laurent Lorty :

Une perche de terre de front Sis Et Situé au dit Beauport, prenant par le devant au fleuve St Laurent allant En profondeur premierement a Cinquante arpens ou Environ aboutissant au deserts des jumeaux parents Idem vingt quatre arpens de terre a Bois plus ou moins Sur la dite perche de front, prenant depuis le trait caré de Michel Garnier allant En La dite profondeur... Vingt quatre arpens ou Environ plus ou Moins cy il Sitrouwe, dont prend Le dit

acquéreur la dite perche de terre de front Sur toute la dite profondeur cy dessus dessigné, Lelong de la ligne de La terre des Representans, feu pierre Laurent Lortie, la dite perches de terre par ces presentes vendue faiSant parties douze perches de terre de front Sur La dite profondeur appartenant aux dits vendeurs, circonstances Et dépendances, Sans aucune Reserve que deux arpens de traux Sur la dite perches de front ou Sont les Jardins des dits vendeurs le long de La ligne des dits Representans feu pierre laurent lortie, dont Remette paraille quantité de terrain au dit vendeur, joignant luy dit acquéreur prenant depuis le trait quarré des dits Jumeaux parent En desscendant jusquau dits deux arpens de traux Sur la dite perches de front dont les dits vendeurs promettent livrer un chemin au dit acquereur pour aler et venir Sur le dit Morceau detaché...

Le prix de vente est fixé à 800 livres, dont 576 livres sont payées comptant. Le solde de 224 livres. Signature : *joseph Laurent*. Le 6 octobre 1783, le couple donne quittance à Joseph Marcoux.

Le 18 novembre 1783, Joseph Laurent Lortie se rend chez le notaire L. Miray. Pierre Marcoux fils de Joseph Marcou de Beauport, est présent. Joseph Laurent Lortie emprunte à Pierre, la somme de 300 livres. Joseph s'engage à le rembourser dans un an. En garantie Joseph hypothèque :

Deux perche de terre de front Sur la profondeur de la totalité du Bien...

Signature : *joseph laurent*.

Décès de Marie Jeanne Giroux

Marie Jeanne Giroux meurt aux environs du 11 mars 1784 à l'âge de 43 ans après avoir mis au monde 16 enfants, un exploit. Elle décède trois jours après avoir donné naissance à son dernier enfant. Les funérailles ont lieu le lendemain en l'église Notre-Dame à Beauport.

Le 29 avril 1784 en avant-midi, Joseph Laurent Lortie reçoit chez lui le notaire L. Miray. À ce moment, cinq enfants mineurs sont sous sa charge : Louis (17 ans); Jean Joseph (15 ans); Marie Louise (12 ans); Charles (10 ans); Dominique (8 ans). Les filles aînées, Marie Louise Laurent et Marie Angélique Laurent sont mariées. Francois Giroux subrogé-tuteur, demande l'inventaire des biens du couple Lortie-Giroux. Jean Alexandre Vallée époux de Marie Laurent Lortie (Marie Louise) est présent, de même que Marie Angélique veuve de Godefroy Bernard. Jean Maheux et Francois Boutet font la prise d'inventaire. Signature : *Joseph L. Lortie*.

Dans la cuisine : *crochet de fer servant de cremailler; une pere de chenais; une ferrée servant de pelles a feu; une grande marmite et une cuiller a pot; une moyenne marmite; une petite marmite; une chaudiere de fer; une casserole de cuivre rouge; une poêle a frire; un fer a anguille et un grill; une chaudiere de fer blanc; une castiere et deux tasse de fer blanc; un fanal et un moule a chandelle de fer blanc; un fromager, deux antonoir de fer blanc; dix sept cuiller detain et onze fourche de fer; un grand plat detain; neuf assiette detain; douze*

assieste de grais faillancé; cinq assieste de terre et deux ecuelles de fer blanc; cinq plats de terre; neuf terrines; vingt bouteilles et un antonoir de fer blanc; deux cruches a lhuile et deux a laudevie; quatre petits pots; trois sieaux; trois chandeliers de cuivre; trois fers a repassé; un petit bouquet; un quard serclé en fer, une tinet et une chaudiere de fer blanc; un rouet et un devidoir; un blanchisoir et des balances de bois, une demy livre de plomps et deux petits bans; une grande cuve et une baille; une huche; une lampe de fer.

Dans le grenier : *douze livres de filasce de fer; deux paquets de gros filée; un devidoir; une livre de laine point filée; deux quard; deux pots de mouton tondu; deux faux; huit faucilles; une pere de raqueste et un sciot; une petite couche de denfant; trois minots de patate; trois terriere; une pleine deux pioche et des feraille; deux haches, une petite et une grosse; trois pioches; un fusil.*

Dans la chambre : *un poele de fer avec son tuyau et une pelle; cinq chaises tournées; cinq chaises unies; un fauteuil fourré; une mauvaise armoire; un coffre fermant à clef; un lit; une maivaise couche et paillace; un miroir; un goblet d'argent; six napes et quatre draps et quatre servieste.*

Les hardes de la defunte : *une jupe de droguet; deux peres de poches de droguet; une mauviase jupe de droguet; un mantelet de droguet; deux jupes de droguet; une cape de camelot gris; deux vieux mantelet; un mantelet de drenne fond gris; un jupon de calimand rayée; un jupon de coton rayé; un jupon*

de calimand noire; quatre chemises deux de toile et deux du pays; un corcet et une piece de lof anglaise; une pere de soulier de calimande noir ; une boite de fer blanc et des retailles; des retailles; deux pere de bas de laine; trois peres de bas de coton; une pere de menote de coton; une pere de mancheste; un manteau; neuf casques; trois calines; trois mouchoirs deux de toile blanche et un de coton rouge; un colier d'argent et un colier de grins; une pere de boules de melaille; une pere de souliers plats; un paquet de linge; une bouteille , un jeux de broche, un dée à coudre; un petit chapeau d'enfant; deux chemises d'enfant; trois petits tablier de toile cholette; six petits bonets denfant; de la toile de jut et des bas denfant.

Aucun monnaie et aucune dettes actives.

Les dettes passives (que le couple doit) : à Louis Germain fils, la somme de 37 piastres 2 schelling 10 sols; à Pierre Marcoux fils de Joseph, la somme de 300 livres; à Joseph Marcoux fils 28 livres; à Louis Aubin, la somme de 87 livres; à Michel Parent la somme de 11 livre 8 sols; à madame Doucet 20 livres 10 sols; à madame Larche 28 livres; à Angélique Laurent Orties, la somme de 6 livres.

Les harnois : *une charue garnie; une petite chareste avec ses roues; une herce dentelée en fer; deux chareste une petite et une grande point de roues; deux traineaux; une cariole avec ses menoires; du foin.*

Les bestiaux : *une jument sous poils brun; douze poule; un attelage a cheveux; quatre pieces de pain; un vieux colier a*

cheveux; un vieux colier a cheveux; deux peres de siseaux; deux peres de carde.

Plusieurs documents sont inventoriés.

Les immeubles:

Terre de dix perches de frond, Sur Cinquante deux arpens ou Environ de profondeur Sis Et Situé au dit Beauport, prenant, par le devant au fleuve St. Laurent Et par derriere au Bout des dits Cinquante deux arpens ou Environ de profondeur, joignant du Coté du nord'est a Joseph Marcoux pere Et au Surouest à La terre de feu Mde Cugnet, Sur laquelle terre est Construit avec MaiSon de pierre Contenant trente trois pieds de long Sur vingt quatre de largeur, couverte En planche aSsé Bonne...

auSsy une grange de quarante pieds de long comprit une Etable de piece Sur piece, Sur vingt quatre pieds de Largeur, le Tout Couvert de paille, aSsé Bonne...

Une terre dun arpent de front Sur vingt Cinq arpens de profondeur En Bois de Bout, Sis Et Située au dit Beauport prenant par le devant a la terre de vincent giroux Et en profondeur à La ligne des prêtres du Seminaire de québec...

Signature : *Joseph.L.lortie*.

Le 3 mai 1784, Joseph Laurent Lortie se rend chez le notaire L. Miray. Sont présents : Francois Giroux subrogé-tuteur des enfants mineurs de Joseph; Jean Alexandre Vallée représentant

Marie Laurent Lortie son épouse; Marie Angélique Laurent Lortie veuve de Got Bernard. Le partage des biens inventoriés le 29 avril se fait. Cela exclut les sommes prévues dans le contrat de mariage, de douaire et de *preciput*, ainsi que le paiement des dettes. Un tirage au sort est effectué à l'aide d'un chapeau, déterminant quelle portion de la terre, ira à quel héritier. Joseph père obtient la parcelle la plus au nord-est, à proximité de la terre de Joseph Marcoux. Les sept enfants obtiennent chacun une parcelle de 12 pieds 10 pouces 3 lignes et demi de front. Dans l'ordre en partant de leur père : Joseph; Charles; Dominique; Marie Angélique; Marie Louise; Marie épouse Jean Vallée; Louis.

Le 16 juillet 1784 en avant-midi, Joseph Laurent Lortie et le notaire L. Miray, se rendent au chateau seigneurial d'Antoine Juchereau Duchesnay, seigneur de Beauport. Joseph lui vend :

Un arpent de front Sis Et Situé au dit Beauport prenant par le devant au fleuve St Laurent Et par derrière à la profondeur cy apres de Signé, Joignant le dit arpent du Coté du Nord'est à Joseph Marcoux pere Et du Coté du Sudouest au dit Sieur acquéreur dont le dit Sieur acquereur prendra la dite perche de terre Sus vendue ausudouest du dit arpent Cest a dire Joignant La ligne, prenant depuis le fleuve St. Laurent la montant Jusqu'à la ligne ou trait quarré de la terre de parens JuMeaux Et tout ce qu'il peut y avoir appartenant au dit vendeur depuis la terre des dits Jumeaux. ...a la ligne Seigneurial de Monsieur de Salaberry.

Le prix de vente est fixé à 600 livres que le seigneur paie comptant. Signature : *josph l. lortie.*

Progéniture de Joseph Laurent et Angélique Garnier





Un an après le décès de Marie Jeanne Giroux, le 18 juillet 1785, Joseph Laurent dit Lorty et sa future épouse Marie Angélique Grenier se présentent devant le notaire Pierre Louis Deschenaux. Du côté de l'époux, sont présents: son frère Dominique Laurent dit Lorty; son beau-frère Francois Giroux; son cousin Michel Parent. Du côté de l'épouse sont présents : son père Vincent Grenier; sa mère Marie Magdelaine Maheu; son beau-frère Gabriel Binet; son frère Antoine Grenier. Le futur époux offre un douaire de 250 livres. Signatures : *joseph laurent; Dominique lorant.*

Le couple se marie le 19 juillet en l'église Notre-Dame à Beauport. Joseph est âgé de 49 ans et Angélique en a 32. Dominique le frère de Joseph est présent.

Le quatrième et le cinquième enfant du couple naissent jumeaux en février 1792. Le 14 février, Antoine et Marie Josephe sont baptisés en l'église Sainte-Famille à l'Île-d'Orléans. Le père est absent au double baptême.

Le couple a eu sept enfants, ce qui fait un total de 23 pour Joseph, un exploit assez remarquable. Les enfants du couple Laurent-Garnier sont nés entre 1785 et 1795. Trois enfants ont été baptisés à Beauport tandis que quatre l'ont été à Sainte-Famille. Trois fils ont eu une descendance, et ont fait perdurer le nom Laurent-Lortie à Beauport et Québec.

Enfants issus du mariage de Joseph Laurent et Angélique Garnier (1 de 2)

	Nom	Début de vie	Union	Conjoint	Fin de vie
 78 ans	1 Joseph Laurent	N - 23 avril 1786 B - 23 avril 1786 *2 P - Dominique Laurent M - Marie Magdeleine Maheux C - Renauld ptre	U - 9 novembre 1819 *3 C - O L Langlois ptre	Angélique Giroux N - 12 avril 1788 D - 29 juin 1867	D - 29 octobre 1864 S - 31 octobre 1864 *2 C - G Tremblay ptre
 51 ans	2 Marie Angélique Laurent	N - 1 ^{er} septembre 1787 B - 1 ^{er} septembre 1787 *2 P - Vincent Garnier M - Marie Angélique Vachon C - Renauld ptre			D - 17 mai 1839 S - 18 mai 1839 *2 C - C Chiniquy ptre
 76 ans	3 Jean Baptiste Laurent	N - 2 janvier 1789 B - 2 janvier 1789 *2 P - Jean Marcoux M - Geneviève Garnier C - Renauld ptre	U - 19 septembre 1815 *4 C - A Dufresne ptre	Josephte Gagnon N - vers le 12 février 1795	D - 14 janvier 1865 S - 16 janvier 1865 *5 C - Gauthier ptre
 12 mois	4 Marie Josephte Laurent dit Ortie	N - ? B - 14 février 1792 *6 P - Louis Dompierre M - Marie Josephte Pepin dite Lachance C - Gatien ptre			D - 16 juillet 1793 S - 17 juillet 1793 *1 C - A L Pinet curé

(*) Lieux des évènements : 1 = Saint-Jean à l'Île d'Orléans; 2 = Notre-Dame à Beauport; 3 = l'Ange-Gardien à Montmorency; 4 = Notre-Dame à Québec; 5 = Saint-Roch à Québec; 6 = Sainte-Famille à l'Île d'Orléans

Lexique : N = Naissance; B = Baptême; P = Parrain; M = Marraine; C = Célébrant; D = Décès; S = Sépulture

Vous trouverez dans les pages connexes une synthèse des dates de baptêmes, mariages et sépultures, des enfants issus du mariage de Joseph Laurent et Angélique Garnier.

Marie Angélique Laurent

Elle naît en 1787 (sosa 1.8.15.B18).

Elle meurt à Beauport le 17 mai 1839, à l'âge de 51 ans. Le prêtre ayant célébré l'acte d'inhumation en la paroisse Notre-Dame à Beauport est Charles Chiniquy. Celui-ci est très connu au Québec pour ses discours sur la tempérance. Au moment de cette messe, il est curé de Beauport depuis quelques mois. Il fonde la société de tempérance en 1840, qui interdit l'alcool dans la paroisse. Il fait ériger une colonne de tempérance à Beauport l'année suivante. Après une mésaventure avec une ménagère de Beauport, il est expédié comme vicaire à Kamouraska en 1842. De nouvelles fautes avec les femmes l'exclut de la prêtrise. Il se réfugie chez les oblats de Longueuil puis finalement aux É.-U. Il est excommunié à Chicago en 1858 et rejoint l'église presbytérienne. Il se marie en 1864 aux É.-U. et va même prêcher en Angleterre.

Marie Suzanne Laurent dit l'Horty

Elle naît en 1795 (sosa 1.8.15.B23). Marie Suzanne est baptisée le même jour en l'église Sainte-Famille à l'Île-d'Orléans. Le père est absent.

Malheureusement, Marie Suzanne meurt le 4 mai 1810, à l'âge de 14 ans. Les funérailles ont lieu le lendemain en l'église Notre-Dame à Beauport.

Acte notarié concernant Joseph Laurent et Angélique Garnier




Le 16 août 1790 en après-midi, Joseph Lortie et Marie Angélique Grigné (Grenier) se rendent chez le notaire J.B. Plante. Dominique Laurent Lortie marié à Marie Marceau, est présent. Le couple vendent à Dominique :

Une terre de trois perches de front sur quarante cinq arpens de profondeur ou environ, la ditte terre ayant trois perches ou environ depuis le fleuve St. Laurent jusqu'au bas du jardin des dits vendeurs et environ cinq perches de front ou environ jusqu'au deSSus la grange, ou elle continu ensuite sur la profondeur de trois perches de front, sis et située en la Seigneurie de Monsr Duchesnay, prenant par devant au fleuve St. Laurent et aboutissant en profondeur aux terres de Mon dit Sieur Duchesnay et au Sud ouest a La terre des mineurs dudit Joseph Lorti...

Une autre terre à bois sise et situé Dans la Seigneurie de Mr DeSallabery à la quatrième concession contenant environ cinq perches de front sur vingt cinq arpens ou environ de profondeur, prenant par devant à la terre du nommé Vincent Giroux et aboutissant en profondeur aux terres de la Seigneurie des MeSSieurs du Séminaire, avec en outre la moitié des batimens construits sur la terre...

Les vendeurs se réserve le droit d'habiter la maison jusqu'à la fin mars 1791. Ces terres appartenaient à Jean Laurent Lorty père de Joseph. Le prix de vente est fixé à 1 500 livres. Dominique donne

Enfants issus du mariage de Joseph Laurent et Angélique Garnier (2 de 2)

	Nom	Début de vie	Union	Conjoint	Fin de vie
	5 Antoine Laurent dit Orti	N - ? B - 14 février 1792 *1 P - Jean Plante M - Marie Josephe Doyon C - Gatien ptr			
 76 ans	6 Jean Marie Laurent dit Lortie	N - 22 avril 1793 B - 22 avril 1793 *1 P - Jean Marie Gervais M - Angélique Martineau C - Gatien ptr	U - 31 août 1830 *2 C - Ch Bégin ptr	Marguerite Connely N - vers 1796	D - 10 août 1869 S - 18 août 1869 *4 C - Sn Gosselin ptr
 14 ans	7 Marie Suzanne Laurent dit l'Horty	N - 15 octobre 1795 B - 15 octobre 1795 *1 P - Joseph Guion M - Marie Josephe Pepin dite Lachance C - Gatien ptr			D - 4 mai 1810 S - 5 mai 1810 *2 C - A Vanfelson ptr

(*) Lieux des évènements : 1 = Sainte-Famille à l'Île d'Orléans; 2 = Notre-Dame à Beauport; 3 = Notre-Dame à Québec

Lexique : N = Naissance; B = Baptême; P = Parrain; M = Marraine; C = Célébrant; D = Décès; S = Sépulture

300 livres en acompte. Il s'engage à rembourser le solde avant le 1^{er} octobre 1790. Signature : *joseph laurent lortie*. Le même jour Dominique retourne voir le notaire et déclare qu'il a servi de prête-nom à Antoine Juchereau Duchesnay. Que les 300 livres appartenaient à Duchesnay. Le 20 octobre 1790, le seigneur de Beauport obtient quittance.

Le 9 octobre 1790 en avant-midi, Joseph Lortie se rend chez le notaire J.B. Plante. Dominique Laurent Lortie marié à Marie Marceau est présent. Dominique vend à Joseph :

Onze perches et demi de terre de front plus ou moins s'il s'y trouve, sur quarante cinq arpents de profondeur, situé dans la paroisse St. François en Lisle d'Orléans, prenant par

devant au fleuve St. Laurent et en profondeur aux terres de la concession du côté du Sud joignant du côté du Sud Ouest au nommé Perrault et du côté du Nord Est à Joseph Legros, avec les trois quarts des batiments qui sont dessus construits circonstances et dependances...

Un morceau de terre de quarante cinq pied de front sur environ vingt arpents plus ou moins de profondeur, situé audit lieu de St. Francois joignant du côté du Sud Ouest à Joseph Perrault et du côté du Nord-Est au Domaine...

Deux perches de terre de front sur la profondeur qu'ils peuvent avoir tout défriché qu'en bois debout, situés à Argentenay paroisse du St François plus ou moins s'il s'y trouve, à prendre dans la terre de Joseph Raphaël Gagné...

Toutes ces propriétés appartenaient aux parents de son épouse Marie Marceau. À ce moment Marie n'a que 17 ans, elle devra confirmer la vente une fois majeure. Le prix de vente est fixé à 1 500 livres. Ce montant servira à éponger les dettes de Dominique, envers le seigneur Duchesnay, qui lui pourra rembourser Joseph Lortie pour un montant semblable. Signature : *Joseph Lortie*. Le 15 mars 1792, Joseph obtient quittance générale. Le 14 juillet 1801, Marie Marceau approuve la transaction.

Le 20 octobre 1790 en après-midi, Joseph Lortie se rend chez le notaire J.B. Plante. Joseph a reçu le 8 octobre, l'autorisation de vendre une propriété échue aux héritiers de son premier mariage. Une annonce en a été faite aux portes de l'église de Beauport. Comme personne ne s'est montré intéressé à l'achat, ou du moins

à offrir une mise plus élevée que le seigneur de Beauport, celui-ci devient l'acheteur pour une somme de 600 livres. Il s'agit de :

Trois part de terre ayant chacune douze pieds et dix pouces de front sur quarante cinq arpent ou environ de profondeur, faisant ensemble deux perches deux pieds et demi de terre de front sur la profondeur susdite, située à Beauport...

Deux perches deux pieds de front sur vingt cinq arpents ou environ de profondeur en bois, situés audit Lieu de Beauport, dans la partie de Seigneurie de Monsieur De Sallabery Ecuyer, prenant par devant à la terre du nommé Vincent Giroux et aboutissant en profondeur aux terres de Messieurs du Séminaire...

Signature : *Joseph Laurent Lortie*. Le 15 mars 1792, le seigneur Duchesnay obtient quittance. Le 19 mai 1794, Marie Louise qui se mariera à Alexis Delille, confirme la transaction. Le 24 mars 1795, Charles qui se mariera à Louise Garnier, confirme la transaction.

Le 6 novembre 1790 vers 10 heures le matin, Joseph Laurent Lortie se rend chez le notaire J.B. Parent. Joseph est *sain d'esprit, de mémoire, d'entendement et jugement*. Il déclare *que considérant la certitude de la mort et l'incertitude de son heure, craignant d'en être prévenu sans avoir mis ordre à ses affaires et voulant dis poser du peu de bien qu'il a plu à Dieu lui départir...*

Il lègue à Marie Angélique Grigné (Grenier) tous les biens meubles, effets, animaux, outils, dettes actives, immeubles acquêts conquêts et propres. Une fois Marie Angélique Grenier décédée, il désire que ces biens soient partagés également entre

les enfants des deux mariages. Il nomme son épouse comme exécuteur testamentaire. Signature : *Joseph Laurent Lortie*.

Le 13 septembre 1796, Joseph Laurent Lortie se rend à la maison de Francois Dion dans la paroisse Saint Francois. Le notaire A. Crespin l'attend. Comme Joseph avait donné ses biens à Angélique, il présente une procuration qui lui donne l'autorisation d'effectuer cette transaction. À ce moment le couple Garnier-Laurent habite la paroisse Saint Francois. Francois Dion et Joseph conviennent d'un échange de propriétés situées dans la paroisse Saint Francois. Joseph cède :

Trente pieds de terre de front Bornée au devant au fleuve de Saint Laurent et par la profondeur au trait caré joignant au Sudouest au dit sieur Lortie et au nord est au sieur Joseph Guerard...

En échange Francois Dion cède :

Trois perches et quinze pied de terre Borné au devant au dit fleuve de Saint Laurent et par la profondeur au milieu de la ditte isle Suivant les Concession...Enclavé dans La terre di dit Sieur Lortie représentant feu Augustin...Scise et Scitué En la ditte paroisse de Saint François de la ditte isle...

Signature : *Joseph Lortie*.

Le 13 février 1801, Joseph Laurent dit Lortie se rend chez le notaire R. Lelievre. Joseph demeure *en la paroisse St François de lisle dorleans*. Il déclare une obligation envers son fils Joseph, pour un montant de 300 livres. Joseph père devait à Joseph fils

ce montant en regard de la succession de Marie Jeanne Giroux décédée en 1784. En garantie, Joseph père hypothèque :

Une terre Sise et Situé Susdite Paroisse St François contenant un arpent et demi de front Sur trente Sept de profondeur Borné par devant au fleuve St Laurent et par derriere au bord de la dite Profondeur, Joignant d'un cote au nord est a sieur Joseph Guerard et au Sud ouest a sieur Pierre Lachance ensemble la maison et autres Batiments de dessus Construits...

Joseph fils ne sait signer. Signature de son père : *Joseph Laurent Lortie*.

Décès des parents

Je n'ai pas trouvé trace du décès de Joseph Laurent.

Le 29 novembre 1831, rendue veuve, Angélique Garnier meurt âgée de 78 ans. Les funérailles ont lieu le 1^{er} décembre en l'église Notre-Dame à Beauport.

Dominique est le 10^e enfants s'étant rendu à l'âge adulte, de Jean Laurent et Marie Louise Choret. Dominique fait partie de la 2^e génération née en Nouvelle-France. Il a été élevé dans la seigneurie Notre-Dame-des-Anges, paroisse Notre-Dame à Beauport.

Signature et appellation

Dans l'acte de baptême, on le nomme *Dominique Orty dit Coquet*. Selon la notation Aboville, son sosa est le (sosa 1.8.16). Dans les documents consultés, on écrit son nom la plupart du temps comme suit : *Dominique Laurent*, ce qui est légèrement différent de sa signature. J'ai trouvé trois signatures de Dominique, la 1^{re} est utilisée à deux reprises : d'abord lors du baptême de son filleul Jean Baptiste Laurent, fils de son frère Pierre Laurent ; puis lors de son 1^{er} mariage. Il signe *dominique lorent*.

La 2^e signature est utilisée lors du baptême de son fils Louis Mathieu L'Ortie, où il ajoute le surnom *lorti*. La 3^e signature est utilisée à plusieurs reprises : d'abord lors du baptême de Marie Geneviève Lortie fille de son fils Antoine Francois Laurent ; puis lors du mariage de ses fils Antoine Francois Laurent et André Laurent ; ensuite, lors du mariage de sa nièce Marie Joseph Laurent, fille de Pierre Laurent son frère ; puis lors du second mariage de son frère Joseph Laurent ; et enfin lors du mariage de son fils Jacques Laurent. Il signe *Dominique lorent*. J'utiliserai l'appellation *Dominique Lorent* dans la suite du texte.




Dominique Lorent

Dominique Lorent Lorti

Dominique Lorent

Métier

Dominique Lorent est le petit-fils de Jean Laurens dit le Basque, métayer à la ferme de Jean Talon. Il est aussi le fils de Jean Laurent cordonnier et procureur fiscal de la seigneurie *Notre-*

Génération	Nom de baptême	Métier principal
1	Jean Laurens dit le Basque (Sosa 1)	
2	Jean Laurent (Sosa 1.8)	
3	Dominique Orty dit Coquet (Sosa 1.8.16)	

**Dominique Orty dit Coquet
et Marie Anne Choret +
Francoise Parent**

1764

Dame-des-Anges. Dominique suit les traces de son grand-père et opte pour un métier de la terre, il est cultivateur.

Relations familiales

Dominique Lorent a cinq sœurs : une célibataire à Beauport ; une mariée demeurant à Beauport ; une mariée habitant à Sainte-Marie en Beauce ; une mariée à un garde-magasin du Roi, habitant *Les Cèdres* ; et enfin une mariée à un tonnelier demeurant à Québec, morte précipitamment à 26 ans. Dominique a trois frères tous mariés : deux résidents à Beauport, dont un laboureur ; et un cultivateur à Laval.

Dominique Lorent fait partie d'une famille nombreuse dont les membres se sont installés à Beauport, à Québec, à Laval et Les Cèdres. Le couple Lorent-Choret n'a eu que deux enfants, et celui de Lorent-Parent en a eu onze, deux parrains et une marraine sont issus de la famille proche. La marraine de Dominique Laurent fils est Marie Angélique, tante du nouveau-né. Il s'agit probablement de Louise Angélique Laurent (sosa 1.8.2). Le parrain de Jean Baptiste Laurent est Pierre Laurent (sosa 1.8.6), oncle du nouveau-né. Le parrain de Louis Mathieu est un certain Louis, cousin que je n'ai pu situer.

En 1771, François Régis est baptisé en l'église Notre-Dame à Beauport. Le même jour dans la même église, Marie Louise cousine de François Régis, et fille de Joseph Laurent et Marie Jeanne Giroux, est aussi baptisée.

Lieu d'habitation



Je n'ai trouvé aucun recensement qui aurait pu indiquer l'emplacement de leur habitation. Les principaux événements de 1765 à 1787, ayant eu lieu à Beauport, je déduis qu'ils y ont habité pendant ces années.

Des actes notariés de 1768 et 1783 indiquent que Dominique et sa famille habitent le *Petit Village*, paroisse de Beauport. Dans le premier acte on parle de biens qui seraient présents à la maison de Jean Laurent Lorty le père de Dominique. Il serait donc possible que Dominique habitait chez ses parents.

Le 8 juin 1773 en après-midi, Dominique Laurent Lortie se rend chez le notaire P. Parent. Son beau-frère Jacques Parant est présent. Il représente Jenneviève Louise veuve Jean Baptiste Laurent Lortie, selon une procuration datée du 9 janvier 1772. Ils vendent à Dominique habitant *Notre Dame des Anges* :

Une portion de taires contenant deux perches de taires de front ou environ sise en La Seigneurie de Notre dame des anges a La coste des peres apprendre au fleuve au montant Et aboutissant...au Sentive des taires du Boreal, apprendre Et Detache dan La taire de feu Jean Lauran Lortie et de Louise chaurette appartenant au Eritiers de feu Jean Baptiste Laurent Lortie et de Jenneviève Louise Chalifour Et tous ce quille Leurs Revient dan La taire de Lamontagne...

Enfants issus du mariage de Dominique Lorent et Marie Anne Choret

	Nom	Début de vie	Union	Conjoint	Fin de vie
 71 ans	1 Dominique Laurent	N - 18 octobre 1765 B - 18 octobre 1765 *1 P - Charles Choret M - Marie Angélique Laurent C - Renauld ptre	U - 26 octobre 1793 *2	Angélique Bissonnette N - 1 ^{er} février 1774 D - 13 août 1832	S - 19 décembre 1836 *3 C - J Quévillon ptre
 4 mois	2 Jean Baptiste Laurent	N - 28 novembre 1766 B - 28 novembre 1766 *1 P - Pierre Laurent M - Marie Geneviève Choret C - Renauld ptre			D - 15 mars 1767 S - 16 mars 1767 *1 C - Renauld ptre

(*) Lieux des événements : 1 = Notre-Dame à Beauport; 2 = Les-Cèdres à Soulanges; 3 = Saint-Polycarpe à Soulanges

Lexique : N = Naissance; B = Baptême; P = Parrain; M = Marraine; C = Célébrant; D = Décès; S = Sépulture

Dominique verse 310 livres à Jacques Parant. Dominique signe : *Dominique Lorent Lortie.*

Le 25 janvier 1777 en avant-midi, Marie Louise Laurent dit Lortie se rend chez le notaire J.A. Panet. Elle vend à son frère Dominique:

Un demi arpent de terre de front sur vingt arpens de profondeur, étant en bois debout situé au dessus de la terre de Monsieur Gray représentant Monsieur Devienne; le Dit

demi arpent relevant du fief des Reverends pères Jesuites, joignant d'un côté vers le nord-Est à la terre de l'acquéreur et du côté du Sud-ouest à Noel Paquet; ainsi que le dit demi arpent de terre se poursuit et comporte actuellement, sans en rien réserver et tel qu'il appartient à la dite venderesse comme héritière de feu Sieur Jean Laurent dit Lortie et de defunte Louise Choret ses pere et mere.

Dominique a fourni en échange le bois de chauffage pour une valeur de 27 livres. Signatures : *marie louise laurent; Dominique lorent orti.*

Le 29 mai 1778 en après-midi, Dominique Laurent Lorty se rend à Charlesbourg, chez le notaire A. Genest. Dominique habite la seigneurie Notre Dame des Anges. Jean Jobin de Charlesbourg marié à Marie Louise Drouilhé, fille de Marie Louise Laurent et feu Jean Baptiste Drouilhé, est présent. Dominique cède :

Trois perches de terre De front sur La profondeur Quelles peuvent contenir Depuis Le bord Du fleuve jusque aux terres du bourg Royal a prendre Et Detacher de plus grande Etendue de terre que Le dit Sieur cedant possede au dit sieur Sans En Rien Excepter...ny Retenir que La levée des grains Et foins La présente année Seulement...Bornee dun coste au nord Est au terrain appartenant au dit sieur cedant Et d'autre coste au Sud ouest appartenant au dit sieur acceptant et permutant...

En échange Jean Jobin cède :

Trois Perches de front Sur La dite profondeur Bornée dun coste au nord Est Au terrain du dit sieur acceptant Et permutant avec Les parts de Batiments de maison Et Grange qui peuvent Luy appartenir desSus Construits Et Borné d'autre coste au Sudouest au terrain de Luy sieur cedant sans En Rien Excepter...Retenir...que La pierre qui pourra Luy Estre...Et necesSaire pour Se Battir Sur Son terrain a

prendre et a Batisse de la tanerie Et La Levée pareillements Des foins Et grains La presente année Seulement Et a Luy appartenant tant Sur testament fait Sur feu angelique Laurent Lorty En faveur De La dite Dame Marie Louise Drouilhet Sa femme Et Par acquisition dune Perche de front quil a fait de Dame Marie Louise Laurent Lorty Veuve Drouillet Sa Belle Mere...






Signature : *Dominique lorent orti.*

Le 24 juin 1782 en après-midi, Dominique Laurent Lorty et Francoise Parent se rendent chez le notaire M.A. Berthelot. Charles Levasseur garçon mineur de la paroisse St hiacinthe de la Rivière MaSka, est présent. Celui-ci étant mineur, il devra confirmer la transaction une fois majeur. Il est le beau-frère de Dominique. Charles vend à Dominique:

La part a luy appartenante En une terre dun arpent et demi de Largeur Sur Soixante arpens de profondeur, tenant dun Costé au nord'est a Baptiste Bellangé et dautre Costé au Sud'ouest a Jean Parent, par devant au sieur Steare Et par derrière a Jean Magnan, la dite part appartenante au dit vendeur pour l'avoir eut dans la SuccesSion de La deffunte mère Marie Agathe Giroux Epouse de Charles LevaSseur...

Charles Steard (Stewart) est seigneur de ce lieu. Charles Levasseur père est présent. Le prix de vente est fixé à 400 francs, que Dominique paie comptant. Signature : *Dominiquelorentlor tie.*

Enfants issus du mariage de Dominique Lorent et Francoise Parent (1 de 2)

	Nom	Début de vie	Union	Conjoint	Fin de vie
 46 ans	1 Jacques Laurent	N - 21 mai 1769 B - 21 mai 1769 *1 P - Jacque Parent M - Marie Jeanne Renauld C - Renauld ptre	U - 11 novembre 1788 *2 C - L B Hubert ptre curé	Josette Cloutier N - 26 juillet 1770 D - 16 février 1849	D - 1 ^{er} avril 1816 S - 3 avril 1816 *1 C - Ls Cadieux ptre
 1 jour	2 Jean Baptiste Laurent	N - 27 octobre 1770 B - 27 octobre 1770 *1 P - Jean Baptiste Rochereau M - Marguerite Francoise Rochereau C - Renauld ptre			D - 27 octobre 1770 S - 28 octobre 1770 *1 C - Renauld ptre
 42 ans	3 Francois Régis Laurent	N - 2 octobre 1771 B - 2 octobre 1771 *1 P - Francois Régis Bellanger M - Marie Louise Rocheleau C - Renauld ptre	U - 22 février 1802 *3 C - Devom ptre	Pélagie Guilleboux N - vers le 26 avril 1779 D - 8 mai 1839	D - 25 janvier 1814 S - 27 janvier 1814 *3 C - Ch Boucherville ptre
 74 ans	4 Antoine Francois Laurent	N - 22 septembre 1773 B - 22 septembre 1773 *1 P - Antoine Besançon M - Marie Marguerite Parent C - Renauld ptre	U - 28 janvier 1800 *1 C - Renauld ptre	Marie Bellanger N - vers 13 sept 1784 S - vers le 11 juin 1871	D - 5 décembre 1847 S - 7 décembre 1847 *4 C - J Matte ptre
 13 mois	5 Louis Mathieu l'Ortie	N - 25 juillet 1775 B - 26 juillet 1775 *3 P - Louis Lesperance M - Angélique Pouliot C - J Bovet			D - 6 septembre 1776 S - 7 septembre 1776 *1 C - Renauld ptre

(*) Lieux des évènements : 1 = Notre-Dame à Beauport; 2 = Château-Richer à Montmorency; 3 = Saint-Charles à Charlesbourg; 4 = Saint-Roch à Québec

Lexique : N = Naissance; B = Baptême; P = Parrain; M = Marraine; C = Célébrant; D = Décès; S = Sépulture

Le 3 octobre 1783 en avant-midi, Dominique Laurent Lortie se rend chez le notaire M.A. Berthelot. Pierre Petit charpentier et son épouse Marguerite Parent, sont présents. Marguerite Parent est la belle-soeur de Dominique, qui habite le village de Beauport. Le couple vend à Dominique:

Trois perches et demie de terre de frond, Sur Cinquante Cinq arpens plus ou moins de profondeur, Scituée au petit village de Beauport fief de Mr Charles Steard, Enclavée dans une terre d'un arpent et quelques perches de front Sur la dite profondeur, tenant dun Costé au nord'est à Jean Baptiste Bellanger et d'autre Costé au Sud'ouest a Jean Parent, par devant au nommé Chamberlan et par derriere a Jean Magnan...

Le prix de vente est fixé à 1 300 livres, que Dominique paie comptant. De plus, il prend charge de la dette de cens de 270 livres. Signature : *Dominiquelorent*.

Le 5 novembre 1783 en après-midi, Dominique Laurent Lortie et Marie Françoise Parent se rendent chez le notaire M.A. Berthelot. Le couple habite *au petit Village de Beauport*. Jean Baptiste Lacroix cordonnier et son épouse Marie Parent sont présents. Le couple Lortie-Parent achète :

Trois perches et demie de terre de front plus ou moins, Sur Cinquante Cinq arpens plus ou moins de profondeur, Scituée au dit Petit Village de Beauport, fief de Mr Charles Stewart, enclavée dans une terre d'un arpent et quelques perches de

front Sur la dite profondeur, tenant d'un Costé au nord'Est a Jean Baptiste Bellanger et d'autre Costé au Sud'ouest a Jean Baptiste Parent, par devant au nommé Chamberlan et par derriere à Jean Chagnan, Sans En rien réservé...

Le prix de vente est fixé à 1 800 livres, dont 600 livres sont payé comptant. Le couple Lortie-Parent s'engage à rembourser le solde avant un an. Signature : *Dominiquelorentlorti*. Le 12 avril 1786, le couple obtient quittance.

Le 26 mai 1788 en après-midi, Dominique Laurent dit Lorty se rend chez le notaire Descheneaux. Dominique habite *La Canardière Paroisse de Beauport*. Dominique est héritier pour un cinquième de la succession de ses parents et représente tous les héritiers. Les héritiers donnent *bail à loyer* pour une durée de six ans, débutant le 1^{er} mai 1788, à Robert Keating aubergiste à Québec. Le terrain est celui se trouvant derrière celui du Sieur Keating. Le prix de location est fixé à 12 livres par année. Signature : *Dominique lorent*.

Le 1^{er} octobre 1788 en avant-midi, Dominique Laurent dit Lortie et Marie Françoise Parent reçoivent en leur demeure le notaire L. Miray. Ils cèdent par donation entre vifs, à leur fils Jacques:

Sept perches de terre ou Environ de front, Sur quarante Cinq arpens ou Environ de profondeur, Sis Et Situé au dit Beauport a lendroit appelé le petit vilage, Seigneurie au fief de MonSieur Charles Stewart prenant par le devant au trait Carré de la terre de Jean Baptiste Chamberland Et par

Enfants issus du mariage de Dominique Lorent et Françoise Parent (2 de 2)

	Nom	Début de vie	Union	Conjoint	Fin de vie
 75 ans	6 Marie Françoise Laurent	N - 8 juin 1777 B - 8 juin 1777 *1 P - Simon Chamberlant M - Marie Agathe Parent C - Renauld ptré	U - 11 juin 1799 *1 C - Renauld ptré	Alexis Gravel N - 2 novembre 1774	D - 15 novembre 1852 S - 18 novembre 1852 *1 C - L J Bernard ptré
 70 ans	7 Marie Louise Laurent	N - 20 mars 1779 B - 20 mars 1779 *1 P - Etienne Bellanger M - Marie Louise Vallée C - Renauld ptré	U1 - 28 janvier 1800 *1 C - Renauld ptré U2 - 30 juillet 1827 *2 C - Ant Bedard ptré	Louis Déry N - 10 juillet 1776 D - 8 août 1818 Étienne Bourret Prisque Lessard N - 24 octobre 1766 D - 13 avril 1847	D - 13 décembre 1849 S - 15 décembre 1849 *2 C - E Payment ptré
 37 ans	8 Charles Laurent	N - 14 juin 1780 B - 14 juin 1780 *1 P - Charles Rochereau M - Marie Angélique Marcoux C - Renauld ptré	U - 3 juillet 1804 *3 C - J Desjardins	Marie Magdeleine Tessier N - 27 septembre 1781	D - 10 décembre 1817 S - 12 décembre 1817 *3 C - Sev Dumoulin ptré
 53 ans	9 André Laurent	N - 25 février 1782 B - 25 février 1782 *1 P - André Bellanger M - Charlotte Martel C - Renauld ptré	U - 16 juillet 1805 *3 C - J Desjardins	Marguerite Capaye N - 22 août 1784 S - 4 août 1834	D - 3 mai 1835 S - 4 mai 1835 *3 C - Hébert vic
 92 ans	10 Magdeleine Laurent	N - 22 août 1784 B - 22 août 1784 *1 P - Jean Baptiste Bédard M - Magdeleine Rochereau C - Renauld ptré	U - 22 août 1815 *1 C - Ls Cadieux ptré	Joseph Leclerc N - 18 février 1794	D - 23 mai 1877 S - 25 mai 1877 *4 C - Huil Giroux ptré
 45 ans	11 Jean Laurent	N - janvier 1787 B - janvier 1787 *1 P - Joseph Chamberlan M - Marie Agathe Choret C - Renauld ptré	U - 14 novembre 1815 *1 C - Ls Cadieux ptré	Barbe Chalifour N - 30 novembre 1794 D - 6 septembre 1844	D - 23 juin 1832 S - 24 juin 1832 *1 C - Ch Bégin ptré

(*) Lieux des évènements : 1 = Notre-Dame à Beauport; 2 = Saint-Charles à Charlesbourg; 3 = Notre-Dame à Québec; 4 = Saint-Ambroise de la Jeune Lorette

Lexique : N = Naissance; B = Baptême; P = Parrain; M = Marraine; C = Célébrant; D = Décès; S = Sépulture

derriere En la dite profondeur; Joignant au Nord'est au terrain du dit donataire, Et au Sud'ouest à Jean parent...

Signature : *Dominique lorent; M.F.Parent.*

Le 14 décembre 1789, Dominique Laurent Lortie fils se rend à Beauport, en la demeure de ses parents. Le notaire L. Miray l'attend. Dominique Laurent Lortie et Francoise Parent font un échange avec leur fils. Le couple cède :

Cinq perches Et quatre pieds ou Environ de terre de front, Sur quarante Cinq arpens plus ou moins ou Environ de profondeur, Sis Et Situé dans la Seigneurie de Notre dame des anges paroiSse du dit Beauport, Bornés par le devant au trait quarré de la terre de Jean baptiste Chamberland Et En profondeur Comme Susdit, Joignant dun coté au Nord'est à André Belanger Et au Sudouest au dit Dominique laurent dit lortie...

Le terrain a été acquis par la donation de Louis Duprac. En échange Dominique fils cède :

Tous droits Immeubles qui peuvent lui estre Echus par le décès de feu Marie Chorette Sa mere; Et tous droits Successifs Mobiliers Et Immobiliers qu'il peut prétendre En la Succession future du dit Sr dominique laurent lortie Son pere...

Dominique doit verser 66 piastres à ses parents, ce qu'il fait. Dominique père et son épouse signe : *Dominique lorent; f Parent.*

Le 14 janvier 1791 en après-midi, Dominique Horty fils de Dominique Horty et Marie Anne Choret, se rend chez le notaire L. Miray. Dominique fils habite maintenant *en la paroisse de Soulanges Les Cèdres*. Il cède à son père les droits sur la terre de Louis Dupras, située en la Seigneurie de Beauport.

En 1793, dans l'acte notarié du mariage de son fils Dominique Laurent, il est écrit que ses parents résident à Les Cèdres, comté de Soulanges. On verra plus loin que le déménagement a eu lieu tard dans leur vie.

Le 29 mai 1795 en avant-midi, Dominique Laurent Lorty et Francoise Parent se rendent chez le notaire R. Lelièvre. Leur fils Jacques est aussi présent. Les parties font un échange. Le couple cède à Jacques :

Tout l'espace de terre qui Se trouve entre ledit Sieur Jacques Laurent Lorty et Sieur André Bellangé- consistant en Sept perches ou environ de terre de front Sur quarante quatre arpens de profondeur, faisant partie d'une terre dun arpent cinq perches et dix pieds de terre de front Sur quinze arpens de profondeur Seulement entre les Sieurs Jean Parent & André Bellanger, a prendre par devant au Sieur Joseph Chamberlan à aller au bout des dits quinze arpens, au bout de laquelle dite profondeur de quinze arpens, la dite terre Sélargie et consiste en total en un arpent huit perches et six

pieds de front entre les dits Sieurs Jean Parent et André Bellanger, Sur la profondeur qui Se trouve à aller au Bourg Royal du bout de laquelle dite profondeur de quinze arpens la partie de terre ci deSsus échangée consiste en environ huit perches plus ou moins de front, Joignant d'un coté au Sud ouest au dit Sieur Jacques Laurent Lorty et d'autre coté au Nord est au Sieur André Bellanger, bornée par devant au dit Sieur Chamberlan et par derriere au Sieur Joseph Mignain, Telle et ainsi que la dite partie de terre est actuellement se poursuit, comporte et s'étend de toute part...

Le couple a obtenu cette terre par l'héritage de Francoise Parent. En échange Jacques cède :

Trois perches et douze pieds de terre de front, Sur quatre vingt arpens de profondeur Sises et Situées en la Susdite ParoiSse de Beauport, bornées par devant au fleuve Saint Laurent et par derriere au trait quarré des Terres du Bourg Royal, Joignant d'un coté au Nord est à Sieur Dominique Lorty et d'autre coté au Sud ouest à Pierre Poulin, ainsi que le tout est actuellement Se poursuit, comporte et s'étend de toutes parts...

Jacques a obtenu cette terre via un échange avec Francois Parent. La terre fait partie du domaine des pères Jésuites. Signature : *Dominique lorent lorti.*

Le 9 mai 1800, Dominique Laurent dit Lorty et Francoise Parent se rendent chez le notaire C. Voyer. Le couple vend à Rosalie Richardson :

Le restant du terrain qui se trouve derriere L'emplacement & Maison qui appartient a la dite Dame acquireure situé En la Haute ville de Québec ruë d'aiguillon, a prendre du dit emplacement & de là Joignant le Chemin du Roy lequel dit terrain peut avoir trente ou trente deux pieds de front plus ou moins & delà en Gagnant le dit chemin de Roy deu ou trois pieds de front tel que le dit restant de terrain se poursuit & comporte...

Dominique avait obtenu se terrain de la succession de son père. Le prix de vente est fixé à 9 piastres d'Espagne que la dame remet à Dominique. Signature : *Dominique lorent.*

Le 4 juin 1800, Francoise Parent se rend chez le notaire C. Voyer. Elle détient une procuration de son époux. Marie Victoire Noël et Jean Poulin sont présents. Cela concerne la propriété suivante :

Trois perches & sept pieds de terre de front ou environ sur la profondeur qui se trouve depuis le bord du fleuve St Laurent Jusque au bourg Royal...

Comme le terrain n'appartenait pas vraiment au couple Poulin-Noël, les parties annulent l'échange.

Le 16 juin 1800, Dominique Laurent dit Lorty et Françoise Parent se rendent chez le notaire C. Voyer. Rosalie Richardson est présente. Le couple lui vend :

Tout le restant du terrain situé En la Haute ville de Quebec appartenant aux dits vendeurs, En quoi qu'il puisse Consister tant En profondeur ou en largeur, Joignant du Coté du sud au terrain que les dits vendeurs ont vendus à la dite Dame acquereure dans le mois de May dernier & du Coté du nord au sieur Germain Deblois, par devant à L'alignement du chemin au dit nom de rempart de la ville. & par derrière joignant le terrain du sieur...

Dominique avait obtenu ce terrain de la succession de son père. Le prix de vente est fixé à 20 piastres d'Espagne, que la dame Richardson paie comptant. Signature : *Dominique lorent lorti*.

Progéniture avec Marie Anne Choret

Le 6 octobre 1764, le père et la mère de Dominique se rendent chez le notaire P. Parent. Dominique Laurent Lortie et sa future épouse Marie Anne Chauret, sont présent, ils désirent contracter mariage. On y indique que les parents de Dominique habitent la *Cotte des peres jesuites en la Seigneurie Notre Dame des Anges*. Du côté de l'époux sont présents : ses frères Pierre et Joseph Laurent Lortis; son beau-frère Jacques Paran. Du côté de l'épouse : son frère Charles Chauret; sa sœur Louise Chauret et son époux Michel Laroche; son parrain Jean Rochereau dit Lesperance; son cousin Thomas Chaurette. Le couple reçoit en cadeau de mariage une terre de 39 pieds de front s'étendant

jusqu'au fleuve, étant une partie de l'ancienne terre d'Antoine Huppé. Une maison et une grange dessus construites, située sur la Côte des Pères. Signatures : *joseph Lorant Lorti; jean laurent lorty; angelique lorrant parant; marie louise Laurent de Drouillhet; pierre laurent; dominique lorent Lorties*.

Le quatrième fils survivant de Jean Laurent et de Marie Louise Choret s'est marié la 1^{re} fois avec Marie Anne Choret le 8 octobre 1764 en l'église Notre-Dame à Beauport. Les conjoints ont obtenu une dispense en raison d'un 4^e degré de consanguinité. Jean le père et Pierre le frère de Dominique sont présents au mariage.

Les enfants sont nés en 1765 et 1766, leur mère décède très jeune. Ils ont été baptisés à Beauport. Le couple a eu deux enfants, dont un fils a eu une descendance, il a transmis le nom Laurent-Lortie dans les environs de Les Cèdres.

Vous trouverez dans les pages précédentes une synthèse des dates de baptêmes, mariages et sépultures, des enfants issus du mariage de Dominique Lorent et Marie Anne Choret.

Décès de la mère

Marie Anne Choret meurt aux environs du 1er février 1767, âgée de 26 ans. Peut-être que la mort de son second fils, âgé de seulement 4 mois, est attribuable au décès de sa mère quelques semaines plus tôt.

Le 24 février 1768, Dominique Laurant Lortie se rend chez le notaire P. Parent. Deux jours plus tôt, Dominique était nommé

tuteur de ses enfants mineurs. Charles Chaurette est subrogé-tuteur. Un inventaire des biens ayant appartenu à feu Marie Anne Chaurette épouse de Dominique, est effectué.

Dans la maison de Jean Laurent Lorty, le père de Dominique, située dans la seigneurie Notre-Dame-des-Anges : *Quatre vieille poille perce; six demi douzaines de cuire; six fourchette; dans une petite boiste, huittes cens quatorses livres en especes sonante*.

Dettes du à la communauté de biens : de Jean Baptiste Chamberlan la somme de 18 livres 12 sols.

Dans l'étable : *six poules; un porc; un vieux chevalle avec son arnais; deux beuf de trois ans; onzes minots davoines; trois minots de bois*.

Dans la maison de Jacques Parent située au *Petit Vilage* : *une vieille haches; une vieille pioche; une vache; un buffette de bois de pin; une petite cassette; un vieux coffre; six chemises*. Dominique signe : *dominique lorent lortit*.

Progéniture avec Françoise Parent

Le 10 juillet 1768, Dominique Laurens Lortie se rend à la maison de Jacques Parent, située dans *le Petit Vilage*. Sa future épouse Françoise Parent, et le notaire P. Parent, l'attendent. Le couple désire contracter mariage. Sont présents du côté de l'époux : son père Jean Laurens Lortie; ses frères Pierre et Joseph Laurens Lortie; son beau-père Charlle Chaurette; son cousin Jean Lesperance; sa soeur Marie Angélique Lauran. Sont présents du

côté de l'épouse : son oncle et tuteur Jacques Parent; son oncle Raphael Giroux; sa grand-mère Marie Mailleu; son autre grand-mère Marianne Chalifous; sa tante Marie Jeanne Renaut. Dominique Laurens Lortie offre un douaire de 300 livres. Signatures : *jean laurent lorty; pierre laurent; joseph lortie; Marie angelique lorrant parant; Dominique lorent lortie*.

Le lendemain, un peu plus d'un an après le décès de Marie Anne Choret, Dominique se marie une seconde fois. Françoise Parent et lui se rendent à l'église Notre-Dame à Beauport. Les conjoints ont obtenu une dispense en raison d'un 4^e degré de consanguinité. Joseph et Pierre les frères de Dominique sont présents au mariage.

Les enfants du couple naissent entre 1769 et 1787. Mis à part Louis Mathieu, ils ont tous été baptisés à Beauport. Le couple a eu onze enfants, ce qui fait un total de 13 enfants pour Dominique. Des onze, neuf ont eu une descendance, dont six fils ont fortement aidé à la pérennité du nom Laurent-Lortie dans les environs de Beauport, Charlesbourg et Québec.

Vous trouverez dans les pages précédentes une synthèse des dates de baptêmes, mariages et sépultures, des enfants issus du mariage de Dominique Lorent et Françoise Parent.

Marie Françoise Laurent et Alexis Gravel

Elle naît en 1777 (sosa 1.8.16.B8).

Le 2 juin 1799, Marie Laurent dit Lorty se présente à la maison de sieur Vitel quartier du Palais, accompagnée de son futur

époux Alexis Gravel. Le notaire Charles Voyer les attend. Le couple désire contracter mariage. Marie Françoise est âgée de 21 ans même si on écrit qu'elle est mineur et n'a que 20 ans. Alexis en a 24, il vit à *la Canardière*. Du côté de l'époux sont présents: son père Alain Gravel; sa mère Marguerite Lefrançois; son oncle Ignace Lefrançois. Du côté de l'épouse sont présents: son père Dominique Laurent dit Lorty; sa mère Françoise Parent; ses frères François, Antoine et Charles Laurent dit Lorty; sa tante Marguerite Parent. L'époux offre un douaire de 500 livres. Signatures : *Dominique lorty; Antoin lorrent.*

Le couple se marie le 11 juin 1799, en l'église Notre-Dame à Beauport. Dominique le père, Jacques et Antoine François, les frères de Marie Françoise, sont présents au mariage. Alexis Gravel est écuyer major de milice de la paroisse de Notre-Dame à Beauport.

En 1800, Alexis Gravel est cultivateur.

Le 13 novembre 1800, Marie Hortie (Marie Françoise Laurent) baptise son fils Alexis Gravelle en l'église Saint-Charles à Charlesbourg.

Marie Françoise meurt le 15 novembre 1852, âgée de 75 ans. Les funérailles ont lieu le 18 novembre en l'église Notre-Dame à Beauport, dans la chapelle dédiée à *Saint-Jean cité de l'Épître*.

Quelques années plus tard, le 6 juin 1860, Alexis meurt âgé de 88 ans. Les funérailles ont lieu le surlendemain en l'église Notre-Dame à Beauport.

Sur cette photo, le moulin des Jésuites près du Trait-Carré à Charlesbourg en 1925. Louis Déry époux de Marie Louise Laurent y a travaillé de même que deux autres meuniers afin de former le trio. Marie Louise y a possiblement habité le temps que Louis était meunier, de 1805 à 1818 environ. Par la suite, Marie Louise habite Charlesbourg. À partir de 1821, chez son second époux Étienne Bourret. Et à partir de 1827, chez son troisième époux. En 1841, elle réside à Québec. Référence : Charlesbourg Trait-Carré Moulin des Jésuites Édifice - Edgar Gariépy - vers 1925 - BANQ P600,S6,D2,P56.

Marie Louise Laurent et ses deux époux

Elle naît en 1779 (sosa 1.8.16.B9).

Marie Louise se marie deux fois.

Le 12 janvier 1800 en après-midi, Marie Louise Laurent dit Lortie et Louis Déry se rendent à la résidence d'Antoine Paquet. Il y rencontrent le notaire Michel Sauvageau. Marie Louise est âgée de 20 ans, tandis que Louis en a 23. Louis habite la paroisse de Charlesbourg. Les parents du futur couple sont présents. D'autres membres de la parenté de Marie Louise sont aussi présents: Jacques, François et Antoine Laurent dit Lortie, ses frères; sa soeur Marie Laurent dit Lortie et son époux Alexis Gravelle; sa tante Marie Marguerite Parent et son époux Pierre



Petit. Le mariage se fait en communauté de biens. Louis offre un douaire de 500 livres 20 sols, à Marie Louise, qu'elle pourra réclamer à son décès. Dominique le père de Marie Louise signe *Dominique lorent*. Antoine, le frère de Marie Louise, signe *Antoin lorrant*.

Ils se marient le 28 janvier, en l'église Notre-Dame à Beauport. Dominique le père, Jacques et Antoine Francois, les frères de l'épouse, sont présents. Il s'agit d'un mariage double, son frère Antoine Francois se mariant le même jour, au même endroit.

De 1800 à 1818, Louis exerce le métier de meunier sauf en 1803 où l'on dit qu'il est journalier.

En 1799, Louis maître-farinier avait reçu une terre des pères Jésuites. Elle est voisine du *moulin de l'Ancienne Lorette*.

Deux lopins de terre situés à l'Est et à l'Ouest du dit moulin de l'Ancienne Lorette Seigneurie St Gabriel. Dont l'un contenant en total, deux arpens et soixante seize perches en superficie de terre déserté, joignant d'un côté au sud-ouest au chemin qui conduit au dit moulin bannal, et de l'autre côté au Nord-Est à la terre de Jean Allain, par un bout vers le Nord borné à ce qui rest de terrain au dit Seigneur concédant et vendeur, et par l'autre lopin de terre contenant en totalité quatre arpens et trente sept perches en superficie, dont la plus grande partie en bois de bout, joignant d'un côté au Nord-Est à la majeure partie du terrain du dit Seigneur et l'autre audit chemin dudit moulin et de l'autre côté vers le

sud-ouest ainsi que par les deux bouts vers Nord et sud aboutissant et suivant les denuosités de la petite riviere dudit moulin de l'Ancienne Lorette...

Le prix de vente est fixé à 400 livres.

De 1800 à 1818, Marie Louise Laurent baptise 13 enfants en l'église Saint-Charles à Charlesbourg : le 23 novembre 1800, sa fille Marie Louise Déry ; le 23 juillet 1803, son fils Jean Déry ; le 16 septembre 1805, sa fille Marie Angélique Déry ; le 11 novembre 1806, sa fille Marie Josephte Déry ; le 13 mai 1808, sa fille Marie Brigitte Déry ; le 27 juin 1809, sa fille Eleonore Déry ; le 7 juillet 1810, sa fille Marie Marguerite Déry ; le 20 septembre 1811, son fils Alexis Déry ; le 10 septembre 1812, son fils Charles Déry ; le 7 novembre 1813, son fils Edouard Déry ; le 17 août 1815, son fils Antoine Déry ; le 2 août 1817, son fils Joseph Abraham Déry ; le 29 août 1818, sa fille Charlotte Déry.

Le 13 juillet 1809, sa fille Eleonore meurt âgée de 21 jours. Les funérailles ont lieu le lendemain en l'église Saint-Charles à Charlesbourg.

Le 28 mars 1812, son fils Alexis meurt âgé de 6 mois. Les funérailles ont lieu le 30 mars en l'église Saint-Charles à Charlesbourg. Louis le père est meunier.

Le 8 août 1818, Louis Déry l'époux de Marie Louise, meurt âgé de seulement 42 ans. Il n'aura pas vu la naissance de son dernier enfant.

De 1827 à 1841, Marie Louise Laurent assistera aux mariages de ses enfants. Les cinq premiers en l'église Saint-Charles à Charlesbourg et les autres en l'église Saint-Roch à Québec : le 13 février 1827, sa fille Angélique Déry avec Joseph Valain, cultivateur ; le 24 avril 1827, son fils Louis Déry cultivateur, avec Charlotte Jobin ; le 2 octobre 1827, son fils Jean Déry cultivateur avec Josephte Linto ; le 24 février 1829, sa fille Brigitte Déry avec Raphael Giroux ; le 17 février 1835, son fils Charles Déry avec Marie Scholastique Guérard ; le 16 février 1841, son fils Joseph Déry cultivateur avec Sophie Lacroix de Saint-Féréol-des-Neiges ; le 20 juillet 1841, son fils Antoine Déry cultivateur avec Marie Chamberland de Beauport ; le 26 octobre 1841, son fils Edouard Déry charretier avec Émilie Martel. Marie Louise habite Québec. Prisque Lessard assiste au mariage d'Edouard Déry.

Enfin, Marie Louise Laurent se marie une seconde fois, le 30 juillet 1827 à Prisque Lessard cultivateur et veuf de Françoise Bertrand, en l'église Saint-Charles à Charlesbourg. Elle a 48 ans et lui 60.

Le 17 décembre 1843, la fille de Marie Louise Laurent, Marie Marguerite Déry meurt âgée de 33 ans. Les funérailles ont lieu le 19 décembre en l'église Saint-Charles à Charlesbourg. Elle semble être restée célibataire toute sa vie.

Le 13 avril 1847, Prisque Lessard décède âgé de 80 ans. Il est inhumé en la paroisse Saint-Charles à Charlesbourg.

Deux ans plus tard le 13 décembre 1849, Marie Louise Laurent s'éteint à l'âge de 70 ans. Les funérailles ont lieu le 15 décembre en la paroisse Saint-Charles à Charlesbourg.

Magdeleine Laurent et Joseph Leclerc

Elle naît en 1784 (sosa 1.8.16.B12).

Le 22 août 1815, Magdeleine Laurent se marie à Joseph Leclerc en l'église Notre-Dame à Beauport. Joseph est cultivateur à Saint-Ambroise. Jean et Antoine Francois, frères de l'épouse, sont présents.

De 1816 à 1840, Joseph Leclerc exerce le métier de cultivateur à Loretteville.

Magdeleine baptise quatre enfants entre 1816 et 1822. Ils le sont en l'église Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette, sauf le dernier enfant baptisé en l'église Notre-Dame à Québec : le 21 octobre 1816, son fils Joseph Leclerc ; le 1^{er} mars 1820, sa fille Marie Magdeleine Leclerc ; le 17 avril 1821, sa fille Emilie Leclerc ; le 8 novembre 1822, son fils Francois Xavier Leglaire (Leclerc).

Le 18 août 1826, un enfant anonyme naît. Il meurt le même jour et est inhumé le lendemain en la paroisse Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette.

Le 28 août 1838, Magdeleine Laurent Lortie marie sa fille Émilie Leclerc avec Louis Bélanger en l'église Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette. Louis Bélanger est menuisier à Saint-Roch.

Le 11 février 1840, Magdeleine Lortie marie son fils Joseph Leclerc avec Joseph Pageot en l'église Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette. Le couple obtient une dispense en raison de son 4^e degré de consanguinité.

Magdeleine meurt le 23 mai 1877, âgée de 92 ans. Les funérailles ont lieu le 25 mai en la paroisse Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette.

Paroisse Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette

Les débuts de cette paroisse se confondent avec les origines de la mission huronne. Pendant de longues années, la mission des sauvages Hurons et la paroisse de Saint-Ambroise eurent les mêmes registres paroissiaux et les mêmes missionnaires.

À l'automne 1697, dans la seigneurie de Saint-Gabriel, les Hurons et leur missionnaire quittent la mission Notre-Dame-de-Lorette et s'établissent près de la rivière Saint-Charles. Une nouvelle mission Notre-Dame-de-Lorette y est créée (Wendake). L'ancien site deviendra la Vieille-Lorette (L'Ancienne-Lorette).

C'est en 1787 que les Canadiens français demeurant près du bourg Lorette s'adresse à Mgr Jean-François Hubert, alors évêque de Québec, afin d'obtenir la formation d'une nouvelle paroisse.

L'évêque leur fit savoir qu'il ne pouvait se rendre à leur demande, faute de prêtre.

En 1794, à la suite d'une nouvelle requête, l'évêque permet l'achat d'un terrain pour la construction d'un presbytère et d'une église. Cette année-là, le révérend Joseph Paquet, prêtre natif de la côte Saint-Romain, est nommé premier curé de la nouvelle paroisse de la Jeune-Lorette sous le vocable de Saint-Ambroise, grand docteur de l'Église. L'année suivante, on bénit une chapelle à même le presbytère. En 1798, la chapelle étant devenue trop petite, on commence à construire une église qui se terminera en 1809.

La famille de Magdeleine Laurent et Joseph Leclerc s'y installe en 1816.

En 1827, la paroisse est érigée canoniquement et elle l'est civilement en 1835. En 1845, la municipalité de la paroisse Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette est érigée.

En 1890, la première église est démolie pour faire place à un temple plus vaste, terminé en 1903. L'année suivante en 1904, le village de Saint-Ambroise se détache et il deviendra le village de Loretteville en 1913.

La 2^e église est détruite par le feu le 13 décembre 1908. L'année suivante, une partie du territoire de la paroisse Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette devient la paroisse Saint-Gérard-Majella.

En 1911, on bénit la 3^e église, elle sera incendiée en février 1967. En 1929, une autre partie du territoire de la paroisse se détache

Sur cette photo, la 2^e église de la Jeune-Lorette, en 1894.
Référence : Loretteville, Église Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette - Philippe Gingras - 1894 - BANQ P585, D10,P1.

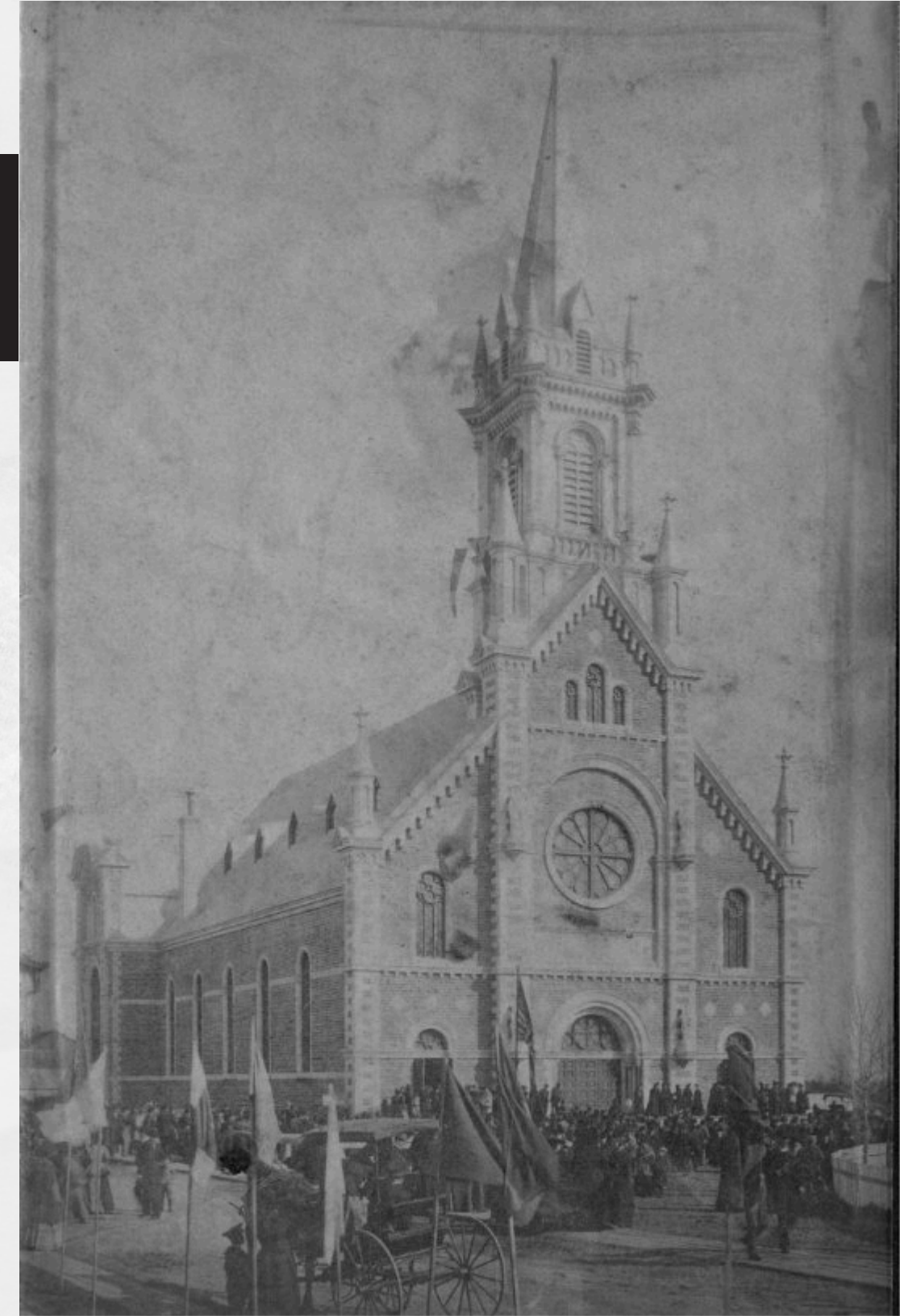
afin de créer la municipalité de Saint-Émile. En 1967-1968, on procède à la construction de l'église actuelle.

Le premier acte concernant la famille Laurent-Lortie, inscrit aux registres de cette paroisse, est le baptême en 1805 de Jacques fils de François Laurent et Pélagie Guilleboux.

Paroisse St-Ambroise Jeune-Lorette comté Québec

Le vingt deux mai dix huit cent cinq; par nous curé soussigné a été baptisé Jacques né de jour du légitime mariage de François Lorty cultivateur de Charlesbourg et de Pélagie Gilbaut. Parrain Jacques Lorty marraine Judith Gilbaut qui ont avec le père déclaré ne savoir signer de ce enquis.

Ranvoyzé prte



Sur cette peinture, une vue du moulin construit au 19^e siècle en haut de la chute Oriawenrak sur la rivière Kabir-Kouba au village de la Jeune Lorette en 1897. En bas de la peinture, on voit la signature d'Arthur Lortie. Il s'agit d'Arthur Lortie marié à Emilie Méthot. Arthur était marchand, manchonnier et foureur à Saint-Roch. Référence : Vue du moulin construit au 19^e siècle en haut de la chute Oriawenrak sur la rivière Kabir-Kouba au village de la Jeune Lorette (actuellement Wendake) - Peinture Arthur Lortie - 1897 - Musée de la civilisation. Collection.mcq.org.

Actes notariés concernant Dominique Lorent

Le 27 juin 1771 en après-midi, Joseph Laurent Lortie et son épouse Marie Jeanne Giroux, se rendent chez le notaire P. Parent. Ils cèdent leurs droits de succession des parents de Joseph, à Dominique son frère. Signatures : *Joseph Lortie; Dominique lorent lorti.*

Le 5 septembre 1774 en avant-midi, Marie Louise Laurent Lortie se rend chez le notaire P. Parent. Selon l'acte, elle est âgée de 57 ans, il s'agit de Marie Louise Ignace. Le notaire écrit:

Quelle Est d'un age ou detat de pouvoire Vivre Sans disposer du peu de bien quelle a plus adieu Luis donner Et...devant quantre ses freres, quelle ne trouve que Dominique Lauran Lorti Son frere quelle Veut Bien La retire ché Lui...avoir Soin Le reste de ces jours.

Elle fait donation de tous ses biens à son frère Dominique qui habite la maison paternelle.

Le 5 décembre 1774, Dominique Laurent Lortie se rend chez le notaire P. Parent. Cela concerne l'héritage de son grand-père Charle Chorette et sa grand-mère Marie Hupé. Le notaire résume les comptes dus. Dominique fils de Dominique Laurent Lortie et feu Marie Anne Choret, est héritier de ses arrière-grands-parents. Dominique père comme tuteur, prend en charge les frais.



Le 8 avril 1777 en avant-midi, Dominique Laurent Lortie se rend chez le notaire J.A. Panet. Dominique reçoit des mains d'Agathe Parent épouse de Louis Duprat, la somme de 270 livres. Il s'agit du remboursement de l'héritage dû à Françoise Parant son épouse, depuis 1^{er} juillet 1762. Les frères et soeurs d'Agathe Parent lui doivent toujours 930 livres. Signature : *Dominique lorent lorti.*

Le 26 juillet 1777, Dominique Laurent Lortie se rend chez le notaire J.A. Panet. Henry Mounier négociant de la Baie des Chaleurs, est présent. Celui-ci déclare que le 7 avril 1768, il avait transporté une dette qu'il avait avec Agathe Giroux et Louis Parent, à Françoise Parent et Dominique Laurent dit Lortie. Il s'agissait d'une rente de 60 livres 20 sols, constituée au principal de 1 200 livres. En échange Dominique lui paie comptant la somme de 900 livres 20 sols. Signature : *Dominique lorti.*

Le 22 décembre 1784 en après-midi, Dominique Laurent dit Lorty et son fils Dominique, se rendent chez le notaire M.A. Berthelot. Dominique fils est l'unique héritier de Marie Anne Choret, sa mère. Bien qu'il ne soit âgé que de 19 ans, il a reçu le 7 décembre, le droit d'émancipation, donc de s'occuper de ses affaires. Un inventaire avait eu lieu le 24 février 1768. De par cet inventaire, Dominique fils avait droit à sa majorité de la somme de 954 livres 4 sols 3 deniers. Dominique père lui remet la somme en totalité. De plus la terre paternel est divisé en deux. Chaque moitié a 31 pieds et demi de front. Dominique père conserve le côté nord-est. Dominique fils ne sait signer. Dominique père signe : *Dominique lorent lorti.*

Le billet écrit par Dominique Laurent Lorty, annexé à l'acte du 24 mars 1790, devant le notaire Descheneaux. Une partie de la somme de 2 100 livres empruntée le 21 décembre 1789, par Dominique et son épouse Françoise Parent. *Je reconnais avoir reçu de Mr. P Stuart Onze Cent livres de vingt sols donc Je lui payere a Volonte Quebec ce 23 ieme Dec 1789 Marie Francois + (sa Marque) Parent Epouse de Mr Dominique Lortie.* Référence : BANQ microfilms des archives des notaires - Descheneaux P.L. (1781-1794) - acte du 24 mars 1790.

Le 3 mai 1785 en avant-midi, Dominique Laurent dit Lortie et Marie Françoise Parent se rendent chez le notaire L. Miray. Dominique fils issu du premier mariage est aussi présent. Dominique père s'oblige à faire poser les clôtures et creuser les fossés sur la portion appartenant à son fils. En échange Dominique père pourra en utiliser le foin. Signature: *Dominique lorent lorti.*

Le 24 mars 1790 en avant-midi, Dominique Laurent Lorty et Françoise Parent se rendent chez le notaire Descheneaux. Le couple emprunte à la succession de William Brown la somme de 2 000 livres. Les administrateurs de la succession, Malcolm Fraser, Peter Stuart et James Fisher, leur remettent l'argent.

Je reconnais avoir reçu de Mr. P Stuart Onze Cent livres de vingt sols donc Je lui payere a Volonte Quebec ce 23 ieme Dec 1789 Marie Francois + (sa Marque) Parent Epouse de Mr Dominique Lortie

Dominique et Françoise habitent dans la paroisse de Beauport. Ils s'engagent à rembourser le 28 août 1790. Ils compte avec cet argent, acheter *cinq perches quatre pieds et demi de terre de front sur quarante cinq arpents de profondeur situées au petit village de Beauport* appartenant à leur fils Dominique. Signature: Dominique lorent lorti. Le 7 juin, le couple obtient quittance.

Le 3 mai 1790, le couple se retrouve à nouveau devant le notaire Descheneaux. Ils déclarent une obligation du montant de 2 100 livres, auprès de Pierre Stuart négociant de la rue Saint-Pierre à Québec. Cet emprunt couvre l'argent déjà reçu le 21 décembre

1789, 1 100 livres capital et intérêts, et le 1^{er} avril 1790, 1 000 livres. Le taux d'intérêt annuel est fixé à 6%. Le couple doit le rembourser avant au 1^{er} avril 1791. En garantie, il hypothèque :

Une terre de deux arpents de front sur soixante treize arpents de profondeur située en la dite paroisse de Beauport Cote des Peres...

Il déclare qu'une hypothèque de 2 000 livres coure déjà sur cette propriété. Signature : *Dominiuelorentlorti.*

Le 7 juin 1790 en avant-midi, Dominique Laurent Lorty et Françoise Parent se rendent chez le notaire Descheneaux. Leur fils Jacques est aussi présent. Ils empruntent la somme de 2 000 livres à Jean Baptiste Lecompte Duprés, colonel des milices de la ville et district de Québec. Celui-ci est membre du conseil de sa Majesté, *seigneur de Saint-François, d'Argentenay et du fief de la Marangouinière* dans la seigneurie de Lauzon. L'emprunt servira à rembourser le prêt du 24 mars 1790. Ils ont trois ans pour rembourser. En garantie, le couple hypothèque :

Une terre située au dit lieu de Beauport contenant onze perches et demi de front Sur Soixante quinze arpents de profondeur borné par devant au fleuve Saint Laurent, par derrière au bout de la dite profondeur, joignant d'un côté au Nord Est à Charles Marie chaurette et d'autre côté au Sud ouest à Pierre Doulin, ensemble ses maison Et étable batis en pierre et autres batiments deSSus Construits...

Huit perches de terre de front Sur cinquante arpents de profondeur, Située au petit Village de Beauport bornées par devant au bout du fief de M Charles Stewart par derrière au bout de la dite profondeur; Joignant d'un côté au nord Est à André Bellanger Et au Sud ouest au dit Jacques Laurent Lorty...

À son tour Jacques hypothèque :

Sept perches de terre de front sur Cinquante arpents de profondeur Située au dit petit Village de Beauport bornées

par devant aubout du fief du dit Sieur Charles Stewart par derrière au bout de la dite profondeur Joignant au Nord Est aux huit perches cideSSus désignés Et d'autre côté au Sud Ouest à Jean Parent...

Signature : *Dominique lor ent lorti.*

Le 5 août 1791, Françoise Parent se rend chez le notaire C. Voyer. Elle représente son fils Jacques Laurent dit Lorti neveu et donataire de Louis Duprat et Genevieve Agathe Parent. Cela concerne aussi son demi-frère Dominique qui vit à Soulanges depuis deux ans. La donation remonte au 21 juillet 1788. Le 14 décembre 1789, Jacques avait transporté la donation à son demi-frère Dominique. Celui-ci ne pouvant remplir la charge de la donation, aurait autorisé le 14 janvier 1791, son père Dominique, de la faire annuler. Le couple Duprat accepte d'annuler la donation à condition que Dominique père et Françoise Parent leur fournissent:

Vingt six minots de bled dans le Courant de Lhiver, vingt Six minots davoine Livrable Cet hyver, cinq cens bottes de foin dans le Courant du mois daout, cent cinquante bottes paille davoine, Et cent Cinquante Botte, paille de bled, une jument a remettre avec son harnais...une vache de trois a quatre ans, a choisir Sur deux...deux Meres Moutonne...un grand et un petit Cochon Livrable a la TouSSaint, A une autre Grand Cochon un an apres, neuf petite volailles douze poules, livrables a la TouSSaint, une paire de roue avec les Boites Et les frites, une

grande Et une petite Charrette, une Charrue Garnie, la Chaîne de la...une paire de Courroye, une paire de trait...quatre livres de filaSse, quatre Cordes de bois charrié a Sa porte pris sur la terre Livrable dans le Cours de lhiver...

Le 28 octobre 1793, Dominique Laurent dit Lortie habitant la *Canardière* se rend sur la rue des Anges rencontrer le notaire J.B. Plante. Dominique représente les héritiers de ses parents Jean Laurent et Marie Louise Choret.

Dominique reçoit des mains de Charles Deblois marchand, la somme de 12 livres. Ce montant est le coût du loyer d'une maison de la rue des Anges à Québec. Deblois obtient quittance. Signature: *Dominiquelorentlorti.*

Le 18 novembre 1793 en avant-midi, Dominique Laurent Lortie se rend chez le notaire J.B. Plante. Encore une fois il représente les héritiers de ses parents Jean Laurent et Marie Louise Choret. Dominique reçoit la somme de 200 livres, des mains de Michel Lecour, habitant de la Pointe Lévy. Cela a rapport avec le prêt de 428 livres que son père avait accordé à Jacques Gely en décembre 1752. Lecour obtient quittance. Signature : *Dominiquelorent lorti.*

Le 25 septembre 1794 en avant-midi, Dominique Laurent Lorti se rend chez le notaire P.L. Descheneaux. Dominique loue l'une de ses terres à Robert Percy maître-menuisier. Pour une durée de cinq ans à partir du 1^{er} mai 1795 :

Un terrain Situé en Cette Ville consistant en ce qu'il peut contenir entre les différentes bornes et Suivant la désignation cy après - borné vers le nord Sur l'alignement de la rue Ste Helene - par derrière partie à la profondeur des terrains ou emplacement qui prennent leur front à la rue d'Eguillon, Joignant D'un côté vers le sud est au terrain du sieur Charles Deblois et d'autre côté vers le Sud Ouest au terrain de sa majesté sans aucune garantie quant à l'étendue du terrain...

Le prix de location est fixé à 15 livres par année. Signature : *Dominiquelorent.*

Le 27 février 1798, Dominique Lortie se rend à Québec chez le notaire C. Voyer. Pierre Baugie habitant *aux Cedres Paroisse Soulanges*, et gendre de Marie Louise Lorty, est présent. Baugie vend à Dominique et Françoise Parent , la propriété qu'il avait obtenu de Marie Louise Lorty, 20 ans auparavant. Le prix de vente est fixé à 300 livres que Dominique remet immédiatement. Je ne peux identifier de quelle parcelle il s'agit. Signature : *Dominique lorent lortie.*

Le 19 novembre 1801, Dominique Laurens dit Lortie et Françoise Parent se rendent chez le notaire R. Lelievre. Vu leur âge avancé, le couple décide de faire une donation à l'un de leur fils. François Laurent Lortie (François Régis) obtient :

Tous Les animaux et ustensils d'agriculture qui Sont actuellement Sur la terre Cy après de Signé, et tous les meubles de menage et ustencils qui Sont dans La maison Cy après donné, et en outre une terre Située Susdite Paroisse de Beauport contenant un arpent et huit perches de front ou environ plus ou moins Sur Soixante et dix a quatre vingt arpents de profondeur, ou environ plus ou moins, Bornée par devant a la petite Riviere St charles et par derriere au bout de la dite Profondeur, au trait quarré des terres du Bourg Royal, Joignant d'un coté au nord est à Sieur Andre Belanger et d'autre coté au Sud ouest à Sieur Pierre Poulin, enSemble la maison deSsus Construite et autres Batiments circonstances et dependances...

En échange Francois devra nourrir, loger, chauffer, éclairer, entretenir, blanchir et faire soigner ses parents. Ils auront aussi l'usage du meilleur cheval et voiture appropriés à la saison. Francois devra atteler et dételer le moment venu. En nourriture, les parents auront droit à : 200 livres de lard gras; un mouton; un bon quartier de bœuf ou vache; 20 livres de saindou; 30 livres de beurre salé; 30 livres de sucre du pays; deux couples de dindes; quatre couples de poulets; un minot de pois; 6 minots de patates; 300 oignons; 100 choux; 8 livres de chandelles; 10 pots de bon rhum; une livre de poivre; 20 anguilles; une poignée de grosses morues vertes; de l'herbe fraîche en été ou de l'herbe salée en hiver. En plus un montant de 8 piastres d'Espagne leur sera versé. Jusqu'à ce que Jean (14 ans), Magdeleine (16 ans) et André (18 ans) soient adultes, Francois devra les entretenir. Marie

Louise et Marie Françoise ont droit à une vache, une armoire et un lit garni, en cadeau de mariage. André, Charles et Jean, une somme de 200 livres. Signature : *Dominique Lorent Lortie*.

Le 3 mai 1802 en avant-midi, Dominique Laurent dit Lortie, Françoise Parent et François Laurent dit Lortie se retrouvent de nouveau chez le notaire R. Lelievre. La famille habite *La Canardière*. François désire restituer les biens donnés précédemment. Signature : *Dominique Lorent*.

Le même jour le 19 novembre 1801, Dominique Laurent dit Lortie dicte son testament. Il se rend chez le notaire R Lelievre qui écrit :

étant en bonne sante de corps Sain d'esprit memoire Jugement et entendement ainsi qu'il est apparu a nous dit notaire...

Premierement comme chretien catholique apostolique et Romain a recommandé Son ame a Dieu...Veut et ordonne Le dit Sr Testateur qu'avant tout Ses dettes Soient payés...Donne et Legue Le dit Sr Testateur la propriété de tous Ses biens meubles et immeubles generalement quelconque qui sont mentionnés en la Dite Donation auSsi que Les hardes et Linges quil laissera au jour de Son Décès audit Sr Francois Laurent dit Lortie Son fils qu'il fait constitué Son Legataire universel...Donne et Legue le dit Sr Testateur au dit Sr francois Lortie, a De Louise Laurent dit Lortie épouse de Sr Louis Dery et a De marie Laurent dit Lortie épouse de Sr Louis gravelle, a Dlle magdeleine Laurent dit Lortie,

aux Sr Jean, André et Charles Laurent dit Lortie la pleine et entiere Propriete de tous Les Sommes de...qu'il a deplace à constitution de rente Sur differents fonds...déclarant le dit Sr Testateur qu'ils ne Legue et donne Rien par son present Testament aux Sr Dominique, Jacques et Antoine Laurent dit Lortie Ses enfants parce qu'ils Leur a payé Leurs Droits et en outre que telle est Sa volonté...Le dit Testateur a nommé et nomme la Personne du Sr francois Laurent dit Lortie Son fils pour son executeur Testamentaire...

Signature : *Dominique Lorent Loti*.

À la même séance, Françoise Parent fait de même. Les clauses sont les mêmes.

Le 3 mai 1802, Dominique Laurent dit Lortie et Françoise Parent se rendent chez le notaire R. Lelievre. Voulant récompenser leur fils François, il lui cède :

La juste moitié d'une terre Située Susdite Paroisse de Beauport, contenant En tout un arpent et huit perches de front ou environ plus ou moins Sur Soixante et dix a quatre vingt arpents de profondeur ou environ plus ou moins Bornée par devant à la petite Riviere St charles et par derriere au bout de la dite Profondeur au trait quarré des terres du Bourg Royal, Joignant d'un coté au nord est à Sr André Belanger et d'autre coté au Sud ouest à Sieur Pierre Poulin a prendre la dite moitié de la terre a bois cy après de Signé en outre La juste moitié d'une terre a bois Située à la

montagne Susdite Paroisse de Beauport contenant deux arpents en total de front Les vingt arpents de profondeur, joignant au nord est a noe Dery et d'autre coté au Sud ouest Jean Paquet en outre cedent et abandonne La juste moitié de tous Leurs meubles de menage ustensil d'agriculture et animaux telle qu'ils Sont Cy après mentionnés consistant premierement en une jument dont le dit Sr Francois reconnaît etre en possession a présents, et la juste moitié des animaux, bœufs, vaches moutons, cochons, un harnais neuf une charrette une cariole neuve une grande charrette avec les roues ferrées, une Scelle et la juste moitié de tous & les grains qui sont actuellement dans la maison, une Douxaine d'athèle, un poel de fer, un Siau a Bain, un autre Sciau a tirer les vaches, la moitié des Poches, la moitié de la Paille, une montre, une hache, une pioche, une table bleue, quatre cuilleres et fourchettes, deux terrieres, une poele à frire, un pot avec la quantité de graisse qui Sy trouve à présent, La moitié du lard; quant à la charue Sont convenu de S'en servir en commun et à frais communs pendant L'espace de quatre années, et en outre donnent et cèdent la jouissance des Batiments pendant L'espace de quatre années ainsi que Le logement des dits Sr et De francois Laurent dit Lortie pour en jouir en commun avec eux...

La cession se fait au prix de 2 000 livres. François et son épouse s'engage à rembourser dans trois ans la somme à Antoine son frère. Signature : *Dominique Lorent*. Le 2 novembre 1802,

Antoine Laurent dit Lortie donne quittance à son frère Francois.
Signature : *Antoin lortie*.

Le 5 juillet 1802 en après-midi, Dominique Laurent dit Lorty se rend chez le notaire F. Tetu. Ralph Gray seigneur de Grand Pré, Louis Rocheleau dit Lesperance et André Bélanger, sont présents. Ceux-ci s'oblige de faire un fossé entre leur terre respective. La terre de Gray joint au nord-est celle d'André Bélanger et au sud-ouest celles d'Alexis Gravel et de Dominique. Les terres de Rocheleau et Bélanger sont entre celles de Gray et Dominique. Dominique s'engage à recevoir les eaux du fossé et à les conduire au fleuve. Signature : *Dominique lorrit*.

Le 13 septembre 1802, Dominique Lorrent dit Lorty et Françoise Parent se rendent chez le notaire C. Voyer. Alexis Gravel fils et Ignace Lefrancois père forgeron, sont présents. Alexis le gendre de Dominique emprunte à Lefrancois la somme de 3 600 livres. Dominique et Françoise le cautionnent. Ce montant doit servir à l'achat d'une terre :

Trois perches & douze pieds de terre de front Située En la paroisse de beauport enclavée dans la terre du sieur Dominique Lorrent dit Lorty, promettant & obligant solidairement les dits sieur & dame Lorrent et le dit alexis Gravel Gendre & payer la dite somme au dit sieur créancier...

Le taux d'intérêt annuel est fixé à 6%. En garantie Alexis hypothèque :

Onze perche de terre de front Sur Soixante & deux arpens de profondeur Sans aucun Batimens dessus construits, Borné du coté du nord Est par le sieur André Belanger & du coté du Sud ouest par le sieur Pierre Doulin, par devant au fleuve St Laurent & par derriere Joignant le bourg Royal au dit alexis Gravel appartient franc et quitte de toute dette...

Signatures : *Dominiquelore; Alexis gravel*. Le 17 janvier 1810, Alexis obtient quittance.

Décès des parents

Le 16 mars 1810, Dominique Lorent meurt à l'âge de 73 ans. Les funérailles ont lieu le 18 mars en l'église Notre-Dame à Beauport.

Le 2 février 1814, Françoise Parent décède âgée de 63 ans. Les funérailles ont lieu le 4 février en l'église Notre-Dame à Beauport. Dans l'acte, on écrit qu'elle est veuve de Jacques Lhorty. Le célébrant confond le prénom du fils (Jacques) et de celui du conjoint (Dominique).

Référence : Fermiers travaillant aux foins dans les Cantons de l'est - Herménégilde Lavoie - 1943 - BANQ E6,S7,SS1, P23818.



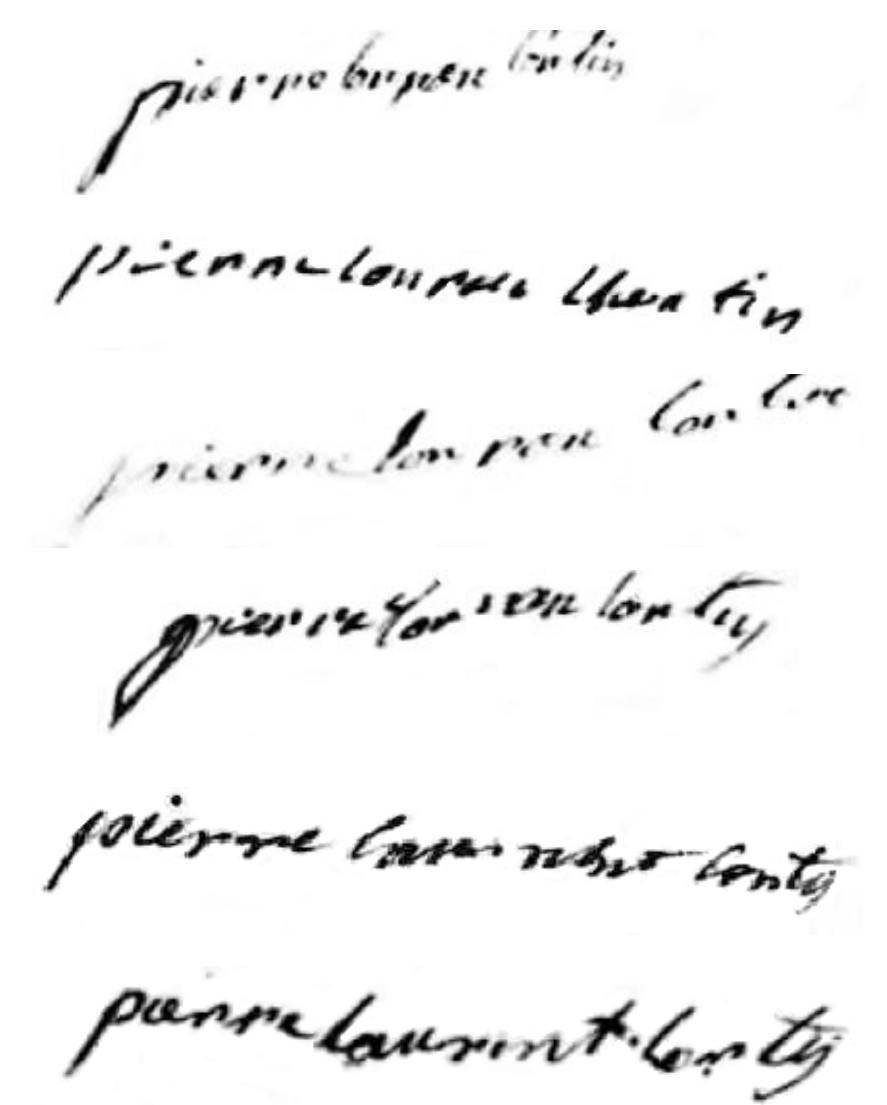
Pierre est le 2^e enfants s'étant rendu à l'âge adulte, de Jean Baptiste de Laurent l'Orty et Louise Geneviève Chalifour. Il a été élevé dans la paroisse Saint-Vincent-de-Paul, Isle Jésus.

Signature et appellation

Dans l'acte de baptême, on le nomme *Pierre Lorty*. Selon la notation Aboville, son sosa est le (sosa 1.8.7.2). Dans les documents consultés, on écrit son nom de différentes façons, c'est à croire qu'on s'est amusé à couvrir toutes les possibilités. Deux d'entre elles sont plus usuelles : *Pierre Laurent* et *Pierre l'Horty*.

J'ai trouvé plusieurs signatures de Pierre. Il n'avait pas une belle main d'écriture. La 1^{re} signature est utilisée lors du mariage de sa fille Marie Magdeleine Laurent dit l'Horty. Il signe au-dessus de celle de son fils. Il signe *pierre loren lortiy*. La 2^e signature est utilisée lors du mariage de sa fille Marie Anne Laurent. Il signe en dessous de celle de son fils. Il signe *pierre Lorrان Lhortiy*. La 3^e signature lors du baptême de son fils Sigismond Camille l'Horty. Il signe *pierre lorrان lortiy*. La 4^e signature lors du mariage de son fils Pierre Laurent dit l'Horty. Il signe *pierre lorrان lortiy*.

La 5^e signature lors du mariage de son fils André Laurent dit l'Horty. Il signe *pierre lorren dit lorty*. La 6^e signature lors de son 2^e mariage. Il signe *pierre laurent lorty*. J'utiliserai l'appellation *Pierre Lorrان Lorty* dans la suite du texte.







Pierre Lorty et Marie
Magdeleine Gravelle +
Marie Josephte Loson

1774

Métier

Pierre Lorrان Lorty est le petit-fils de Jean Laurent, procureur fiscal de la seigneurie *Notre-Dame-des-Anges*. Pierre est aussi le fils de Jean Baptiste de Laurent l'Orty, cultivateur qui a quitté Beauport pour s'installer à Laval. Tout comme son père, Pierre exerce un métier demandant des compétences d'habileté manuelle. Il est laboureur, agriculteur et tanneur. En 1796, il est laboureur. En 1797, on le dit agriculteur et tanneur. En 1799, on écrit que Pierre est agriculteur et laboureur.

Génération	Nom de baptême	Métier principal
1	Jean Laurens dit le Basque (Sosa 1)	
2	Jean Laurent (Sosa 1.8)	
3	Jean Baptiste de Laurent l'Orty (Sosa 1.8.7)	
4	Pierre Lorty (Sosa 1.8.7.2)	






Relations familiales

Pierre Lorrان Lorty a une sœur qui décède à seulement 20 ans. Pierre a aussi cinq frères : un qui meurt à 26 ans ; un autre marié est laboureur à Laval ; un autre est marié et cultivateur à Montréal ; un autre est marié et laboureur-tanneur à Saint-

Eustache de Deux-Montagnes ; et un dernier est marié et demeure à Laval.

Pierre Lorrان Lorty est l'aîné d'une famille nombreuse, dont les membres se sont installés pas très loin, les uns des autres. On se souviendra que ses parents étaient issus de Beauport et que ses oncles et tantes étaient restés dans les environs de Beauport. Cela implique que Pierre, son épouse et ses enfants étaient en relations plus serrées avec des connaissances et amis qu'avec leur parenté. Le couple Lorrان Lorty-Gravelle dit Brindelière a eu dix-huit enfants. Une marraine et cinq parrains sont de la famille proche. Le parrain de Jean Baptiste est Jean Baptiste Laurent (sosa 1.8.7.3), oncle du nouveau-né. Le parrain de Jean Baptiste (le troisième) est Fabien Laurent Hortie (Sébastien — sosa 1.8.7.5), oncle du nouveau-né. Le parrain de Joseph Dominique est Joseph Laurent. La marraine est Marie Barbe Valiquette. Comme c'est plutôt Jean Baptiste (sosa 1.8.7.3) qui est marié à Marie Barbe Valiquette, il est probable que ce Joseph soit le Jean Baptiste, frère du père. Le parrain de Charles est Charles Laurent Lortie, oncle du nouveau-né. Malheureusement, le petit Charles meurt en 1789 à l'âge de 12 jours. Le parrain de Marie Reine est Dominic Laurent, oncle du nouveau-né. Le parrain de Pierre fils est Pierre (sosa 1.8.7.2.A1), frère du nouveau-né. En fait, il s'agit de son demi-frère Pierre Laurent dit l'Horty. La marraine est Marie (sosa 1.8.7.2.A11), sœur du nouveau-né. Encore là, on parle de Marie Anne Laurent, la demi-sœur de l'enfant et non sa sœur. Le parrain de Georges est Charles Bégin, le prêtre ayant célébré le baptême. Ce choix est

Enfants issus du mariage de Pierre Lorrان Lorty et Marie Magdeleine Gravelle dit Brindelière (1 de 4)

	Nom	Début de vie	Union	Conjoint	Fin de vie
 40 ans	1 Pierre Laurent dit l'Horty	N - 21 mai 1775 B - 22 mai 1775 *1 P - Francois Gravel M - Marie Louise Chalifour C - Renoyer ptré	U - 26 juin 1797 *2 C - Painault ptré	Marie Rose Quenneville N - vers le 28 mai 1776 D - 7 août 1831	D - 20 août 1815 S - 21 août 1815 *1 C - Ch Bégin ptré
 5 mois	2 Francois Laurent	N - 27 juillet 1776 B - 27 juillet 1776 *1 P - Francois Lecuyer M - Marie Magdeleine Charbonneau C - Renoyer ptré			D - 21 décembre 1776 S - 22 décembre 1776 *1 C - Renoyer ptré
 7 semaines	3 Jean Baptiste Laurent	N - 10 mars 1778 B - 10 mars 1778 *1 P - Jean Bte Laurent M - Marie Geneviève Gravel C - Renoyer ptré			D - 4 mai 1778 S - 5 mai 1778 *1 C - Renoyer ptré
 3 mois	4 Jean Laurent	N - 11 février 1779 B - 11 février 1779 *1 P - Étienne Thibault M - Thérèse Lalande C - Renoyer ptré			D - 4 mai 1779 S - 5 mai 1779 *1 C - Renoyer ptré
 70 ans	5 Louis Laurent	N - 11 février 1779 B - 11 février 1779 *1 P - Louis Boismier M - Josette Gautier C - Renoyer ptré	U - 20 janvier 1800 *1 C - Esp Chenet ptré	Josephte Paquet N - vers le 9 janvier 1782 D - 26 juin 1821	D - 27 décembre 1849 S - 29 décembre 1849 *1 C - Ch Savoie ptré

(*) Lieux des événements : 1 = Saint-Vincent-de-Paul à Laval; 2 = Saint-Joseph à Rivière-des-Prairies

Lexique : N = Naissance; B = Baptême; P = Parrain; M = Marraine; C = Célébrant; D = Décès; S = Sépulture

possiblement causé par l'incertitude de la santé du nouveau-né. Peut-être aussi que le parrain ne s'est pas présenté au baptême. Le parrain de Marie Josephte est Sigismond Camille (sosa 1.8.7.2.A16), demi-frère du nouveau-né.

Pierre Lorrain Lorty est parrain au baptême de sa filleule Pétronille Laurent l'Horty, fille de son fils, Pierre Laurent dit l'Horty.

Lieu d'habitation

Je n'ai trouvé aucun recensement qui aurait pu indiquer l'emplacement de leur habitation. Les principaux événements entre 1775 et 1822, ayant eu lieu à Saint-Vincent-de-Paul à Laval, je déduis qu'ils y ont habité pendant toutes ces années.

Le 10 novembre 1772 un peu avant son mariage, Pierre Lorent se rend chez le notaire J.M. Chatelier. Sa mère Genevieve Louise Chalifou, l'accompagne. Genevieve vend à son fils :

Deux arpents de terre de front Sur trente Sept ou Environ de profondeur Situé en la Cote St Elzeart; Par Devant au Chemin du Roy...la petite Côte Ste rose D'un Coté Louis paquet...

Le prix de vente est fixé à 1 250 livres. La transaction est faite en échange des soins à donner à sa mère, ses frères et sa sœur, de les héberger, les nourrir, les vêtir, etc. Leur voisin Louis Paquet est présent et il signe.

D'ailleurs Pauline Poulin auteure du livre Lortie 1656-2006 nous apprend qu'en 1812, Pierre obtient l'entière propriété de la ferme paternelle. Pierre y habite avec sa mère depuis toujours:






La cession est signée devant notaire à la maison de Louise-Geneviève qui se dit reconnaissante envers ce fils pour les soins et peines qu'il a toujours pris d'elle, surtout depuis les infirmités corporelles.

Le 3 décembre 1796 en après-midi, Pierre Laurent Lorty se rend à Saint Martin, chez le notaire J. Papineau. Pierre est marchand-tanneur demeurant à *saint francois en lisle jesus*. Pierre Leblanc de Saint Martin, est présent. Pierre vend à Pierre Leblanc :

Un emplacement de cinquante a soixante pieds de front Sur quatre vingt Six pieds de profondeur Scitué au village dudit lieu St. Martin tenant par devant au chemin du roy par derriere au Sieur joseph Turgeon... D'un côté a joachim dufour d'autre côté au chemin de ligne Sans en Rien excepter...

Le prix de vente est fixé à 280 livres. L'acheteur s'engage à rembourser : 100 livres en février 1797; 100 livres à la Toussaint 1797; 80 livres en février 1798. Le 1^{er} vril 1799, Pierre Laurent Lorty donne quittance générale. Signature : *pierre lorrain lortiy*.

Enfants issus du mariage de Pierre Lorrain Lorty et Marie Magdeleine Gravelle dit Brindelière (2 de 4)

	Nom	Début de vie	Union	Conjoint	Fin de vie
 8 semaines	6 Jean Baptiste Laurent dit Lortie	N - 15 mai 1780 B - 15 m 1780 *1 P - Jean Baptiste Chorette M - Marie Louise ? C - Renoyer ptr			D - 15 juillet 1780 S - 16 juillet 1780 *1 C - Renoyer ptr
 18 ans	7 Marie Magdeleine Laurent dit Lhorty	N - 3 février 1782 B - 3 février 1782 *1 P - Joseph Chalifour M - Marie Anne Chorette C - Renoyer ptr	U = 4 juin 1798 *1 C - Esp Chenet ptr	Charles Louis Paquet N - vers le 8 sept 1771 D - 5 novembre 1831	D - 13 septembre 1800 S - 15 septembre 1800 *1 C - Esp Chenet ptr
 74 ans	8 Jean Baptiste Laurent	N - 22 mars 1783 B - 22 mars 1783 *1 P - Fabien Laurent Hortie M - Marie Marguerite Gravel C - Renoyer ptr	U = 13 février 1804 *1 C - Ant Laforge ptr	Marie Thérèse Brazeau B - vers le 16 nov 1783 D - 23 décembre 1865	D - 31 décembre 1857 S - 2 janvier 1858 *1 C - N Lavallée ptr curé
 2 semaines	9 Francois Laurent dit Hortie	N - 25 août 1784 B - 26 août 1784 *1 P - Baptiste Bellanger M - Marie Gravel C - Renoyer ptr			D - 9 septembre 1784 S - 10 septembre 1784 *1 C - Renoyer ptr
 8 semaines	10 Joseph Dominique Laurent	N - 10 juin 1786 B - 10 juin 1786 *1 P - Joseph Laurent M - Marie Barbe Valliquete C - Renoyer ptr			D - 5 août 1786 S - 6 août 1786 *1 C - Renoyer ptr

(*) Lieux des événements : 1 - Saint-Vincent-de-Paul à Laval

Lexique : N = Naissance; B = Baptême; P = Parrain; M = Mairaine; C = Célébrant; D = Décès; S = Sépulture

Progéniture de Pierre Lorrان Lorty et Marie Magdeleine Gravelle dit Brindelière

Le premier fils survivant de Jean Baptiste de Laurent L'Orty et Louise Geneviève Chalifour se marie deux fois. D'abord le 4 juillet 1774, avec Marie Magdeleine Gravelle dit Brindelière, en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval. Tous deux sont âgés de 19 ans.

Les enfants sont nés entre 1775 et 1796. Un exploit, 18 enfants en 21 ans. Les enfants ont tous été baptisés en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval. Des 18 enfants, 7 ont eu une descendance, dont 5 fils ont fortement aidé à la pérennité du nom Laurent-Lortie dans les environs de Laval.

Le quatrième et le cinquième enfant du couple sont jumeaux. Ils naissent le 11 février 1779. Jean et Louis sont baptisés le même jour en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval. Le 4 mai 1779, Jean meurt âgé de 3 mois. Il est inhumé le lendemain en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval.

Vous trouverez dans les pages connexes une synthèse des dates de baptêmes, mariages et sépultures, des enfants issus du mariage de Pierre Lorrان Lorty et Marie Magdeleine Gravelle dit Brindelière.

Voyons maintenant l'histoire des enfants du couple.






Marie Magdeleine Laurent dit Lhorty et Charles Paquet

Elle naît en 1782 (sosa 1.8.7.2.A7).

Le 28 mai 1798, Magdeleine Lorty et son futur époux Charles Paquet, se rendent chez le notaire Augustin Châtellier, à Saint-Vincent-de-Paul, *Isle Jésus*. Le couple désire contracter mariage. Madeleine est mineur et son père est présent pour donner son accord. De plus, des membres de la famille sont présents: Pierre, Louis et Jean Baptiste Lorty ses frères; Jean Baptiste Lorty et Alexis Gravelle ses oncles; Marie Louise Lorty sa cousine; Francois Saumure, le conjoint de sa grand-mère. Le couple se marie en communauté de biens. Le futur époux déclare posséder une terre située sur la *Côte Saint-Francois*. Elle mesure 3 arpents de front sur 32 arpents de profondeur. Elle est bornée par devant à la *Côte Saint-Francois*, par derrière aux terres de la petite *Côte Sainte-Rose*, d'un côté au sud-ouest à la terre de Jean Ouimet, de l'autre au nord-est à celle de Charles Paquet père. Une maison en pierre et d'autres bâtiments en bois sont construits dessus. Le couple iront vivre dans cette belle propriété. Un douaire de 300 livres est offerts à Magdeleine par son futur époux. Magdeleine ne sait signer, elle fait une marque. Son père Pierre signe *pierre lortiy*.

Le 4 juin 1798, Marie Magdeleine épouse Charles Paquet en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval. Marie Magdeleine est âgée de 16 ans tandis que Charles en a 27, il est cultivateur-laboureur. Pierre Laurent L'horty, le père de l'épouse, ainsi que

Enfants issus du mariage de Pierre Lorrان Lorty et Marie Magdeleine Gravelle dit Brindelière (3 de 4)

	Nom	Début de vie	Union	Conjoint	Fin de vie
 82 ans	11 Marie Anne Laurent	N - 1 ^{er} mai 1787 B - 1 ^{er} mai 1787 *1 P - Francois Bellangé M - Marie Aimé Gravel C - Renoyer ptr	U1 - 7 octobre 1811 *1 U2 - 19 janvier 1836 *1 C - C Th Caron ptr	Simon Rouselle N - vers le 4 juin 1764 D - 8 avril 1834 Jean Baptiste Paquet N - vers le 5 juin 1781 D - 16 décembre 1851	D - 4 novembre 1869 S - 6 novembre 1869 *1 C - N Lavallée ptr curé
 3 ans	12 Marie Geneviève Laurent Lortie	N - 13 avril 1788 B - 14 avril 1788 *1 P - Pierre Gravel M - Marie Pagé C - Renoyer ptr			D - 16 mai 1791 S - 17 mai 1791 *1 C - Esp Chenet ptr
 11 jours	13 Charles Laurent Lorty	N - 5 septembre 1789 B - 6 septembre 1789 *1 P - Charles Laurent M - Marie Susane Gravel C - Renoyer ptr			D - 16 septembre 1789 S - 17 septembre 1789 *1 C - Renoyer ptr
 3 mois	14 Marie Louise l'Horty	N - 17 février 1791 B - 18 février 1791 *1 P - Joseph Larouche M - Marie Louise Gravelle C - Esp Chenet ptr			D - 28 mai 1791 S - 29 mai 1791 *1 C - Esp Chenet ptr
 5 mois	15 Marie Angélique l'Horty	N - 28 février 1792 B - 28 février 1792 *1 P - Antoine Drappeau dit Laforge M - Marie Angélique Pepin C - Esp Chenet ptr			D - 24 juillet 1792 S - 24 juillet 1792 *1 C - Esp Chenet ptr

(*) Lieux des évènements : 1 = Saint-Vincent-de-Paul à Laval

Lexique : N = Naissance; B = Baptême; P = Parrain; M = Marraine; C = Célébrant; D = Décès; S = Sépulture

Pierre, Louis et Jean L'horty les frères de l'épouse, sont présents au mariage. Il n'est pas surprenant que Marie Magdeleine et son frère Louis aient épousé des Paquet, la famille Paquet a été proche des Lortie à leur arrivée à Laval.

Le 1^{er} août 1799, Marie Madeleine Laurent Lhorty baptise sa fille Marie Madeleine Paquet en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval. Elle est ondoyée à la maison et baptisée sous condition. Le 22 octobre 1799, elle meurt âgée de 3 mois. Les funérailles ont lieu en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval, où la famille réside.

Le 31 août 1800 à 5 heures, le notaire Augustin Châtellier se rend à la résidence de Marie Magdeleine Lhorty, à Saint-Vincent-de-Paul, Isle Jésus. Elle est au lit très malade, mais saine d'esprit, de mémoire et de jugement. Son époux Charles Paquette est près d'elle. Elle dicte au notaire ses dernières volontés: Elle recommande son âme à Dieu, suppliant très humblement sa divine majesté de lui faire miséricorde, de lui pardonner ses péchés et de la recevoir en son saint paradis; elle ordonne que ses dettes soient payées; elle ordonne que son corps soit inhumé et enterré dans l'église Saint-Vincent-de-Paul. Cinquante messes basses doivent être célébrées pour le repos de son âme; elle lègue à son chère et bien aimé époux tous ses biens. Elle nomme son époux comme légataire universelle. Marie Magdeleine ne sait signer, elle fait sa marque.

Marie Magdeleine meurt prématurément, le 13 septembre 1800, âgée de 18 ans. Les funérailles ont lieu le 15 mars, en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval.

Malgré que Pierre Laurent Lorty le père de Marie Magdeleine conteste le testament et qu'une entente est obtenue par la suite, entre lui et son gendre, Pierre assiste à la signature du contrat de mariage de son gendre Charles, en janvier 1802.

Le 20 janvier 1802, après un veuvage de plus d'une année, Charles Paquet épouse en secondes noces Marie Julie Judith David en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval. Il meurt le 7 novembre 1831, âgé de 60 ans.

Marie Anne Laurent et ses deux époux




Elle naît en 1787 (sosa 1.8.7.2.A11).

Marie Anne se marie le 7 octobre 1811, à Simon Rouselle en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval. Marie Anne est âgée de 24 ans tandis que Simon en a 47. Pierre Laurent L'Horty père, Pierre et Jean Laurent L'Horty, frères de l'épouse, sont présents au mariage.

Simon Rouselle est veuf de Marie Angélique Desmarais. Il exerce le métier de laboureur (1814-1821). En 1833, Simon Rouselle est cultivateur.

En 1828 et 1833, on écrit que la famille habite Saint-Vincent-de-Paul à Laval. En 1839, Marie Anne vit toujours à Laval avec son second époux.

Enfants issus du mariage de Pierre Lorrain Lorty et Marie Magdeleine Gravelle dit Brindelière (4 de 4)

	Nom	Début de vie	Union	Conjoint	Fin de vie
 74 ans	16 Sigismond Camille l'Horty	N - 10 octobre 1793 B - 11 octobre 1793 *1 P - Jean Marie Nadon M - Marie Louise Richard C - Esp Chenet ptr	U - 16 octobre 1815 *1 C - Ch Bégin ptr	Marie Louise Richard N - vers le 27 avril 1797 D - 7 août 1829	N - 29 février 1868 S - 2 mars 1868 *1 C - Leclerc ptr
 29 ans	17 André Laurent dit l'Horty	N - 10 décembre 1794 B - 10 décembre 1794 *1 P - Joseph Gauthier dit Larouche M - Marie Angélique Létant C - Esp Chenet ptr	U - 18 avril 1814 *1 C - Ch Bégin ptr	Charlotte Chartrand N - vers le 30 déc 1795	S - 13 septembre 1824 C - J Bte Bélanger ptr
 4 semaines	18 Marie Angélique Lhorty	N - 23 mai 1796 B - 23 mai 1796 *1 P - Charles Labrèche M - Marie Josephte Hogue C - Esp Chenet ptr			D - 25 juin 1796 S - 26 juin 1796 *1 C - Esp Chenet ptr

(*) Lieux des événements : 1 = Saint-Vincent-de-Paul à Laval

Lexique : N = Naissance; B = Baptême; P = Parrain; M = Marraine; C = Célébrant; D = Décès; S = Sépulture

Marie Anne Laurent a baptisé sept enfants entre 1814 et 1832. Ils l'ont tous été en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval, sauf le 6^e enfant baptisé à Sainte-Rose-de-Lima à Laval : le 21 décembre 1814, sa fille Marie Jeanne Roussel ; le 21 mars 1816, sa fille Marie Angélique Rousselle ; le 18 octobre 1818, sa fille Marie Flavie Rousselle ; le 7 août 1821, sa fille Emerande Rousselle ; le

18 juillet 1827, son fils Simon Roussel ; le 25 juin 1828, son fils Pierre Rousselle ; le 23 mars 1832, son fils Victor Roussel.

Le 24 avril 1821, sa fille Marie Jeanne Roussel meurt âgée de 6 ans. Les funérailles ont lieu le lendemain en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval.

Le 4 septembre 1821, sa fille Emerande Rousselle meurt âgée d'un mois.

Le 29 juillet 1827, son fils Simon Roussel meurt âgé d'un mois. Les funérailles ont lieu le 31 juillet en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval.

Le 11 juillet 1828, son fils Pierre Rousselle meurt, âgé de 15 jours. Les funérailles ont lieu le lendemain en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval.

Le 16 août 1832, son fils Victor Roussel meurt âgé de 3 mois. Les funérailles ont lieu le 18 août en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval.

Le 14 octobre 1833, Marie Laurent Hortye (Marie Anne Laurent) marie sa fille Angélique Roussel à Benjamin Roger cultivateur de Laval, en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval.

Le 8 avril 1834, Simon Rouselle meurt âgé de 69 ans. Les funérailles ont lieu le 10 avril en la paroisse Saint-Vincent-de-Paul à Laval. Jean Laurent Horty (sosa 1.8.7.2.A8), frère de Marie Anne, est présent.

Marie Anne âgée de 48 ans et veuve depuis presque deux ans, se marie une seconde fois, le 19 janvier 1836, à Jean Baptiste Paquet âgé de 54 ans, en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval. Noël Lorand dit Lorty (sosa 1.8.7.2.B19) le demi-frère de Marie Anne, lui tient lieu de témoin au mariage. Jean Baptiste Paquet est veuf de Louise Rose et il est journalier.

Le 15 janvier 1839, Marie Anne Laurand Lorty marie sa fille Flavie Roussel à Joseph Bisson cultivateur de Laval, en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval.

Le 16 décembre 1851, Jean Baptiste Paquet meurt âgé de 70 ans. Les funérailles ont lieu le 18 décembre en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval. Il était rentier.

Marie Anne veuve depuis 18 ans, meurt le 4 novembre 1869, âgée de 82 ans. Les funérailles ont lieu le 6 novembre, en la paroisse Saint-Vincent-de-Paul à Laval.





Décès de la mère

Marie Magdeleine Gravelle dit Brindelière meurt le 5 août 1797, âgée de 42 ans. Les funérailles ont lieu le 7 août en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval. Elle a accouché de 18 enfants en 21 ans, c'est un phénomène.

Progéniture avec Marie Josephte Loson

Le 25 mai 1799, Pierre Laurent dit Lorty et sa future épouse Marie Josephe Lauzon, se présentent chez le notaire Augustin Châtellier, à Saint-Vincent-de-Paul, Isle Jésus. Le couple désire contracter mariage. Pierre est cultivateur et habite la Côte Saint-Francois, dans la même paroisse. Marie Josèphe a 30 ans et habite le même lieu. Des membres de la parenté sont présents: Genevière Louise Chalifour la mère de Pierre, Francois Chalifour conjoint de sa mère, Charles Laurent Lorty son frère, Jean Quenneville, Suzanne Gravel sa belle-soeur, Alexis Gravelle

Enfants issus du mariage de Pierre Lorrان Lorty et Marie Josephte Loson (1 de 2)

	Nom	Début de vie	Union	Conjoint	Fin de vie
 43 ans	1 Noel Laurent dit l'Horty	N - 25 décembre 1800 B - 26 décembre 1800 *1 P - Jean Baptiste Laurent dit l'Horty M - Marie Magdeleine Gravelle C - Esp Chenet ptre	U - 18 octobre 1819 *2 C - Frc Belair ptre	Catherine Marcotte N - vers le 21 déc 1797 D - vers le 8 juin 1870	D - 30 juillet 1844 S - 1 ^{er} août 1844 *1 C - L Mercier ptre
 6 mois	2 Marie Reine Orty	N - 5 janvier 1802 B - 6 janvier 1802 *1 P - Simon Lorin M - Louise Rose Quenneville C - Ant Duberger ptre			D - 10 juillet 1802 S - 11 juillet 1802 *1 C - Ant Desforbes ptre
 9 ans	3 Pierre Lorty	N - 30 mai 1803 B - 31 mai 1803 *1 P - Pierre Laurent Horty M - Marie Horty C - Ant Desforbes ptre			D - 4 août 1812 S - 5 août 1812 *1 C - Ch Begin ptre
 76 ans	4 Joseph Laurent l'Horty	N - 24 juillet 1805 B - 25 juillet 1805 *1 P - Joseph Lajeunesse M - Marie Louise Bélanger C - Ch Begin ptre	U1 - 22 juillet 1823 *3 C - M Brunet ptre U2 - 14 octobre 1873 *4 C - Geo Laporte ptre curé	Marguerite Hotte N - vers 1804 D - vers le 8 mai 1873 Marie Fournier	D - 7 novembre 1881 S - 9 novembre 1881 *4 C - M Tassé ptre

(*) Lieux des événements : 1 = Saint-Vincent-de-Paul à Laval; 2 = Sainte-Rose à Laval; 3 = Saint-Martin à Laval; 4 = l'Assomption à Saint-Lin-des-Laurentides

Lexique : N = Naissance; B = Baptême; P = Parrain; M = Mairaine; C = Célébrant; D = Décès; S = Sépulture

beau-frère, Louis Laurent Lorty son fils, Charles Louis Paquet son gendre, Joseph Saumur son demi-frère, Magdeleine Charbonneau sa belle-mère, Charles Louis Paquet son ami. Le couple se marie en communauté de biens. Marie Josephe apporte au mariage sa contribution en meubles, linges, hardes et animaux, d'une valeur de 596 livres 12 sols. Pierre offre à sa future épouse un douaire de 300 livres, qu'elle pourra recevoir au moment de son décès. Pierre signe *pierre lorran lortiy*.

Inventaire des biens de Marie Josephe Lauzon.

Un lit; un buffet; un paquet de marchandises; un mantelet courte cape de femme qui couvre les épaules et les bras; et un jupon dindiene; un mantelet et un jupon debazin; un autre jupon dindiene; 2 autres jupons dindiene; un mantelet et jupon dindiene; 4 mantelet dindiene; une grosse tete et un mantot et un chapau; une capote et une cape; un manchon; 2 mantelets detoffe; une camizette depain depoche; 6 jupes de drogais Droquet: étoffe ou toute de laine, ou plus souvent moitié laine et moitié fil, quelquesfois croisée, plus souvent sans croisure; 4 corsais; 20 chemises; un bonet; un livre; 14 pair de bas; une pair de panboche; des tete doreiller et des calines; 6 calines un bonnet de travail; 6 mouchoirs; 8 coiffe et une couette; un plat et 6 cuillere et une bouete; une épingle...; Une moutone et un petit et quatre...de laine; 13 livre de tabac.

Mariage





Le premier fils survivant de Jean Baptiste de Laurent L'Orty et Louise Geneviève Chalifour, Pierre devient veuf à 42 ans, il ne tarde pas à se remarier. À ce moment en 1799, ses enfants vivants sont : André (4 ans); Sigismond (5 ans); Marie Anne (12 ans); Jean Baptiste (16 ans); Marie Magdeleine (17 ans, mariée en 1798); Louis (20 ans); Pierre (24 ans, marié en 1797). Depuis le décès de sa mère, Marie Magdeleine a dû aider son père à élever les plus jeunes. Cependant, depuis juin 1798, son père ne peut compter sur elle, il devient impératif de se remarier.

Le 3 juin 1799, Pierre épouse Marie Josephte Loson en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval. Elle est âgée de 30 ans et lui 44. Sont présents au mariage : Marie Louise Chalifoux (sosa 1-1.8.7.A), la mère de l'époux ; Pierre, Louis et Jean, les fils de l'époux ; Jean Baptiste (sosa 1.8.7.3) et Jacques (sosa 1.8.7.6), les frères de l'époux.

Le cinquième et sixième enfant du couple naissent le 24 septembre 1806, ils sont jumeaux. Georges et Alexis sont baptisés le même jour en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval. Malheureusement, Georges meurt en 1807, les funérailles ont lieu le 29 janvier en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval.

Le couple a eu huit enfants, ce qui fait un total de 26 pour Pierre, un exploit. Les enfants du second mariage sont nés entre 1800 et 1811. Ils ont tous été baptisés en la paroisse Saint-Vincent-de-Paul à Laval. Cinq enfants ont eu une descendance, dont quatre

Enfants issus du mariage de Pierre Lorran Lorty et Marie Josephte Loson (2 de 2)

	Nom	Début de vie	Union	Conjoint	Fin de vie
 4 mois	5 Georges l'Horty	N - 24 septembre 1806 B - 24 septembre 1806 *1 P - Ch Begin ptr M - Cécile Émond C - Ch Begin ptr			D - 28 janvier 1807 S - 29 janvier 1807 *1 C - Ch Begin ptr
 60 ans	6 Alexis l'Horty	N - 24 septembre 1806 B - 24 septembre 1806 *1 P - Alexis Gravelle M - Marie Louise Monet C - Ch Begin ptr	U - 13 septembre 1830 *2 C - Ducharmes ptr	Louise Cabana N - vers le 6 juillet 1810	D - 3 mars 1867 S - 5 mars 1867 *3 C - Bardey ptr
 68 ans	7 Antoine Laurent Horty	N - 15 août 1808 B - 15 août 1808 *1 P - Joseph Leiney M - Thérèse Braseau C - Ch Begin ptr	U - 6 février 1832 *4 C - P Mercure ptr	Marie Sophie Paquet N - 13 juillet 1803 D - 31 mars 1881	D - 22 janvier 1877 S - 25 janvier 1877 *4 C - F Rochette ptr
 > 19 ans	8 Marie Josephte l'Horty	N - 10 mai 1811 B - 10 mai 1811 *1 P - Sigismond l'Horty M - Agathe Gravelle C - Ch Begin ptr	U - 12 juillet 1830 *1 C - André Lagarde ptr	Godefroid Hogue N - vers le 31 mars 1808 D - 14 juin 1890	D - vers le 3 février 1887

(*) Lieux des évènements : 1 = Saint-Vincent-de-Paul à Laval; 2 = Sainte-Thérèse à Terrebonne; 3 = Notre-Dame à Montréal; 4 = la-Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie à Sault-au-Récollet

Lexique : N = Naissance; B = Baptême; P = Parrain; M = Marraine; C = Célébrant; D = Décès; S = Sépulture

filis ont aidé fortement à faire perdurer le nom Laurent-Lortie dans la région de Laval.

Vous trouverez dans les pages précédentes une synthèse des dates de baptêmes, mariages et sépultures, des enfants issus du mariage de Pierre Laurent Lorty et Marie Josephte Loson.

Voyons maintenant l'histoire des enfants du couple.

Pierre Lorty

Il naît le 30 mai 1803 (sosa 1.8.7.2.B21).

Le 4 août 1812, Pierre l'Horty meurt âgé de 9 ans. Les funérailles ont lieu le lendemain en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval.

Joseph Laurent l'Horty et ses deux épouses

Il est baptisé en 1805 (sosa 1.8.7.2.B22).

Joseph se marie d'abord à Marguerite Hotte le 22 juillet 1823 en l'église Saint-Martin à Laval. Les deux époux sont sous tutorats, Joseph n'a que 17 ans et sa mère vient de mourir en septembre 1822. Noël et Alexis, frères de l'époux, servent de témoins.

Puis à l'âge de 68 ans, à la suite de la mort de sa première épouse, quelques mois plus tôt, il se marie à Marie Fournier le 14 octobre 1873, en l'église Saint-Lin des Laurentides. Il est alors cultivateur à Sainte-Sophie.

Je n'ai pas trouvé trace de naissance d'enfant pour ces couples.

Sur ce schéma, les Laurentides. En 1, Saint-Lin-des-Laurentides. En 2, Sainte-Anne-des-Plaines. En 3, Sainte-Thérèse-de-Blainville. En 4, Saint-Janvier de Mirabel. En 5, Saint-Jérôme.

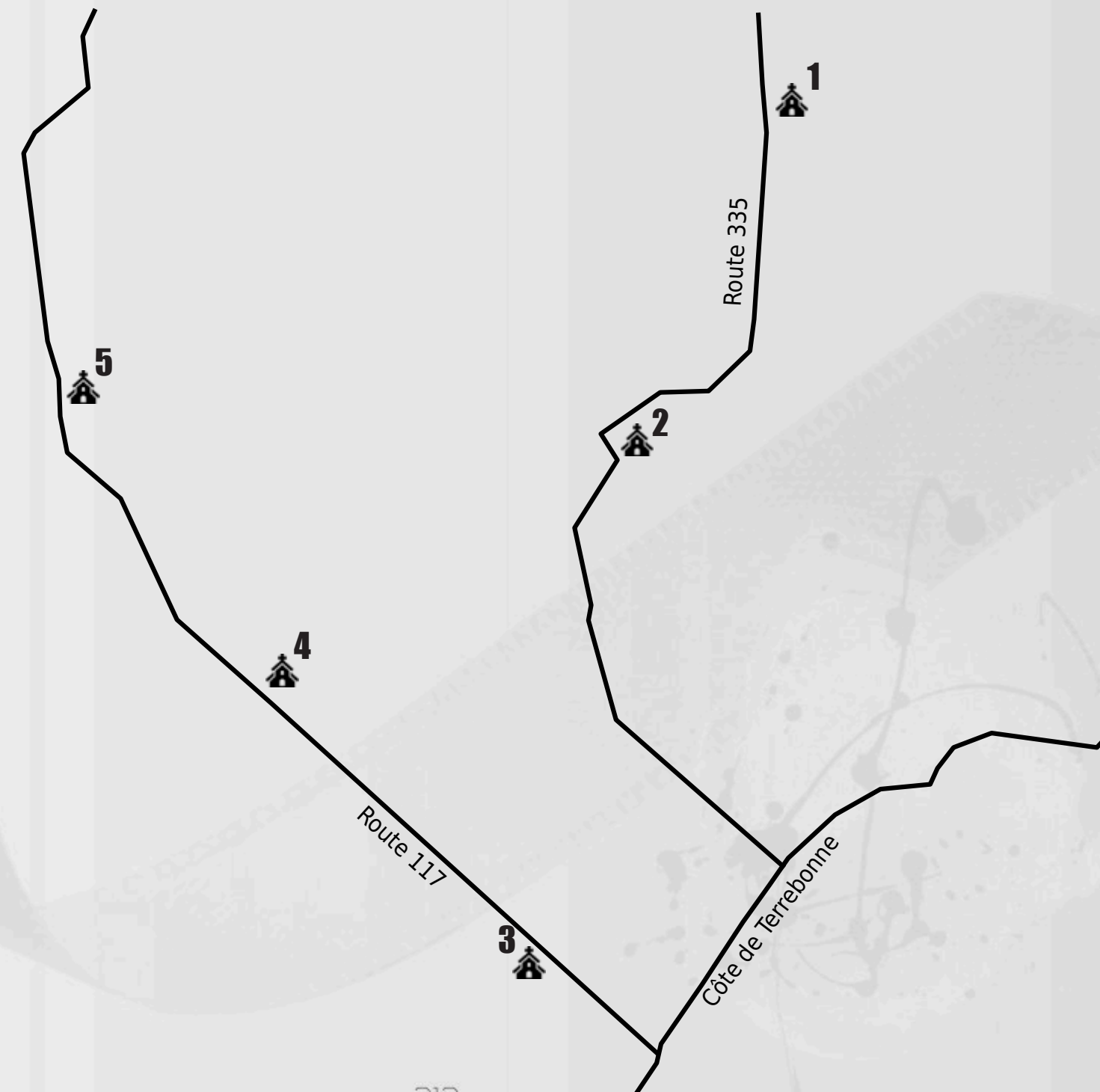
Joseph meurt le 7 novembre 1881 à l'âge de 76 ans. Les funérailles ont lieu le 9 novembre, en l'église Saint-Lin des Laurentides.

Paroisse Saint-Lin-des-Laurentides

Vers 1805, les premiers colons viennent de Saint-Roch-de-L'Achigan et de Saint-Pierre-du-Portage (L'Assomption). En 1827, le moulin Pangman est construit. L'année suivante la paroisse de Saint-Lin est érigée canoniquement.

Une première église est construite en 1834. Les registres s'ouvrent l'année suivante. En 1836, la paroisse Saint-Lin-de-Lachenaye est érigée civilement. Elle comprend une partie des seigneuries de l'Assomption et de Lachenaye et du fief Marsolet. La population est alors de 300 habitants.

La municipalité de la paroisse Saint-Lin est érigée en 1845. Le premier maire est Carolus Laurier le père de sir Wilfrid Laurier. En 1848, à la suite de l'appel de M. le curé G. Chabot qui cède un terrain pour y bâtir un couvent, des religieuses de la communauté enseignante des Saints Noms de Jésus et de Marie



s'établissent à Saint-Lin et y dirigent une maison d'enseignement jusqu'en 1976.

En 1855, elle redevient Saint-Lin de Lachenaye. Le village s'étant progressivement formé dans les alentours du moulin Pangman, médecins, notaires, marchands et corps de métiers donnent forme à un vrai centre d'affaires et de services. La culture du tabac est très présente à Saint-Lin.

En 1877, une ligne de chemin de fer est tracée par la Laurentian Railway. En 1885, un pont de fer est érigé par la Dominion Bridge. En 1887, l'église de la ville de Saint-Lin-Laurentides est construite.

Saint-Lin-Laurentides se trouve sur les rives de la rivière l'Achigan, à mi-chemin entre Joliette et Saint-Jérôme, sur la Route 158. Cette situation géographique lui permet de profiter des avantages de la campagne tout en bénéficiant des services de la ville, dont un grand nombre de commerces.

Les paroisses de Sainte-Thérèse-d'Avila Blainville (1789), Saint-Janvier-de-Mirabel (1845) et Saint-Jérôme (1834), longent la route 117, du sud au nord, distants d'environ 10 km entre elles.

Le premier acte concernant la famille Laurent-Lortie, inscrit aux registres de cette paroisse, est le mariage en 1873 de Joseph Laurent l'Horty et Marie Fournier.

Paroisse St-Lin ou Les Laurentides

Le quatorze Octobre mil huit cent soixante et treize, vu la dispense de deux bans, accordés le dix courant par Messire Moreau Vicair Général de ce Diocèse, et la publication du troisième faite au Prône de notre messe paroissiale, ainsi qu'à Ste Sophie, comme le constate le certificat de Messire Prud'homme curé du lieu, entre Joseph Laurent dit Lorty cultivateur domicilié à Ste Sophie, veuf majeur de Marguerite Hotte d'une part; et Marie Fournier domiciliée en cette paroisse fille majeure de Pierre Fournier rentier de cette paroisse et de Marie Brien dit Dérocher d'autre part; ne s'étant découvert aucun empêchement à ce mariage, Nous Prêtre Curé soussigné, avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Luc Therrien beaufrère de l'épouse, Pierre Fournier père de l'épouse et François Foisy ami des époux, lesquels ainsi que les époux, ont déclaré ne savoir signer.

Geo : Laporte p Curé

Sur cette photo, en avant-plan la digue sur la rivière l'Achigan, et derrière les résidences, l'église de la paroisse Saint-Lin-des-Laurentides. Référence : Digue rivière Achigan, St-Lin - L Ad Morissette - BANQ 004045102 - Domaine public.



Marie Josephte l'Horty et Godefroid Hogue

Elle naît en 1811 (sosa 1.8.7.2.B26).

Marie Josephte se marie à Godefroid Hogue le 12 juillet 1830, en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval. Les parents de Marie Josephte sont alors décédés et Sigismond Camille, demi-frère de la mariée, est présent.

Godefroid est cultivateur.

De 1831 à 1848, Marie Josephte baptise huit enfants : le 14 juillet 1831, sa fille Marie Lucile Hogue en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval ; le 1^{er} juin 1833, sa fille Adéline Hogue en l'église Sainte-Thérèse à Terrebonne ; le 6 juillet 1835, sa fille Josephte Hogue en l'église Sainte-Anne-des-Plaines ; le 13 mai 1837, sa fille Olive Hogg en l'église Saint-Jérôme ; le 22 mai 1839, sa fille Sophie Hogue en l'église Saint-Jérôme ; le 8 avril 1841, sa fille Céline Hogue en l'église Saint-Jérôme ; le 12 mars 1843, son fils Godefroi Hogue en l'église Saint-Jérôme ; le 9 mars 1845, son fils Joseph Hogue en l'église Saint-Jérôme ; le 17 février 1848, sa fille Matilde Hogue en l'église Saint-Janvier à Blainville (Mirabel).

Le 28 février 1846, son fils Godfroid Hogue meurt âgé de 3 ans. Les funérailles ont lieu le 2 mars en l'église Saint-Janvier à Blainville (Mirabel).

Le 5 décembre 1846 est inhumé un enfant anonyme fils de Josephte Horty, mort le même jour en la paroisse Saint-Janvier à Blainville (Mirabel).

Le 1^{er} juillet 1848, sa fille Adéline Hogue meurt âgée de 16 ans. Les funérailles ont lieu le 3 juillet en l'église Saint-Janvier à Blainville (Mirabel).

Le 26 février 1849, sa fille Matilde Hogue meurt âgée d'un an. Les funérailles ont lieu le 28 février en l'église Saint-Janvier à Blainville (Mirabel).

Marie Josephte l'Horty meurt aux environs du 3 février 1887.

Le 14 juin 1890, Godefroid Hogue meurt âgé de 82 ans. Les funérailles ont lieu le 16 juin en l'église Saint-Janvier à Blainville.

Actes notariés concernant Pierre Lorrain Lorty

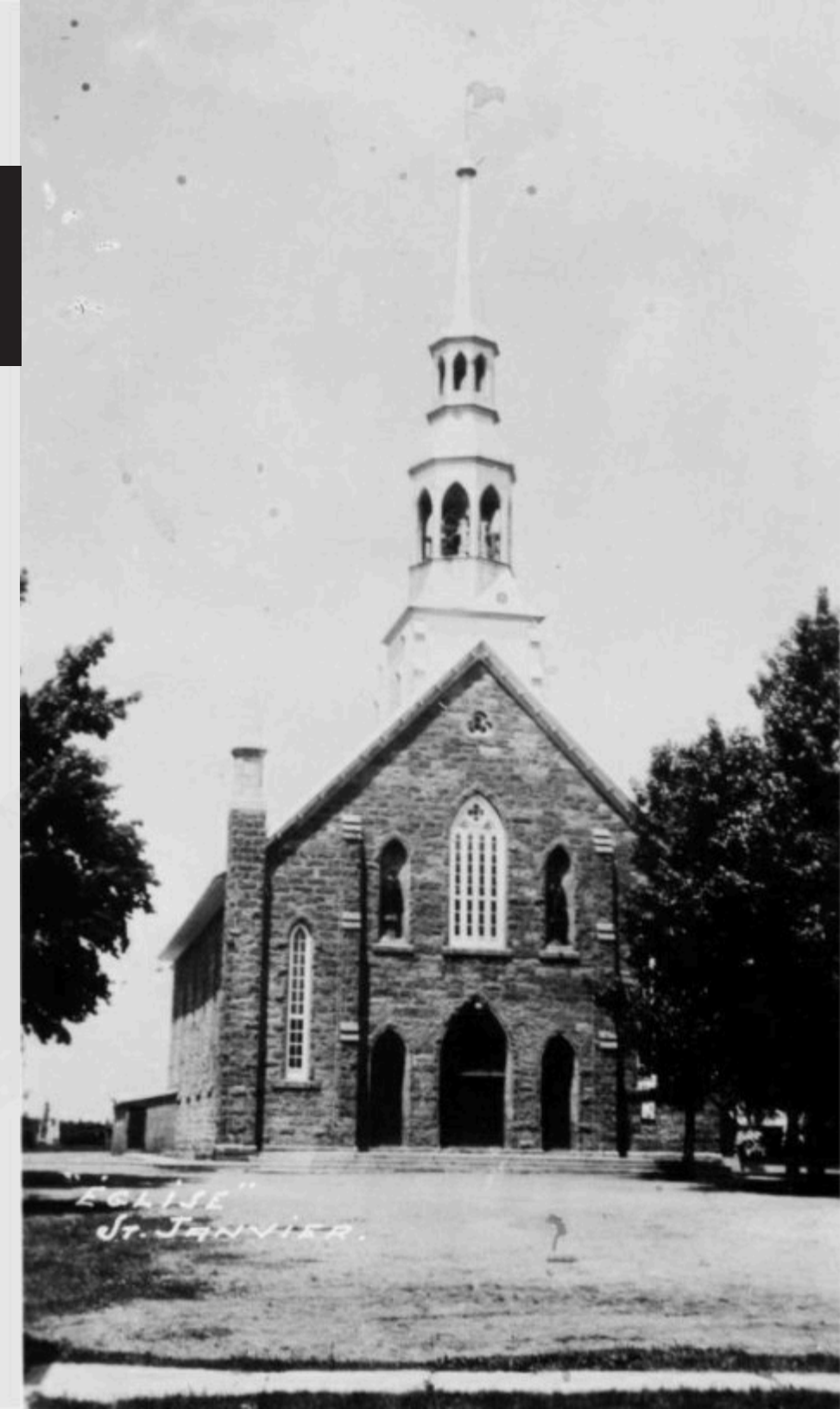
Peu de temps après s'être marié, le 6 octobre 1774, Pierre a 20 ans. Son père est mort depuis maintenant quatre ans. Pierre demande à sa mère son héritage. Le partage des biens entre lui et son beau-père a lieu. Pierre reçoit des objets d'une valeur de 412 livres 5 sols, tandis que François Saumure en reçoit pour 515 livres et 5 sols. Pierre accapare :

Quinze poulles; trois cochons; huit moutons; un vau; douze torraux; deux taures; une vache; une autre vache; un harnois pour chevaux; une paire de roüe et une petite charette; une chaîne de traine; un soc; deux napes; un petit coffre ferré; un lit de plume; des chaises et bergere; un baril de quatre pot; un salloir; un demi minot; une tinette; des fourchettes de fer; un chandellier de cuivre; des pots de fer blanc; des haches; des bouteilles et flacons; un fer à flasque; des terrines; des

Sur cette photo, l'église de la paroisse Saint-Janvier.
Référence : Église St-Janvier - Ludger Charpentier -
BANQ 0003890910 - domaine public.

assiettes fayance; un goblet d'argent; une petite boucle d'argent; une faux; une ferrée; un marteau; une truelle; onze livres de plomb; une romaine; une tourtière et trois pieds; un gril; une chaudière fer blanc; une marmite et son couvert; trois coutteaux à parer le cuire; une paire de tenaille; une cuve; une plaque de poëlle et tuyaux; une cramailière; une grande chaudière cuivre rouge.

Le 10 janvier 1793, Pierre Laurent Lorty se rend chez le notaire Augustin Châtellier, à Saint-Vincent-de-Paul. Pierre est maître-tanneur et habite la Côte Saint-François, Isle Jésus. Joseph Soriol dit Sansoucy de la Côte Saint-Elzéard, est aussi présent. Celui-ci vend à Pierre une terre située sur la Côte Saint-Elzéard. Elle mesure 3 arpents de front sur 20 arpents de profondeur. Elle est bornée par devant à la terre de Charles Cadoret joignant par derrière aux terres de la petite Côte Sainte-Rose, d'un côté à la terre de David Milair, d'autre côté à celles de Jacques Galarneau et Joseph Cantin. Une maison et des bâtiments sont construits dessus. La terre fut acquise de Joseph Tassé. Le prix est fixé à 700 livres (schelings). Pierre lui remet 200 schelings comptant. Pierre s'engage à rembourser : 200 schelings en



mars 1793, payable à Joseph Turgeon, marchand de Saint-Martin; 200 schelings en septembre 1793 et 100 schelings en janvier 1794. Le 7 février 1794, Pierre reçoit quittance. Pierre signe *pierre lorrان lortie*.

Le 7 septembre 1795, Pierre Laurent Lorty se rend chez le notaire Augustin Châtellier, à Saint-Vincent-de-Paul, Isle Jésus. Pierre est tanneur et habite la *Côte Saint-Francois*, paroisse Saint-Vincent-de-Paul. Ignace Bouché son épouse Marguerite Labelle, résidant aux Écores, sont aussi présents. Ceux-ci vendent à Pierre une terre située aux *Écores, Isle Jésus*. Elle mesure 2 arpents et demi de front sur 30 arpents de profondeur. Elle est bornée par devant à la *rivière des Prairies*, joignant par derrière à la terre de Charles Sigouin, d'un côté au nord-est à celle de Francois Morneau, d'autre côté à celle de Jean Jacques Labelle. Une maison, une grange et d'autres bâtiments sont construits dessus. La terre a été obtenu de Joseph Sicard. Le prix de vente est fixé à 1000 livres (schelings). Pierre remet 300 schelings comptant. Pierre s'engage à payer 100 schelings en décembre 1795, 100 schelings en mars 1796, 100 schelings en mars 1797, 200 schelings en mars 1798 et enfin 200 schelings en mars 1799. Pierre signe *pierrelorranlortie*. Il est écrit en marge de l'acte que plus tôt que prévu, en avril 1797, Pierre obtient quittance finale.

Le 15 février 1796 en après-midi, Pierre Laurent Lorty se rend chez le notaire Augustin Châtellier, à Saint-Vincent-de-Paul, Isle Jésus. Pierre est maître-tanneur et habite la paroisse. Paul Tatou dit Brindamour de Montréal, est aussi présent. Celui-ci vend à

Pierre un terrain situé au village de Saint-Martin. Il mesure 40 pieds de front sur 60 pieds de profondeur. Il est borné par devant au chemin du Roi, par derrière et d'un côté au terrain de Louis Bryen, de l'autre côté à une rue de traverse. Aucun bâtiment construit dessus. Le terrain a été acquis de Jacques Cloutier. Le prix est fixé à 100 livres (schelings). Pierre remet les 100 livres à Paul Tatou qui lui donne quittance. Pierre signe *pierre lorrان lorty* avec deux points sur le Y.

Le 12 octobre 1796, Pierre Laurent Lorty se rend chez le notaire Augustin Châtellier, à Saint-Vincent-de-Paul, *Isle Jésus*. Joseph Gauthier dit Larouche de Saint-Vincent-de-Paul et exécuteur testamentaire de feu Antoine Drapeau dit Laforge veuf de feu Marie Françoise Laberge. Aussi les héritiers Laberge, les enfants Gourgon de Saint-Eustache. Pierre Laurent Lorty est curateur de Francois Gourgon héritier, qui se trouve dans les *Pays d'En Haut*. Suite à trois publications et une criée, faites à la porte de l'église Saint-Vincent-de-Paul, Armand Lauzon fils, demeurant à la Rivière des Prairies, se porte acquéreur d'une terre situé à la *Côte Saint-Francois* de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul. Pierre et les héritiers Drapeau-Laberge acceptent la vente. Pierre signe *pierre lorrان lortiy*.

Le 15 septembre 1797 à 8 heures du matin, Pierre Laurent Lorty reçoit en sa demeure, le notaire Augustin Châtellier. Pierre est tanneur et habite la paroisse Saint-Vincent-de-Paul. Son épouse Marie Magedeleine Gravelle est décédée le mois précédent, un inventaire des biens de la communauté est effectué. Suite à un

acte ultérieur (juge Ogden, le 14 septembre), Pierre est devenu tuteur de ses enfants mineurs: Louis (18 ans); Marie Magdeleine (16 ans); Jean (15 ans); Marie Anne (14 ans); Sigismond (3 ans); André (2 ans). L'inventaire est prisé par Joseph Hogue et Boniface Paquet, cultivateurs du même lieu. Pierre signe *pierre lorrان lorty*.

Inventaire de la communauté de biens de Pierre Laurent Lorty et Marie Magedeleine Gravelle

Dans la maison: *une table pliante; 3 marmites; 11 vieilles chaises; un dressoir; 2 seaux ferrés; 2 chaudières de fer blanc; une poêle à frire, un gril, une cuillère à pot; 8 assiettes de gray, 6 assiettes et 3 plats de terre; un couloir et un pot de fer blanc; 18 cuillers en étain et 8 fourchettes de fers; une paire de chenets et une pelle à feu; 10 bouteilles et un chandellier de cuivre; 36 terrines et 6 vases de fer blanc; 2 fusils français; une romaine; 3 tableaux, 5 fioles et un vieu petit miroir; un poêle de fers des trois rivières simple et 5 feuilles de tuillau; un lit de plume couvert de vieille toile, une paillasse, 3 draps, 2 courte pointes de droquet, un traversin, 2 oreillers et une couchette; une paillasse, 2 draps et 2 vieilles courte pointes de droquet; un lit de plume couvert de toile, deux draps, courte pointe et couchette; un petit buffet; 7 livres de laine filé; 2 livres et demi de chandelle; une vieille cacette et un vieu coffre; une petite armoire; un vieux coffre et une huche.*

D'un commun accord les hardes et linges de la défunte ont été laissé aux filles de Marie Magdeleine.

Au grenier: *une robe de boeuf; 2 colliers, deux brides et 3 chaines; une...de poulin; un vieu harnais et une paire de traie; 3 paires de courroies; un harnais complet; 2 demi minots et une paire de raquettes; un rouet à filer; un sas de toile et une vieille huche; 8 quarts; une cuve; un panier et une monture de sas; une poire de ballances, un van et 2 cornes; un petit cottonnier et 2 livres de fil; 6 livres de plume; 5 poches; 4 vieilles faucilles; 2 traits; un vieu harnais; 2 tinettes de beure contenant 32 livres; 10 livres de graisse; 100 livres de lard; une tourtière de fers; 3 vieux seaux...; 2 barils; un panier et une poche; une boële, 2 caffetières, une lanterne et un antonnoir; un grand couteau; une vieille table.*

Dans la laiterie: *2 côtes de boeufs, 2 idem de vaches, 5 pieds de moutons et un vau de...tanné; 3 haches; 3 terrières, 2 cizaux, un becrine (barine), une lime et une egohine; une paire d'enferge de fers; un pique et une truelle; une bare de fer; un gros marteau, une paire de tenailles et une vieille faulx; un vieu poêle de tole et 5 feuilles de tuillau; un chauderon.*

Dans la tannerie: *5 grandes cuves; 4 coutaux à parer, une lampe et une paire de tenailles; 3 vieux seaux; 2 paux vertes de vache; 6 paux de moutons; un vieu quart et 8 vieux cercles; un vrai poêle de fers palemier, 5 feuilles de tuillau.*

Au dehors de la maison: une calèche demie façon; une petite charette et ses roues; une grande charette et ses roues; une petite charette et un tomberau; une charue garnie de ses ferrements; 3 vieilles traines ferrés prisées; une cariole neuve ferrée; 2 herses et une lices de fers; une paire de vieilles rouelles; une grande scie, 2 quarts, une beche, une pioche, un coutre et une vieille faulx.

Les animaux: 13 oyes; 18 poules; 3 grands cochons; 9 moutons; un cheval de quatre ans poils rouge; un poulain de trois mois; une jument sous poils brun; 4 vaux du printemps; 6 cochons du printemps; 3 boeufs de six ans; 2 boeufs de quatre ans; 2 petits boeufs de trois ans; 2 tauraux de deux ans; 2 vaches; 2 autres vaches une rouge et l'autre noire; 2 autres vaches une noire et une brune; 2 vaches brunes; une vache rouge; 3 taures d'un an.

Dans la grange: 1100 bottes de foin mêlé; 1730 gerbes de blé, 850 gerbes d'avoine; et 10 voyages de pois; 16 bottes de lin.

Les dettes actives (qui sont dû à la communauté de biens): Jean Paquet fils 17 livres 7 sols; Louis Paquet fils de Pierre 42 livres 18 sols; Clément père 53 livres; Pierre Leblanc 90 livres; Joseph Filiatrau 5 livres; Simon Gravelle 4 livres; Noel Lalongé 4 livres; Jean Marie Verdon fils 22 livres 5 sols; Jean Parisau 29 livres 2 sols; Pierre Maurice Paquet 12 livres; Jacques Archambaut 2 livres; Francois Charbonnau 18 livres 2 sols; Charles Louis Paquet fils 40 livres 10 sols; Joseph Pagé 6 livres; Paul Sire 4

livres 5 sols; Amable Haugue 3 livres 10 sols; Joseph Paquet 5 livres 15 sols; Francois Bouché 6 livres; Louis Armant Chartrant fils 3 livres; Joseph Monnet fils 18 livres 9 sols; Francois Lalongé 14 livres 10 sols; Jean Baptiste Bellanger 8 livres; Francois Gravelle 6 livres; Jean Ouimet 12 livres; Pierre Pajos 3 livres 4 sols; Simon Sicard 6 livres; Amable Thibaut fils 8 livres; Simon Roussel 5 livres; Cusson 7 livres; Grégoir Maçon 12 livres; Pierre Chardron père 22 livres; Joseph Gravelle fils 11 livres; Alexis Gravelle fils 12 livres; Jacques Bellanger 10 livres; Joseph Forget Depaty 16 livres; Jean Bte Paquet 4 livres 10 sols; Amable Leveillé père 12 livres; Jean Bte Collet père 18 livres 8 sols; Pierre Lorty fils sur le pris d'une terre 400 livres.

Dettes passives (que la communauté de biens doit): Joseph Charles Labelle 31 livres; Louis Normand 22 livres 10 sols; notaire Châtellier 65 livres.

Les immeubles: une terre située à la *Côte Saint-Elzéard*, paroisse Saint-Vincent-de-Paul. Elle mesure 2 arpents de front sur 37 arpents de profondeur, faisant partie d'une concession de 4 arpents de front sur 37 arpents de profondeur. Elle est bornée par devant au *chemin du Roi* de la dite *Côte Saint-Elzéard*, par derrière aux terres de la petite *Côte Sainte-Rose*, d'un côté à la terre de Pierre Couvillon, de l'autre à celle des enfants Lorty. Maison en pierre, grange, étable, tannerie en pierre, construits dessus. 10 arpents sont cultivés, 26 arpents sont déserts, 2 arpents et demi en guerêt. Pierre possède 3/8 de la moitié de cette propriété.

Depuis le mariage Pierre a amélioré la propriété en y ajoutant: une maison construite pièces sur pièces en cèdre mesurant 18 pieds sur 16 pieds; un moulin à eau en bois rouge; une grange de 30 pieds sur 24 pieds, en pottaux; une laiterie de pièces sur pièces de 10 pieds sur 15 pieds; le bois d'une vieille grange.

Un terrain situé au même lieu, mesurant 3/4 d'arpent de front sur 35 arpents de profondeur. Il est borné par devant au *chemin du Roi*, d'un côté à la terre de Charles Lorty, de l'autre à Pierre Rose fils. Cette terre fut acquise par donation de feu sa mère, Geneviève Louise Chalifoux. Aucun bâtiment construit dessus.

Un emplacement situé au village de Saint-Martin mesurant 40 pieds de front sur 60 pieds de profondeur. Aucun bâtiments n'est construit dessus. Il est borné par devant au *chemin du Roi*, par derrière et d'un côté à la terre de Louis Bryen, de l'autre à une rue de traverse.

Une terre située à la *Côte Saint-Elzéard*, paroisse Saint-Martin mesurant 3 arpents de front sur 20 arpents de profondeur. Elle est bornée par devant à la terre de Charles Cadoret, par derrière aux terres de la petite Côte Sainte-Rose, d'un côté à la terre de Avril Milair, de l'autre à celle de Jacques Galernau. Une vieille maison et une vieille grange en bois tombant en ruine, sont construites dessus.

Pierre signe *pierre lorty* avec un point sur le Y.

Compte et partage des biens de Pierre Laurent Lorty et Marie Magedeleine Gravelle

Le 21 juillet 1798, Pierre Laurent Lorty se rend chez le notaire Augustin Châtellier, à Saint-Vincent-de-Paul, Isle Jésus. On revient sur l'inventaire fait l'année précédente. Effets inventoriés pour une somme de 2458 livres. Dettes actives de 974 livres 15 sols. Augmentation faite durant le mariage de 721 livres. Produits de la terre de 1131 livres et 15 sols. Remboursement de leur fils Pierre sur la dette au moment de la vente d'une terre pour une somme de 300 livres. Avancement d'hoirie sur la valeur de la terre vendue pour une somme de 300 livres. Soit une somme de 5585 livres 10 sols.

Du côté des dépenses. Les dettes passives pour un montant de 118 livres et 10 sols. Le préciput réservé au conjoint survivant de 150 livres. Les frais de notaire pour le présent acte de 36 livres. Soit 304 livres et 10 sols.

Le solde est alors de 5281 livres. Le vuef reçoit la moitié, soit 2640 livres et 10 sols. Les sept enfants recoivent l'autre moitié.

Comme Pierre a retenu certains effets qui représentent 62 livres et 10 sols, les enfants ont droit à 2703 livres. Il faut déduire de cette somme les frais funéraires soit 58 livres. Ce qui laisse à chacun des enfants la somme de 377 livres et 17 sols.

Quant à la terre sur la Côte Saint-Elzéard, et au terrain au même lieu, ils reviennent en totalité à Pierre vu qu'ils lui ont été donné par sa mère Geneviève Louise Chalifoux.

Pierre signe *pierre lorrان lortiy*.

Le 18 août 1798, Pierre fils demande à son père. qu'il lui cède la gestion des ses affaires personnelles, maintenant qu'il est majeur. Pierre père lui remet donc le 377 livres et 17 sols qui lui revient. Le même jour, Magdeleine fille qui est maintenant mariée demande la même chose que son frère. Pierre père obtient quittance de ses deux enfants.

Autres actes notariés concernant Pierre Lorrان Lorty

Le 11 octobre 1800 en avant-midi, Pierre Laurent Lorty se rend chez le notaire Augustin Châtellier, à Saint-Vincent-de-Paul, Isle Jésus. Charles Louis Paquet laboureur, gendre de Pierre, veuf de Marie Magdeleine, est aussi présent. Comme Marie Magedeline est décédée sans enfant, ses biens reviennent à son père. Cependant, selon le testament fait quelques jours avant sa mort, ses biens vont à son époux. Pierre déclare que le testament est *innoficieux et nul*, car dérogeant aux anciennes lois de la colonie. Les deux parties ne désirant pas dépensés en frais de cour, en viennent à une entente. Pierre Laurent Lorty abandonne toute réclamation en échange de l'abandon par Charles Louis Paquette de toute prétention à l'héritage de Marie Magdeleine. Dans le bureau du notaire, sont aussi présents Pierre et Louis, les frères de feu Marie Magdeleine. Pierre est tanneur et demeure à Saint-Vincent. Louis est laboureur et habite la paroisse Saint-Martin. Pierre père et fils signent, tandis que Louis laisse sa marque.

Le 22 octobre 1800 en après-midi, Pierre Laurent Lorty se rend chez le notaire Augustin Châtellier, à Saint-Vincent-de-Paul, Isle

Jésus. Pierre est cultivateur et habite la *Côte Saint-Francois* dans la paroisse. Jean Baptiste Bryen dit Derocher, cultivateur à Saint-Martin est présent. Pierre Laurent Lorty fils, tanneur à Saint-Vincent-de-Paul, ainsi que Louis son frère de Saint-Martin, sont aussi présents. Pierre père (tuteur des enfants mineurs), Pierre et Louis fils majeur, vendent à Antoine Bryen fils de Jean Baptiste, un emplacement situé au village Saint-Martin. Il mesure 40 pieds de front sur 60 pieds de profondeur. Il est borné par devant au chemin de descente, par derrière au terrain de Louis Bryen, d'un côté à une petite rue, de l'autre à Jean Baptiste Bryen. Aucun bâtiment n'est construit dessus. Le terrain fut acquis en 1796, de l'épouse de Paul Tathou. Le prix est fixé à 122 livres. L'acheteur fut trouvé suite à une criée effectué à la porte de l'église de Saint-Martin. Louis ne sait signer, il fait sa marque. Pierre père et fils signent.

Décès des parents

Le 5 août 1815, Pierre Lorrان Lorty meurt âgé de 61 ans après avoir eu 25 enfants. Les funérailles ont lieu le 7 août, en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval.

Le 20 octobre 1817, Marie Josephte Loson épouse en secondes noces Jean Marie Verdon journalier en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval. Noel l'Horty, âgé de 16 ans et fils de l'épouse, est présent au mariage.

Aux environs du 7 septembre 1822, Marie Josephte Loson meurt à son tour, âgée de 53 ans.

Jean Baptiste est le 3^e enfants s'étant rendu à l'âge adulte, de Jean Baptiste de Laurent l'Orty et Louise Geneviève Chalifour. Il a été élevé dans la paroisse Saint-Vincent-de-Paul, Isle Jésus.

Signature et appellation

Dans l'acte de baptême, on le nomme *Jean Baptiste Laurent dit Lortie*. Selon la notation Aboville, son sosa est le (sosa 1.8.7.3). Dans les documents consultés, on écrit son nom de différentes façons, aucune ne sort du lot. J'utiliserai l'appellation *Jean Laurent dit Lorty*, dans la suite du texte. Je n'ai trouvé aucune signature de Jean.





Métier

Jean Laurent dit Lorty est le petit-fils de Jean Laurent, procureur fiscal de la seigneurie *Notre-Dame-des-Anges*. Jean Baptiste est le fils de Jean Baptiste de Laurent l'Orty qui a quitté Beauport pour s'installer à Laval en 1753.

Jean Laurent dit Lorty suit les traces de son père et exerce le métier de laboureur.

Relations familiales

Jean Laurent dit Lorty a deux sœurs décédées, toutes deux, jeunes adultes, l'une à 20 ans l'autre à 26. Jean Baptiste a quatre frères tous mariés : un est laboureur à Laval ; un autre est laboureur à Saint-Eustache de Deux-Montagnes ; un autre est cultivateur à Montréal ; et un dernier demeure à Laval.

Génération	Nom de baptême	Métier principal
1	Jean Laurens dit le Basque (Sosa 1)	
2	Jean Laurent (Sosa 1.8)	
3	Jean Baptiste de Laurent l'Orty (Sosa 1.8.7)	
4	Jean Baptiste Laurent dit Lortie (Sosa 1.8.7.3)	

Jean Laurent dit Lorty est le second fils d'une famille nombreuse. Ses frères se sont installés pas très loin.

Le couple Laurent dit Lorty — Valiquette n'a eu que trois enfants, et un membre de la famille proche est devenu parrain. Le parrain de Marie Louise est Pierre Laurent Lhorti (sosa 1.8.7.2), oncle du nouveau-né.

Lieu d'habitation

Je n'ai trouvé aucun recensement qui aurait pu indiquer l'emplacement de leur habitation. Les principaux événements entre 1781 et 1845, ayant eu lieu à Saint-Vincent-de-Paul et Saint-Martin à Laval, je déduis qu'ils y ont habité pendant toutes ces années.

Le 14 juillet 1797 en avant-midi, Jean Baptiste Orty et Marie Louise Valiquette se rendent à Montréal, chez le notaire J.

Jean Baptiste Laurent dit Lortie et Marie Barbe Valiquette

1780

Papineau. Philippe Leduc de *la côte St. Antoine*, est présent. Jean Baptiste et Marie Louise habitent la *paroisse St. Martin en liste jesus*. Philippe Leduc vend au couple :

Une terre et concession de trois arpens de front sur trente arpens de profondeur Scitué a St. Martin en liste jesus tenant d'un bout a quarante arpens de La Riviere des prairies par derriere aux terres...d'un côté a augustin gregoire d'autre a valiquet avec grange et maison dessus construits...

Le vendeur a obtenu la terre de Pierre Papineau le 18 juin 1793. Le prix de la vente est fixé à 300 livres. Jean Baptiste ne sait signer.

Progéniture

Le second fils survivant de Jean Baptiste de Laurent L'Orty et Louise Geneviève Chalifour, Jean fils, se marie le 16 octobre 1780, en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval. Il a alors 23 ans tandis que Marie Barbe Valiquette son épouse en a 20.

Les enfants sont nés entre 1781 et 1785. Je ne peux expliquer pour quelle raison ils n'ont eu que 3 enfants. Deux des trois enfants ont été baptisés en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval, le troisième l'ayant été dans la paroisse voisine, Saint-Martin. Les trois enfants ont eu une descendance, dont un fils qui a fait perdurer le nom Laurent-Lortie dans les environs de Laval.

Vous trouverez dans la page suivante une synthèse des dates de baptêmes, mariages et sépultures, des enfants issus du mariage de Jean Laurent dit Lorty et Marie Barbe Valiquette.

Voyons maintenant l'histoire des enfants du couple.

Marie Louise Laurent l'Horti et Charles Desnoyers

Elle naît en 1783 (sosa 1.8.7.3.2).

Marie Louise se marie à Charles Desnoyers, le 5 août 1800 en l'église Saint-Martin à Laval. Elle a 17 ans et son époux 24. Son frère Jean Baptiste Lorand dit Lorty (sosa 1.8.7.3.1) est présent au mariage.

Le 10 octobre 1801 après seulement un an de mariage, elle meurt âgée de 18 ans.




Le 8 décembre 1802, Jean Baptiste Laurent dit Lorty et Marie Valiquet se rendent chez le notaire Augustin Châtellier, à Saint-Vincent-de-Paul, Isle Jésus. Le couple habite la paroisse Saint-Martin. Charles Desnoyer de Saint-Vincent-de-Paul, est présent. Ils conviennent d'une entente dont je n'ai pu retrouver l'acte. Probable que le couple demande à Charles de céder les droits d'héritage de leur fille, étant donné qu'elle n'a pas eu d'enfant.

Le 21 février 1803, Charles Desnoyer Lajeunesse épouse en secondes noces Marie Charles Charlotte Chartrand en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval.

Paroisse Saint-Martin à Laval

La quatrième paroisse à voir le jour sur l'Isle Jésus est Saint-Martin. Elle est fondée en 1774 et les registres s'ouvrent la même année. Elle est située à l'intérieur des terres, à la croisée de deux

Enfants issus du mariage de Jean Laurent dit Lorty et Marie Barbe Valiquette

	Nom	Début de vie	Union	Conjoint	Fin de vie
 63 ans	1 Jean Baptiste Laurent	N - 8 août 1781 B - 9 août 1781 *1 P - Francois Lesieur dit ? M - Magdeleine Gravel C - Renoyer ptre	U - 8 novembre 1808 *2 C - M Brunet ptre	Francoise Bergeron N - vers le 28 nov 1789 D - 28 janvier 1876	D - 13 février 1845 S - 15 février 1845 *2 C - C Th Caron ptre
 18 ans	2 Marie Louise Laurent l'Horti	N - 14 janvier 1783 B - 14 janvier 1783 *2 P - Pierre Laurent Lhorti M - Barbe Golin C - Lemaire ptre	U - 5 août 1800 *2 C - Lemaire ptre	Charles Desnoyers N - vers le 22 juin 1776	D - 10 octobre 1801 S - 11 octobre 1801 *1 C - Ant Desforges ptre
 > 17 ans	3 Marguerite Laurent dit Lortie	N - 21 août 1785 B - 21 août 1785 *1 P - Charles Graton M - Genieve Chalifour C - Renoyer ptre	U - 21 février 1803 *2 C - M Brunet ptre	Henri Descotes N - vers 1766 D - 10 novembre 1847	D - 8 octobre 1857 S - 10 octobre 1857 *2 C - P A Dubé ptre

(*) Lieux des événements : 1 = Saint-Vincent-de-Paul à Laval; 2 = Saint-Martin à Laval

Lexique : N = Naissance; B = Baptême; P = Parrain; M = Marraine; C = Célébrant; D = Décès; S = Sépulture

grandes côtes où passe le chemin de la poste. Elle est bornée au sud par la rivière des Prairies, au sud-ouest par la rivière des Mille Îles, au nord et au nord-ouest par la paroisse Sainte-Rose, et à l'est par celle de Saint-Vincent-de-Paul.

En 1790, la paroisse comptait 35 % de la population de l'île Jésus.

L'érection canonique de la paroisse a lieu en 1841, son érection civile, l'année suivante. La municipalité de paroisse Saint-Martin est érigée en 1845.

En 1851, la paroisse héberge 3764 habitants, dont plusieurs anglophones, répartis entre 637 familles. Le village abrite les

bâtiments institutionnels comprenant l'église, le couvent et le collège, des auberges, magasins et industries, de même que des moulins multiservices. Il dessert la campagne avoisinante.

Le tracé des routes sur le territoire se démarque de celui des autres localités du Bas-Canada à cause de l'hydrographie des lieux et de la présence d'un sol organique. Ainsi, l'articulation de deux côtes parallèles distantes de quelques centaines de mètres est exceptionnelle. La matière organique entre la côte Saint-Martin (boulevard Saint-Martin) et la côte Trait carré (chemin du Souvenir) a obligé les propriétaires sur le Trait carré à s'installer au nord de leur lot, tandis que ceux de la côte Saint-Martin se sont bâtis au sud de leur propriété. Cela explique en partie la sinuosité inhabituelle des routes et l'obligation, au départ, de contourner les nombreux cours d'eau dans la localité.

En 1869, la portion sud se dissocie pour former la municipalité de paroisse Sainte-Dorothée. La paroisse Saint-Martin subit par la suite quatre autres transformations. En 1904, une partie du territoire se sépare pour modeler la municipalité de paroisse Saint-Elzéar. En 1912, une autre partie contribue à créer la cité de Laval-des-Rapides. Ensuite, c'est le village de L'Abord-à-Plouffe qui acquiert son autonomie, en 1915. Enfin, l'ancien village devenu la ville de Saint-Martin se détache en 1953. Ce qui reste de l'ancienne paroisse change de statut et de nom pour devenir ville de Renaud. Puis, Saint-Martin fusionne avec L'Abord-à-Plouffe et Renaud pour former la cité de Chomedey en 1961. En 1965, la ville

Sur cette photo, l'épicerie Dumoulin à Saint-Martin Laval vers 1910. Référence : Épicier Dumoulin à Saint-Martin de Laval - 1910 - domaine public.

de Chomedey fusionne avec les treize autres villes de l'île Jésus pour former la ville de Laval.

Le développement de L'Abord-à-Plouffe coïncide avec les débuts de l'exploitation du bois en Outaouais, au commencement du XIXe siècle. La localité devient alors une halte obligée pour les cageux et leurs trains de bois devant franchir les rapides à proximité. Dans la première moitié du siècle, le nom désigne les deux rives de la rivière des Prairies, puis le noyau de l'île Jésus. L'Abord-à-Plouffe doit son nom aux nombreux Plouffe ayant habité la localité. En 1861, 40 % des chefs de ménage sont des cageux.

À l'origine, le toponyme cap Saint-Martin provient de sa localisation à l'extrémité est de la paroisse et de la présence d'une colline offrant une dénivellation importante dans l'axe de l'actuel boulevard des Laurentides. Celle-ci a peu à peu disparu avec la construction du chemin de fer et du boulevard. En 1920, le cap regroupe 56 familles. Les habitants sont employés au chemin de fer ou à la carrière. Ceux qui œuvrent à la carrière sont surnommés les « hommes de pierre ». Ce milieu comprend



d'abord le carrier, qui travaille avec un cheval. Il descend au fond de la carrière, remplit manuellement un tombereau et remonte pour vider sa caisse dans un concasseur. Le dynamiteur perce des trous dans la paroi, et le tailleur façonne des blocs de pierre servant à la construction. Le cap se détache de Saint-Martin en 1904 pour former une partie de la municipalité de paroisse Saint-Elzéar. En 1962, le quartier se trouve sous la juridiction de la ville de Vimont.

Le premier acte concernant la famille Laurent-Lortie, inscrit aux registres de la paroisse St-Martin, est le baptême en 1783 de Marie Louise Laurent l'Horti, fille de Jean Laurent dit Lorty et Marie Barbe Valiquette. En voici la retranscription :

Paroisse St Martin comté Laval

L'an mil sept cent quatre vingt trois le quatorze janvier par nous prêtre soussigné a été baptisée Marie Louise née de ce jour du légitime mariage de Jean Baptiste Laurent Lhorti et de Marie Josephite Valiquet ses père et mère mariés ensemble, le parrain a été Pierre Laurent Lhorti et la marraine Barbe Golin lesquels ont signé avec nous.

Barbe Golin, Pierre Lorren Lorty, Lemaire prte.

Sur cette photo, la villa Saint-Martin à Laval (secteur Abord-à-Plouffe). La villa est un centre de ressourcement spirituel fondé par les Jésuites vers 1920. Référence : L'abord-à-Plouffe (secteur) Villa Saint-Martin - Albert Dumas - vers 1920 - BANQ P600,S6,D5,P95.

Marguerite Laurent dit Lortie et Henri Descotes

Elle naît en 1785 (sosa 1.8.7.3.3).

Marguerite se marie à Henri Descotes le 21 février 1803, en l'église Saint-Martin à Laval. Marguerite est âgée de 17 ans tandis qu'Henri en a 37.

Henri exerce un métier lié au commerce. De 1803 à 1807, on le dit colporteur et négociant à Saint-Martin. De 1809 à 1815, on le dit marchand. De 1820 et 1825, il est capitaine et négociant à Laval. À sa mort en 1847, on dit qu'il était de son vivant, écuyer capitaine de milice et marchand.

Le 23 décembre 1803, Marguerite Horty baptise sa fille Marie Marguerite Decote en l'église Saint-Martin à Laval. Elle meurt le 10 juillet 1804 âgée de 7 mois. Les funérailles ont lieu le lendemain en l'église Saint-Martin à Laval.

Le 22 avril 1805, Marguerite Horty baptise sa fille Marie Desanges Decote en l'église Saint-Martin à Laval. Le 7 novembre 1820,



Marie Desanges se marie à Joseph Marcotte en l'église Saint-Martin à Laval. Marguerite sa mère, et son grand-père Jean Baptiste Horty (sosa 1.8.7.3) sont présents.

Le 21 juillet 1807, Marguerite Horty baptise sa fille Marguerite Dickaut en l'église Saint-Martin à Laval. Le 8 novembre 1825, Marguerite Horty marie sa fille Marie Marguerite Decotes à Guillaume Gravelle, cultivateur de Saint-Vincent-de-Paul à Laval, en l'église Saint-Martin à Laval.

Le 25 février 1809, Marguerite baptise son fils Henry en l'église Saint-Martin à Laval. Il meurt le 1^{er} juin 1809 âgé de 3 mois. Les funérailles ont lieu le 5 juin en l'église Saint-Martin à Laval.

Le 9 novembre 1811, Marguerite Horty baptise sa fille Marie Agathe Decote en l'église Saint-Martin-à Laval.

Le 6 mai 1815, Marguerite Horty baptise son fils Venant Decote en l'église Saint-Martin à Laval. Venant meurt le 6 août 1815, âgé de 3 mois. Les funérailles ont lieu le lendemain en l'église Saint-Martin à Laval.

Le 6 février 1820, Marguerite Horty baptise son fils Leandre Decote en l'église Saint-Martin à Laval. Le 5 juin 1843, Léandre se marie à Eulalie Huberdeau Lafrance, fille d'un cultivateur de Laval, en l'église Saint-Martin à Laval. Léandre est menuisier. Ses parents Marguerite et Henry habitent Laval.

Le 15 septembre 1821, Marguerite Horty baptise sa fille Lucie Decotes en l'église Saint-Martin à Laval. Elle meurt le 2 octobre

1821 âgée de 15 jours. Les funérailles ont lieu le 4 octobre en l'église Saint-Martin à Laval.

Le 10 novembre 1847, Henri Descotes meurt âgé de 81 ans. Les funérailles ont lieu le 12 novembre en la paroisse Saint-Martin à Laval. La famille habite la paroisse.

Le 27 mai 1857, Marguerite Laurent dit Lortie et son fils Léandre se rendent chez le notaire Léon Sauriol. Marguerite habite avec son fils menuisier en la paroisse Saint-Martin. Elle lui donne: 1. un lopin de terre situé au village de Saint-Martin. Sa superficie est de 3 arpents et demi. Il est borné par devant au chemin du Roi, par derrière au terrain de Pierre Crevier, au nord-est à celui de Louis Belanger, au sud-ouest à un chemin de montée. Une maison, une boutique, une grange et d'autres bâtisses sont construites dessus; 2. Un emplacement situé au village de Saint-Martin. Il a une superficie de 1/4 d'arpent. Il est borné par devant à la rue Saint-Michel, par derrière au terrain d'Isidore Madon, au sud à celui de Charles Paquette, au nord par une petite rue. Aucune bâtisse n'est construit dessus; une somme de 3800 livres produit d'une vente le 7 novembre 1856 (notaire Régis Leblanc); d'une somme de 600 livres produit d'un billet du 8 novembre 1856 (notaire Joseph Parizeau); de la dette verbale de 600 livres dû par Francois Monciau dit Larouche; ses placements situés en la paroisse l'Abord à Plouffe, en possession de Joseph Couvrette depuis plusieurs années sans aucun titre. En échange Léandre s'engage de *nourir, loger, chauffer et entretenir convenablement de linges, hardes, coiffures, chaussures et tout ce dont sa mère*

aura besoin. Il lui laissera la chambre située au sud-ouest de la maison. Marguerite signe *Marguerite Décotes*.

Le 30 mai 1857, Marguerite Laurent dit Lortie reçoit chez elle, le notaire Léon Sauriol. Marguerite est convalescente mais *saine d'esprit, mémoire, jugement et entendement*. Elle dicte ses dernières volontés: 1. Elle recommande son âme à Dieu; 2. Elle ordonne que ses dettes soient payées; elle lègue à sa fille Marie Agathe Descotes, demeurant avec elle, tous ses linges, hardes de corps ainsi que ses coiffures et chaussures; 3. Elle lègue à son fils Léandre, tous ses biens meubles et immeubles.

Le 8 octobre 1857, Marguerite Horty meurt âgée de 72 ans. Les funérailles ont lieu le 10 octobre en l'église Saint-Martin. Son corps est inhumé dans le cimetière paroissial.

Acte notarié concernant Jean Baptiste Laurent dit Lortie

Le 1^{er} juillet 1789, le notaire J. Papineau de Montréal, dépose un billet de Jean Orti :

En présence de témoint moy jean orti je me ranferme Dans mes vingt arpan de ter Scan auqune prestantion, Le dit jean orti a désClarés ne Savoire Signé a faist Sa marque ordinaire marque (X) jean orti marque () De julliin Le Blan Capiteine demillis De St martin Le 27 davril 1789 francois ThiBeaux temoint 1^{er} juillet 1789 Depot de piece Par Guillaume RoSsignol...

Cela a rapport avec la milice de la paroisse Saint-Martin. Il semble que Jean se soit libéré de celle-ci. Était-ce volontaire ou obligé, je ne sais pas.

Le 26 avril 1790, Jean Laurent dit Lorty se rend chez le notaire Pierre Rémi Gagnier en la paroisse Saint-Eustache, district Montréal. Jean habite la paroisse Saint-Martin en l'Isle Jésus. Pierre Lachaine dit Jolicoeur résidant la paroisse Sainte-Rose de l'Isle Jésus, est aussi présent. Jean lui vend une terre mesurant 2 arpents de front sur 20 arpents de profondeur. Elle est située dans la paroisse Sainte-Rose, dans la seigneurie de l'Isle Jésus. Elle est bornée par devant à la rivière des Milles Isles, par derrière au bout des terres de la petite Côte Saint-Rose, d'un côté au nord-est à la terre d'Amable Thibau et de l'autre à celle de Larose. Une maison avec grange en bois tombant en ruine, les déserts, prairies et bois debout. Jean s'engage à payer les frais d'arpentage si la terre a 20 arpents ou moins de profondeur, sinon ils seront au frais de l'acheteur. Le prix de vente est fixé à 600 livres (chelins anciens). Jean reçoit des mains de l'acheteur 56 livres. L'acheteur s'engage à payer 44 livres en juillet 1790, 100 livres en février 1791, 100 livres les années suivantes jusqu'à épuisement du solde.

Pauline Poulin auteure du livre Lortie 1656-2006 nous apprend que :

Le 22 mai 1820, Pierre [frère de Jean-Baptiste] est décédé. Ses frères et neveux doivent se partager l'héritage de leur père et grand-père... Jean Baptiste a soixante-cinq ans. Cultivateur en la paroisse Saint-Martin, il représente son frère Jacques,

de St-Eustache, et avec ses frères et ses neveux, il vend un terrain d'un demi-arpent de front, moins quatre pieds, sur trente quatre arpents et plus de profondeur, qui leur appartient, comme héritiers de leur père. Décédé il y a environ cinquante ans! Le contrat dit que Jean-Baptiste y possède aussi un terrain du côté nord-est.

Décès des parents

Jean Laurent dit Lorty père, décède le 10 avril 1843. Il est inhumé le 12 avril dans la cave de l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval.

Le 22 octobre 1845, Marie Barbe Valiquette meurt âgée de 84 ans. Les funérailles ont lieu le 24 octobre en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval.

À droite, le billet déposé en 1789 au cabinet du notaire Papineau. Référence : archives des actes notariés à la BANQ.

Supplément de l'acte de mort de mon grand oncle Jean Lorty
Dont mes vingt arpents de terrain Jean au même presbytère
Ledit Jean Lorty a des Clavés mesurés à la
marque ordinaire marque de Jean Lorty marqué de
Guillaume Le Blanc Capitaine de milice de St Martin
Le 27 d'avril 1789 François et Beau
Témoin
29 Jan
10 juillet 1789
Depot de papier
Par
Guillaume Prosignes -
pour l'ap^{te} det.

Index des Sosas

sosa 1-1.8.7.A 210

sosa 1.4.1 25

sosa 1.4.2 25

sosa 1.4.4 25,65,77

sosa 1.4.4.5 72

sosa 1.4.6 25,40,99,113

sosa 1.4.6.1 112,127

sosa 1.4.6.4 126

sosa 1.4.6.6 126

sosa 1.4.6.9 127

sosa 1.8 25

sosa 1.8.2 36,172

sosa 1.8.3 25

sosa 1.8.5 25

sosa 1.8.6 25,35,38,78,138,172

sosa 1.8.6.A5 40

sosa 1.8.6.A7 41

sosa 1.8.6.A8 43

sosa 1.8.6.A9 49

sosa 1.8.6.B13 41

sosa 1.8.6.B14 52

sosa 1.8.7 26,77

sosa 1.8.7.2 199,225

sosa 1.8.7.2.A1 200

sosa 1.8.7.2.A7 204

sosa 1.8.7.2.A8 208

sosa 1.8.7.2.A11 200,206

sosa 1.8.7.2.A16 97,202

sosa 1.8.7.2.B19 208

sosa 1.8.7.2.B21 212

sosa 1.8.7.2.B22 212

sosa 1.8.7.2.B26 216

sosa 1.8.7.3 200,210,225,232

sosa 1.8.7.3.1 226

sosa 1.8.7.3.2 226

sosa 1.8.7.5 200

sosa 1.8.7.6 210

sosa 1.8.7.9 89

sosa 1.8.9 26,138

sosa 1.8.10 78

sosa 1.8.15 26,36,137,148,150

sosa 1.8.15.A2 138,146

sosa 1.8.15.A4 138,148

sosa 1.8.15.A8 157

sosa 1.8.15.A9 157

sosa 1.8.15.B18 166

sosa 1.8.15.B23 166

sosa 1.8.16 26,36,138,171

sosa 1.8.16.B8 181

sosa 1.8.16.B9 182

sosa 1.8.16.B12 185

Bibliographie

- Pierre Lortie et sa famille, un aveugle qui voyait. Auteur Juliette Lortie. ISBN 2-89238-058-8
- Le Petit-Village d'autrefois, Beauport, Charlesbourg et Giffard du XVIIe au XXe siècle. Auteur Madeleine Gagnon. ISBN 978-2-9811325-1-2.
- Lortie 1656-2006 : Laurens, Ortiz, Ortie, Hortie, Hortiss, Lortier, Lhortie. Auteur Pauline Poulin.
- Les ancêtres beauportois (1634-1760). Auteur Michel Langlois. ISBN 2-9800305-0-3.
- Laurent Lortie, dictionnaire des mariages Lortie. Auteur André Lortie, club de généalogie de Longueuil inc. ISBN 0-88662-128-3.
- Québec 1608-2008 Les chroniques de la capitale Jean-Marie Lebel. ISBN 978-2-7637-8654-4.
- Cadastres abrégés des seigneuries des districts de Québec et de Montréal en 1863.
- La justice seigneuriale en Nouvelle-France : le cas de Notre-Dame-des-Anges. Auteur John A. Dickinson. ISSN 0035-2357 (imprimé) 1492-1383 (numérique).
- Itinéraire toponymique du Saint-Laurent ses rives et ses îles. ISBN 2-5510066267-5
- Noms et lieux du Québec - Commission de toponymie. ISBN 2-551-19669-8
- Sous les cieux de Québec, Météo et climat 1534-1831, Yvon Desloges ISBN 978-2-89448-858-4
- Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la Province de Québec - Hormidas Magnan - 1925.
- Engagés pour le Canada au XVIIe siècle vus de La Rochelle - G. Debien - Institut d'histoire de l'Amérique française - ISSN 1492-1383

Sites consultés

Ancestry - Ancestry.ca

- Registres paroissiaux et actes d'état civil du Québec 1621 à 1968 Actes de naissance, mariage et décès de l'Ontario
- Registres paroissiaux catholiques de l'Ontario
- Recensements canadiens
- Collection des recensements fédéraux des États-Unis
- Liste des électeurs du Canada 1935 à 1980
- Premiers registres de l'Église catholique française des États-Unis 1695 à 1954
- Registres des sépultures du CEC, première guerre mondiale 1914 à 1918
- Archives des notaires du Québec 1637 à 1935
- Arbres publics des membres

Institut Drouin - Genealogiequebec.com

- Lafrance 1621 à 1918
- Mariage et décès 1926 à 1997
- Nécrologie 1860 à 2019
- Grandes collections Drouin
- Généalogies familles Drouin
- Contrats notariés

Bibliothèque et archives nationales du Québec - numerique.
banq.qc.ca

- Archives des notaires du Québec
- Collection d'annuaires Lovell de Montréal et sa région 1842 à 2010
- Collection d'annuaires municipaux de Québec 1822 à 1976
- Contrats de mariage de la région de Québec 1761 à 1946
- Enquêtes des coroners 1765 à 1954
- Demandes d'octroi de terre aux familles de 12 enfants et plus vivants 1890 à 1905
- Demande de terres de milicien guerre 1812
- Dictionnaire généalogique des familles canadiennes de Cyprien Tanguay
- Inventaire après décès 1785 à 1955
- Contrats de mariage provenant des districts judiciaires dont Québec 1636 à 1953
- Journal de l'instruction publique
- Revues et journaux

Logiciels utilisés

- Antidote 10, Druide informatique inc
- Office Word 2019, Microsoft
- Nuance Power PDF Standard, Nuance Communications inc
- Affinity Publisher
- Affinity Designer
- Paint 3D, Microsoft
- Généatique 2020, cdip
- Studio Scrap 7, cdip

Réjean Lortie

J'ai fait des études universitaires et détiens un baccalauréat en génie civil. J'ai fait carrière en informatique dans la fonction publique provinciale.

J'ai été initié à la généalogie par mon beau-frère Raynald Bernier, il y a une vingtaine d'années. À ma retraite en 2015, j'ai débuté cet ouvrage et aujourd'hui à l'automne 2023, je livre les neuf premiers tomes. L'information recensée touche les descendants de Jean Laurens dit le Basque qui ont porté le nom Laurent, Laurent dit Lortie ou Lortie. La publication des neuf tomes couvre les mariages de 1679 à 1845. Je vous souhaite bonne lecture. [Photo : collection Claire Gosselin 2022]

ISBN 978-2-9820710-5-6

